Fr.
944.01
TYO/Etu
36460

00036460

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE

DE FRANCE,

ET SUR QUELQUES POINTS

DE L'HISTOIRE MODERNE,

PAR M. AUGUSTE TROGNON,

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE DANS L'ACADÉMIE DE PARIS ET SUPPLÉANT DU COURS D'HISTOIRE MODERNE A LA FACULTÉ DES LETTRES.

36460

PARIS,

JOUBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES GRÈS, 14, PRÈS LA SORBONNE.

1836

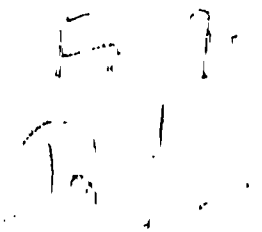

00036460

INTRODUCTION.

DES TRAVAUX HISTORIQUES DE M. AUG. TROGNON.

Les esprits sages se plaignent, et avec raison, que la presse attire à elle grand nombre de jeunes intelligences dont elle épuise rapidement les heureuses facultés. Beaucoup d'idées ont été brusquement jetées dans les étroites limites d'un article de journal, qui, à l'aide du temps et du travail, auraient produit des compositions durables. La page a tué le volume. Rien de plus vrai, et nous en gémissons; ajoutons cependant, si nous voulons être tout-à-fait justes, que l'aventureuse littérature de la presse restitue quelquefois à la vraie littérature, à celle qui n'a nul souci de l'heure présente, et qui laisse patiemment chaque œuvre mûrir en sa saison, les richesses qu'elle lui déroba, à peine

trouvées : plus d'un livre renommé a été fait, de nos jours, avec quelques pages recueillies dans un journal.

Il y avait à Paris, vers l'année 1828, un jeune écrivain qui, de semaine en semaine, apportait au *Globe* des recherches toutes nouvelles sur les origines de la poésie française. Une fois c'était Villon qui renaissait avec ses libres chansons, relevées de loin en loin par quelques traits pathétiques ; une autre fois c'était la gentillesse mignarde de Rémy Belleau, les grâces naturelles de Clément Marot, Régnier enfin avec les vives saillies et les façons originales de son génie satyrique. Lorsque l'ingénieux historien nous avait doucement habitués aux allures de ces vieux poètes, il en amenait un autre moins connu, moins aimé que les premiers ; il lui faisait redire ses meilleurs vers, et, sûr alors d'avoir gagné nos sympathies à ces rudes accens de la muse nationale, il essayait ouvertement de nous réconcilier avec Ronsard, ce prince de la poésie du seizième siècle, détrôné par le dix septième. Un jour enfin, toutes ces feuilles éparses se détachèrent légèrement du *Globe*, et

se montrèrent réunies sous ce titre : *Tableau historique de la poésie française au seizième siècle.* La critique comptait un beau livre de plus, et par une heureuse analogie de circonstances, cette histoire de tant de vieux noms s'adressait à notre époque.

Vers le même temps et encore dans le *Globe*, un jeune métaphysicien prenait, une à une, toutes les œuvres philosophiques de notre âge. Il les analysait avec finesse, il les jugeait avec une bienveillante impartialité, jaloux, avant tout, de les comprendre, de les expliquer, et d'assigner à chacun sa part dans la reconnaissance du pays. Ainsi comparurent successivement, d'abord les disciples de Condillac, et à leur tête M. Laromiguière, admirable écrivain que l'Académie française n'oubliera pas toujours ; ensuite, isolée et marchant sur les hauteurs, l'école âpre et sceptique, à sa manière, des philosophes théologiens : M. de Maîstre, M. de Lamennais, M. de Bonald ; la dernière venue enfin parmi ces générations de la science, l'école éclectique : M. Royer-Collard, M. Cousin, M. Jouffroy. Que manquait-il à ces jugemens divers pour que leur réunion

fît un livre ? simplement une préface où il fût expliqué comment avaient pris racine en France ces diverses philosophies, par quel côté elles se liaient au passé, par quel autre elles s'adressaient au présent, à laquelle, en définitive, appartenait l'avenir. Cette préface fut écrite, et nous avons le livre : *Essai sur l'Histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle*, livre d'un charme infini, par l'élégance et la bonne foi.

Ces *Études sur l'histoire de France* sont encore une conquête de la littérature générale sur la presse périodique.

Au livre de M. Sainte-Beuve se rattache sans effort le combat littéraire, comme à l'*Essai* de M. Damiron le travail philosophique qui occupa les esprits durant les dernières années de la restauration. On pourrait également, et peut-être devrions-nous, à l'occasion de ces *Études*, rechercher d'où partit et comment se produisit, à la même époque, le mouvement qui se continue aujourd'hui encore avec tant d'éclat dans les sciences historiques.

On dirait d'abord comment le sentiment national excité par les grandes choses de la révo-

lution et de l'empire, sans cesse tenu en haleine par les luttes passionnées de la restauration, se prit bien vîte de dégoût pour les misérables récits qu'on nous faisait de notre histoire; comment ensuite ce sentiment poussa les intelligences à recourir aux sources, à remuer les vieux livres, à interroger dans chaque siècle le témoignage des contemporains sur eux-mêmes; comment de ce commerce familier avec les textes originaux chacun rapportait ce qui allait le mieux au tour de son esprit, M. de Sismondi une connaissance des faits plus exacte, M. Guizot une intelligence des causes plus complète et plus sûre, M. de Barante, M. Thierry surtout un sens plus vif de la vraie couleur des époques. Il faudrait montrer ces hommes éminens, et tant d'autres que la science animait autour d'eux, et à leur exemple, travaillant à une œuvre commune, si divers pourtant de génie, de croyances et d'habitudes. C'est alors qu'on verrait notre histoire se transformer tout entière, perdre son unité factice, et gagner, en échange, une merveilleuse variété. Cette lumière répandue sur les annales d'une nation éclaira bientôt celles de toutes les autres; l'élan

fut immense, il fut universel. En France, art, religion, politique, l'histoire s'empara de tout, abrita tout sous ses vastes ailes, envahissant à la fois toutes les carrières de la pensée, et laissant trace d'elle-même dans tous les efforts de l'esprit humain.

Ce qu'il fallait raconter ensuite, c'était par quelle rigoureuse conséquence des choses, les hommes et les idées grandissant ensemble, les historiens prirent peu à peu possession de la société, s'établirent dans la confiance du pays, arrivèrent aux affaires publiques, et entrèrent naturellement dans les conseils de la royauté.

Enfin, il fallait dire aussi que de ces pensées diverses, ou plutôt de ces écoles unies par la base, mais si divergentes dans leur développement, devait naître une école nouvelle qui tenterait de réconcilier la formule philosophique avec le détail pittoresque, en un mot, de retrouver dans son ensemble la réalité historique.

C'était là l'introduction qu'on devait attendre; mais l'auteur de ces *Études* avait seul mission pour l'écrire, car il eut sa tâche dans ce noble labeur, et ce qu'il n'a point aidé à faire, encore

l'a-t-il vu. Il ne nous appartenait pas de prendre la parole en sa place.

Mais ce qu'il n'a pu faire, son livre le fera, du moins en grande partie; car en ce livre vient se réfléchir, presque jour par jour, cette laborieuse rénovation de la science historique. Il en reproduit les généreux efforts, il en constate les glorieuses conquêtes. Nous reviendrons sur le caractère de ce livre, mais on nous permettra auparavant de reprendre de plus haut le récit des travaux de celui qui l'a écrit.

M. Auguste Trognon est un élève de cette brillante école normale qui n'eut pas le seul mérite de relever en France les études classiques, mais qui, en y répandant un sentiment plus vrai de l'antique, contribua puissamment à rajeunir la critique moderne et à lui donner un essor plus hardi.

Envoyé d'abord dans un collége de province, il y fit, pendant deux années, son noviciat universitaire; mais sa place était à Paris, il y fut rappelé, en 1817.

L'année suivante, M. Royer-Collard ayant conçu la pensée d'élever dans les colléges de Paris des chaires spéciales pour l'histoire, jeta les yeux sur

M. Trognon, et l'associa, dès le début, aux hommes distingués qui fondèrent cet enseignement. Pendant trois ans, M. Trognon professa l'histoire au collége de Louis-le-Grand. Mais bientôt il prévit que le pouvoir allait s'effrayer de cet instinct libéral que l'étude de l'humanité communique naturellement aux esprits, et il descendit volontairement de sa chaire, pour se réfugier dans le paisible sanctuaire des lettres. Il fut alors chargé d'enseigner la rhétorique, et il s'en acquitta avec talent jusqu'en 1825, époque à laquelle M. le duc d'Orléans l'appela auprès de sa personne, et lui confia l'éducation de l'un de ses fils.

Au milieu de l'année 1822, le besoin d'un repos noblement acheté éloigna M. Guizot de la faculté des lettres, et il désigna M. Trognon pour le remplacer. C'était pour le jeune maître une redoutable épreuve. Les plus brillans succès obtenus devant un autre auditoire ne le rassuraient pas : ils pouvaient rendre plus exigeant le nouveau public qui lui venait.

Appelé à porter la parole dans une chaire d'histoire moderne, M. Trognon ne se crut pas libre d'hésiter, et il choisit la France pour le sujet de ses leçons. On eût dit aussi qu'incertain de l'ave-

nir il éprouvait le désir de jeter à la hâte dans les jeunes âmes de ses auditeurs une semence de vérité, assez puissante pour ne plus périr, et qui pût au contraire s'y développer dans tous les temps.

Reportons-nous maintenant à cette époque, pour bien apprécier l'œuvre qui fut tentée. La critique historique en était encore, pour la France, aux travaux du siècle dernier. M. Guizot n'avait pas encore porté dans les ténèbres de nos origines l'éclatante lumière de sa pensée ; il n'avait pas encore assigné leur vrai caractère aux premiers siècles de la monarchie ; M. Thierry ne leur avait pas rendu leur couleur véritable ; les textes étaient là, sous lesquels dormait l'histoire. M. Trognon résolut de montrer ce que ces vieux livres, si peu lus, couvraient de richesses ignorées ; et rendons-lui cette justice que le premier alors il l'essayait. Il commença par une revue rapide des temps qu'il allait parcourir. On lira son discours d'ouverture à la suite de ces *Études*, et on saura gré à un jeune homme de vingt-sept ans d'avoir parlé ce ferme langage à la jeunesse française. Avant d'aborder avec courage l'exposition désintéressée de nos annales, il voulait qu'il fût clair pour tous que sa pensée n'allait pas au delà

de sa parole, et qu'elle s'enfermait religieusement dans la science.

Sa méthode ne fut pas celle qu'à bon droit on admire en M. Guizot. Plus tard, dans les belles leçons auxquelles nous avons assisté avec le recueillement que commande toujours la vérité enseignée de haut, M. Guizot a pu se dispenser d'entrer dans le récit, et ne présenter à son auditoire que le résultat de ses méditations. Libre ensuite à chacun de rechercher le fait sous la formule, le détail sous l'idée générale; le goût des études historiques était dans tous les esprits, et les textes dans toutes les mains.

L'état de la science demandait, en 1822, une tout autre méthode. Ce n'était pas encore le moment de conclure, il fallait peindre. Dégager des chroniques contemporaines une narration vivante, qui mît les causes en relief, mais qui ne les substituât pas au récit, tel devait être, à cette époque, l'effort d'un professeur d'histoire. Ceux qui ont pu entendre M. Trognon diront si sa parole faillit à cette tâche. Après avoir caractérisé nettement ce qui était encore debout, sur le sol gaulois, de l'administration romaine, il montra les Barbares passant le Rhin, se jetant en tumulte sur

la Gaule, se poussant les uns les autres, mal à l'aise le lendemain sur le champ conquis la veille, ou ne prenant racine dans la conquête que pour écraser du poids de leur épée ce qui restait du vieux monde. Peu à peu enfin, au sein de cet immense désordre, sous ce règne de la force brutale, l'esprit se faisait jour par le christianisme : le christianisme et Rome entraient au cœur du barbare, l'un pour le purifier, l'autre pour l'asservir en l'énervant. Ce combat tant de fois renouvelé de l'esprit et de la matière a dominé les premiers siècles de notre histoire. Raconté cette fois avec les vives couleurs des chroniques, il remua fortement, et lorsque, au mois d'août, le jeune professeur descendit de sa chaire, il emporta lui-même plus profondément que tout autre l'émotion de sa parole. Ce fut à cette époque qu'il écrivit sa première légende, *le Frank Hardérad et la vierge Aurélia*. Retiré alors à la campagne, les souvenirs de ses études ne lui arrivaient plus qu'à travers la douce et grave poésie de l'automne, et il les faisait passer sans effort dans une fiction passionnée. Devant son auditoire il était resté historien, la solitude le fit aussi poète.

L'année suivante, le cours d'histoire moderne,

fut suspendu. Mais en quittant la Sorbonne, M. Trognon ne put sitôt se déprendre de ce puissant attrait qui le retenait dans les premiers âges de notre histoire, et, pour faire pendant à la légende du *Franc Hardérad*, il écrivit la *Chronique de Childebert III*. Ces deux compositions parurent à la fin de 1824, sous le titre de *Manuscrits de l'ancienne Abbaye de Saint-Julien, à Brioude*. Dans une lettre spirituelle qui tient lieu de préface, un antiquaire d'Auvergne raconte à l'auteur comment, à la lecture d'Ivanhoë, un sens nouveau s'est tout à coup révélé à lui jusque dans les détails les plus insignifians, dans les plus légères indications de nos chroniqueurs de couvens ; comment alors il s'est mis en quête des vieux textes, et, parmi d'inutiles parchemins, a rencontré ces manuscrits. Des vues ingénieuses, semées ça et là sous la plume de l'antiquaire, répandent une sorte d'intérêt grave sur cette fiction, où toutefois on voudrait trouver plus souvent la charmante bonhomie des introductions de Walter-Scott.

Hâtons-nous de le dire, ce livre n'est pas une imitation, et, à l'époque où il fut composé, c'était un rare mérite. L'auteur n'affecte en rien la manière de l'illustre Ecossais. Ce qui le préoccupe,

c'est de retrouver tous les traits de la réalité contemporaine, qu'il saura ensuite revêtir de l'illusion de la couleur locale. Et telle est la vérité du pastiche que l'on croirait le livre écrit naïvement et sans étude. Mais lorsque sous cette mystique enveloppe de la forme on va chercher le fond des choses, l'étonnement est grand. On ne soupçonnait pas tout ce qu'il a fallu amasser de souvenirs pour raconter ces simples légendes. Peu de faits, un petit nombre de personnages, à peine une action; et un dénouement fatalement donné par l'histoire. Mais chacun de ces faits résume si complètement un côté de l'époque, mais chacun de ces personnages reproduit avec tant de fidélité un des traits de la physionomie de cet âge, mais cette action, qui se complique de peu d'événemens, met en dehors d'une façon si énergique ce qui se passait dans les âmes, que l'intérêt de la vérité retrouvée vous laisse peu sensible à l'absence de l'intérêt romanesque, dont parfois l'auteur s'est fait un devoir d'être sobre.

Mais comment l'historien s'y prendra-t-il pour laisser poindre sa pensée propre sous un récit qu'il place en la bouche d'un pauvre moine assez ignorant et passablement crédule? Là était l'écueil,

et on peut dire que M. Trognon l'a heureusement évité. Mettre sur les lèvres d'un moine la conclusion des faits, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, à quatorze siècles de distance, c'était aller contre toute vraisemblance. Le style de Grégoire de Tours, étalé sur des pensées modernes, n'était plus qu'un ridicule anachronisme. Notre contemporain n'a pas mérité ce reproche. Ne croyez pas, toutefois, que disparaissant dans son récit, il ait renvoyé à ses lecteurs le soin de conclure; tant de lecteurs ne concluent pas ! Voici donc ce qu'il a fait: il a laissé au moine toutes les ignorances de son temps, et cependant il s'est arrangé de manière qu'à travers cette narration d'autrefois la vérité d'aujourd'hui nous arrive naturellement. Le moine a toujours une moralité à nous donner, celle de son époque, qu'il traduit avec complaisance dans la langue de son couvent. Mais après celle-ci, il nous en livre une autre à son insu, et sans avoir l'air de la comprendre, et celle-ci c'est la pensée de la critique moderne. Elle se manifeste à nous par mille voies diverses : tantôt elle résulte indirectement de l'art avec lequel les faits sont disposés, tantôt elle jaillit vivement avec le cri passionné qu'arrachent au conteur ses répugnances

monastiques, et ainsi déguisée elle ajoute encore à l'illusion.

L'histoire admirable du Franc Harderad et de la Vierge Aurelia offre, dans un cadre d'assez peu d'étendue, le tableau de la domination franque, au septième siècle. Un vieux sénateur dont la pensée, à travers le malheur des temps, reste attachée à sa chaise curule, et dont le regard n'a pu se détourner du Capitole; une jeune fille qui a voué sa virginité à la mère du Christ; un serviteur de Dieu qui a cherché dans les rochers un asyle où n'arrivât pas le cri de la conquête; un barbare sensuel qui ne voit dans une vierge qu'une esclave de plus à mêler au troupeau de ses concubines, et qui ne comprend pas comment on jette ses bras autour d'une croix de bois, pour ne pas entrer dans la couche d'un *fidèle* du roi Théodebert; voilà les personnages du drame, ou plutôt voilà presque tous les élémens de la société d'alors. Vaincu par la chaste résistance d'Aurélia, Hardérad s'élève à l'idéal du pur amour, et alors se rencontre dans la douloureuse grandeur du sacrifice quelque chose qui fait penser à la pathétique légende des amans de Clermont. Ne dirait-on pas, au premier abord, que l'auteur a voulu seu-

lement transporter sur une scène plus vaste ce chef-d'œuvre des légendes? Peut-être, en commençant, se laissait-il aller, sans autre but, au charme de sa conception. Mais à mesure qu'il avance, il s'aperçoit que dans cette lutte de deux êtres c'est la grande lutte du siècle qu'il raconte. Alors l'horizon s'élargit, la pensée couvre plus d'espace et se développe en tout sens: la légende devient une histoire.

Dans la forme que l'écrivain a choisie, l'intermédiaire qui se place entre lui et sa création ne lui permet guère d'approfondir les choses de l'âme; çà et là, pourtant, des traits d'une vérité saisissante révèlent en lui une remarquable étude du cœur humain. Mais s'il a dû s'interdire cette subtile analyse de la passion, par là du moins sa fable échappe au ton vulgaire du roman, et le récit regagne sur l'imagination l'empire qu'il n'a pu prendre sur le cœur. Il semble d'ailleurs que la pensée de l'auteur soit plus à l'aise dans les peintures austères. Ce qu'il faut surtout lui reconnaître c'est avec une vive intelligence du génie barbare, un rare talent pour le mettre en scène. Les conquérans de la Gaule nous apparaissent ici avec une puissance de réalité qui étonne, même après le

livre des Francs dans les *martyrs*, et *l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. L'auteur de ce dernier ouvrage a toujours admiré les belles pages où, pour dompter la passion qui lui vient au cœur, le jeune roi s'élance sur un cheval fougueux, et s'enfonce pendant tout un jour dans les bois.

La *chronique de Childebert III* est de beaucoup supérieure à l'autre. M. Trognon a voulu suppléer au silence des chroniques sur le huitième siècle; « époque singulière, dit-il, où l'histoire semble tout » entière avoir passé dans les cloîtres ». C'est le temps où l'autorité des maires du palais se substitue doucement à la puissance royale. Les brillantes expéditions de Pépin pouvaient fournir ample matière à l'imagination. Avec les années de son règne il était aisé de recomposer celles qui avaient précédé, et de refaire pour lui quelque chose d'assez semblable à la royauté de Charlemagne. Telle n'a point été la pensée de M. Trognon: ce qu'il a voulu nous apprendre, c'est ce que l'histoire ne nous dit pas. Explique qui voudra l'origine politique des maires du palais; qu'ils appartiennent au peuple, selon les uns, ou que, selon d'autres, l'aristocratie ait en eux couronné ses chefs, ce n'est pas d'eux

qu'il s'agit. Mais à côté de ces impérieuses figures qui marchent en tête de l'armée, et qui parlent si haut au champ de Mai, voyez-vous ce pâle adolescent devant qui le peuple s'arrête avec une surprise mêlée de pitié? C'est là tout ce qui reste de la race des rois chevelus. Oh! racontez-nous la longue enfance de ces pauvres rois que l'histoire prend à peine le soin d'enregistrer. La *chronique de Childebert III* est, si je puis me servir de la langue du siècle, la formule du roi fainéant. Mais au lieu de froides inductions, péniblement arrachées ça et là à de vagues témoignages, nous avons quelque chose qui parle et se remue.

Ce contraste d'une royauté qui tombe et d'une royauté qui s'élève, cette agonie d'une race forte qui achève de mourir dans un enfant presque imbécile, pouvait inspirer une œuvre pathétique. mais ne voit-on qu'il y avait dans les simples données de la réalité plus de pitié que le cœur humain ne peut en supporter, si l'art ne venait au secours de l'histoire, et ne faisait rentrer l'espérance dans les élémens du drame? Il fallait que la pitié fût mêlée d'un regret, que ce roi chancelant fît effort pour se tenir debout. Autrement le spectacle de cet enfant qui s'éteint obscurément dans

le palais où on l'exile, était trop douloureux pour l'âme. M. Trognon s'est merveilleusement souvenu de cet instinct de notre nature, qui ne veut pas qu'on lui présente d'elle-même une image tellement humble et désespérée. S'il nous a fait voir le roi fainéant dans toute son abjection, il nous le montre aussi cherchant à se reprendre à la vie, et à retenir de ses deux mains ce manteau royal qu'on lui arrache des épaules. L'intérêt du récit est tout entier dans la péripétie de cette sombre lutte; le roi succombera, sans doute, mais il a combattu, et le combat ennoblit la chûte.

Mais où le pauvre roi trouvera-t-il le courage de lutter contre l'inévitable destinée? Dans la parole d'une jeune fille. Le caractère de Chlodsinde est une belle création. Du moment où l'amour rayonne dans cette âme pleine de ténèbres, insensiblement elle s'éveille et grandit. Il y a tout un drame dans les belles pages où la jeune esclave secoue dans ses haillons de roi cet autre esclave du duc Pépin. Je citerai encore volontiers le tableau du champ de Mai, la visite de Childebert à l'abbé de Saint-Denis, et beaucoup d'autres endroits. Mais la véritable nouveauté du livre est dans le développement de cet amour, sous l'ins-

piration duquel le jeune homme se sent redevenir roi. Comme ensuite on s'associe à sa douleur sauvage, quand Chlodsinde lui est ravie! Bien différente alors est la compassion qu'il inspire de celle qu'on éprouvait auparavant. Chaque jour il s'enfonce dans sa misère, mais si bas qu'il y redescende; on peut le plaindre, on ne peut plus le mépriser : il a essayé de remonter, et la fatalité qui pèse sur sa race l'a repoussé dans l'abîme. Il ne tenait à la vie et à la royauté que par l'amour de Chlodsinde : elle était à la fois son cœur et son intelligence. Que ne lui a-t-on repris en même temps et cette vie et cette royauté? que tarde maintenant Pépin à ramasser la couronne? pourquoi hésiter si long-temps? quelque chose lui a-t-il dit que dans l'héritage des rois fainéans sa race trouverait un jour toutes leurs misères?

M. Trognon avait sans doute conçu la pensée de peindre ainsi les principales époques de notre histoire; on regrettera vivement qu'il ait laissé son œuvre interrompue.

Cependant au milieu de ces ferventes études, il se souvenait quelquefois aussi qu'avant et après

l'histoire il avait enseigné la littérature, et il payait son tribut à l'art par d'intelligentes traductions. Il traduisait les lettres d'Ortis, cet autre Werther qui, en traversant les Alpes, a substitué aux rêveuses passions de sa blonde Allemagne la fièvre impatiente du patriote italien. Le premier il nous initiait à l'œuvre dramatique de Manzoni. Le premier encore il prononçait parmi nous le nom de Silvio Pellico, et, par sa belle traduction de la Françoise de Rimini, il préparait la popularité des mémoires. On nous pardonnera de ne l'avoir point oublié.

Peut-être serait-ce ici la place de rappeler d'autres services rendus à la critique. M. Trognon apportait dans l'appréciation des œuvres littéraires toutes les qualités d'un esprit droit et pénétrant. Il fut parmi nous l'un des premiers apôtres de l'émancipation de la scène. On sait jusqu'où s'emporta cette réforme, nécessaire dans son principe. La réaction fut prompte, quelquefois sévère jusqu'à l'injustice. J'admire le beau travail de M. Trognon sur *Hernani*, ce Cid du théâtre moderne. La question de la réforme y est discutée avec une singulière profondeur; les vrais principes sont nettement posés; mais j'avoue que ces pages élo-

quentes m'ont laissé toute l'illusion de mes sympathies pour l'œuvre de M. Victor Hugo.

Ces excursions dans le domaine de l'art ramenaient toujours naturellement M. Trognon à ses études de prédilection. Aux *manuscrits de l'abbaye de Saint-Julien* succéda le *résumé de l'histoire de la Lombardie*.

Tout se ressemble en une société bien organisée : la terre se divise par grandes masses, la science n'enfante que de gros livres. Mais lorsque des révolutions se sont accomplies, que le sol s'éparpille à l'infini, la science se morcèle comme la propriété : on a de petits champs et de petits livres. Chacun veut son coin de terre dans le monde matériel, une part dans le monde des idées. C'est alors qu'on voit pleuvoir sur les intelligences les plus humbles ces nuées de minces volumes, qui résument en quelques pages ce qui n'a été trouvé qu'à l'aide du temps et par les efforts séculaires du génie.

On a beaucoup disserté sur l'utilité des résumés, et les avis sont encore partagés. Plusieurs ont redouté pour la science cette épreuve de l'abrégé ; d'autres ont pensé qu'il n'y avait nul danger pour

elle à descendre de ses hauteurs et à raconter au peuple ses merveilleuses conquêtes. Ceux-là craignaient pour des yeux à peine entr'ouverts l'éclat d'une trop vive lumière ; ceux-ci voyaient dans cette initiation de l'esprit à des pensées d'un ordre supérieur un commencement d'éducation morale pour l'âme. Il y a du vrai dans les deux opinions ; néanmoins, si on nous forçait de nous expliquer, nous serions plutôt de ceux qui s'effrayent. Cette facilité à accepter des résultats dénués de preuves peut accoutumer les esprits légers, d'une part, à se payer de formules vaines, de l'autre, à décider toute question par les règles d'une logique inflexible, et partant inhabile à tenir compte du naturel détour des choses humaines.

L'indécision reste entière pour les sciences purement spéculatives. Mais quant aux sciences morales, et au premier rang nous mettons l'histoire, le problème ne saurait-il se poser autrement ? ne serait-il point par hasard de ceux qu'on ne peut résoudre d'une manière absolue ? Tel, en effet, s'emporte contre les *résumés historiques*, parce qu'il y voit un plaidoyer indirect pour d'autres convictions que les siennes ; tel autre les défend avec véhémence, qui les blâmerait avec amertume

s'il n'y trouvait pas ce que ses adversaires y censurent. L'antiquité n'a pas fait un crime à Florus d'avoir réduit les annales de Rome à ce charmant petit volume. D'où vient que la restauration a jugé si diversement la question des résumés et les résumés eux-mêmes, qui, à cette époque, inondèrent la France? l'intérêt de la science et de la vérité fut-il pour beaucoup dans la conviction de chacun? non, on ne partait pas de la question généralement posée pour arriver aux livres, mais des livres on remontait à la question générale, et on prononçait sous l'impression de la lecture qu'on venait d'achever. Or, par cela même qu'il recherchait la popularité, le *résumé* était partial de sa nature. Presque toujours il s'adressait aux passions : la question d'opportunité eût été bien vite résolue, s'il n'eût parlé qu'à la conscience.

Le problème est encore à résoudre : ce serait chose faite, si chacun de ces petits livres eût été conçu dans l'esprit qui a présidé au *résumé de l'histoire de la Lombardie*. C'est aussi un modèle d'élégante précision. L'auteur a beau resserrer son récit dans les bornes les plus étroites, il y a toujours place çà et là pour les vues ingénieuses,

pour les réflexions sages. Forcé de se renfermer dans un petit nombre de pages, M. Trognon avait une excuse pour être incomplet : il a mieux aimé trouver dans cette nécessité même une raison pour être rapide et concis. Nous le louerons d'abord de ces belles et rares qualités ; mais nous voulons surtout le remercier de n'avoir point fait de l'histoire la flatteuse d'un parti, et d'avoir noblement pensé qu'il était permis de s'adresser au peuple sans abdiquer le droit d'être juste.

Cependant le *Globe* fut fondé par cette brillante élite de l'école normale, que le dégoût venait surprendre chaque jour dans un enseignement sans intérêt, parce qu'il était sans dignité, ou que parfois même des mesures violentes enlevaient à leurs chaires. M. Trognon prit sa place parmi ses anciens condisciples, et quand les uns diront : à moi l'art ! les autres : à moi la philosophie ! il put dire à bon droit : à moi l'histoire !

Ce partage du patrimoine commun n'était pas toutefois tellement rigoureux qu'il ne fût permis à chacun de quitter l'œuvre accoutumée pour se reposer un moment sous quelque autre ombrage de la science. L'artiste se laissait quelquefois surprendre

dans le champ du philosophe. Celui-ci s'oubliait parfois à lire les hymnes nouveaux de la poésie, et l'historien, à son tour, allait au théâtre s'enquérir de l'histoire. Tout le monde gagnait quelque chose à ces furtives excursions : ce n'était pas seulement l'horizon du critique qui s'étendait, c'était celui de la critique elle-même. Mais au milieu de cette anarchie intelligente et féconde, chacun avait ses préférences, déterminées par ses goûts, par ses études, par son talent même. A tous ces titres divers, le domaine de M. Trognon, c'était l'histoire.

Le livre que nous venons publier résume ses idées et ses travaux d'alors. Il les résume avec puissance : car, à une époque où les œuvres historiques sont grandes, force est bien à la critique qui se prend à de pareilles œuvres d'avoir aussi sa grandeur.

Cette critique a chez M. Trognon des formes très diverses. Tantôt il pose les principes, et il les applique ensuite avec une fermeté qui reste juste sans cesser d'être bienveillante ; tantôt, et c'est le plus souvent, il fait du livre nouveau une vive analyse qui le complète ou le modifie ; et qui souvent même, à l'aide du livre, met en lumière une vérité que l'historien n'avait pas vue. Sa dis-

cussion sérieuse et approfondie va toujours droit au but, sans négliger, chemin faisant, les menues vérités de détail. Ce qui distinguait les articles de M. Trognon dans le *Globe* et dans la *Revue française*, c'était une sage défiance des systèmes exclusifs, un coup d'œil rapide et sûr, un mouvement de pensée naturellement égal et soutenu, un style ferme et qui s'élevait sans effort à l'éloquence, toutes les qualités enfin d'un enseignement qui veut mériter la confiance avant d'imposer la conviction, et prouver avant de conclure.

Ces articles vont gagner à reparaître ensemble une autorité qu'isolés ils ne pouvaient toujours avoir; et comment cette autorité peut être profitable, nous essayerons de le montrer.

La plupart des hommes ne vont guère, en fait d'histoire, demander une opinion aux textes originaux, et à part les trois ou quatre grands historiens, qui, dans chaque littérature, ont marqué leur œuvre des caractères du génie individuel, nous nous contentons aisément des livres qui naissent autour de nous. Est-ce un mal? non sans doute, quand la science adopte ces livres et les consacre. Les sciences historiques ressemblent en cela à toutes les sciences, que chaque siècle en

avançant d'un pas, refait l'œuvre des siècles écoulés, et ne laisse à celle-ci qu'un intérêt de date. Le génie garde sa gloire, le livre perd la sienne. Euclide, Aristote, Pline, voilà de beaux noms: mais va-t-on étudier la géométrie dans Euclide, l'histoire naturelle dans Pline? Celui-là seul consulte leurs ouvrages, qui veut savoir où en étaient, chez les Romains, les sciences naturelles, les sciences exactes chez les Grecs. Le grand nombre ne se soucie pas de remonter un à un les degrés de la science. On la prend toute faite des lèvres de ceux qui ont autorité pour l'enseigner.

L'histoire des peuples a presque toujours même destinée; la véritable autorité appartient au dernier venu; ce qui n'empêche pas que Tacite ne reste Tacite, à l'éternel honneur de l'esprit humain!

Les ouvrages historiques qui font la gloire de notre époque sont aujourd'hui dans toutes les mains. Loin de nous de porter atteinte, même indirectement, à la légitime popularité de leurs auteurs: de tels hommes n'abuseront jamais de l'empire du savoir et de l'éloquence. Mais si quelque part il se rencontre un livre qui tienne en garde les jeunes gens contre cette facilité d'enthousiasme

qui est l'heureux privilège de leur âge, qui les aide à discerner dans les œuvres auxquelles ils ont foi ce qu'ils doivent oublier, ce dont il faut qu'ils se souviennent, qui les aide surtout à se rendre compte de leurs études, n'est-ce pas justice d'aller chercher ce livre où il est, et de le placer à côté de ceux qu'il achève en les corrigeant? Or, il existait, et c'est ce livre que nous offrons à nos jeunes contemporains.

Refeuilleter le *Globe* et d'autres collections; chercher au bas de chaque page de chères initiales, relire tous ces fragmens, adopter les uns, laisser retomber les autres avec regret, voilà d'abord à quoi s'est bornée notre tâche. Puis il nous a semblé utile de suivre, dans l'arrangement de ces morceaux, un ordre chronologique. Certes, notre joie a été vive, lorsque nous nous sommes aperçu qu'il résultait de l'ensemble une sorte d'histoire de France par la critique; histoire incomplète, sans doute, et qui court d'événement en événement, s'arrêtant à peine un moment au sommet des grandes époques, pour regarder derrière et devant elle. Mais à travers ces promptes esquisses c'est bien la France qui nous apparaît. Qui n'aimera à

la reconnaître dans cette rapide évocation de ses fortunes diverses?

Ce livre s'adresse à la jeunesse française. Dans notre pensée, ou plutôt dans notre cœur, nous l'adressons également à celui qui l'a écrit. Il a renoncé depuis long-temps aux travaux qui ont honoré les premières années de sa vie littéraire. Chargé d'élever pour la France un des princes de la Royale famille qui la gouverne, il a dû négliger l'histoire du passé pour travailler, dans le silence, à l'histoire de l'avenir. Mais il est permis de prévoir le moment où il pourra revenir à ses chères études, et reprendre où il l'a laissée l'œuvre interrompue de sa jeunesse. Il rentrera, n'en doutons pas, dans la carrière qu'il s'était ouverte avec gloire. Il y rentrera avec les rares qualités d'esprit dont ses précédens essais avaient donné mieux que l'espérance, avec beaucoup d'autres encore que les années apportent avec elles, et que trouvent les belles âmes dans le recueillement de la solitude, dans le long dévouement à une mission sainte. Cette sévère observation de chaque jour que commande l'éducation privée, aura résolu dans l'esprit de l'historien de graves problèmes, long-temps restés obscurs pour lui dans la méta-

physique des sociétés. Est-il besoin d'ajouter encore qu'en promenant sur les mers bien des jours de sa vie, il a dû rapporter du spectacle des contrées lointaines le secret de ces vives couleurs qui manquaient peut-être, par momens, à ses récits d'autrefois?

Antoine DE LATOUR.

1er décembre 1835.

ÉTUDES

SUR,

L'HISTOIRE DE FRANCE.

HISTOIRE DES FRANÇAIS,

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI.

Depuis Grégoire de Tours jusqu'à notre âge, bien des changemens se sont faits dans la manière d'écrire l'histoire. Chaque siècle successivement l'a façonnée à son image ; chaque siècle y a fait dominer ses intérêts, y a mis en relief ce qui, à ses yeux, ressortait le plus fortement dans le tableau des choses humaines. Quand le vénérable père de nos annales se propose de raconter l'histoire *ecclésiastique* des

Francs, et qu'il demande pardon aux lecteurs de confondre pêle-mêle sous sa plume les *crimes des rois avec les vertus des saints*, il confesse par là que les vertus des saints étaient bien le grand intérêt de son temps, mais que la lutte n'étant point encore terminée entre l'ascendant monastique et le pouvoir du glaive, bon gré mal gré, il faut qu'il se fasse l'historien du profane comme du sacré, de la conquête franque comme de l'église gauloise. Un peu plus tard, l'église est victorieuse; les débats sanglans de l'épée s'effacent alors, ou ne figurent que dans un coin obscur, parmi les amples récits de miracles et le long enregistrement des donations. On peut regretter ce silence de l'histoire sur ce qui serait pour nous le plus intéressant; mais il faut prendre ce silence même pour la preuve certaine que ces faits, si précieux aujourd'hui pour notre curiosité, passaient alors inaperçus, qu'ils n'étaient point les faits dominans de l'époque; autrement ils eussent trouvé des historiens. Voyez en effet le règne de Charlemagne, voyez la conquête de Guillaume le Normand; voyez les croisades. Quelle que fût la barbarie contemporaine, ces événemens se sont faits à eux-mêmes des narrateurs, parce qu'ils sont devenus l'intérêt principal de l'âge qui en fut le témoin. Il y a plus : chacune de ces grandes périodes a donné son caractère, et un ca-

ractère très particulier, aux récits qui en ont été tracés. Ce n'étaient plus là de ces naissances ou de ces morts royales que le frère annaliste d'un couvent consignait sur son registre avec une tranquille indifférence, lorsque le bruit en avait traversé les murs épais de sa retraite; c'étaient des choses vraiment grandes qui frappaient le regard du spectateur, éveillaient son imagination et le forçaient, comme malgré lui, à les raconter. Tenons-nous donc comme assurés que tout ce qui a occupé l'attention du moyen-âge, le moyen-âge nous l'a dit, et à sa manière; et dans l'aridité de ses chroniques, accoutumons-nous à trouver une fidèle représentation du génie de l'époque, tout comme le génie de la nôtre se lira un jour dans nos mémoires. Froissart, envisagé de la sorte, nous témoigne comment au quatorzième siècle, régnait à la cour et dans les châteaux l'esprit de la chevalerie; il voulait qu'à l'égal des merveilleuses aventures de Charlemagne, sa chronique charmât le loisir des preux et des dames: ainsi que nous le disions tout-à-l'heure, à l'image de son temps il a fait l'histoire. Comines, cent années plus tard, nous vient signaler le moment où le génie de Louis XI et l'exemple de l'Italie ont donné entrée au savoir-faire politique dans les affaires de notre pays. Nous allons voir dès-lors les motifs cachés qui dirigent

les hommes commencer à tomber sous le jugement de l'historien, la chronique abjurer, avec son vieux nom, la simplicité de ses prétentions, et les mémoires, qui la remplacent, nous donner leurs révélations confidentielles comme autant de secrets dérobés à la porte du cabinet des rois. Le XVIe siècle, âge de savoir et de passions, de controverses et de guerres, empreindra l'histoire de son caractère : il y aura un Montluc, pour représenter les fureurs de l'aventurier catholique, un d'Aubigné, pour faire parler l'aigreur factieuse du capitaine protestant, un de Thou, pour rassembler en lui avec la haute indépendance du magistrat les petits scrupules de l'érudit, avec les fermes croyances du royaliste et du chrétien, un patriotisme éclairé et un rare esprit de tolérance. Qui accuserait ce siècle, tout vivant dans des milliers de pages, de ne nous en avoir point assez dit sur lui même ? avec Richelieu et Louis XIV commença le règne de l'historiographie : le trône était devenu tout dans la nation ; tout s'y dût rapporter dans le passé comme dans le présent. Les généalogies et les mariages, les négociations et les batailles, tout ce qui tenait à ceux qui avaient porté la couronne, prit le souverain rang dans l'histoire, et Mezerai crut avoir atteint la dernière limite de l'indépendance, lorsque, parmi la fastidieuse monotonie de sa nar-

ration, il laissait échapper, contre les courtisans et les ministres du temps passé, quelques vérités énergiques, à la façon de celles que les parlemens de la Fronde avaient hasardées contre Mazarin. Ici encore l'histoire est en harmonie avec le temps: ainsi que le reste de la littérature, elle s'est faite de la cour, et ce qui la distingue, c'est qu'elle n'y a pas bon air. On sait ce que fut le siècle suivant, siècle d'examen, de critique, de philosophie. Dans cette universelle réaction des esprits contre tout ce qui s'était imposé jusqu'alors au nom de l'autorité, l'histoire prit parti comme le reste; elle se mit au service de la liberté religieuse contre les prétentions exclusives du catholicisme, de la liberté politique contre le pouvoir arbitraire des couronnes; elle devint systématique, déclamatrice, factieuse même; elle était une arme dans ce vaste combat où tout en servait; pour dire plus juste, elle était un arsenal où chaque opinion nouvelle allait s'armer de faits qu'elle convertissait en principes, afin d'accabler de leur autorité les opinions ennemies.

La guerre est aujourd'hui finie, et la science historique, aussi bien que les autres, ne saurait plus être qu'un instrument de paix. Cependant après la grande et récente expérience de notre révolution, il nous est arrivé, ce qui arrive presque toujours à ceux qui ont beaucoup vu, beaucoup

vécu ; nous nous sommes pris d'un extrême dégoût pour les systèmes ; d'un vif amour pour les faits. Toute la philosophie de Hume et de Gibbon, de Voltaire et de Raynal, a été délaissée pour les chroniques et les mémoires ; pourvu qu'ils ne nous ennuient pas trop, nos historiens peuvent conter tout à leur aise ; nous avons même consenti à prendre des romans, manifeste contrefaçon de l'histoire, pour de la monnaie de bon aloi, tant le réel, c'est ainsi qu'on parle, a pour nous de charmes. Tel est l'esprit de notre âge, esprit tout aussi exclusif et par conséquent aussi étroit que celui des âges précédens, si l'histoire n'avait gagné que cela à vieillir d'un demi siècle. Mais il est une autre leçon que nous a donnée l'expérience. Admis au spectacle d'une révolution sociale, la plus grande qui fut jamais ; ou du moins montés sur le théâtre à l'instant où les acteurs venaient de le quitter, il nous a été impossible de nous figurer ce terrible drame solitaire au milieu du cours des siècles, de n'en pas concevoir le prologue dans le passé, comme le dénouement dans l'avenir. L'horizon historique s'est ainsi agrandi naturellement pour nous : une constante loi de développement nous a paru présider à l'existence des peuples, comme à celle des individus. Les accidens peuvent varier à l'infini au sein d'une si

vaste existence; mais c'est la variété dans l'unité; mille circonstances imprévues peuvent prendre le nom de hasard, qui pourtant rentrent dans l'ordre général et conduisent la société à ses fins. Il suit de là que tout tient à tout dans l'histoire, que chaque événement, outre la face qui lui est propre, a un autre aspect bien plus étendu, et doit s'envisager dans son rapport avec l'ensemble dont il fait partie, et où sa place lui est marquée; qu'enfin, s'il importe tellement à l'historien de rechercher avec toute son attention les documens originaux, ce n'est pas seulement pour se donner le mérite de cette *couleur locale*, de cet effet dramatique dont on aime aujourd'hui à animer la narration; c'est bien plus encore pour reconnaître le sens véritable des faits, au temps et comme sur le théâtre même où ils se sont accomplis, c'est pour saisir d'une main plus sûre le lien et l'espèce d'anneau qui les rattachent à l'ensemble de la civilisation.

Il va sans dire que cette vue neuve de l'histoire, pour être de notre âge, n'appartient pas à tout ce que notre âge compte d'historiens. Il y a toujours eu de ces esprits lents et obstinés dont c'est le sort de demeurer en arrière, pendant que la foule marche autour d'eux; comme il en est aussi qui, enthousiastes à faux, se hâtent d'adopter chaque idée nouvelle sans la comprendre, et passent à côté de

la vérité, en croyant la prendre au vol. Des uns et des autres le nombre est assez grand de nos jours : mais qu'importe ? quand le temps d'une opinion est venu, c'est assez de quelques hommes pour la rendre populaire et fonder son règne. L'identité de principes, la ressemblance intellectuelle n'est pas même entre eux nécessaire : quoi de plus divers, par exemple, que l'historien de la *conquête* et celui de la *révolution* d'Angleterre ? Chez tous les deux cependant vous trouverez même croyance à l'unité qui règne dans la longue vie des peuples : tous deux ont reconnu comment, à travers tant de changemens successifs dans les traits de la physionomie, dans le langage, dans le caractère, depuis les jours de l'enfance jusqu'à ceux de l'âge mûr, c'est toujours le même homme, l'homme anglais qui dure et va se développant ; tous deux ont à la main le fil par lequel se tiennent, à si longue distance, les deux importans événemens dont ils font le récit ; tous deux, en un mot, ont conçu leur histoire particulière dans l'ensemble de l'histoire générale du pays et de cette autre histoire bien plus grande, qui est celle de l'humanité tout entière. C'est là ce qui fait qu'avec des esprits qui n'ont rien de semblable, ils sont pourtant des historiens de la même époque.

Mais il est une autre tâche plus grande et aussi

plus difficile que la leur ; c'est celle de rassembler en un seul récit la vie de toute une nation. Que de longues et patientes recherches doivent préluder à une pareille œuvre : et après qu'on les a faites, après qu'on s'est traîné pas à pas à travers les monumens de chaque siècle, quel autre travail commence alors ! que de clairvoyance ne faut-il pas pour atteindre en un seul coup-d'œil, d'un bout à l'autre d'une carrière si étendue ! que de fermeté et de vigueur pour ne sentir jamais ses pas chanceler et sa vue s'obscurcir en la parcourant ! Le talent s'en effraie, tandis que la médiocrité intrépide s'y hasarde : il ne lui appartient même pas de soupçonner les difficultés de ce qu'elle entreprend.

Dieu merci, nous ne craignions pas que personne au monde s'avise d'appliquer ces paroles à M. de Sismondi. Il y aurait eu tort de sa part à concevoir une telle entreprise, que ce serait le tort d'un grand esprit : mais cette excuse même ne lui est point nécessaire, et ce qu'il a fait vaut assez de soi-même, pour qu'on le loue de l'avoir fait. Il a le premier conçu l'idée de nous donner une histoire vraiment nationale, une histoire qui fût celle de tout le pays, non de quelques privilégiés, et c'est pourquoi il l'a intitulée : *Histoire des Français*. Le premier il a bien nettement compris qu'en une œuvre de ce genre, il ne faut rien prendre de se-

conde main, mais tout voir, tout rechercher soi-même, et il n'y a point de sources originales où il ait négligé de puiser : nul enfin avant lui n'avait aussi fortement signalé la sottise fondamentale de tous nos historiographes du temps passé, prétendant faire marcher d'une seule pièce pendant la durée de quatorze siècles ce qu'ils appelaient la *monarchie française*, et ne se doutant pas du long travail de *décomposition* et de *recomposition* que leur grand tout monarchique a dû subir de Clovis à Louis XIV. Ce ne sont point encore là tous les mérites de M. de Sismondi. Parmi ces *intéressantes* révolutions, comme il les appelle, qui vont se succédant d'âge en âge, et renouvellent dans leur cours la face de la société, il en est plusieurs sur lesquelles les récits contemporains ne portent point un éclatant témoignage, mais qui s'y cachent au contraire et s'y enveloppent, inaccessibles à l'œil distrait ou mal habile de l'observateur superficiel. Ce sont autant de découvertes à faire. L'histoire de M. de Sismondi en renferme plus d'une de ce genre, résultat d'inductions légitimes, et non de téméraires hypothèses. Pour être lus par voie d'interprétation, ces faits n'en ont pas moins de certitude que ceux qui se lisent à livre ouvert ; et outre la sagacité qui a su les dégager du voile obscur dont ils se couvraient, quelquefois aussi l'on admire un

remarquable talent pour les faire briller dans leur vrai jour. On nous dispensera d'ajouter qu'entre cette histoire et celles qui l'ont précédée, tout rapprochement serait injurieux pour notre illustre contemporain: ce qui est ici en question, c'est de savoir si le monument qui manquait à la France lui a été donné; si le livre de M. de Sismondi est, pour nous servir d'une expression à la mode, le dernier mot de notre histoire; franchement nous ne le pensons pas.

Il est sans doute impossible à l'homme qui se transporte dans le passé, de n'y pas transporter avec lui les idées de son temps; il voudrait les répudier qu'elles l'y accompagneraient malgré lui, et sans cesse trahiraient à son insu la vanité de ses prétentions; on en a vu plus d'un exemple. Mais ces idées, quelles qu'elles soient, ne doivent point à elle seules, posséder l'esprit tout entier de l'historien; et devenir la règle unique de ses jugemens. La raison moderne nous prête son flambeau pour en éclairer les temps anciens, et non pas pour que nous voyions tout en elle, et nous éblouissions de sa lumière, au risque d'en devenir aveugles. Ce n'est plus alors la raison, c'est le préjugé, c'est l'esprit de système. Au dernier siècle, Du Bos, Mably et d'autres, avaient cru faire merveille en ordonnant à l'histoire de marcher selon qu'ils l'en-

tendaient. On ne pouvait guère aujourd'hui songer à les imiter ; et M. de Sismondi, d'ailleurs, n'imite personne. Comme eux préoccupé de certaines idées d'ordre public qui doivent régir les sociétés, il n'a pas assujetti à ses idées la marche des événemens ; son œil attentif les a vus de trop près pour être tenté d'en forger une utopie. Mais ce fantastique exemplaire de la perfection sociale que sa conscience lui défend de réaliser dans le passé, sans cesse il l'a présent à l'esprit, sans cesse il y tourne les yeux pour confronter ce qui s'est fait avec ce qui aurait dû se faire, et dans le perpétuel mécompte qu'éprouve son imagination, il ne peut s'empêcher d'entrer en colère contre les choses humaines et de dresser contre elles un acte d'accusation au nom des principes. Cette domination du préjugé dans un esprit du reste si clairvoyant, dans une tête si ferme et si indépendante, a quelque chose de vraiment surprenant ; et ce qui l'est plus encore, ce sont les inconséquences et les contradictions apparentes où elle entraîne à chaque pas l'historien. On dirait deux hommes en lui, l'un observateur naïf et profond, l'autre philosophe raisonneur et à courte vue. Tout à l'heure son esprit a été illuminé d'une vive clarté en présence des faits qu'il contemplait ; l'impression de la vérité l'a saisi, et dans ce premier mouvement tout spon-

tané, il a dit les choses comme il les a vues, et les a dites avec autant de simplicité que d'énergie; quelques aperçus se sont échappés de sa plume, pleins de nouveauté et de profondeur. Mais un moment après arrive, *pede claudo*, la réflexion; les faits qui lui sont comme involontairement apparus, et qu'il a si bien reproduits, l'historien les cite au tribunal sévère de ses opinions philosophiques, et il faut voir alors de quelle façon il les traite, comment il leur reproche de ne s'être point passés autrement, de n'avoir pas su prendre une allure plus rationnelle. Voulons-nous des exemples dans les commencemens de son histoire? nous le verrons après qu'il a vivement retracé les désordres de la conquête barbare, et montré la dissolution sociale qui en était la suite, s'arrêter tout d'un coup pour tourner les yeux en arrière et rechercher s'il ne trouve pas, sous les premiers Mérovingiens, quelque trace d'un ministère de la marine, de l'intérieur et des affaires étrangères. Prenons-nous les derniers volumes qu'il vient de publier? Il est impossible de mieux caractériser qu'il ne le fait des croyances et les idées qui, seules, pouvaient avoir cours dans la société au quatorzième siècle: l'éducation toute chevaleresque pour les grands, toute scholastique pour les doctes, ne permettait guère aux esprit un merveilleux essor, et quant à la pau-

vre bourgeoisie, les murs de chaque commune étaient pour chacun des habitans la prison de son intelligence. M. de Sismondi ne dit pas cela une fois, mais vingt ; et cependant vingt fois aussi il lui arrive de tressaillir d'indignation de ce que ni les principes de l'ordre constitutionnel, ni ceux de l'économie politique, ni les maximes de la tolérance religieuse n'étaient connus alors de la nation et de ses rois. Singulière faculté, en un esprit aussi élevé, de savoir à la fois et d'ignorer une même chose.

En cessant d'être Français, M. de Sismondi n'a point perdu son amour pour la France, témoin la constante et honorable sympathie qu'il éprouve pour nos malheureux aïeux dans les longues traverses qu'ils ont eues à subir. Mais il faut qu'en redevenant citoyen d'une république, il se soit animé d'une haine incroyable contre les rois, et contre ceux de notre ancienne France en particulier. En toute rencontre, il les flétrit avec une sévérité impitoyable, et leur fait un crime d'une foule de choses qui étaient du temps bien plus que des hommes ; surtout il ne manque aucune occasion de les avilir par le parallèle avec les princes étrangers, leurs contemporains, qui, à y regarder d'un peu près, n'étaient guère meilleurs qu'eux. Cependant, il est juste de le dire, sauf

quelques exceptions, autant valent les peuples, autant les rois, les époques sont rares où la société est beaucoup meilleure que ceux qui la gouvernent, et si le fait arrive, il n'est jamais de longue durée. Il y a dans le mouvement qui pousse les hommes vers la civilisation quelque chose qui emporte toutes les résistances, et quand la justice et l'honnêteté se sont universellement établies dans les rapports de la vie sociale, force leur est bien de s'asseoir aussi sur le trône. D'où il suit que les anathèmes dont M. de Sismondi frappe la royauté retombent en grande partie sur la nation, puisque les rois ne sont, en général, que ce que les peuples les font. Il en est de même de quelques jugemens portés par l'historien sur le clergé de nos vieux temps. Genève est trop ennemie de Rome, et le dix-neuvième siècle du quatorzième. C'est toujours l'esprit moderne qui tue, à coups de raisonnement, la réalité historique.

Disons-le maintenant, une chose a manqué à M. de Sismondi pour laisser tous ces préjugés à la porte de notre histoire, et y entrer l'esprit libre, le regard assuré, en vrai philosophe; ç'a été d'y entrer moins vite. Pour qui lit avec attention la nouvelle *Histoire des Français*, il est évident que l'auteur, pressé de se lancer dans son récit, n'a point songé auparavant à embrasser d'un seul

coup-d'œil la suite de nos annales; qu'il a mis la main à l'œuvre avant d'avoir ramassé la matière historique en un tout, en une vaste et compacte unité. Nous nous empresserons de le répéter, ses recherches sont consciencieuses, et il n'est pas de monument que son œil curieux n'interroge; mais tout cela se fait au jour le jour, pour le besoin du moment, sans souvenir du passé, ni prévoyance de l'avenir. Si, au contraire, il ne se fût mis en marche qu'après avoir soigneusement reconnu chacun des endroits que ses pas devaient parcourir, si d'avance l'histoire eût été pour lui comme un grand tableau déroulé tout entier sous ses yeux, rien n'eût alors été livré au hasard dans sa composition, chaque fait prenait naturellement sa place et portait son explication avec lui; la vérité, enfin, luisait sur l'ensemble, au lieu de n'éclairer que les détails, et devant sa pleine lumière il était impossible qu'une partie au moins des préjugés de l'historien ne vînt à se dissiper.

Tels sont, à notre avis, les caractères principaux de l'ouvrage de M. de Sismondi; les mérites comme les défauts; nous les avons signalés avec une égale franchise. Il faut bien l'avouer, l'œuvre n'est pas sortie parfaite de ses mains: il y a encore à faire après lui; il n'a pas donné à la France le monument qu'elle attend. Mais du moins ses

puissans efforts ont déblayé le terrain encombré d'un amas de mensonges et d'erreurs. Les fondemens qu'il a donnés à l'édifice, s'ils ont besoin d'être élargis, n'en ont pas moins de solidité, et il est des parties même qui devront rester à jamais telles que sa pensée les a conçues. C'est donc encore une assez belle gloire que la sienne.

Hâtons-nous maintenant de le suivre à travers les siècles qu'il a parcourus.

Où commence l'histoire de la France moderne? C'était encore là, au siècle dernier, un grand sujet de controverse. A Pharamond, le premier de nos rois, disaient tout naturellement les bonnes gens; à Clovis, le vrai fondateur de la monarchie française, répondaient hardiment les novateurs. Et les uns comme les autres, dans leur profond mépris pour la population gallo-romaine, race conquise, et qui dès lors n'avait plus de nom dans l'histoire, tenaient à honneur de faire commencer notre existence nationale avec celle du peuple conquérant. Il n'a pas fallu, de nos jours, un grand effort de raison pour reconnaître que nous ne pouvons prétendre à cette glorieuse unité d'origine, et que les pauvres vaincus doivent entrer pour quelque chose dans la formation mixte de la nation française. M. de Sismondi n'a donc fait œuvre que de simple bon sens quand il a re-

cherché quels élémens furent fournis par les débris de la société romaine à l'ordre nouveau qui allait se faire. Point de vie politique, point d'attachement à de communs intérêts; à peine quelques restes d'institutions municipales viciées par le despotisme; une aristocratie énervée et corrompue, une bourgeoisie opprimée, et dont les rangs se dépeuplaient chaque jour; de rares troupeaux d'esclaves dispersés dans les campagnes; et parmi cette société toute en décrépitude, le clergé chrétien ayant seul quelque jeunesse, quelque vigueur, voilà la triste image que présente à l'historien la Gaule au quatrième siècle. Tous ces traits sont véritables, mais le tableau est incomplet; et ce qui est surtout à regretter, c'est que l'auteur n'ait pas insisté davantage sur l'état de la société ecclésiastique, conquérante paisible de la Gaule, au temps même où les barbares allaient y apporter la loi de l'épée. Cependant il importait de caractériser cet état d'autant plus soigneusement que seul il explique comment, un siècle après la conquête, la puissance des Francs victorieux était allée déjà s'absorber dans une autre puissance. Il fallait donc montrer ici, comme ailleurs on la fait, la paroisse se substituant au municipe, l'autorité de l'évêque remplaçant dans la cité celle des duumvirs, et, de proche en proche, l'Eglise se constituant en un

gouvernement étendu et régulier, où tout avait à la fois l'ordre et le mouvement, la stabilité et la vie.'.

Les descriptions des mœurs germaines ne nous manquent pas : aussi M. de Sismondi ne s'y arrête guère, et il a raison. Seulement le petit nombre de traits dont il a formé son esquisse appartiennent pour la plupart à un autre âge de la Germanie que celui qu'il veut figurer. Depuis de longues années les Goths, les Bourguignons et les Francs se trouvaient en de continuels rapports avec Rome : tout prouve qu'ils n'étaient plus au cinquième siècle les hommes qu'ils avaient été au sortir de leurs forêts. De là résultait dans leurs mœurs un état intermédiaire, une sorte de barbarie mixte, nécessaire à bien saisir et à marquer de ses caractères propres, parce que c'est encore là une des causes qui expliqueront plus tard la facile conversion de la royauté germanique aux habitudes de la domination impériale qu'elle remplaçait. Je passe rapidement sur la conquête de Clovis, œuvre mêlée des soldats francs et du clergé gaulois, et ne dis rien de toutes les questions que l'historien a cru devoir soulever sur l'organisation politique de l'empire franc ; quelques-unes sont résolues depuis long-temps, d'autres ne peuvent guère l'être ; plusieurs enfin me semblent vaines

et oiseuses. Une fois les conquérans dispersés sur le territoire, leur fusion s'opère, quoique avec un immense désordre, au sein de la nation vaincue; les rois règnent ou s'essaient à régner à la façon romaine, et ne sont bientôt plus que les dociles instrumens du clergé qui gouverne leurs passions au profit de sa puissance. Nous sommes arrivés au septième siècle, époque singulière d'obscurité et de silence, où l'histoire semble tout entière avoir passé dans les cloîtres, où la munificence envers les clercs est la seule vertu, où les seuls actes confiés à la mémoire de la postérité sont des actes de donation. M. de Sismondi a trouvé des traits d'admirable vérité pour fixer, dans son récit, cette forme passagère de l'état social, et il n'a pas été moins heureux à caractériser la révolution qui survint ensuite. La Germanie n'avait cessé de s'agiter aux portes de la Gaule : un arrière-banc de guerriers francs était resté au bord du Rhin, serrés les uns contre les autres, sans mélange de sang romain, et fidèles au génie farouche de leurs aïeux. La souveraineté des descendans de Clovis était sur eux purement nominale : une antipathie profonde les séparait des Francs neustriens, et de leurs rois courbés sous le joug ecclésiastique. Trente années de guerre acharnée entre la Neustrie et l'Austrasie ne sont autre chose que la manifestation de ce fait,

et lorsque Pépin d'Héristal, vainqueur à la journée de Testry, décida la querelle en faveur des Austrasiens, ce fut, dans toute l'étendue du terme, une seconde conquête : la propriété qui était allée paisiblement aux mains du clergé fut de nouveau soumise au partage de la force, et des provinces entières passèrent en domaine à une aristocratie guerrière. Les malédictions des agiographes contre Charles Martel et ses bandes pillardes n'ont pas d'autre sens.

Il faut nous séparer de M. de Sismondi dans le jugement qu'il porte sur Charlemagne. A l'entendre, ce prince, épuisant dans de longues guerres ce qui restait de vie au corps affaibli de la monarchie franque, ne fit, avec toutes ses conquêtes, qu'en hâter l'imminente décadence. Nous ne disons pas qu'il n'y ait dans cette assertion aucune vérité; mais du moins n'a-t-elle d'autre fondement qu'une hypothèse, et à coup sûr ce n'est pas là le résultat qui ressort avec le plus d'évidence des victoires de Charlemagne. Son grand œuvre fut de contenir la Germanie chez elle, et de poser enfin une barrière à ce mouvement tumultueux qui, depuis quatre siècles, poussait d'orient en occident vingt peuplades encore errantes et sauvages. Ce que fit en outre, ou plutôt ce que se proposa de faire son administration, M. de Sis-

mondi l'a également méconnu. Il ne s'agissait pas de juger d'après les principes du droit public moderne la législation des capitulaires ; ce qu'il fallait examiner, c'était l'esprit même de cette législation, et rien de plus simple, quoique en même temps rien de plus grand, que le fait dont elle porte témoignage. Charlemagne, maître d'un immense empire, voulut le gouverner : il voulut qu'en un temps où la société était sans lien, où les élémens de l'ordre n'existaient nulle part, sa pensée souveraine traversât tous les espaces et arrivât sans obstacle des bords du Rhin et du Danube à ceux de l'Ebre et du Tibre. C'était faire violence aux choses ; je le sais ; c'était prétendre sur elles un ascendant qui ne pouvait durer. Mais qu'importe ? L'entreprise en était-elle moins grande ? Partez de ce point de vue, et tout naturellement vous vous rendez compte de ce système d'institutions, qui ne fut pas plus libéral que despotique, mais commandé par le temps. Les assemblées dites nationales ou populaires, ne sont autre chose que de grandes réunions d'hommes convoqués de tous les points de l'empire pour rapporter au chef ce qui se passe dans les différens pays qu'ils habitent, et recevoir communication de ses volontés. Les *missi dominici*, que l'on a érigés en messagers de paix, en consolateurs offi-

ciels des misères publiques, sont tout bonnement des hommes de confiance qui vont porter les ordres souverains là où le maître ne peut être lui-même, recueillir des renseignemens qui lui sont nécessaires. Les cours plénières, dont les romanciers se sont emparés, les voyages sans nombre de Charlemagne, dont on a fait tant d'honneur à son activité, le renouvellement perpétuel du serment de fidélité qu'il commande à chacun des hommes libres de l'empire, toutes ces choses et bien d'autres ont un même but : ce sont des moyens de gouvernement. De nos jours, un roi paralytique fait tout cela, en se jouant, avec des courriers, des préfets et des gendarmes. Mais ces ressources expéditives manquaient au huitième siècle, et, avec les élémens fournis par la barbarie, on ne pouvait prétendre à édifier que la monarchie barbare. Ce fut là l'entreprise de Charlemagne, et c'est, il nous semble, sous cet aspect que son règne doit être envisagé.

Cependant, ni son épée, ni ses lois ne laissèrent une trace bien profonde chez les peuples qu'il avait violemment rassemblés sous une même domination. Rome et Paris, Barcelone et Hambourg, ne sont pas faits pour obéir à un seul maître; nous l'avons vu de notre temps, et dix siècles auparavant, les choses avaient donné le même spectacle.

M. Thierry a fort bien montré comment les guerres de Louis-le-Débonnaire contre son neveu et ses fils, aussi bien que celles de ces princes les uns contre les autres, furent, à vrai dire, autant de guerres de peuple à peuple, autant de violens efforts que faisaient vingt nations diverses pour échapper à la monstrueuse unité de la monarchie carlovingienne. Le lien se brisa, les races confondues se séparèrent, et le traité de Verdun consacra cette grande dissolution. Mais elle ne s'arrêta pas là; et la France en particulier alla se déchirant en des milliers de lambeaux. Le neuvième siècle est plein de cette révolution singulière qui morcela à l'infini le territoire français, substitua partout à l'autorité monarchique les souverainetés locales, et remit la société dans une espèce de chaos, tel que les fables ont figuré celui qui précéda les créations. Cette vaste confusion, cette complète absence de toute force publique suffit, à ce qu'il semble, pour expliquer les ravages impunis des Normands d'un bout à l'autre du royaume, sans qu'il soit besoin de recourir à l'hypothèse favorite de M. de Sismondi qui fait disparaître toute la classe des hommes libres. Ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré ces cruelles épreuves, la vie, en se retirant du centre et se dispersant dans les localités, se ranima. De l'unité factice qui avait un moment régné avec Charlemagne, on

retourna à l'unité naturelle de famille et de race; au lieu d'une seule et grande société, mille petites sociétés partielles se formèrent, et comme cependant, agrégées sur le même territoire, leurs relations mutuelles ne pouvaient rester abandonnées au hasard, un certain ordre, une certaine règle dut s'y mettre peu à peu, et ainsi s'établit la féodalité.

M. de Sismondi applique très justement à ce régime le nom de *confédération*; il le distingue à merveille du régime antérieur des bénéfices, et lui assigne tous les caractères qui lui sont propres : nous ne le suivrons pas dans les détails de cette lumineuse exposition. Contentons-nous de signaler avec lui l'influence énergique des institutions féodales sur le caractère de la nation, qui se retrempa et acquit des vertus nouvelles. C'était sans doute un bien triste fléau que celui des guerres privées, et leurs désordres étaient infinis; toutefois nous les détestons un peu moins, quand nous les voyons donner au gentilhomme, avec une éducation toute militaire, un si haut sentiment de sa dignité : ces châteaux forts, asiles menaçans où se retranchait la tyrannie, nous inspirent moins d'horreur, lorsque nous y trouvons pourtant d'ames guerrières la garantie de leur indépendance : enfin l'esprit ne se révolte plus tant contre cet enchaînement bizarre de droits et de devoirs qui commençait si glorieu-

sement pour le grand vassal et se terminait pour le serf de la glèbe avec tant d'humiliation et de misère, lorsqu'au sein de cette hiérarchie on voit se développer le principe d'une foule de nobles affections et de généreux dévouemens. Les vices du régime féodal sont écrits partout. Il faut bien rappeler un peu ce qui fit sa force et sa gloire. Le onzième siècle fut l'époque de sa pleine domination. On peut varier d'opinion sur les causes qui donnèrent la couronne à Hugues-Capet; mais il n'en restera pas moins hors de doute que ce changement de dynastie ne fit rien à la condition de la royauté: elle demeura toute féodale. Les quatre premiers Capétiens ne firent jamais œuvre de rois, mais de seigneurs suzerains. Loin de songer à combattre les envahissemens de la féodalité, comme on leur en a attribué l'honneur, ils n'agirent que pour elle et selon elle; tout, jusqu'au dernier pouce de terre de leurs domaines, fut par eux concédé en fief; et jamais, en retour, ils ne commandèrent rien que des *services*. Le jour où la royauté, au lieu de *services*, voulut de l'argent, ce jour-là seulement fut entreprise une révolution contre la féodalité; elle se mit aux prises avec elle. C'est sous Louis-le-Gros que ce fait commença.

Le droit de guerre, et par conséquent de défense privée, explique tout naturellement la for-

mation, des premières communes. Bien entendu que M. de Sismondi n'ira pas faire hommage à la royauté d'une œuvre qui fut celle du pays tout entier. Quand les rois eussent pu songer alors à introduire un pareil changement, le pouvoir de l'accomplir leur eût manqué. Autant vaudrait attribuer à Louis XVI la révolution de 1789, que la révolution communale à Louis-le-Gros. Elle se fit parce que son temps était venu, parce que, au milieu de l'isolement féodal, les villes, sortes d'individus collectifs, éprouvèrent le besoin et se sentirent la force de protéger elles-mêmes leur indépendance. Il n'y a plus rien à dire, depuis qu'ont paru les lettres de M. Thierry, sur la façon dont s'établirent les communes : mais M. de Sismondi l'avait devancé, et l'honneur lui revient d'avoir le premier, dans notre histoire, assigné son rang à cet important événement (1). Le premier aussi il a fait jouer à Louis-le-Gros le rôle qui appartient réellement à ce prince. Vaillant guerrier, réunissant en lui toutes les perfections chevaleresques de son siècle, il se mit à

(1) La modestie de M. Trognon lui fait oublier ici que les deux lettres que nous donnons ci-après et dans lesquelles est racontée la formation d'une commune, parurent dans le *Globe* avant celles de M. Thierry sur le même sujet. (N. de l'Éd.)

la tête de la confédération féodale, et marqua désormais à la royauté cette place. C'était donner de loin le signal à celui de ses descendans qui s'intitula le premier gentilhomme de son royaume. Philippe-Auguste prétendit davantage : la conquête de la France-anglaise, dont il accrut ses domaines, et l'alliance des communes, qu'il sut rassembler à Bouvines, sous sa bannière, relevèrent en lui l'ascendant de la royauté : il essaya la monarchie, mais toute féodale encore, comme les temps lui permettaient de l'être. Saint Louis avança prodigieusement cette œuvre ; la guerre des Albigeois, achevée sous son règne, porta le coup de la mort à l'indépendance et à la civilisation des provinces méridionales : la prépondérance de la couronne devint dès lors accablante pour les grands vassaux ; l'égalité, âme de la confédération féodale, fut décidément rompue ; la société entra dans des voies nouvelles.

Pardonnons à M. de Sismondi de n'avoir pas su apprécier toutes les perfections morales de ce prince, qui, seul sans doute entre les rois, mit sa conduite en un continuel accord avec ses croyances, et fit entrer la grande entreprise du bonheur des peuples dans les conditions nécessaires du salut de son âme. L'historien a mieux réussi à mettre en lumière le nouveau principe

que l'on voit apparaître alors dans la société : ce ne sera plus désormais à la force seule qu'il appartiendra de tout trancher ; une autre puissance, celle du droit, se produit, quoique timidement, sur la scène ; l'autorité des textes est le contre-poids qu'elle met dans la balance à côté de la pesante épée du plus fort ; et pour que cette autorité ne puisse être contestée, le saint roi fait rédiger ses *établissemens*. On s'est trompé sur le caractère de ce monument de la jurisprudence féodale. On y a vu un code promulgué par Louis IX, tandis que ce ne fut qu'une sorte d'enquête, par lui ordonnée, sur les coutumes alors existantes dans ses domaines ; pour nous répéter, c'était un texte qu'il fournissait aux gens chargés de rendre en son nom la justice. Mais cette révolution heureuse qui se faisait dans les mœurs, et, par un progrès insensible, allait substituer au jugement de Dieu, les arrêts du parlement; Philippe-le-Bel, avec son génie hautain, la tourna toute entière au profit de sa tyrannie. M. de Sismondi a tiré un merveilleux parti du *recueil des Ordonnances*, pour rappeler à la lumière le règne despotique de ce prince, que les chroniques contemporaines ont laissé enfoui dans les ténèbres. Il faut voir en son récit quels hommes c'étaient que ces *légistes* de la Couronne,

Guillaume Flotte, Nogaret, Plasian et autres falsificateurs effrontés des actes publics, acheteurs de faux témoignages, ne respectant rien dans leur servile dévouement à la cause du prince, et sanctifiant à leurs yeux, par ce motif, les crimes les plus abominables. Hâtons-nous toutefois de circonscrire le sens de ce mot de *légistes* que l'historien emploie sans réserve aucune et qui risquerait de faire croire à l'existence d'une classe d'hommes qui n'était pas née encore. Les gens de robe, ce qu'on appelle la magistrature, n'avaient pas commencé, et ils ne commencèrent qu'avec l'introduction du droit romain. Singulier magistrat que ce Nogaret, dont nous parlions tout-à-l'heure, et qui de son gantelet de fer s'en alla frapper la joue du pape Boniface ! tout était encore féodal dans les mœurs, comme dans la jurisprudence; le droit féodal, aussi bien qu'un autre, fournissait des maximes au pouvoir absolu, et les *légistes* employés par Philippe-le-Bel étaient des gens d'affaires courtisans, comme il y en a eu dans tous les temps.

Le quatorzième siècle n'est pas une époque simple, fortement déterminée, et dont il soit aisé de résumer les caractères. Tout y est en fluctuation, tout y est en passage, si l'on me permet ce terme; aucune chose ne se trouve à la place qu'elle doit

garder, même temporairement. Nous voyons bien la royauté au sommet de l'ordre social, mais elle n'y est point fermement assise : les *monarques* français n'ont plus de *pairs*, et toute la hiérarchie du baronage est désormais reléguée au bas de leur trône, mais les mœurs féodales subsistent, elles ont encore racine dans le pays, et ne permettent point au pouvoir absolu de prendre pied à côté d'elles. Il faut que le despotisme ait fait table rase dans la société pour s'y établir, et ce n'est jamais là l'œuvre d'un jour. C'était d'ailleurs quelque chose d'inévitable que la royauté se trouvât d'abord mal à l'aise dans sa nouvelle indépendance, et qu'hésitant entre les vieilles traditions de la féodalité et le régime du bon plaisir auquel elle s'essayait, elle hasardât de fausses démarches qui la firent souvent reculer, au lieu d'avancer. Les embarras des finances surtout commencèrent d'assaillir les rois, dès qu'ils prétendirent emprunter leur puissance, non plus à la terre féodale, mais au titre seul de leur souveraineté; dès qu'ils ne voulurent plus commander à des vassaux dans leurs domaines, mais à des sujets dans leur cour. La première et la plus chère prérogative du trône fut pour eux de s'environner d'un faste et d'une sorte de splendeur chevaleresque qui les relevât à une hauteur infinie par dessus tout ce qui

leur obéissait. Il n'y avait point de plus bel éloge à leur donner que de dire d'eux, « qu'ils tenaient » un grand état et étoffé, faisaient grande livrée et » grands dépends. » Mais il en coûtait pour fournir à un luxe si ruineux, et de là cette misérable et continuelle industrie des premiers Valois à arracher par mille moyens l'argent du peuple. Qu'on ne s'y trompe pas : les États-Généraux, cette magnifique institution de liberté, selon le langage de certains publicistes, n'étaient autre chose alors qu'une des branches de cette industrie financière : ils entraient avec le reste dans le système général des extorsions et du pillage. Nul droit ne leur appartenait, pas même celui de délibérer, à moins que sur leur humble requête on ne les y autorisât spécialement. Le rôle des Députés du tiers-état se bornait d'ordinaire à entendre la signification des volontés royales, et à cautionner leur cité auprès du prince, qui souvent allait jusqu'à faire d'eux ses percepteurs. On vit même, en 1351, les députations des diverses villes arrivant à de longs intervalles, et reçues par le roi en des lieux différens ; chacune conclut avec lui son affaire d'argent, et s'en retourna sur le champ d'où elle était venue, sans qu'il y eût entre elles la moindre communication. Et cela s'appelait des États-Généraux.

La querelle engagée entre les rois d'Angleterre

et les princes de la maison de Valois, devint pour la royauté une bien autre cause d'embarras et de détresse. Il arriva alors, comme dit à merveille M. de Sismondi, ce qui est arrivé plus d'une fois, « que le pouvoir royal remit son jeu à la nation » parce qu'il croyait la partie perdue ; tout en lui » demandant de la gratitude pour une si grande » condescendance, et l'accusant ensuite amèrement » des fautes que son inexpérience des affaires lui » faisait commettre. » Les bourgeois, en effet, si pleins d'énergie pour le maintien de leurs franchises, si éclairés même sur leurs intérêts de corporation ou de cité, furent bien vite avertis de leur insuffisance, lorsque les destinées de la monarchie, au lieu de celles de leurs communes, furent remises entre leurs mains. Ce qu'on a appelé la conjuration de Marcel contre l'autorité royale fut tout simplement un essai infructueux de la bourgeoisie parisienne, pour se saisir des affaires désespérées, et si les émeutes vinrent au bout, c'est que le pauvre peuple, contrarié sans cesse et tourmenté du sentiment de son impuissance, n'en savait pas plus long que l'insurrection. C'était la dernière garantie qu'il invoquait ; après quoi, de guerre lasse, il se rejeta désarmé entre les bras du pouvoir. On sait comme il y fut accueilli. Mais ce qui resta de tout ceci, ce fut un redoublement de la haine des gen-

tilshommes contre les gens des communes. Dès longtemps ils affectaient de voir dans les richesses et l'indépendance croissante de la bourgeoisie, l'anéantissement prochain de leur ordre, et sous Philippe VI, ils avaient obtenu une ordonnance qui les déchargeait de toutes leurs dettes envers les marchands, « Attendu que c'était un complot du bas » état pour ruiner la noblesse française. » L'acharnement féroce qu'ils déployèrent dans leurs guerres contre les communes de Flandre, l'espèce de destruction systématique qu'ils portèrent partout où ils le purent, sont encore des témoignages de cette haine qui ne devait se reposer qu'après qu'ils auraient anéanti l'influence naissante de leurs rivaux. Le jeune et violent Charles VI servait d'instrument à leur vengeance. Les communes flamandes, dont la liberté et l'opulence avaient traversé déjà plus d'un orage, purent se relever du rude coup qu'elles reçurent à la journée de Rosebecque; celles de France, plus récemment affranchies, et que l'excès de l'oppression avait pu seul forcer à réclamer tout haut leurs priviléges, furent frappées mortellement dans leur indépendance. Louis d'Anjou fit, dans le pays de la langue d'oc, l'œuvre que faisait le roi son neveu dans les provinces du nord. M. de Sismondi expose très bien ce fait: il a tort seulement, à notre avis, lorsqu'il croit retrouver, dans les

mouvemens populaires de nos communes, l'esprit de liberté qui avait couvert l'Italie de tant de républiques. Encore un coup, tout prouve que l'excès de la misère arracha seul aux villes de France ces clameurs turbulentes; que, confinées dans leur isolement, jamais elles ne songèrent à s'unir dans un effort commun; et il faut se défier de Froissard, imbu comme il l'est des préjugés de la noblesse, lorsqu'à chaque moment il voit, d'un bout à l'autre du royaume, *la ribaudaille* des communes conspirer l'anéantissement des gentilshommes.

La bourgeoisie fut donc pour cette fois replongée dans sa nullité politique. En effet, le temps n'était point venu pour elle de paraître aux affaires, et ce n'est point sa faute, si, comme le lui reproche notre historien, pendant la démence de Charles VI, elle ne songea pas à élever un pouvoir national au dessus de celui du trône. Les élémens d'un semblable pouvoir n'existaient nulle part. Avant d'entrer dans le gouvernement, il fallait qu'elle s'accrût, qu'elle se civilisât, et ce travail devait durer encore plusieurs siècles. Il se faisait cependant dès lors, et parmi tous les désordres de la guerre et du pillage des armées, parmi les malheureux essais d'administration que l'inexpérience du pouvoir renouvelait sans cesse sur les peuples, il est impossible de ne pas reconnaître un progrès réel et continu

dans les voies de la civilisation. Dépouillées de toute importance politique et courbées sous le joug, les communes ne laissaient point de prendre quelques accroissemens au dedans de leurs murs, et le nombre tous les jours plus grand des corps de métiers qui se forment par *ordonnances* en est un assuré témoignage. L'augmentation des taxes atteste de même les progrès de l'industrie et de l'agriculture. Enfin le grand schisme avec tous ses scandales préparait les esprits à l'indépendance religieuse, et c'est un fait d'une haute importance que le rôle presque souverain qui appartient en Europe à l'Université de Paris dans cette longue querelle du pontificat. Désormais il y avait des questions que le glaive ne trancherait plus, mais que la souveraineté des lumières, ou, si l'on veut, l'opinion, serait appelée seule à décider. Tous ces germes avaient besoin de recevoir leur plein développement, pour que l'émancipation politique de la bourgeoisie devînt possible; jusque là le rôle suprême devait appartenir à la royauté. C'était elle qui, malgré les obstacles qu'elle trouvait dans le reste des mœurs féodales et dans ses propres excès, marchait alors au pouvoir. Du règne de Charles VII, devant lequel s'est arrêté M. de Sismondi, date son véritable avénement.

ÉTAT DE LA GAULE

DANS LES DERNIERS TEMPS

DE L'ADMINISTRATION ROMAINE.

La vie des peuples ne commence pas, comme celle des individus, le jour où ils ont paru à la lumière. L'œuvre même de leur formation, le long et laborieux enfantement qui les met au monde, appartiennent à leur histoire. Avant de savoir comment ils ont vécu, il est nécessaire de connaître quelle réunion d'élémens a présidé à leur naissance. Par là seulement on peut s'expliquer la physionomie, le langage, les mœurs et toute cette empreinte particulière du caractère national avec laquelle chacun d'eux se montre sur la scène de l'histoire.

C'est donc au sein de l'Empire romain, où pour la plupart ont été conçues les nations de l'Europe moderne, qu'il faut rechercher le principe et comme les premiers rudimens de leur existence. C'est là que nous allons voir commencer la nation française.

La Gaule, incorporée à l'Empire, avait perdu, comme le reste des provinces, toute liberté au-dedans, toute indépendance au-dehors : mais une grande part d'influence lui était restée sur les destinées du monde romain. Le génie remuant des anciens Gaulois se fit plus d'une fois sentir dans les fréquentes révolutions qui transportaient la pourpre d'un César à un autre. « Nation inquiète et téméraire, toujours avide de nouveautés (1), » c'était par ces désignations malveillantes que se vengeaient les historiens de la métropole, pendant que la Gaule, en envoyant des maîtres à l'Italie, tenait à honneur de lui prouver qu'elle n'avait pas cessé d'être son égale. Ce fut aussi elle qui, la première de toutes les provinces, vit ses familles sénatoriales appelées dans le sénat de Rome, et le droit de citoyens romains octroyé aux habitans de ses villes (2). Les cent-quinze cités de la Transalpine n'avaient

(1) *Gens inquieta et temeraria*, selon Trebellius Pollion. *Semper novarum rerum cupidi*, selon Flav. Vopiscus.

(2) *Civitate donatos et quosdam e semibarbaris Gallorum recepit in Curiam.* Sueton. in Julio, cap. 86.

rien à envier aux municipes italiques : leur régime intérieur était le même; même langage, même culte, même civilisation ; et entre la métropole et la province conquise, il y avait égalité, et par conséquent échange véritable d'industrie et de lumières. Mais les principes de destruction que portait en lui l'Empire romain, ne manquèrent pas non plus de se développer au sein de la Gaule, et ils y firent d'autant plus promptement ravage, qu'ils eurent tout d'abord les barbares pour auxiliaires.

Gibbon a très-bien décrit le changement qui s'opéra dans la forme du gouvernement impérial, vers la fin du troisième siècle. De toutes parts le lien factice qui unissait sous la même loi des nations si diverses menaçait de se rompre. Dioclétien et ses successeurs s'étudièrent à le resserrer et leur grand moyen fut d'appuyer la milice armée des camps par une milice nouvelle de fonctionnaires civils, subordonnés rigoureusement les uns aux autres, et chargés de pourvoir à l'exécution des volontés souveraines sur tous les points de l'Empire. Il faut lire le volumineux almanach de la cour des Césars, qui, sous le titre de *Notitia dignitatum imperii Romani*, s'est conservé jusqu'à nous. Jamais système d'administration ne fut plus complet : rien n'y semble oublié de ce qui peut assurer l'ordre dans un état, et en remontant du dernier des agens de la police

[*agentes in rebus*] jusqu'à l'éternité impériale, tout paraît se tenir dans une ferme et immuable dépendance : les cent bras du despotisme sont partout. Mais l'événement témoigna bientôt qu'on n'avait pourvu qu'aux apparences : au lieu de fortifier le corps languissant de l'Empire, cette savante organisation l'épuisa davantage. Le pouvoir, dans son action plus étendue et plus sûre, ne gagna que de dévorer plus vîte ses ressources, sans espoir de les renouveler: la société, toute couverte des plaies que lui faisait son gouvernement, toute déchirée par le fer des barbares, entra en pleine dissolution : l'Empire n'exista bientôt plus que de nom, et au commencement du cinquième siècle, chaque province avait elle-même la charge de ses tristes destinées. C'est alors que le flot de l'invasion vint tout inonder; et que se fit le partage de ce qui devait surnager ou périr dans le grand naufrage de la civilisation romaine.

Le système de l'administration fut emporté avant tout le reste. Il y avait déjà long-temps qu'il ne tenait plus à rien, et menaçait de tomber de lui-même. Despotique et faible tout ensemble, il avait la force d'opprimer les peuples, non celle de les défendre. Grand nombre de corps d'armée destinés à protéger les frontières de la Gaule étaient inscrits sur les registres du maître de l'infanterie et du mai-

tre de la cavalerie ; mais cet étalage de puissance militaire n'avait d'autre réalité que l'onéreuse obligation d'y pourvoir par les impôts : en face des Barbares, il n'était plus rien. Les successeurs de Théodose ont beau entasser lois sur lois pour appeler ou retenir sous les aigles les sujets de l'Empire; ils ont beau prodiguer les peines du fer et du feu au poltron qui se mutile ou déserte, les privilèges et les honneurs au brave qui aura gagné la vétérance (1); la population des provinces n'a plus de soldats à leur fournir ; il faut qu'ils en cherchent parmi les peuplades de la Scythie ou de la Germanie. Quel état que celui de la Gaule, couverte, comme elle le fut alors, de tribus barbares, les unes postées sur la rive de ses fleuves pour les défendre; les autres cultivant ses campagnes, sous le nom de soldats émérites; d'autres établies dans quelque coin abandonné du territoire, sans aucun titre de possession et pour se reposer seulement de leurs courses vagabondes ; toutes se disaient amies de l'Empire, ennemies des peuples sur lesquels elle faisaient peser leurs capricieuses violences (2)! Même carac-

(1) *Cod. Theodos.* Passim. D. Bouquet (Collect. des Historiens de France, t. 1) cite toutes celles qui sont particulières à la Gaule.

(2) *Script. Franc.* t. 1, p. 639, *Prosperi Tyronis chronic.*— *Ibid.* p. 643, *ex Vita sancti Germani.* Dans ce dernier mor-

tère dans l'administration civile; même mélange de tyrannie et d'impuissance. L'industrie et l'activité des officiers du fisc sont sans exemple : les *super-indictions* s'ajoutent aux *indictions* pour dévorer la substance des possesseurs de terres : la *contribution lustrale* fait passer dans le trésor la plus grande part des bénéfices du commerce : la *capitation* rend tributaire chaque tête d'homme libre : toutes les fortunes privées enfin vont grossir la fortune publique, et les ressources du pouvoir semblent immenses. Elles sont misérables : il est aussi nécessiteux que les populations tout entières qu'il a chassées de leurs domaines et reléguées dans les bois : comme elles, il n'a plus qu'à voler pour vivre. Tout ce que l'état a charge de faire avec l'argent que les impôts lui donnent, ne se fait nulle part. Il y a aussi des magistrats pour rendre la justice et veiller à l'ordre public : ils sont nombreux et la loi leur prête tout son appui, loi menaçante, hautaine, et parlant toujours dans le foudroyant appareil de la majesté suprême. Mais ces magistrats sont haïs et non respectés : le titre que l'opinion leur décerne est celui d'infâmes larrons (1);

ceau surtout on verra les incroyables efforts de saint Germain pour subjuguer la férocité et arrêter les violences d'Eoarich, roi des Alains.

(1) *Claud. Mamert.* Paneg. in Jul. Script. Franc. t. 1, p. 721.

leurs sentences sont à l'enchère, et pourvu qu'ils s'engraissent de pillage, ils se soucient peu d'arrêter les désordres auxquels tout est en proie. Le trouble est-il trop menaçant ? C'est alors qu'ils appellent à leur aide l'autorité législative, et, de la cour de Rome ou de Ravenne, émane quelque édit qui prend le même ton de souveraine grandeur pour interdire le vol des vestes des postillons (1) et supprimer les insurrections des Bagaudes. Il serait trop long de ramasser ici tous les traits que pourraient fournir soit les récits de l'histoire, soit les textes législatifs, pour caractériser cette dernière période de l'administration romaine dans les Gaules : tous porteraient le même témoignage, et donneraient un égal droit de conclure que cette administration sans fondemens devait être sans durée, et qu'une fois au tombeau, elle ne devait rien laisser d'elle à l'avenir.

Cette caducité d'un gouvernement qui ne reposait sur rien, s'était révélée aux Empereurs eux-mêmes, quelque infatués qu'ils fussent de leur toute-puissance. Il n'y en a peut-être pas de démonstration plus évidente que le fameux rescrit d'Honorius qui convoque en assemblée générale les députés de toutes les cités de la Gaule (2) : c'est

(1) *Cod. Theod.* Script. Franc. t. 1, p. 761.

(2) Il est cité partout, par l'abbé du Bos, M. Thierry, M. Guizot, etc.

une ressource désespérée pour appuyer l'administration aux abois par le concours de la volonté populaire. Mais l'expérience avait appris aux peuples si c'était à leur profit qu'avait été bâti cet échafaudage de dignités de bureau et d'anti-chambre qui couvrait l'Empire: aussi ne se mirent-ils pas en peine de l'étayer. Ce qu'ils éprouvaient alors se trouve parfaitement exprimé dans quelques vers de Sidoine. « Fidèles aux traditions de nos pères, » nous respectons, dit-il, des lois impuissantes; » nous nous faisons une sainte obligation de suivre » dans ses désastres la vieille fortune de Rome; et » c'est ainsi que nous avons soutenu l'ombre de » l'empire, supportant, par habitude plutôt que par » devoir, les vices d'une race décrépite, de la race » qui s'habille de pourpre (1). » Un double fait ressort de ces paroles : la haine et le mépris pour le gouvernement des empereurs, en même temps qu'un reste de respect, de culte héréditaire pour le nom auguste et sacré de l'Empire.

Le nom de l'Empire, ce fut en effet là tout ce qui se conserva de la puissance des Césars et du vaste appareil de domination qu'ils avaient étalé dans les Gaules. Un titre eut plus de vie que la réalité elle-même du pouvoir, que l'administration.

(1) *Sidon. Apollin.* Aviti panegyric. Scriptor. Fr. t. 1.

C'est que ce titre resta dans l'esprit des peuples comme le symbole de la grande idée de droit, de légitimité qui a toujours besoin de trouver place en quelque endroit des sociétés humaines. Les royautés barbares, à peine établies, rendront hommage en Orient à l'idole qu'elles auront brisé dans l'Occident: elles se feront gloire de tenir leur titre du souverain de Constantinople, et s'entoureront de tout ce qu'elles pourront ramasser des vieilles prérogatives de l'Empire. Dans le septième et le huitième siècle, les mots de *respublica, manus publica* (1) souvent employés par les chroniqueurs et les légendaires, pour désigner l'autorité des Césars de Byzance, témoigneront que l'opinion n'a pas cessé de reconnaître une sorte de grand pouvoir public, existant en Europe par-dessus toutes les dominations locales nées de la conquête; et Charlemagne, restaurant dans sa personne la dignité d'Empereur, montrera combien il y avait encore de force à emprunter à cet unique et dernier souvenir de la puisance romaine. Plus tard enfin ce sera la majesté sacrée de la loi romaine, ou, pour parler plus juste, de la loi impériale, qui obtiendra les respects de l'Europe, et les décisions du Code et

(1) *Passim* dans Frédégaire, écrivain d'origine germanique, et dans les Vies des Saints.

des Pandectes représenteront le droit, c'est-à-dire la raison souveraine, émanation du pouvoir absolu des anciens maîtres du monde.»

Sous un régime comme celui qu'on vient de voir dans les Gaules, il ne faut pas s'attendre que la société ait pu garder en propre aucune de ces fortes institutions qui résistent à toutes les vicissitudes politiques, et, poussant d'immortelles racines au cœur des nations, s'unissent à jamais à leur existence. L'influence fatale du despotisme avait pénétré partout : il n'y avait principe de vie qui ne se fût desséché sous sa main. C'est ainsi que s'était anéantie l'antique et puissante aristocratie des Gaules : c'est ainsi que les institutions municipales n'étaient plus qu'une ombre.

Selon l'ordre habituel des choses, les chefs de cités et de tribus s'étaient les premiers, à la voix de César, convertis à la civilisation romaine. Longtemps avant le peuple, ils avaient abjuré le caractère national : leur langue, leurs mœurs, leur influence, ils étaient allés tout perdre au sein du sénat de Rome. Ils n'étaient plus dès-lors pour leur patrie qu'une sorte de vaine décoration. La Gaule s'honorait du nombre de ses familles sénatoriales; mais elle avait transporté aux magistrats de l'empire le respect et l'obéissance qu'elle avait eus jadis pour elles. Toutefois cette nullité politique de tout ce qui

restait d'aristocratie ne suffit point à la tyrannie ombrageuse des derniers Empereurs du troisième siècle : ils envièrent aux sénateurs jusqu'à la considération nominale que leur titre avait gardée. Des édits de Gallien et de Dioclétien interdirent pour jamais aux membres du sénat d'approcher des fonctions militaires : c'était leur fermer l'accès du trône impérial, c'était reléguer la noblesse oisive dans son opulence et dans ses vices. On fit plus encore, et de peur qu'un reste de respect n'allât chercher ces patriciens déchus dans leur obscurité, on eut soin de marquer leur place aussi bas qu'il se pouvait dans la longue hiérarchie des *perfectissimes* et des *clarissimes*, auxquels les édits impériaux assignaient la juste mesure de considération qui leur était due : il n'y eut point de fonctionnaire un peu important qui ne fût de bien des degrés placé au-dessus d'un sénateur. L'aristocratie gauloise, comme celle des autres provinces, accepta son lot, et gardant pour toute distinction ses richesses, elle se confondit avec le reste de la population sous le niveau d'une administration despotique. Elle n'était rien pour les Empereurs, elle n'était rien pour le peuple : sans privilèges, comme sans influence, destituée de tout principe d'organisation, comme de tout sentiment national, qui eût pu lui faire trouver quelque force dans l'union, le nom

même d'aristocratie ne lui appartenait pas : car ce nom suppose un corps, là où il n'y avait que des membres dissous par la corruption et jetés de côté et d'autre. Tomber en poussière et se réduire au néant, c'était là tout l'avenir de la classe sénatoriale dans les Gaules : la société moderne n'avait rien à y prendre de ce qui devait former un jour son existence.

Le renversement de toute raison, de toute justice, semble plus monstrueux encore dans ce qui tient au régime municipal. Enfermer les hommes esclaves dans les formes de la liberté, pervertir un honneur au point d'en faire un châtiment, et infliger ensuite ce châtiment comme un honneur, c'est là, je crois, le plus sanglant outrage qui puisse être fait à l'humanité. Telle était cependant, en résumé, la législation municipale des derniers temps de l'empire : telle était la condition de cette bourgeoisie des villes, en qui nous sommes accoutumés à voir le nerf des états. Tout possesseur de vingt-cinq arpens de terre était curiale; tout curiale participait à l'administration de la cité en même temps qu'à ses charges : nulle affaire qui ne se réglât par délibération commune, nul magistrat qui ne fût nommé par voie d'élection : voilà bien les vrais et légitimes principes de l'association municipale. Mais qu'est-ce que le droit sans garantie ? et

quelle garantie pouvaient avoir les franchises domestiques des municipes contre l'autorité immense, illimitée des Empereurs? Le jour où il plut aux délégués impériaux d'entrer dans l'administration intérieure des cités, ils le firent sans trouver aucune résistance et ils n'eurent qu'à souffler sur le fantôme de leur liberté pour le faire évanouir. On les vit annuler à leur gré les élections faites par la curie: on les vit substituer, partout où ils le voulurent, leur juridiction à celle des magistrats municipaux (1). Et ce n'était pas caprice d'arbitraire, pure manie d'opprimer qui leur conseillait ces violences: c'était la force même des choses qui les y entraînait. Le despotisme, avec la vaste organisation qu'il s'était donnée, était devenu plus dépensier et plus avide: ce fut le besoin d'argent qui le rendit intraitable, et le précipita en affamé sur le revenu des villes. Là étaient toutes ses ressources: là pesèrent ses plus intolérables rigueurs. Dès-lors la curie ne fut plus comptée dans l'état, comme une réunion de citoyens, jouissant en commun de la protection de l'autorité souveraine: elle figure sur les rôles des *rationales summarum* comme un être collectif, devant chaque

(1) *Digest. Justin.* lib. I, tit. 1, lex 37.—*Cod. Justin.* lib. x tit. 31, lex 2.— *Cod. Theod.* lib. xv, tit. 4, lex 4.

année telle ou telle somme au fisc, et obligée, quoi qu'il arrivât, de l'acquitter. Pour le fisc, en effet, le nombre des curiales ne pouvait jamais diminuer : au père succédait son fils, avec le même titre et les mêmes charges, et si la *personne*, pour une cause ou l'autre, venait à défaillir, la *terre* restait domaine inaliénable de la curie, sous le poids de la dette que ne pouvait plus payer le possesseur. A la porte de chaque ville se formaient des *déserts* (1), mot étrange au sein de la civilisation ! Mais la loi, impuissante à les peupler, refusait d'admettre qu'ils fussent stériles pour le trésor : la curie héritait, à titre onéreux de tous les déserts. C'était peu cependant de pourvoir de la sorte à ce que ne s'épuisât jamais la *matière contribuable* : l'expérience fiscale enseigna bientôt que la terre, s'il n'y a des bras voués par intérêt à la cultiver, est sujette à trop de *non-valeurs*, et qu'il importait bien plus de lier indissolublement à la curie le propriétaire que la propriété. Tout l'effort de la loi tendit vers ce but. Les curiales furent officiellement déclarés « les serfs de la république (2) : » pas plus qu'aux esclaves il ne leur fut permis de fuir, ou de s'absen-

(1) Voyez sur les *déserts* et terres abandonnés, *Cod. Theod.* liv. XII, tit. XIII, loi 14.

(2) *Servi reipublicæ*. Ainsi les appelle Majorien dans un édit où cependant il prétend relever leur dignité avilie.

ter même de leur cité : la mort pour les fugitifs, la mort pour quiconque les recélait (1), tel fut le dernier mot de la législation à leur égard. S'avisaient-ils, pour échapper à leur condition misérable, de s'enrôler clandestinement comme soldats, ou même comme valets à la suite des armées ; la rigueur des édits allait les y poursuivre : on avait plus besoin encore de curiales que de soldats, et on les ramenait violemment à leurs fonctions municipales, comme à la geôle (2). Sous le vêtement des esclaves, dans les forêts où ils cherchaient un refuge, le bras de la police impériale s'efforçait encore de les atteindre. En un mot, comme nous l'avons écrit ailleurs, « la curie devint une sorte de prison » où chaque citoyen fut enfermé, et, pour ainsi dire, » garotté, responsable envers l'autorité souveraine » de toutes les charges dont la cité était accablée. » La flétrissure empreinte au front des infâmes ne » les déroba pas au pesant honneur des fonctions » curiales (3) : les juifs mêmes, race toujours proscrite, furent condamnés à prendre leur place » dans le décurionat (4). » Il fallut enfin, et c'est

(1) *Legum novellarum divi Augusti Majoriani*, lib. IV, tit. I.

(2) Loi de Constance, en 349. — Loi de Valentinien, adressée, en 371, à Sévérus, maître de la cavalerie.

(3) *Cod. Justinian.* Lib. X, tit. 21.

(4) Loi de Constantin, en 321, neuf ans après sa conversion au christianisme.

le dernier trait du tableau, il fallut que la loi déclarât expressément que la curie pouvait être de fait, mais n'était pas de droit une prison, un bagne; et qu'il ne convenait pas de punir les malfaiteurs du supplice des fonctions municipales (1) : *neminem pœnæ loco curiæ addici debere*: Car on s'y trompait, et le zèle empressé des officiers de l'Empire avait fini par oublier les apparences pour la réalité.

Pour tant d'avilissement et de misère, le pouvoir n'avait nécessairement à offrir que des compensations dérisoires : le fond des choses n'en était point changé, et c'était la subversion complète des institutions municipales. Il s'en suit que ce régime, tel que les empereurs l'avaient fait dans les Gaules, n'avait qu'à s'anéantir, comme tant d'autres débris de l'ancien monde qui finissait, si un germe puissant de résurrection n'eût été, dès ce temps-même, déposé au milieu de ses ruines : il mourut, mais ce fut en quelque sorte pour passer de suite à une autre vie.

Ici va commencer à se manifester l'influence du christianisme, qui, en s'appropriant quelques-uns des vieux restes de la civilisation romaine, la ra-

(1) Loi de Majorien, citée plus haut.

nima de sa jeunesse, et en fit autant de principes de vie pour les sociétés modernes.

La Gaule n'avait guère de cité un peu importante qui n'eût son évêque. Chef d'une association purement spirituelle, l'évêque, dans le principe, n'exerçait de juridiction que sur les ames ; mais la force des choses lui conféra bientôt un autre empire. A mesure que les hommes sentaient se relâcher ou se rompre chacun des liens par lesquels ils tenaient à l'ordre civil, il était tout naturel qu'ils se rattachassent plus fortement à la société religieuse. Comme citoyens, il n'y avait pour eux que misère et découragement ; comme chrétiens, ils trouvaient dans leur communauté consolation et espérance. Aussi vit-on se tourner bien vite toutes leurs affections vers cette autre patrie : les intérêts de leur cité, triste prison où les enfermait le despotisme, furent oubliés pour ceux de leur église, séjour d'adoption qu'ils s'étaient donné eux-mêmes. Plus de fondations municipales ; marchés, thermes, aquéducs, mais des fondations pieuses, chapelles ou oratoires ; plus de mains occupées à relever des murailles en ruines, mais à étendre l'enceinte des temples chrétiens, qui déjà étaient un asile. Le patriotisme local, seul attachement politique que n'eussent pas entièrement détruit quatre siècles de tyrannie, allait ainsi s'absorbant dans l'esprit de

communauté chrétienne. Il en résulta nécessairement que le magistrat véritable ne fut plus le duumvir, mais l'évêque. Les fonctions du premier n'avaient en effet de réalité que dans ses rapports avec l'autorité impériale, auprès de laquelle il répondait de ses concitoyens, ou, pour mieux dire, de ses compagnons de servitude : en tout le reste il était frappé d'impuissance. L'évêque, au contraire, était l'homme de la population : il représentait pour elle ses croyances, c'est-à-dire, le plus cher de tous les intérêts dans la première ferveur d'une religion naissante : ce lien lui attachait les cœurs, en même temps que le caractère dont il était revêtu courbait devant lui toutes les têtes : on le croyait puissant, et cela même lui donnait une grande puissance. Il fallut bien que la législation en vînt à reconnaître et consacrer formellement cette magistrature (1) que l'opinion avait créée : grand nombre de priviléges, accordés aux évêques, sont consignés dans le code Théodosien : c'était plus qu'il n'était nécessaire pour faire passer en leurs mains toute l'autorité municipale. Puissans en crédit auprès des empereurs, comme ils l'étaient dans leur ville, ils ne laissèrent bientôt plus qu'un vain titre aux autres magistratures : les *défen-*

(1) *Cod. Justin.*, lib. 1, tit. 4, de Episcopali audientia.

seurs (1) mêmes, dont la récente institution se proposait d'assurer au menu peuple une protection spéciale contre la rigueur des agens du pouvoir, ne valaient que par les évêques: leur influence n'était qu'une émanation de l'influence épiscopale, quand toutes les deux ne se confondaient pas dans la même personne. On voit que le temps était proche où le municipe allait disparaître dans la paroisse, où les églises allaient devenir dépositaires de tous les actes qui s'inscrivaient autrefois sur les registres publics de la cité.

Ce n'est que de nos jours que l'on a nettement aperçu et caractérisé (2) cette forme intermédiaire du régime municipal, forme toute ecclésiastique, qui fait la transition des municipes romains aux communes du moyen-âge. Il ne fallait pas moins que cette métamorphose pour qu'un reste de vie se conservât dans les cités: autrement le principe de l'association, profondément vicié par le despotisme, se fût à la fin dissous dans l'égoïsme individuel: les hommes fussent devenus étrangers les

(1). *Descriptionibus urbanos rusticosque ne patiaris affligi, officialium insolentiæ judicum prævaricitationi occurras.* Ainsi parle la loi à un défenseur qu'elle institue. — (Loi de Gratien, Valens et Théodose. *Cod. Justin.* liv. I, tit. LV, loi 4.)

(2) M. Guizot. *Essais sur l'histoire de France*, et cours de 1828 et 1829.

uns aux autres dans l'enceinte des mêmes murs, et ces murs une fois tombés sous les coups des barbares, les populations se fussent dispersées, troupeaux errans qu'une longue suite de siècles n'eût pas suffi peut-être à réunir et à civiliser. Grâce au christianisme, un lien nouveau remplaça le lien social partout brisé, et la communauté d'habitation continua d'entraîner la communauté d'intérêt. Sans doute la liberté, qui est l'ame véritable de la vie municipale, manqua entièrement à cette forme passagère de société : mais du moins la société elle-même se conserva, protégée contre les envahissemens de la force par la même autorité qui l'avait défendue de sa propre dissolution : les villes gardèrent une population, dépositaire de quelques débris de l'ordre ancien qui pouvaient entrer dans l'ordre nouveau : il resta en un mot des élémens pour recomposer un jour cette *classe moyenne*, anéantie dans le monde romain et destinée à faire la force des États modernes. C'est en ce sens, et dans ces limites, qu'il est juste de placer le régime municipal des Gaules parmi les fondemens de la société française.

Mais il faut étendre plus loin nos regards ; si nous voulons reconnaître toute l'influence du christianisme : ce n'est là qu'une partie de ce qu'il fit, et dans le grand édifice de notre civilisation, il

n'est guère de pierre qu'il n'ait scellée de son empreinte.

A l'époque où nous prenons la Gaule, le christianisme n'y régnait pas seulement comme croyance religieuse; il y était de plus constitué en gouvernement. La parole spirituelle n'y était plus distribuée, selon le hasard des localités, par des hommes dont le zèle faisait toute la vocation, et qui n'avaient de commun entre eux que le dévouement à la même cause: ces hommes, revêtus d'un caractère particulier et tous désignés par le nom de prêtres, formaient dès lors un corps de clergé. Dans ce corps, étaient établies des règles de subordination et ce qu'on appelle une hiérarchie. Moins nombreux que la milice des agens impériaux, le clergé gaulois n'était pas moins régulièrement réparti sur le territoire. L'évêque métropolitain régissait la province ecclésiastique, comme le président ou le recteur la province administrative. Du reste, rien de ce qui fait vivre un gouvernement ne manquait à l'église des Gaules: elle avait des institutions, des tribunaux, des revenus, des moyens d'action enfin qui lui étaient propres, et au sein de cet ordre, la liberté, c'est-à-dire, le principe de vie le plus fécond et le plus énergique. Le monde est au plus fort: la société civile devait alors être conquise par la société religieuse.

Voyez en effet le contraste. Tandis qu'Honorius ne peut parvenir à rassembler pour une seule fois dans les murs d'Arles les députés des villes gauloises, afin d'y délibérer sur les intérêts communs de leur patrie; au même temps, sans autorité supérieure qui le convoque, par la simple et régulière action du gouvernement ecclésiastique, on voit le clergé des Gaules se réunir presqu'à chaque année en conciles nationaux ou en synodes de provinces. A Cologne comme à Bordeaux, à Nimes comme à Trèves, ce sont les mêmes intérêts qui se traitent, les mêmes questions qui se débattent, et toujours la même liberté dans les délibérations. Tandis que, dans l'ordre civil, le pouvoir a confisqué à son profit les moindres droits des sujets, et qu'à peine il leur a laissé, au sein de la curie esclave, le mensonge de l'élection municipale, dans l'église l'élection véritable, l'élection indépendante est en pleine vigueur. Il y a pas jusqu'au petit peuple, artisans ou colons, à demi serfs, dans l'étroite enceinte de leurs corporations ou sur le domaine auquel ils sont attachés, qui n'aient recouvré le droit de cité et par suite celui de libre suffrage dans la société religieuse. Jamais l'axiome vulgaire *vox populi, vox Dei*, n'eut plus de réalité: il suffisait qu'un homme eût la renom de saint personnage, pour que, malgré clergé et noblesse, souvent malgré

lui-même, il fût fait évêque en vertu de l'acclamation populaire. Sulpice Sévère nous montre saint Martin élu de la sorte : « On l'alla quérir dans sa » retraite, et une grande multitude de citoyens » étaient disposés le long de la route; il fut conduit » pour ainsi dire sous escorte et avec garde jusqu'à » la ville. Là une foule incroyable non-seulement » d'habitans de Tours, mais des gens des environs, » étaient accourus pour porter leurs suffrages. Il » n'y eut qu'une seule voix, une seule volonté (1). » Ce n'était point là l'invariable forme de l'élection épiscopale : la démocratie n'y régnait pas toujours d'une manière aussi souveraine; mais le droit existait, de quelque façon qu'il se manifestât; c'était assez pour que, sur les pas de la multitude empressée de courir partout où elle se sent active et libre, la force de l'opinion, qui depuis long-temps s'était retirée de l'empire, se portât tout entière vers l'église.

Ainsi l'ordre avec la liberté, voilà le double caractère du gouvernement ecclésiastique vers le cinquième siècle; voilà le double élément de sa puissance. Si son organisation eût été moins ferme, si une assez longue pratique des habitudes de l'esprit de corps n'eût enseigné aux évêques à se tenir

(1) *Sulpic. Sev.*

serrés les uns contre les autres, il est douteux que l'église eût pu faire tête à l'invasion, comme elle le fit, et recueillir dans son sein tout ce qui devait survivre de la civilisation romaine. Mais le clergé gaulois avait eu déjà plus d'une épreuve à subir, et y avait appris la force que donne l'union. Il avait fallu, dans la querelle de l'Arianisme, combattre pour la foi orthodoxe contre le pouvoir légitime, et plusieurs prélats, entre autres l'illustre évêque de Poitiers, saint Hilaire, avaient payé de l'exil leur généreuse obstination à repousser les dogmes de l'hérésie. Le corps entier de l'épiscopat resta fidèle à leur cause, et lorsque l'empereur Constance, pour abaisser aux yeux des peuples leur haut caractère et les placer dans sa dépendance, voulut leur assigner des distributions annuelles de blé et de vin, « ils s'accordèrent unanimement à répudier les » dons du fisc et aimèrent mieux vivre à leurs dé- » pens (1). » Les conciles dont nous parlions tout à l'heure, et qui, à travers tous les malheurs des temps, ne cessaient de se rassembler, étaient le plus sûr lien de cette concorde; se connaissant tous les uns les autres, accoutumés à traiter en commun les affaires de la religion, il était plus fa-

(1) *Ex Sulpicii Severi historia sacra.* Script. Franc. t. 1. p. 573.

cile aux prélats de marcher ensemble, comme un seul homme ; et la conquête, à laquelle une longue suite de désastres partiels les avait préparés, les trouva fermement unis et capables, par la vigueur de leur association, de poursuivre la victoire de l'église, même en face des envahissemens de la barbarie.

Plus tard, cette puissante unité du gouvernement de l'église se concentra jusqu'au despotisme, et sa stabilité prit quelque chose d'immobile ; mais, au temps dont nous parlons, la puissance et l'unité même étaient au prix du mouvement et de la liberté. Car il ne faut pas croire que l'administration épiscopale, quelque bien ordonnée qu'elle fût dans les Gaules, n'eût aucun obstacle à traverser pour s'étendre sur une société où l'ordre civil n'était que confusion, chaos, dissolution. C'est en courant sans cesse d'un bout à l'autre du territoire pour se chercher et se donner la main, que les évêques se tenaient ensemble. C'est en ayant le pied sur la brèche chaque jour et presqu'à chaque heure, tantôt contre l'hérésie qui menaçait d'envahir leur troupeau, tantôt contre l'idolâtrie vaincue qui relevait la tête, qu'ils parvenaient à rester les maîtres des consciences. Leur vie était un combat de tous les jours, et pour y vaincre, chefs comme soldats de la milice ecclésiastique avaient besoin d'une

libre carrière ouverte à leur activité. Ce qu'au douzième siècle, une bulle, partie du Vatican, accomplissait sans peine, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, il en coûtait alors d'incroyables efforts d'intelligence et de dévoûment, écrits, veilles, voyages, pour l'accomplir sur un bien plus étroit théâtre. Qu'on se donne le spectacle de la vie de saint Martin, de ce prélat si renommé au quatrième siècle, on le verra courir de village en village pour y prêcher l'Évangile à des populations encore payennes; faire la guerre à leurs dieux de bois et de pierre, qu'au risque de sa vie il renversait de ses propres mains; puis, retournant son zèle contre l'hérésie du priscillianisme, l'attaquer de toutes les forces de son autorité et de sa raison, et en même temps protester avec une douloureuse indignation contre les prélats sanguinaires qui ont appelé les rigueurs du bras séculier sur la tête de l'hérésiarque! C'était peu : les prêtres étaient rares alors, les habitations au loin éparses sur une terre dépeuplée, et, pour une seule ame à sauver, pour une seule aumône à faire, il fallait souvent que le pasteur, malgré fatigue et dangers, prît le bâton de voyage et traversât toute l'étendue de son diocèse : les Bagaudes insurgés, quelque bande farouche de barbares, assiégeaient les routes; il fallait qu'il tombât leur victime ou qu'il catéchisât

parmi eux et les convertît. Ainsi vivait l'aristocratie ecclésiastique, puissante à la sueur de son front ; ainsi elle gouvernait la société chrétienne, en y répandant à pleines mains le mouvement, et appelant le concours de tout ce qui avait quelque énergie dans l'ame, quelques lumières dans l'esprit. Il serait curieux de placer, en regard de cette vie si active et si austère, la vie frivole et corrompue des derniers représentans de l'aristocratie gallo-romaine ; en face de ce travail des intelligences, si libre et si spontané, les derniers enfantemens d'une littérature qui s'éteignait dans la servilité et l'épuisement ; mais on l'a trop bien fait ailleurs pour que nous songions ici à le refaire (1).

En insistant sur cet état du clergé chrétien dans les Gaules, jeune de croyance et fort d'institution, au milieu d'une société décrépite et expirante, nous avons voulu expliquer à l'avance le grand rôle qui va tout à l'heure lui appartenir, aux premiers jours mêmes de la conquête. La force aveugle et brutale avec les sentimens de sauvage indépen-

(1) M. Guizot, première leçon du cours de 1829. Ce que nous ne pouvons que vaguement énoncer dans notre rapide et incomplète esquisse, M. Guizot l'a développé avec toute la précision et la netteté qu'on lui connaît. Nous renvoyons donc à ses leçons pour les détails qu'il nous est impossible de donner ici.

dance qu'elle entraîne d'ordinaire après elle, c'était cela, et cela seul qu'apportaient avec eux les barbares dans le monde romain. Une autre force, toute immatérielle, toute morale, à laquelle la première devait, tout en frémissant, se soumettre, voilà ce que proclama le clergé gaulois et ce qu'il fit triompher. Grâce à lui, un principe se conserva inaccessible aux atteintes du fer et de la flamme, et dont l'invariable autorité échappait aux jeux désordonnés de la violence. Avec des esprits grossiers, ce principe put s'envelopper des voiles épais de la superstition et s'obscurcir; mais pour être devenu presque méconnaissable, il n'en vint jamais jusqu'à disparaître; et sous des noms divers, selon la diversité des temps, vertu surnaturelle des miracles aux jours de la barbarie, puissance pontificale dans le moyen âge, pouvoir de l'opinion, loi morale en un temps de liberté et de lumières, toujours il a vu la force, en dépit d'elle-même, s'incliner devant lui pour lui rendre hommage. C'est de ce grand principe que le clergé chrétien a doté le berceau de notre civilisation.

LES POETES LATINS

DU MOYEN-AGE.

ABBON, *SIÈGE DE PARIS*. GUILLAUME-LE-BRETON, *PHILIPPIDE*.

Le moyen-âge a écrit en vers une partie de ses souvenirs. Ouvrez les grands recueils d'André Duchesne et des bénédictins ; vous y verrez presque autant de poèmes que de chroniques. Ces poèmes sont d'un grand prix pour l'histoire qui, sous l'enveloppe plus ou moins savante de la versification, sait retrouver la réalité des événemens ; mais ce sont en même temps de curieux monumens de l'art, digne objet d'étude pour la critique littéraire. Envisageons-les un moment sous ce point de vue.

Et d'abord, ne semble-t-il pas que ce soit une chose parmi nous toute nouvelle de faire les honneurs de la critique à des poésies du moyen-âge (1)? Un des premiers effets de la politesse renaissante du dix-septième siècle a été de faire dédaigner tout ce qui n'était pas elle, ou ce qui ne remontait pas sa noble origine aux jours de l'antiquité grecque et romaine. Il était convenu que du sein de l'ignorance et de la barbarie rien n'avait pu sortir qui méritât de fixer les regards des âges civilisés. Aujourd'hui seulement une philosophie plus clairvoyante, en même temps qu'une étude mieux faite des monumens historiques, sont arrivées à cet important résultat : qu'il y a en effet pour les sociétés des temps de barbarie et d'ignorance; qu'à ces temps peut et doit être refusée la réflexion, ou, si l'on veut, l'esprit philosophique, avec toutes les connaissances, toutes les idées dont il enrichit l'intelligence humaine, et les ressources d'un langage perfectionné dont il lui prête le secours : mais qu'aucune époque, quelle qu'elle soit, ne saurait être déshéritée des dons de l'imagination et du sentiment de la poésie. Nul doute que cette belle faculté se produise avec plus d'éclat, lorsque déjà ont commencé à briller les lumières de la civilisa-

(1) N'oublions pas que l'auteur écrivait ceci en 1825. (Note de l'éditeur.)

tion, et la rudesse des langues à se polir; mais nul doute aussi que, sous la forme même qui voudrait l'étouffer, le sentiment poétique ne peut jamais périr, parce que toujours il y a dans la profondeur de la nature humaine de quoi lui donner la vie, et toujours au dehors de quoi l'éveiller. En ces jours où s'élançaient si hardiment dans les airs les tours gothiques de tant de cathédrales, qui osera dire que le grand, que le sublime, ne se faisaient pas sentir aux hommes? Et pourquoi, sous l'empire des mêmes circonstances, des chants inspirés ne seraient-ils pas échappés des mêmes âmes?

La poésie a donc pu exister au moyen-âge, tout comme dans nos temps modernes; seulement elle n'a pu s'exprimer dans d'aussi parfaits idiômes. Malheur à qui ne saurait pas la reconnaître dans les vers amoureux et guerriers des troubadours, dans les chants scandinaves du vieil Ossian, ou même dans ces nibelung, rudes fragmens de la muse germanique! Mais y a-t-il moyen d'en découvrir quelque trace dans la foule innombrable de poèmes latins que près de dix siècles ont vus éclore? l'inspiration a-t-elle dû nécessairement se perdre sous l'enveloppe glacée d'une langue morte? n'a-t-il pu y avoir un poète, parmi tout le troupeau des versificateurs de monastère dont les productions nous sont parvenues? Selon nous, il y a raison de croire à cette triste

impossibilité. Qu'on se demande en effet quel but cherchaient à atteindre, avant tout le reste, les hommes qui composaient dans le langage latin ? leur modèle pouvait-il être la nature ? ou n'était-ce pas plutôt, de toute nécessité, quelque autre poète qui eût écrit dans le même langage? L'imitation devenait leur première loi; que ce fût Virgile, Ovide, Lucain, ou bien quelqu'un de leurs contemporains qu'ils eussent adopté comme prototype de toute beauté poétique, pour se rapprocher de cette beauté, il leur fallait de longs efforts de science. Cette naïveté d'impressions qui fait le charme de la simple poésie des premiers âges, était perdue dans le travail d'une pénible composition : on ne chantait pas à l'aspect d'une belle scène de la nature, ou sous l'inspiration de quelque nouveau sentiment du cœur ; on prenait ses livres, on appelait à soi tous ses souvenirs d'antiquité; quelquefois on comptait sur ses doigts pour s'assurer que dactyles et spondées venaient bien à leur place, et qu'il n'y avait point de faute contre la mesure, et le parchemin recevait les uns après les autres les vers sortis de ce laborieux enfantement. Ainsi à peu près ont composé depuis lors nos versificateurs à la suite de Racine et de Voltaire. Mais que bien autre était la source d'où s'échappaient les accens des bardes de l'Écosse et des montagnes de Galles, ou

ceux des chantres des bords de la Durance !

Il est curieux cependant de voir qu'elle progression a suivie cette poésie latine du moyen-âge, depuis qu'avec Prosper d'Aquitaine et Sidoine Apollinaire eurent fini les dernières lueurs de la politesse romaine dans les Gaules. Fortunat, bel esprit des cours de Frédégonde et de Brunehaut, imite ces derniers imitateurs de Virgile et d'Horace. Après lui, l'intention de la versification subsiste seule, non plus le fait : de royales épitaphes sont, à peu près, l'unique monument de l'esprit poétique, et il faut voir comment les fautes de prosodie, les solécismes et les barbarismes y abondent. On se remet à faire quelques études sous Charlemagne ; mais la latinité n'y sort guère de la barbarie, et à peine la différence est-elle sensible entre les Homère, les Pindare de sa cour, et ceux qui les ont précédés. Rien de plus misérable ; sous le rapport de l'art, que les poèmes d'Abbon et d'Ermold-le-Noir. Toutefois un nouveau genre d'intérêt commence à s'y produire. Ceux-là font des chroniques en vers, et, malgré eux, des scènes dramatiques se placent sous leurs plumes ; ils ont vu et entendu, ils ont été frappés, et ils n'ont pu s'empêcher de se souvenir. Leur vers grossier gâte, mais ne détruit pas tout ce qu'ils ont voulu redire : ils ont leur prix. Il n'en est plus de même de leurs suc-

cesseurs du douzième et du treizième siècle, faiseurs de vers plus habiles, qui ont lu bien ou mal les anciens, et se prennent de la passion de les imiter. Chez eux, tout est fleur de langage; à chaque pas, vous y voyez la prétention de donner à leur style la couleur virgilienne, et sous cette couleur s'efface presque entièrement l'esprit des faits qu'ils racontent. Ce leur serait un supplice qu'on ne prît pas leur héros pour un Grec ou pour un Romain, et qu'en ses actions ou ses paroles il eût gardé quelque chose de son siècle. Il faut les tenir pour hommes plus doctes que leurs devanciers, mais non pas pour meilleurs historiens. Ni pour les uns, ni pour les autres, n'est fait le nom de poète.

Choisissons dans l'une et l'autre époque un exemple à l'appui de notre assertion.

Le moine Abbon nous fournira le premier. Il a chanté au seizième siècle le *siége de Paris par les Normands*, et tel est le caractère de sa poésie que l'abbé Millot cite une douzaine de ses vers, en spécimen de la barbarie poétique de cet *âge de fer*. Nous ne contesterons pas le jugement de l'abbé Millot sur ce misérable versificateur; nous avouerons même avec M. Guizot « qu'il n'a point su faire passer » dans ses vers avec vérité et avec énergie les im» pressions qu'il avait sans doute partagées durant » ce terrible siége : » tant le langage des doctes se

refusait alors à exprimer les plus naturels mouvemens de l'âme, enveloppé comme il était de la *grossièreté barbare* et de la *pédanterie monacale!* Mais s'il ne garde rien de ce qu'il a senti, le narrateur a vu et entendu du moins; si sa stérile imagination a dépouillé les faits de toute couleur, de toute apparence de vie, sa mémoire, où ils se sont confusément enregistrés, n'a pu les laisser fuir en dépit d'elle-même; il lui reste quelques souvenirs qui ne peuvent entièrement s'étouffer sous l'emphase de ses triviales déclamations, et ces souvenirs sont du plus grand prix. Hormis cela, en effet, nous n'avons rien de détaillé sur ces innombrables expéditions des pirates du nord contre tous les coins de la France.

Ce n'est point ici le lieu de rassembler les traits épars qui figurent aux yeux du lecteur, leur façon de s'armer et de combattre, la manœuvre de leurs barques guerrières, l'habile construction de leurs machines de siége, et quelque chose aussi peut-être de leurs mœurs sauvages. De même, nous le croyons, une curieuse et savante investigation parviendrait à extraire de ce débris inanimé de notre vieille histoire plus d'une induction féconde sur la vie municipale des pauvres habitans des villes au dixième siècle, et sur les causes qui laissèrent aux Parisiens ce glorieux reste d'énergie,

parmi tant de peur et de lâcheté. Mais offrons à la hâte un ou deux traits de détail : c'est ici toute notre tâche.

Quelques guerriers français viennent d'être surpris et égorgés par les Normands : l'un d'eux, Hérivée, par la noblesse et la beauté de ses traits, leur a semblé un *roi*, et ils lui ont laissé la vie pour en tirer une rançon. « Mais dès que promenant ses regards autour de lui, il aperçoit ses » chers compagnons massacrés, semblable à un » lion qui a vu du sang, il devient furieux, » s'efforce d'échapper aux mains qui le retiennent, et, quoique attaché, cherche de tous côtés à saisir une arme pour venger ses amis et » le coup qui l'a frappé en eux. Cette consolation, » la seule qu'il désire, lui est refusée. Alors d'une » voix tonnante et que n'affaiblit pas la crainte, » il crie aux oreilles des insensés Danois : » Egorgez-moi, je tends la tête à vos coups : » non, l'argent ne prolongera pas mes jours : » mes compagnons morts, pourquoi me laissez-vous » vivre? croyez-moi, votre cupidité sera trompée. » — Son trépas illustra non ce même jour, mais » celui du lendemain. » Evidemment le pédant théologien a échappé ici à lui-même, et s'est rapproché du poète ; il a bien conservé un beau souvenir d'héroïsme.

Je trouve de la même sorte quelques paroles populaires, dont le sens ne s'est point altéré dans ses rudes hexamètres. Les assiégés ont fait pleuvoir sur les Danois des torrens d'huile et de poix brûlante : beaucoup ont péri, d'autres sont allés chercher un refuge dans les eaux du fleuve. On leur crie alors du haut des murs : « Malheureux » brûlés, courez vers les flots de la Seine ; tâchez » qu'ils vous fassent repousser une autre chevelure mieux peignée. » Ces mots ne sont assurément pas de l'invention du moine : ce qui est de lui a un autre caractère. Qui ne reconnaîtra l'audacieux génie normand à ce serment de « dresser son camp dans le lit de la Seine et aux » lieux où elle prend sa source, avant de quitter » le territoire de l'empire des Francs? » Qui ne reconnaîtra enfin les idées fort désordonnées de l'époque sur les légitimités royales, dans les imprécations d'Abbon contre Charles dit le Simple, qui redemande sa couronne à Eudes, et contre la Gaule trahissant ses sermens envers l'usurpateur? En voilà assez pour montrer tout ce qu'on peut retirer d'instruction et même d'amusement d'une lecture jusqu'ici trop dédaignée.

Guillaume-le-Breton, auteur de la *Philippide*, est de la seconde époque dont nous parlions tout-à-l'heure. Assez versé dans les lettres latines, il a vou-

lu, à toute force, faire de Philippe-Auguste un personnage des épopées antiques, une sorte de *pius Æneas*, qui seulement invoque la vierge et les saints, au lieu de Jupiter et de Neptune. Les grandes harangues, les descriptions à perte de vue, les comparaisons, avec le tigre et le lion furieux, les invocations à la muse, toutes ces pauvres richesses du vieux magasin épique, il les emploie avec autant de discrétion et d'à-propos qu'un académicien du dix-neuvième siècle. C'est un écolier de rhétorique aussi avancé que bien d'autres. Mais malheureusement la couleur des événemens dont il a été le témoin se laisse peu apercevoir sous le faux brillant du vêtement dont il les couvre, et je ne sais si les nombreux détails où il entre n'appartiendraient pas aussi bien à l'histoire de tout autre temps et de tout autre pays. Tel est l'inévitable effet de l'esclavage de la forme : en se condamnant à le subir, on altère le fond même des choses.

Il faut ici le regretter d'autant plus, que Guillaume-le-Breton semble fait pour un meilleur rôle. Il y a chez lui quelque imagination, une instruction remarquable pour son époque, et, comme l'a très bien observé M. Guizot, on y trouve des traces évidentes « du mouvement intellectuel qui » commençait à se produire en France, preuve » certaine d'un accroissement de bien-être et de

» loisir, qui permet à l'homme de porter sa curio-
» sité sur des objets étrangers à l'intérêt du mo-
» ment et d'étendre la sphère de son existence.»
Il n'est pas même sans traits curieux que l'on y puisse recueillir; et loin de nous de penser que sa chronique versifiée soit indifférente aux études historiques. Ainsi, dans une longue énumération à la façon de celle d'Homère et de Virgile, il fait connaître à merveille l'opulence déjà grande, l'industrie variée et la liberté remuante des cités flamandes. Ainsi atteste-t-il l'extraordinaire renommée de Charlemagne; et la croyance universelle du siècle à ses exploits fabuleux et à ceux de ses douze pairs, en appelant sans cesse Philippe le descendant de Charles, en comparant ses prouesses de chevalerie à celles de ce monarque. Plus loin, quand le roi de France déploie toutes ses forces contre le château de la Roche-Gaillarde, un grand mouvement anime la description de ce long siége : on y suit avec plaisir le détail des ressources militaires de l'époque; l'esprit aime à y retrouver quelque ressemblance avec l'attaque si vivement dépeinte du château normand de Torquilstone, dans le roman épique d'*Ivan-Hoe*, et le sénéchal Guillaume des Barres, désarçonnant le redoutable Cœur-de-Lion, y apparaît sous des traits vraiment héroïques. Enfin l'intérêt abonde dans tout ce qui est relatif

à la bataille de Bovines : les mouvemens divers des armées, l'orgueil grossier des Teutons et de leur Empereur, la confiance présomptueuse du Comte de Flandre, l'opiniâtre intrépidité du Comte de Boulogne et son inflexible haine contre Philippe, la bravoure victorieuse de la chevalerie française, et celle aussi des communes dont le poète ne laisse pas périr dans l'oubli le dévouement politique, tout cela est bien peint ; tout cela est d'un inestimable prix pour l'histoire. Mais il n'en est que plus à regretter que les tableaux de ce genre ne soient pas plus communs et soient souvent sacrifiés par l'auteur au vide étalage de la science de versifier.

Concluons, les poètes latins du moyen-âge sont un témoignage de plus en faveur de ce que répète chaque jour la critique contemporaine; que la fidèle observation de quelques règles traditionnelles prescrites à l'art des vers ne constitue pas la poésie ; qu'elle existe là seulement où il y a naïveté d'impression et d'expression ; qu'en un mot l'imitation ne produit jamais que des œuvres mortes en littérature.....

LES AVENTURES

DE

BOUCHARD D'AVESNES;

HISTOIRE FÉODALE.

Il y a dans l'époque féodale en France deux périodes bien distinctes, et dont on a trop souvent confondu les caractères : l'une, vraiment obscure, vraiment triste, offre à peine aux récits de l'histoire quelques rares et confus souvenirs ; l'autre, toute brillante, tout animée, est pleine d'événemens merveilleux qui ont frappé l'imagination des contemporains, et nous ont été conservés dans d'intéressantes narrations. Pendant le dixième et la moitié du onzième siècle, la société féodale se forme et s'assied sur ce vaste territoire de l'ancienne Gaule, où tout s'est morcelé, où tout est devenu fief ; grands comme petits vassaux tra-

vaillent à s'établir dans leur nouvelle existence. Les châteaux se bâtissent, les fossés se creusent; la population asservie des campagnes se rassemble et se presse alentour : chacun s'efforce de se cantonner solidement chez soi, de rendre son indépendance, s'il le peut, inexpugnable. Les querelles, suite nécessaire de cette création tumultueuse d'un nouvel ordre de choses, sont petites et sans gloire; on pille, on brûle, on égorge dans le rayon de quelques lieues; on va attendre son ennemi au coin d'un bois; on le rançonne : et voilà les grands intérêts de la vie, voilà les soins où s'use toute l'activité des fiers citoyens de la république féodale. Il n'en est plus ainsi dans les deux siècles qui suivent : les guerres de fief à fief fournissent dès-lors un trop étroit théâtre à ces âmes nourries dans la pratique des vertus guerrières, si orgueilleuses de leur indépendance, si confiantes au droit de leur épée, si tourmentées du besoin d'agir. Combien d'entre eux étendent au-delà de l'horizon de leur château leur inquiet regard ! Combien sentent fermenter en eux-mêmes cette puissante activité avec laquelle ils remueraient le monde ! Aussi voyez partout comment s'agite l'esprit des croisades avant qu'aient commencé ces grandes expéditions ! En moins de trente années, deux dynasties normandes sont

fondées dans la Sicile et l'Angleterre : peu après, autour du nouveau royaume qui s'est élevé à Jérusalem, se groupent les seigneuries féodales d'Edesse et d'Antioche, de Tyr et de Tripoli ; un comte français est roi de Portugal ; un autre empereur de Constantinople ; en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Morée, et enfin dans les provinces mêmes de la France méridionale ; partout où il y a des fiefs à gagner à la pointe de l'épée, on voit se déployer le génie aventureux de la chevalerie française, et sortir, comme de terre, de prodigieuses destinées. Ce sont là, ainsi qu'on l'a dit vingt fois, les temps héroïques de notre histoire ; et pour qui veut y regarder avec quelque attention, l'énergie individuelle y donne des spectacles tout aussi étonnans, je dirais presque tout aussi fabuleux que ces exploits de Bacchus, d'Hercule et de Thésée, auxquels la Grèce antique, à force de les célébrer, avait fini par ne plus croire.

Mais comme, chez les anciens, au-dessus des plus grandes forces de l'humanité planait toujours l'inexorable destin, de même, au moyen-âge, il y avait un pouvoir contre lequel ces volontés de fer, accoutumées à tout briser devant elles, venaient sans cesse se briser elles-mêmes. La lutte de l'autorité ecclésiastique contre la puissance du glaive est ce qui jette l'intérêt du drame parmi la

longue épopée du moyen-âge. Le nombre était grand des hauts faits d'armes, des magnifiques entreprises, dont on ne songeait guère à répondre devant Dieu, et dont il fallait répondre en cour de Rome. Souvent même l'autorité apostolique, laissant l'esprit chevaleresque courir librement sa carrière, allait ensuite rechercher, dans quelque partie obscure de sa vie privée, le héros au faite de la puissance et de la gloire; et lui faisait expier sa grandeur sous le poids des anathèmes. On sait si les têtes royales furent plus que les autres exemptes de cette humiliation; si une seule fortune s'éleva, durant ces deux siècles, absolument indépendante de l'Eglise, et qui, amie ou ennemie, n'ait eu à compter avec elle.

Nous aimerions fort qu'au lieu de jeter sur le papier tant de croquis imparfaits du moyen-âge, comme on le fait aujourd'hui, quelques hommes de talent, romanciers, historiens ou poètes, voulussent entrer un peu profondément dans l'esprit de ces vieux temps, et en dégager l'élément que nous venons de signaler, si vraiment et si puissamment dramatique. Il n'y a guère de couvent ou d'église qui n'ait enregistré dans sa chronique les hostilités d'un voisin dont elle combat, à coups d'excommunications, les brigandages. Que ce soit un haut baron, ou un simple gentilhomme, un

chef de *routiers* sans foi ni loi, ou un fanatique partisan de l'égalité chrétienne, il est rare qu'à ce voisin il n'advienne à la fin malheur. L'un, convaincu du crime d'hérésie, s'en va périr au milieu des flammes; un autre, prisonnier de quelque seigneur, parfois du roi lui-même, qui s'est fait le patron des clercs, monte à un haut gibet pour y apparaître comme un exemple des inévitables vengeances de l'Eglise; celui-ci, les pieds et la tête nus, sous le soleil ardent de la Palestine, gravit le Sinaï en expiation de ses méfaits; celui-là, heureux dans sa longue vie de rapines, lorsqu'au déclin des ans il s'apprête à rentrer en son château pour y jouir de ses richesses mal acquises, se sent tout à coup troublé dans ses pensées, et, avec les dépouilles des moines, il bâtit un monastère où il va, converti sur le tard, pleurer et prier. Voilà de ces récits que l'on rencontre à chaque page, qui, sans couleur, savent par leur intérêt se suffire à eux-mêmes, et qui certes fourniraient, à l'invention romanesque ou poétique, d'assez amples merveilles. Cherchez et étudiez, et les sources de l'inspiration ne vous manqueront pas; le monde réel s'ouvrira assez grand, assez beau devant vous pour que votre imagination n'ait pas besoin de se frayer laborieusement des routes dans la région des fantômes.

Qu'on nous permette d'offrir ici en exemple une histoire assez courte, et peu connue, ce nous semble, encore qu'on la trouve dans un recueil ouvert à tout le monde (1). Nous ne ferons guère que traduire, et quand nous changerons, ce sera pour abréger plutôt que pour étendre. On verra si dans cette vie d'un brave chevalier qui, après tout, n'était pas alors une des plus extraordinaires, ne se trouve pas tout tracé le cadre d'un poème héroïque, et qui sait? d'un roman historique, dont Dieu nous garde, et pour cause.

AVENTURES DE BOUCHARD D'AVESNES.

« Au temps du comte Philippe (2), était en Flandre » un enfant, fils du seigneur d'Avesnes, et frère de » Gautier et de Gui d'Avesnes. En récompense des » services du père, le comte avait attaché cet en- » fant à sa cour, avec quatre chevaux à son ser- » vice. On le mit aux écoles de Bruges, et en peu » d'années il fit des progrès si merveilleux que son » maître conseilla à la reine Mahaud (3) de ne pas

(1) Recueil des historiens de France, t. 18, publié par D. Brial, p. 588. Le morceau est extrait des Annales flamandes de Jacques de Guise.

(2) Philippe d'Alsace, comte de Flandre de 1177 à 1191.

(3) Mahaud, ou Mathilde, fille d'Alphonse, roi de Portugal, comtesse de Flandre.

» le garder à la cour, mais de l'envoyer à Paris » pour qu'il y devint un grand clerc. »

On sait quel était alors en Europe le renom prodigieux de l'Université de Paris. Les écoliers y arrivaient de toutes les parties de la chrétienté, et de Rome même les papes y envoyaient étudier les jeunes clercs, comme « dans la citadelle de la foi » catholique (1): » Ce renom ne fit que s'accroître sous le règne de Philippe-Auguste, prince idolâtre de la mémoire à demi-fabuleuse de Charlemagne, tout fier du singulier renom de *Carolidès* que son chantre lui donne dans la Philippide, et qui, jaloux d'imiter en tout son modèle, comptait la gloire de sa grande et florissante école de Paris parmi les plus beaux fleurons de sa couronne. Qu'on ne s'étonne donc pas d'y voir arriver le jeune Bouchard d'Avesnes.

Là, comme à Bruges, il lui suffit de quelques années pour savoir tout ce que ses maîtres avaient à lui enseigner. « On le jugea, continue le chroni» queur, suffisamment imbu de la philosophie, » tant naturelle que morale, et il fut transporté à » Orléans, où il demeura jusqu'en l'âge de prendre » l'épée ou la robe de docteur. Ce fut alors qu'on » le pourvut d'une prébende et du titre d'archi-

(1) Voy. *Recueil des hist. de France*, t. 16, p. 78. *Catholica fidei arcem.*

» diacre de Notre-Dame-de-Laon ; puis, rappelé » par le comte Philippe, il reçut de lui une autre » prébende avec la place de trésorier de l'église de » Tournay. » Rien de si commun dans ces temps, comme plus tard que de voir en des mains laïques les dignités et les revenus de l'Eglise ; mais l'Eglise était jalouse de conserver un si grand docteur, et force lui fut de prendre les ordres. « Ce » fut bien malgré lui, et à l'insu de tous ses amis, » qu'il s'y décida : il se rendit à Orléans, et fut » fait acolyte et sous-diacre. »

» Cependant, de retour en Flandre, il n'y vécut » guère en chanoine, mais en chevalier et en ba- » ron, destiné à porter les armes. Il y avait alors » au pays de Flandre de grandes guerres, et il s'y » comporta avec une si merveilleuse prouesse » qu'en peu de temps sa renommée surpassa celle » de tous les chevaliers des terres environnantes. » Il laissa ses prébendes, jeta bien loin son habit » de clerc, et ne respira plus que combats et coups » d'épée. » Richard Cœur-de-Lion (grand admirateur, comme chacun sait, de la vaillance militaire), ouït le nom et les hauts faits d'un si fameux guerrier. « Aussi lui conféra-t-il, en pré- » sence du comte Baudouin, l'ordre de chevalerie, » et, pour se l'attacher, lui donna des terres et de » gros revenus en Angleterre. Le roi anglais et

» ses barons, comme les nobles de Flandre, de » Hainaut et de Brabant, comme aussi les gens » des communes, prirent en un gré infini ce bon » chevalier, et il n'y avait homme de son temps » qui fût plus habile à la guerre, plus loyal, plus » éloquent, plus profond dans les conseils, plus » excellent dans toutes les prouesses de chevalerie, » plus haut et plus élégant de taille, plus robuste » de corps, qui jouît enfin d'une meilleure renom- » mée. Il eût voulu suivre le comte Baudouin alors » qu'il partit pour la Terre-Sainte; mais celui-ci lui » commanda de demeurer afin de garder, conseiller » et défendre ses filles, ainsi que sa belle-mère. »

Nous ne reviendrons pas, avec notre narrateur, sur toutes les perfections qui rendirent Bouchard digne de ce haut emploi, et qui en firent le favori de la reine Mahaud, du comte de Flandre, aussi bien que des ombrageuses communes de cette contrée. « Quoique possesseur d'une modique » terre, il amassa des trésors considérables, et son » état n'était pas celui d'un simple chevalier, mais » d'un grand prince. Il avait autour de lui plus de » barons, de chevaliers et de seigneurs, plus d'é- » cuyers et de bourgeois que n'en avait la reine, » et bien qu'exposé aux traits de l'envie, il pour- » suivait son chemin avec honneur. »

Cependant l'habile Philippe-Auguste avait pro-

fité de l'absence du comte Baudouin, qui était allé s'asseoir sur le trône de Constantinople, pour se saisir de ses deux filles, qu'il prétendait marier au gré de sa politique. Mais la noblesse des villes flamandes réclama si hautement ses princesses qu'il fallut les lui rendre. Jeanne, l'aînée, fut mariée à Fernand de Portugal, et l'on songea à placer sous une tutelle respectable Marguerite, la cadette. « Elle fut remise aux soins de cinq nobles » matrones, les plus *solennelles* de toute la Flandre, avec un état de maison convenable, le tout » sous la direction de Bouchard d'Avesnes, réputé » alors le plus consommé en prudence d'entre les » chevaliers flamands. Trois mille livres de la » monnaie courante lui furent assignées sur les re- » ceveurs, tant de Flandre que de Hainaut. Bou- » chard, effrayé d'abord de cette charge difficile, » la refusa, tout en protestant de son dévouement » et de son respect. Mais songeant ensuite à ce » qu'exigeaient son devoir et la promesse faite à » son seigneur, il accepta noblement, après une » plus mûre délibération, l'emploi qui lui était » confié. Bouchard se chargea donc; sur son hon- » neur, de faire nourrir et élever, en toute décence » et honnêteté, mademoiselle Marguerite, selon » qu'il était séant à la fille d'un aussi grand em- » pereur et noble comte qu'avait été Baudouin.

» Mademoiselle Marguerite vécut de la sorte » long-temps avec ses dames, comme une humble, » dévote et chaste vierge, ornée des vertus de » tempérance, de prudence et de courage, pas- » sant sans aucun reproche les jours que Dieu » lui donnait. Vinrent alors comtes et barons en » grand empressement de l'obtenir en mariage. » Les uns en causaient avec Bouchard, les autres » avec la reine Mahaud. Le roi de France la fit » demander pour l'un de ses chevaliers du sang » de Bourgogne. Les Flamands n'y voulurent en » aucune façon consentir. Le comte de Salisbury (1) » la recherchait pour l'aîné de ses fils, mais les » Flamands, s'enquérant du jeune homme, appri- » rent qu'il avait des dispositions à devenir boiteux, » et rejetèrent bien loin sa demande. Enfin la reine » Mahaud s'avisa de dire : — Voici Bouchard qui » ne cesse de nous proposer, ainsi qu'au conseil » de Flandre, divers partis pour notre fille Mar- » guerite, et qui ne dit rien pour lui-même. — » Une de ses dames recueillit ce propos, et épiant » l'arrivée de Bouchard, elle lui dit : J'ai entendu » dire à madame ceci et cela. — Bouchard, réflé- » chissant en lui-même, résolut de faire confi- » dence de la chose à ses amis, et surtout à son

(1) Frère bâtard du roi Jean-sans-Terre.

» frère Gaulhier, et de leur demander conseil ; ce » qu'il fit en effet. Ceux-ci, ignorant l'empêche- » ment qu'il y avait à ce qu'il prît femme, lui ré- » pondirent qu'ils n'avaient conseils à lui donner » avant de connaître les volontés de la reine ; mais » que, si elle y consentait, suivrait sans aucun » doute le consentement de la noblesse et des com- » munautés, des bonnes villes.

» Bouchard s'avance donc tremblant vers la » reine, et lui découvre ce qu'il a dans l'ame, » ajoutant qu'il requiert d'elle conseil et protec- » tion. La reine lui fixe un jour auquel elle lui » donnera réponse. Dans l'intervalle elle convoque » ses conseillers, et leur expose comment la main » de Marguerite est recherchée, et de la part du » roi de France, et par plusieurs seigneurs d'An- » gleterre, et par vingt chevaliers de différentes » nations. Elle ajoute que de la marier au dehors, » ce pourrait être un jour grand dommage à la » comté de Flandre ; qu'il est plus sûr à son avis » de lui donner un époux de moindre étage, mais » qui demeure dans le pays, et sache, au besoin, » l'aider de ses conseils et de sa puissance ; et elle » conclut en disant : — Nous avons en notre » comté de Flandre un chevalier de cette sorte, » issu du sang royal, et ce chevalier fait deman- » der Marguerite. Ayant ouï la reine Mathilde,

» les chevaliers convoquent en assemblée les no-
» bles, tant de Flandre que de Hainaut, avec les
» gens des bonnes villes, et, après maintes délibé-
» rations, tous ignorant les empêchemens de Bou-
» chard, décidèrent qu'il était meilleur d'unir leur
» jeune princesse à un homme qui de son choix
» séjournerait dans les terres de Hainaut ou de
» Flandre, qu'à un étranger, et surtout un Fran-
» çais, qui viendrait bientôt ruiner leur pays.

» Le mariage fut donc conclu du commun ac-
» cord, tant de la comtesse Jeanne, sœur de Mar-
» guerite, que du comte Philippe de Namur.
» Selon l'usage des nobles, il fut solennisé en
» grande pompe, à la face de l'église, et tout ce
» qui tient à une union légitime et chrétienne,
» fut des deux parts consommé avec une joie et
» une allégresse infinies. Gauthier d'Avesnes of-
» frit en dot à mademoiselle Marguerite cinq
» cents livres de rente sur sa ville d'Avesnes,
» avec la terre d'Estroem en Hainaut, comme en
» fait foi la charte suivante (Nous la supprimons).
» Après quoi, les noces célébrées, Bouchard mena
» son épouse en Hainaut avec une suite honorable.

» Les deux époux passèrent ainsi quelques
» années dans leur domaines d'Estroem, en
» un parfait repos. L'année même de leur
» mariage, Marguerite mit au monde un fils qui

» fut nommé Jean. Celle d'après, elle en eut un » autre qui fut nommé Baudouin. Mais voilà que » tout-à-coup commencent à circuler en Flandre » d'étranges bruits qui vont à la reine, à la com- » tesse Jeanne, et enfin à tout le monde. On répète » partout que Bouchard est sous-diacre, que son » mariage est illégitime, que ses fils sont bâtards, » et dans son étonnement, chacun ne sait que » dire. Bouchard en est informé, et aussitôt il se » rend à Rome, près du seigneur pape. » Ce pape était Innocent III, le plus hautain, le plus ab- solu des successeurs de Grégoire VII. Celui qui avait chassé Agnès de Méranie du lit de Philippe-Auguste, ne pouvait consacrer l'union illégitime d'un simple baron. « Vainement donc, avec le » pardon de la faute qu'il a commise, et dont il » offre de faire la plus humble pénitence, Bou- » chard demande à genoux qu'une dispense lui » soit accordée. Le pape lui refuse absolument » cette dispense, et quant à la peine de son crime, » il lui enjoint de partir au plus vite en pèlerin » pour la sainte terre de Jérusalem et le mont » Sinaï, et d'y séjourner une année entière. Ordre » lui était en même temps donné de renvoyer à » ses amis madame Marguerite, sa prétendue » épouse, et de leur offrir toute satisfaction qu'il » leur plairait d'exiger pour son offense envers eux.

» Ainsi pourvu de l'absolution, non de la dis-» pense, Boucliard s'en va dévotement à la Terre-» Sainte, et il y accomplit sa pénitence. » Le chroniqueur, fort peu poète, comme son récit le prouve de reste, garde le silence sur ce que fit notre héros dans cette année de pélerinage. Mais tel était alors l'état des villes chrétiennes de la Palestine, qu'un chevalier qui venait visiter les saints lieux trouvait à expier ses fautes autrement qu'en dévotions et en prières. Nul doute que le vaillant Bouchard y fit œuvre de sa lance, et soutint glorieusement le renom que lui avaient acquis ses brillans faits d'armes.

« L'année expirée, il se remet en route, bien » disposé à se séparer de Marguerite, selon la pro-» messe qu'il avait faite au seigneur pape, et à » offrir aux amis de la princesse toute satisfaction » qui lui était possible. Mais, arrivé en sa de-» meure, lorsqu'il eut revu Marguerite et les en-» fans qu'il avait d'elle, le cœur lui faillit, et l'on » raconte qu'il s'écria en poussant de gros san-» glots : — Non, je ne le pourrai jamais faire ! » Non, quand on m'écorcherait vif, quand on me » déchirerait tous les membres, je ne saurais ac-» complir ce que j'ai promis ! — Marguerite, en-» tendant ces paroles, était en entière ignorance de » ce qu'elles voulaient dire. En effet, elle n'avait

» jamais ouï parler de l'incapacité de Bouchard à » prendre femme, et l'avait toujours cru son véri- » table et légitime époux. Celui-ci n'osait cepen- » dant approcher des terres de Flandre. La reine » Mahaud et la comtesse Jeanne ne cessaient de » lui envoyer, soit par lettres, soit de vive voix » par quelques-uns de leurs chevaliers, messages » sur messages, menaces sur menaces; elles lui » demandaient à grands cris madame Marguerite, » qu'il avait si frauduleusement abusée. Mais lui, » en dépit de tous messages et de toutes menaces, » refusait toujours d'obéir, inaccessible qu'il était » à la peur. Enfin la comtesse Jeanne, apprenant » qu'un concile général de la chrétienté allait se » rassembler à Rome (1), écrivit à ce concile, ainsi » qu'au Saint-Père, pour les prier qu'ils daignas- » sent prendre en considération l'outrage qui lui » avait été fait, aussi bien qu'à sa sœur Marguerite, » et prononcer à ce sujet leur sentence. Le pape et » le concile portèrent alors la sentence suivante: » Bouchard d'Avesnes, autrefois chantre de la » cathédrale de Laon, trésorier de l'église de » Tournay et sous-diacre, ayant abandonné la » milice cléricale pour la milice séculière, puis » frauduleusement enlevé noble dame Marguerite,

(1) Concile de Latran, en 1215.

» fille du très-illustre empereur de Constantino-
» ple, sa parente, laquelle avait été remise à sa
» garde; et, enfin, ayant contracté de fait avec la
» dite dame une union qui, de droit, était impos-
» sible, fut excommunié; ordre fut donné que,
» dans toutes les paroisses de la province ecclésias-
» tique de Reims, tous les jours de dimanche et
» fête, la même excommunication fût portée en
» chaire contre lui, jusqu'à ce qu'il eût rendu la
» dite dame à sa sœur, et repris humblement les
» ordres qu'il avait quittés en offensant Dieu. »

Ici s'arrête notre chroniqueur, pour le temps où il écrivait, tout était dit avec une pareille sentence; et il est bien évident que, frappé des anathèmes de l'Eglise, le malheureux chevalier n'avait plus qu'à baisser la tête et se soumettre en silence. La curiosité moderne demanderait davantage: elle voudrait assister à la scène déchirante des adieux entre l'époux et l'épouse, entre le père et les enfans; peut-être lui faudrait-il quelque événement imprévu, quelque retour soudain de pitié dans l'âme inflexible d'Innocent III, qui réunit au bout de quelque temps ce qu'il avait si cruellement séparé. Nous ne nous mettrons pas en frais d'imagination, ou plutôt de mensonge, pour donner cette satisfaction aux lecteurs. Nous nous contenterons de leur offrir les seuls dé-

tails que nous fournissent deux autres chroniques (1) sur Bouchard et sur Marguerite. L'année qui suivit le concile de Latran (1216), Marguerite épousa Guillaume de Noyèle, sire de Dampierre : une partie de la sentence d'Innocent III fut accomplie. Nous ignorons si l'autre le fut jamais : car au lieu de prendre l'habit de clerc, et de s'humilier dans le repentir, nous voyons Bouchard travailler à tirer vengeance de la comtesse Jeanne, et s'allier avec Guy d'Avesnes, son frère, pour guerroyer contre elle. Ils furent malheureux l'un et l'autre : Guy périt assassiné, et Bouchard, prisonnier et couvert de blessures, fut gardé dans une étroite prison. Triste dénouement d'une vie qui avait eu tant de mouvement et d'éclat!

(1) *Chronicon anonymi Laudunensis canonici*, *scriptores Franciæ*, t. XVIII, p. 720. *Ibid. Chronic. Alberti Trium-fontium monachi*, p. 786. Bien entendu que nous n'avons rien à dire du rôle que joua plus tard Marguerite dans la longue querelle des d'Avesnes et des Dampierre pour le comté de Flandre.

HISTOIRE

DU DROIT MUNICIPAL

EN FRANCE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

ET LES TROIS DYNASTIES,

PAR M. RAYNOUARD.

Si l'on s'en rapportait à quelques paroles qui commencent et finissent le livre de M. Raynouard, il y aurait lieu de supposer à l'auteur une prétention singulière en le composant. Plein de foi à l'excellence des institutions municipales, on dirait qu'il n'a pas cru que ce fût assez de la raison pour les légitimer, qu'il a voulu leur donner encore la sanction du temps, et leur trouver dans le

passé des titres de noblesse. C'est ainsi que Mably, au siècle dernier, allait chercher des antécédens à la liberté démocratique dans les époques les plus reculées de nos annales, et que Thouret, son abréviateur, légitimait par les États-Généraux de 1356 ceux de 1789. Telle n'a pu être aujourd'hui la pensée de notre savant académicien; il a étudié ce qui fut jadis, dans un autre intérêt que celui du moment, et n'a certainement pas songé à mettre l'histoire au service des théories politiques. Défenseur souvent courageux des droits du pays à la tribune nationale, M. Raynouard sait trop bien que ces droits reposent sur une tout autre base que celle qui peut leur être prêtée par l'érudition. La liberté ne daterait-que d'hier dans les sociétés humaines, qu'elle n'en serait pas moins sainte et sacrée; elle n'a pas besoin que les faits viennent témoigner en sa faveur, elle est antérieure à toutes les traditions du passé, quelque vénérables qu'on les puisse faire, et chacun des droits dont elle garantit aux hommes la jouissance émane d'une source reculée par delà toutes les sources de l'histoire. Le droit municipal, en particulier, n'est autre chose que le droit inhérent à chaque association, comme à chaque individu, de faire elle-même ses affaires. Il naît avec l'homme, il naît avec la société, il s'affirme, et ne se démontre ni

par argumens, ni par autorité de textes. M. Raynouard connaissait long-temps avant nous ces vérités; et sans doute, s'il a invoqué les exemples de l'ancienne France en faveur de ce que réclame la France moderne, c'est une pure forme de démonstration à l'usage de quelques têtes à préjugés, auprès desquelles le sens commun n'a d'accès qu'en faisant aussi preuve de ses *quartiers*. Passons donc sur ce qui n'est que de forme pour nous occuper de l'objet même du livre, qui est tout autre.

Ce que M. Raynouard s'est proposé pour but de ses recherches, le fait dont il suit curieusement la trace à travers les obscurs monumens de plus douze siècles, le voici : c'est que depuis les premiers temps de l'histoire gauloise jusqu'à ceux de notre révolution, le droit municipal, c'est ainsi qu'il l'appelle, a gardé dans nos villes une perpétuelle existence. César l'y trouva établi; il continua d'être en vigueur sous la domination des empereurs, ne périt point sous celle des barbares, échappa même à la main de fer de la féodalité, et trouva protection à l'ombre du trône de nos rois, lorsque ce furent eux qui eurent pris possession de la société. Ce fait, dont nous apprécierons tout-à-l'heure l'importance, l'auteur l'a environné d'un cortége nombreux de preuves. Il a fallu fouiller bien avant dans notre histoire pour y prendre ainsi les textes à pleines mains, et les

analyser tous à l'appui d'une même vérité ; en cela M. Raynouard a montré le génie d'un bénédictin. Mais ce n'est pas tout, il nous semble, de pouvoir, à chaque époque de notre histoire, découvrir une trace plus ou moins distincte des institutions municipales : l'important est de prouver que ces institutions ont eu vie ; qu'elles se sont soutenues debout ; et non pas comme ces pans de murs ruinés auxquels l'habitude attachait encore le nom des anciennes cités romaines. M. Raynouard s'efforce de le faire, et, selon lui, le principe vital de l'organisation municipale, la libre élection des magistrats, la libre gestion des intérêts communs, n'a jamais manqué à nos villes. Ceci vaut la peine d'être examiné avec quelque détail.

Pendant quatre siècles que la domination romaine se maintient dans les Gaules, M. Raynouard voit se maintenir, avec elle le régime municipal, et les textes législatifs se pressent sous sa plume à l'appui de cette assertion. Il a raison, en effet, s'il suffit, pour que ce régime soit en vigueur, que les noms de *curiales*, de *duumvirs* soient, à chaque page, écrits dans les lois ; c'est même un fait remarquable que, plus l'empire se précipite vers sa décadence, plus se multiplient les attestations en faveur de l'existence des curies et de leurs magistrats. Mais allons un peu au fond des choses, et

tout aussitôt une importante distinction qui a échappé à l'auteur va frapper nos regards. Oui, sans doute il y a une époque où les cités gauloises, comme celle du reste de l'empire, destituées de tout droit politique, s'en consolent par la libre et tranquille jouissance de leurs priviléges municipaux. *Ut estis liberi, et semper fuistis, lætari vos credimus* (1); telles sont les paroles fraternelles qu'adresse le sénat romain à celui de Trèves; et en effet, l'an 246 après Jésus-Christ, où ces mots furent écrits, l'administration intérieure des cités gardait encore une entière indépendance; quelques actes de flatterie officiels, des temples, des couronnes d'or, d'autres dons offerts aux empereurs, ou seulement au gouverneur de la province, leur assuraient l'avantage de faire elles-mêmes, et sans aucune intervention, toutes leurs affaires. Mais les choses changèrent à la fin du troisième siècle; le despotisme, tel que l'avait constitué Dioclétien, devint plus dépensier et en même temps plus avide; comme c'était des villes qu'il tirait toutes ses ressources, il accrut pour elles le poids des impôts; comme ces impôts ne pouvaient se lever qu'à grand'peine, et que les villes n'avaient aucun droit politique pour garant de

(1) Flav. Vopiscus in Floriano.

leurs franchises municipales, le pouvoir, intraitable par besoin d'argent, entra violemment dans leur administration domestique, et dès ce moment plus de liberté. La curie devint une sorte de prison où chaque citoyen fut enfermé et comme garrotté, responsable envers l'autorité souveraine de toutes les charges dont la cité était accablée ; la flétrissure empreinte au front des infâmes (1) ne les déroba pas au pesant honneur des fonctions curiales ; les juifs même, cette race maudite, furent condamnés par un édit du néophyte Constantin (2), à prendre leur place dans le décurionat ; les corps municipaux, en un mot, ne furent plus dans l'Etat que la *matière contribuable* destinée à subir toutes les expériences fiscales qu'il plairait de faire aux empereurs ou à leurs clarissimes délégués. Et il faut voir quel formidable appareil de châtimens se trouve étalé dans la législation contre le curiale qui oserait aspirer à monter, ou même à descendre, pour sortir de ses fonctions. M. Raynouard, qui a lu le Code théodosien, eût dû penser moins favorablement d'un droit, d'un honneur que tant de gens fuyaient en s'enrôlant comme valets à la suite des armées (3), ou en se sauvant dans les fo-

(1) Cod. Justin., lib. x, tit. 21.
(2) Ann. J.-C. 321.
(3) Loi de Constance, en 349.

rets parmi les bagaudes. De semblables faits ont plus de réalité, ce nous semble, que quelques formes de liberté dont on trouve la trace dans l'intérieur de la curie, « formes vaines, comme dit » très-bien un historien, car les citoyens appelés » à les animer par leur action étaient frappés à » mort dans leur importance personnelle et dans » leur fortune (1). » Il dépendait d'ailleurs du pouvoir de souffler sur ce fantôme, chaque fois qu'il en aurait la fantaisie, et de le faire évanouir. La faculté était accordée aux gouverneurs de provinces d'annuler, en certains cas, les élections faites par le corps municipal (2), comme aussi de lui contester sa juridiction; à peu près de même qu'aujourd'hui nos préfets ont la main dans toutes les affaires de nos communes. Et qui sait cependant si, dans deux ou trois siècles, ne paraîtra pas quelque publiciste systématique qui, ne regardant qu'aux mots, et trouvant parmi nous des maires et des adjoints, des conseils de département, d'arrondissement et de commune, ira de bonne foi croire que nous sommes librement administrés (3)? Ce tort est ici celui de M. Raynouard : il s'est attaché

(1) M. Guizot, *Essais sur l'histoire de France*.

(2) Digest. Justin., lib. I, tit. 9, n° 37. Cod. Justin. lib. X, tit. 31, lex 2. Cod. Theod. Ecl. XV, tit. 5, lex 41.

(3) Ce passage était écrit au mois de mars 1829.

33460.

exclusivement aux formes, et son œil n'a point pénétré dans l'intérieur même de la société.

L'auteur paraît avoir adopté sans réserve l'opinion de l'abbé du Bos, sur la conquête de Clovis. « Lorsque Clovis, dit-il, entreprit de soumettre » l'intérieur des Gaules, ce n'était plus une armée » d'invasion, c'était une armée nationale; il ne » s'agissait plus pour tous que de vivre sous un » gouvernement commun. Rien ne prouve que » les Francs aient exigé un partage avec les an- » ciens habitans. Ceux-ci conservèrent leurs lois, » leurs institutions et le nom romain qu'elles ho- » noraient. » Et de ce respect pour les institutions romaines en général, M. Raynouard infère celui de Clovis pour le régime établi dans les cités. L'induction est tout-à-fait légitime, et nul doute que s'il y eut protection et respect de la part du barbare victorieux, l'ordre municipal y fut aussi bien compris que le reste de la législation. Mais c'est sur cet esprit même de tolérance, dont on a fait tant d'honneur aux conquérans germains, qu'il serait bon une fois pour toutes de s'entendre. Si nous ne nous trompons, ce ne fut pas un acte bien rare de magnanimité, non plus qu'un grand coup de politique, dans Clovis et dans ses guerriers, de laisser aux Gallo-Romains les lois sous lesquelles ils vivaient; seulement, l'idée de faire

autrement ne put leur tomber dans l'esprit. Il ne faut pas toujours raisonner d'après les exemples de notre civilisation moderne, et se figurer le vainqueur promenant sur le pays où il vient de s'asseoir le niveau de la conquête: Ce n'est point une idée par laquelle on débute, en fait de gouvernement, que l'uniformité de la législation, et il faut avoir pratiqué long-temps la science politique, pour concevoir la pensée d'enlever à un peuple tout ce qui a formé son existence nationale. Rien de plus simple pour Rome, maîtresse du monde, que de façonner tous les pays conquis à l'image de la civilisation; rien de plus simple pour la république française que de *révolutionner* l'Italie et la Belgique à son exemple; mais les Germains, des hommes arrivant de leurs forêts, et couverts encore de peaux de bêtes, comme Sidoine nous les représente, qu'avaient-ils à imposer aux vaincus, sinon le poids de leur épée? Ils apportaient avec eux de vieilles coutumes que plus tard on enregistra sous le nom de lois; mais ces coutumes, qui alors étaient pour eux à peu près comme l'instinct pour les animaux, et sur lesquelles ils ne s'étaient jamais avisés de réfléchir, pouvaient-ils songer à les convertir en lois pour des hommes auxquels ils en voyaient de tout autres? Pouvaient-ils imaginer de leur dire, laissez là votre langue, vos vêtemens,

votre nourriture, et désormais habillez-vous, mangez, parlez comme nous. Et la grande merveille que Clovis ne se soit pas embarrassé de pareils soins! La conquête n'était pas pour lui une œuvre si savante; et si, à son entrée dans les villes romaines, il ne leur enleva pas leurs institutions municipales, c'est uniquement parce que ce n'étaient pas choses qui se pillassent et s'emportassent à la queue des bagages de son armée. Voilà en quel sens il les respecta, les protégea. Le régime municipal put donc subsister, mais sans vie, mais tel qu'on l'avait vu dans les derniers momens de l'empire. Il y eut toujours des gens que l'on appelait des curiales, ainsi que les formules du temps le témoignent; il y eut des registres municipaux, *gesta municipalia*, où étaient inscrits les donations, testamens, etc.; la charge du *défenseur* de la cité resta enfin confiée à l'élection populaire, parce que assez ordinairement elle devenait un appendice des fonctions épiscopales, et que c'était un temps de grandes immunités pour l'église; mais parmi tout cela, rien ne rendit aux villes ce que leur avait ravi le despotisme impérial. Au lieu d'être régulièrement et légalement opprimées, elles furent livrées aux caprices d'une violence désordonnée; on les pilla, on les brûla de temps en temps, au lieu de les tourmenter chaque jour par

une fiscalité savante, condition un peu meilleure peut-être ! Mais ce fut là tout ce qu'elles gagnèrent ; et si quelques-unes, sous l'aile tutélaire de leurs évêques, eurent un peu moins à souffrir, l'évêque devint tout pour elles, et ainsi qu'on l'a fort bien dit : « la paroisse prit la place du municipe » (1). Nul doute qu'il eût été très loisible alors aux rois barbares de faire en Occident ce que fit en Orient l'empereur Léon-le-Philosophe, si leur insouciance leur eût permis d'y songer ; ils eussent pu dire, tout comme lui, en abolissant le régime municipal, « que toutes ces lois erraient vainement, » et sans objet autour du sol légal, » et à leur parole, l'ombre qui restait se fût bien vite effacée.

Il était tout simple que ce qui avait traversé les temps de la première conquête se maintint sous la seconde ; que Charlemagne ne songeât pas à disputer aux villes ce que Clovis leur avait laissé. Que si la législation de ce prince, tellement minutieuse en sa prévoyance ; ne statue rien qui leur soit relatif, ce n'est pas du tout ; comme le pense M. Raynouard, qu'il ne se crût aucun droit sur leur régime intérieur : c'est que son peuple, le peuple germain, pour lequel il rédigeait les capitulaires, vivait généralement dans les campagnes.

(1) M. Guizot, *Essais*, etc.

Du reste, les mêmes mots continuent de se rencontrer dans les actes civils; et l'auteur y trouve avec raison la preuve d'un état de choses à peu près le même. Puisqu'il existait toujours des agrégations d'hommes renfermés dans les mêmes murs, toujours aussi un certain ordre devait les régir; et, quoique les souvenirs de la domination romaine s'éloignassent de plus en plus, rien ne s'opposait à ce que les formes qu'elle avait établies fussent en partie conservées. Les noms, en effet, ont la vertu de survivre aux choses; des hommes sont appelés *libres* bien long-temps après qu'ils ont cessé de l'être; la dénomination de *peuple*, qui appartient à une réunion de citoyens, s'applique encore à un ramas d'esclaves, et le mot de *cité* se grave encore sur des monnaies, alors qu'il ne désigne plus que des maisons et une enceinte de murailles. A mesure cependant que nous nous enfonçons dans le neuvième et le dixième siècle, les textes d'actes publics accomplis dans les villes deviennent plus rares; et, à leur défaut, l'auteur fait parler des monumens d'une autre nature, qu'il confond avec eux: ce sont des actes judiciaires souscrits par les *scabini* et les *boni homines*, lesquels, à entendre M. Raynouard, ne sont autre chose que les duumvirs et les curiales d'autrefois. L'erreur est ici palpable; les *scabini* d'alors étaient,

comme l'indique l'étymologie même du mot (*schoeffen*); des officiers judiciaires; de plus, c'étaient des officiers essentiellement germaniques: ils présidaient le *mallum*, le plaid, non le conseil de la cité. Dans le principe, ils étaient électifs; mais peu après on les voit nommés et révoqués par les délégués de l'autorité royale. Vouloir ensuite que le nom de *boni homines* ait été invariablement affecté à l'ancienne classe des curiales, c'est aller contre l'évidence d'un millier de textes. Que M. Raynouard y regarde d'un peu plus près, et il verra ce mot de *boni homines*, comme ceux d'*ahrimanni*, de *rachimburgi*, employés, dans toute la législation germanique, avec une acception très générale, très vague même, qui ne signifie rien, sinon la qualité d'hommes libres, d'hommes aptes à siéger pour rendre la justice. Et s'il fallait porter la démonstration plus loin encore, nous tournerions contre l'auteur ses preuves mêmes, nous nous armerions contre lui de l'autorité de ses propres citations. Tous ces actes qu'il nous donne pour des actes civils, et rédigés par des magistrats municipaux, par des représentants des vieilles institutions romaines, de quels noms sont-ils souscrits? Nous prenons au hasard: *Hildbrand*, *Grobald*, *Guntard*, *Ripald*, *Adelbert*, *Hildric*, *Hermann*, *Lautbert*; pas un seul, je crois, n'est

d'origine latine; tous ont la forme teutonique, et ce seraient là des notables des cités! Il faudrait donc supposer qu'en échangeant le titre de curiales contre celui de *boni homines*, ils auraient aussi échangé à plaisir leurs noms latins contre des noms tudesques; ou bien encore que les Germains victorieux se seraient empressés de s'asseoir en foule dans les corps municipaux. Et où s'embarquerait-on, grand Dieu! avec de pareilles hypothèses?

Nous voilà arrivés au règne de la féodalité, de cette formidable puissance qui posséda tout le sol, et néanmoins, s'il faut en croire M. Raynouard, n'altéra en rien la constitution intérieure des villes. C'est ici le lieu de placer une distinction dont l'importance est capitale, et que nous regrettons de n'avoir pas trouvée sous la plume de l'auteur; la distinction qui existait entre les cités du nord et celles du midi de la France. Toute l'histoire atteste que la conquête germanique n'avait que peu ou point pénétré au delà de la Loire; les Wisigoths y avaient raffermi plutôt que renversé l'ordre de choses existant avant eux; et quant aux Francs, ils y avaient fait des ravages, mais en passant et sans s'y asseoir: aussi le droit romain, les coutumes romaines et la langue même s'étaient en grande partie conservés. Il se pouvait que quelques-uns des souverains du pays appartinssent à

la race étrangère et conquérante ; mais, seuls, ou presque seuls, au milieu de toute une population, force leur avait été de s'y confondre, d'adopter ses mœurs, d'y conformer leur gouvernement : c'est ce qu'avaient fait et les comtes de Toulouse et les petits princes qui se partageaient l'Aquitaine. Or, au temps même de la domination des empereurs, les villes avaient été plus nombreuses et plus florissantes dans ces belles contrées que dans celles du Nord ; sous la souveraineté purement nominale des rois barbares, elles gardèrent le même avantage. Voisines des cités italiennes, qui leur offraient l'exemple de leurs institutions démocratiques, rivales avec elles d'industrie et de lumières, elles en vinrent naturellement, par un simple et insensible progrès, à rajeunir dans leur sein les anciennes pratiques de la liberté municipale, qui n'avait jamais entièrement péri. Ce ne fut point chez elles, comme dans les provinces de la langue *d'oil*, une révolution à main armée ; il n'y eut point de chartes à conquérir ; les mœurs firent tout ; elles rendirent la vie à un régime dont on retrouvait les formes dans le dépôt des souvenirs. Aussi, lorsqu'au treizième siècle les barons du nord de la France vinrent faire la guerre à la civilisation méridionale, l'esprit républicain des villes fut le plus puissant obstacle qui s'offrit à leurs

armes; et ce ne fut qu'au bout de vingt ans, et dans des flots de sang, qu'ils en triomphèrent. Portons maintenant nos regards sur l'autre rive de la Loire : tout y est différent; c'est là que la conquête a pesé de tout son poids, et que, par suite, la féodalité est entrée en pleine possession du territoire; les villes même ont été enveloppées dans ses vastes catégories. Je ne sais s'il en est une seule que nous ne voyions appartenir à quelque comte ou *sire*; comme on disait alors; souvent l'évêque y entre en partage de la souveraineté; quelquefois aussi un prévôt, ou autre officier royal, en a sa portion; mais nulle part il n'est question d'une cité qui se gouverne en franc-aleu, qui jouisse d'une pleine indépendance. Aux textes législatifs de M. Raynouard nous aurions ici à opposer tout le corps des chroniques du onzième au treizième siècle. Peut-être nous dira-t-il que, sous cette seigneurie, simple ou multiple, existaient toujours des magistrats municipaux, administrateurs des intérêts de la cité; mais nous lui répondrons que les intérêts de la cité étaient uniquement alors ceux du maître à qui elle appartenait, et que les magistrats n'étaient et ne pouvaient être que les officiers de ce maître, fussent-ils même nommés par le mensonge d'une élection populaire. C'était pour lui, en effet, qu'ils établissaient des

péages sur les ponts ou aux portes des murailles, pour lui qu'ils imposaient des droits de vente ou de déplacement à chaque marchandise ; c'était enfin à son profit que se faisait chacun des progrès de l'industrie naissante. Telle est cependant, même entre esclaves, la vertu de l'association, que presque toujours ils s'y instruisent à devenir libres. Serrés les uns contre les autres ; de pauvres artisans se sentent moins faibles ; un peu de commerce leur donne un peu d'aisance ; l'intérêt commence dès lors à les éclairer, et leur fait trouver plus pesantes les misères de la servitude : c'est presque déjà les avoir secouées. L'insurrection communale, dont M. Raynouard paraît récuser la réalité historique, prouve avec la même évidence deux choses : d'abord que les bourgeois, par le seul fait de leur réunion dans les mêmes murs, avaient assez gagné en forces et en richesses pour conquérir le fer à la main ou acheter à prix d'argent leur liberté ; en second lieu, que cette liberté, ils ne la possédaient pas auparavant, eussent-ils même conservé quelques débris d'institutions municipales ; mais que, tout au contraire, se sentant écrasés et misérables, ils voulurent changer une aggrégation sans force et sans lien en une véritable et solide communauté d'intérêts. M. Raynouard, publiciste plutôt qu'historien, ne

fait dater l'affranchissement des communes que de la charte royale qui les confirme, et dans cette charte il ne voit qu'un acte de munificence par lequel sont amplifiés des droits déjà acquis. Nous procédons autrement, et le vrai sens de la révolution communale, nous le trouvons dans les insurrections mêmes ou les traités qui assurèrent aux villes l'indépendance; les chartes ne sont que la lettre morte d'un fait qu'il faut voir vivre dans les récits de l'histoire. C'est le mérite de M. Thierry d'avoir su, dans ses excellentes lettres, offrir toute vivante l'image de cette révolution, et de lui avoir marqué sa place dans nos annales. Quant à M. Raynouard, il faut le remercier de la patience laborieuse avec laquelle il a demêlé, parmi tant d'autres faits dominans qui l'enveloppent et l'étouffent, pour ainsi dire, le fait obscur et subalterne de la continuité du droit municipal; il faut rendre hommage aux efforts prodigieux de son érudition; mais quelque estime que mérite son travail, nous nous risquerons à dire qu'il ne saurait guère en sortir aucune vérité importante, ni s'en répandre aucune lumière nouvelle sur notre histoire.

FORMATION

D'UNE COMMUNE

AU DOUZIÈME SIÈCLE.

Les deux morceaux qui vont suivre commençaient une série de lettres sur l'histoire, adressées en 1825 à l'Éditeur du *Globe*. Nous n'avons pas cru devoir nous livrer au soin puéril d'effacer toutes les traces de la forme épistolaire. Le lecteur nous pardonnera sans peine cette petite négligence. Il nous permettra, par la même occasion, de recommander à son attention la date de ces deux lettres. Nous serions en effet inexcusables de remettre aujourd'hui en lumière d'aussi imparfaites esquisses, si elles n'avaient le bien mince mérite d'avoir devancé l'admirable tableau tracé depuis par la main de M. Aug. Thierry.

I

COMMUNE DE VEZELAY

Vous accueillez avec faveur les récits des temps anciens comme ceux des temps modernes, toutes les fois qu'il s'y trouve un véritable intérêt, et que la curieuse nouveauté des faits y peut offrir quelque attrait à vos lecteurs. Cela me donne envie de vous raconter une vieille histoire, bien peu connue assurément, et que je rencontre en feuilletant d'une main assez négligente la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. Guizot. C'est un trésor que cette collection, même pour ceux qui, comme moi, ne font qu'y promener un regard distrait et insouciant. Il y a mille préjugés accrédités, on ne sait comment,

sur la vie de nos pères, dont l'esprit se défait tout doucement par le seul effet de la surprise, à mesure qu'il chemine à travers ces monumens des âges passés; et qu'il voit de près leur rude et bizarre caractère. Mais, plus de digression pour louer ni blâmer; je reviens à mon histoire, et n'en sors plus, laissant, comme M. de Barante, aux lecteurs le soin de conclure.

L'abbaye de Vezelay, au pays de Nivernais, était très-riche et florissante vers le milieu du douzième siècle; les revenus en étaient grands, les vassaux nombreux, et la juridiction indépendante. Victorieuse des prétentions de l'évêque d'Autun, elle jouissait en paix de sa prospérité, que lui garantissaient les bulles du saint-siége, lorsqu'il vint en pensée au comte de Nevers, Guillaume, de réclamer sur elle le droit de haute justice, sous le prétexte qu'elle était enclavée dans ses domaines. Grande rumeur au monastère, et invariable résolution de l'abbé Pons de défendre ses droits. Le comte, de son côté, avant de hasarder une attaque ouverte, se met à miner le terrain tout autour de la place, et voici de quel expédient il s'avise :

« Il y avait à Vezelay un certain étranger que l'on appelait Hugues de Saint-Pierre, homme ignoble par sa naissance comme par sa conduite,

» que la nature avait créé pauvre, mais que sa » main habile dans les arts mécaniques avait enrichi. Cet homme, d'un esprit ardent et consommé en toute perversité, associa à ses desseins » remplis de malice quelques hommes qu'il réunit en conciliabules clandestins, afin de méditer » avec eux la trahison sous les fausses couleurs de » la liberté; l'abondance des biens enfante toujours l'insolence dans les esprits dépravés. » Guillaume s'unit à ce personnage, et tous deux de concert se mirent à l'œuvre, comme s'ils eussent travaillé pour le même but. Mais le seigneur voulait étendre sa suzeraineté, tandis que le bourgeois voulait affranchir son *bourg* et former une *commune*.

Or, il arriva qu'un moine de Vezelay, ayant surpris un des habitans du *bourg*, qui coupait illicitement du bois dans la forêt, et voulant lui arracher sa hache, en fut frappé lui-même, et renversé de son cheval. L'abbé fit promptement justice du coupable; on lui creva les yeux. C'était fournir au comte de Nevers un prétexte de querelle : il s'en empara, et prétendit que l'homme puni était sous sa protection, comme son filleul; puis il fit ravager une des propriétés du monastère. Là-dessus, Pons appelle à Rome, pendant que Guillaume appelle Pons devant son tribunal, et

interdit à tous ses sujets l'approche de Vezelay. Les choses allèrent fort mal pour le pauvre bourg, ainsi séquestré de tout commerce, et les esprits en devinrent aisément dociles aux insinuations séditieuses. « Hommes très-vaillans par votre force, et très-riches des richesses que vous a » acquises votre propre mérite, » leur dit le comte, dans une grande plaine où il les avait rassemblés, « je m'afflige amèrement de la misérable » condition où vous êtes réduits; car, possesseurs » de beaucoup de choses en apparence, dans la » réalité vous n'êtes maîtres d'aucune; vous ne » jouissez même en aucune façon de votre liberté » naturelle. Vous supportez les vexations de votre » seigneur abbé avec une telle ineptie, qu'on peut » déjà vous comparer à des bêtes brutes. Enfin, » pour mieux consommer votre ruine, il veut » maintenant tenter de me ravir ce droit d'appel » légitime par lequel j'ai charge de vous protéger. » C'est pourquoi, mes très-chers, je conseille à » votre grandeur d'âme de vous séparer de cet » homme, qui exerce sur vous ses fureurs avec » tant de tyrannie. Si vous jurez de conclure avec » moi un traité d'alliance réciproque, et si vous » voulez me conserver votre fidélité, partout vous » jouirez de ma protection, et je m'appliquerai à » vous délivrer de toute exaction perverse, de

» toutes mauvaises redevances. » Quelle que fut l'ardeur des esprits, on se souvenait encore de l'autorité du lien féodal, et rien ne fut décidé sur le champ. Par une rare bonne foi, les bourgeois se retirèrent vers leur abbé, lui rapportant toutes les ouvertures du comte, et le suppliant de ne pas les entraîner plus long-temps dans les désastres qu'attirait sur eux son obstination. L'abbé refusa d'avilir sa dignité et les priviléges de son église; des légats du saint-siége encourageaient sa résistance. Les gens de Vezelay se crurent alors dégagés de leur foi, et en un jour et un lieu fixé, se confédérant avec le comte, ils formèrent, dit le narrateur contemporain, « une exécrable com-» mune, et secouèrent le joug *libéral* de l'Église. » Guillaume leur jura qu'en aucun lieu ses conseils » et ses secours ne leur manqueraient, et il leur » donna des chefs ou juges, qu'ils résolurent d'ap-» peler leurs consuls. »

Ce ne fut point tout encore : comme l'abbé Pons, saisi de crainte, s'était enfui du monastère, les bourgeois s'emparent de l'église, placent garnison dans les tours, et les fortifient. Les anathèmes ecclésiastiques ne font que les affermir davantage dans leur insurrection : « Puisque vous nous ex-» communiez sans que nous l'ayons mérité, di-» sent-ils au prieur du monastère, nous agirons

» comme des excommuniés. » Puis, allant trouver le comte, ils se plaignirent à lui de cette sentence. Celui-ci leur répondit : « Je n'y puis rien du tout; » ils en feront autant contre moi, si cela leur » plaît. » — Et ils lui dirent : « Où donc moudrons-» nous? où ferons-nous cuire notre pain, car les » moines ne veulent plus moudre avec nous? — » Eh bien! reprit le comte, allez chauffer le four » avec votre bois, et faites cuire votre pain. Si » quelqu'un veut s'y opposer, brûlez-le tout vif; » et si le meunier veut faire résistance, écrasez-le » tout vif sous sa meule. » Des violences suivirent ces exhortations : rupture ouverte et complète eut lieu avec l'autorité ecclésiastique, et un homme étant mort sous le poids de l'anathème, les bourgeois l'ensevelirent sans l'assistance d'un prêtre, portant eux-mêmes les bannières. Après quoi ils entourèrent leurs maisons de fortifications, se fournirent de toutes armes, et s'apprêtèrent à une vigoureuse résistance.

Mais l'autorité des rois Capétiens commençait à grandir alors dans le pays de leur obéissance, et c'était coutume de les faire intervenir dans toute querelle sérieuse. Celle de l'abbé Pons et du comte Guillaume fut portée à Moret, devant Louis, dit le Gros, et l'affaire régulièrement plaidée. Le comte avait su gagner en sa faveur l'évêque de Langres,

et l'archi-diacre de Nevers, qui prirent vivement sous leur protection les intérêts des *traîtres, bourgeois*, ainsi les appelait-on. Mais la cause de l'abbé prévalut néanmoins ; les gens de Vezelay, qui avaient osé demander leur affranchissement, furent déclarés en justice « coupables de trahison, d'infidélité, de sacrilége, de parjure et d'homicide. » Estimation fut faite de tous les dommages souffert par le monastère, et indemnité accordée sur les biens des profanateurs et des traîtres ; ensuite l'exécution de la sentence était remise au comte de Nevers, qui devait accomplir, par les mains de ses gens d'armes, l'œuvre de la confiscation, et représenter les coupables dans le lieu et jour voulu, à la justice du roi.

L'empressement ne fut pas grand à Guillaume de se faire le ministre des vengeances de son ennemi. Un héraut vint de sa part proclamer dans les murs du bourg « que chacun eût à emporter » tous ses biens-meubles et à se réfugier dans les » lieux de retraite qu'il pourrait trouver, sans attendre désormais nul secours de leur allié, attendu qu'en exécution du jugement du roi, le » jour qui suivrait le changement de lune, il se » saisirait de tous ceux, tant qu'il y en aurait, » qu'il trouverait dans Vezelay, et les traînerait, » quoique à regret, à Paris, pour être livrés au

» roi et punis. » Ici se révèle toute la faiblesse de ces pauvres bourgeois, devenus libres d'hier, qui n'ont pu, du jour au lendemain, se dépouiller de toutes les peurs de la servitude. A la proclamation du héraut ils s'enfuient tous, « depuis le plus » petit jusqu'au plus grand, abandonnant leurs » femmes, leurs enfans, leurs propriétés, leurs » marchandises, si bien que de tant de milliers » d'hommes, on ne vit plus absolument personne » le lendemain de grand matin, et que le bourg » sembla vide et désert, comme si des ennemis » l'eussent envahi et mis au pillage.

L'abbé tout aussitôt y rentra en triomphe, et le premier soin des frères, remis en possession de leur demeure et de leurs droits, fut de parcourir le *bourg*, détruisant autant qu'ils le pouvaient, tous les signes de la révolution : ici, c'était le vestibule de la maison du chef de l'insurrection, avec une *affiche* (probablement révolutionnaire) qui y était attachée ; là, des pressoirs frauduleusement établis dans les caves ; ailleurs, des moulins, des étangs, richesses toutes nouvelles de l'industrie un moment mise en liberté. Tout périt : mais les embarras du seigneur abbé n'étaient pas terminés ; comme il arrive toujours, les malheureux fugitifs s'étaient faits brigands pour vivre. » Ayant occupé la forêt voisine, ils y avaient cons-

» truit des cabanes; et de là, se livrant au bri-
» gandage, ils dépouillaient voyageurs et pélerins,
» le jour, craignant la rencontre de ceux qui les
» cherchaient, ils se cachaient, se retirant vers
» ceux de leurs compagnons qui s'étaient établis
» dans des positions bien fortifiées; la nuit, ils
» demeuraient dans la susdite forêt, et envoyaient
» au bourg des espions bien déguisés en habit de
» pélerin, qui leur rapportaient les choses dont ils
» avaient besoin et les avis qu'ils pouvaient recueil-
» lir. » Voilà en petit la vie des Outlaws saxons et des Klephtes grecs; antérieurement sous la domination romaine, c'avait été celle des Bagaudes.

Toutefois, pour se maintenir dans cette vie même, il fallait une force que n'avaient pas les pauvres exilés de Vezelay. L'abbé Pons leva contre eux une armée d'étrangers; « troupe très-vaillante, com-
» posée d'hommes habiles à manier l'arc et l'ar-
» balète, qu'il établit au milieu des positions des
» méchans, pendant que les gens du monastère,
» de jour comme de nuit, faisaient des patrouilles
» et des rondes autour du *bourg* et des propriétés
» rurales. » Poursuivis de toute part, les fugitifs tombèrent aux mains de leur seigneur, qui pardonna à quelques-uns et punit le plus grand nombre soit d'une misérable captivité, soit de châtimens afflictifs dans leurs personnes. Et comme il voyait

que les dernières traces de leur obstination et de leurs pensées orgueilleuses se retrouvaient encore dans leurs maisons, il appela à lui une foule de campagnards, habitant sur les terres du monastère, par la main desquels il fit ruiner les retranchemens, les tours et tous les travaux de défense, élevés à grande peine par les bourgeois. Après quoi, n'ayant plus rien à craindre, il signala sa clémence par un acte d'amnistie, et rappela au *bourg* ces hommes « devenus fidèles de traîtres qu'ils avaient » été. Ils entrèrent transportés de joie, sautant et » dansant beaucoup, et résidèrent à Vezelay comme » des bêtes féroces apprivoisées. L'abbé désigna des » trésoriers qui prissent soin de recevoir de chacun » la somme qui lui était imposée, » et le pieux narrateur du douzième siècle achève par ces mots : « Ainsi furent rétablies les libertés du monastère » par le bras du très-excellent abbé Pons. » Moi qui suis du dix-neuvième siècle, j'ajouterai : « Ainsi furent détruites celles de la commune de » Vezelay. »

Si je ne m'étais promis de m'abstenir de toute réflexion, je pourrais me livrer à quelque malin rapprochement entre les révolutions du temps passé et celles de nos jours; je pourrais surtout insister sur cette singulière fatalité qui veut que toutes les restaurations se ressemblent à des siècles de dis-

tance ; mais ce sont là finesses usées, et j'aime mieux me taire, assuré que nos lecteurs ont l'esprit assez sérieux pour tirer de ce petit tableau que je viens de leur offrir, de plus positives conséquences. S'il en était qui eussent envie de le voir dans tous ses détails, et de suivre de plus près le spectacle si rare dans les récits de notre histoire, d'une commune qui se forme, nous les renverrions à la chronique d'Hugues de Poitiers, qui nous a fourni cette narration.

II.

COMMUNE DE LAON.

Vous avez inséré, il y a quelques semaines, dans votre feuille, une lettre où je vous racontais des événemens qui ne sont guère du jour, puisqu'il s'agissait d'une commune au douzième siècle; de la manière dont elle fut formée et détruite, et de ce qu'était alors la misérable liberté pour laquelle de pauvres bourgeois étaient forcés de soutenir de si rudes combats. Accueillerez-vous aujourd'hui un second tableau, qui fait le véritable pendant de celui que vous avez déjà offert à vos lecteurs? C'est encore d'une commune qu'il est question : l'intervalle de temps qui sépare les deux histoires n'est

que de quarante années ; par conséquent l'esprit qui anime les peuples en révolution est le même, et l'identité est parfaite dans les sentimens des deux narrateurs, puisque celui-ci est aussi un moine, et que les traditions de couvent sont de celles qui traversent plus d'un siècle. Le lieu de la scène est seul changé.

Vers l'an 1110 après Jésus-Christ, la ville de Laon était gouvernée par l'évêque Gaudry, prélat de mœurs dissolues et d'une singulière audace pour le crime. Sous son autorité, le frein avait été lâché à toutes les passions, et c'était à qui ferait le plus de mal au pauvre peuple, toujours impuissant ou malavisé pour se défendre. Enfin, comme l'évêque était allé faire visite en Normandie à son protecteur Henri Ier, roi d'Angleterre, et que les vexations avaient été portées à leur comble, les archidiacres, le clergé et les grands, n'imaginant pas d'autre moyen pour avoir de l'argent des bourgeois, « traitèrent avec eux par députés, offrant de » leur accorder, s'ils payaient une somme convenable, la faculté de former une *commune*. Or, » voici ce qu'on entendait par ce nom exécrable et » nouveau ; tous les habitans redevables par tête » d'un certain cens devaient acquitter d'une seule » fois dans l'année envers leur seigneur les obligations ordinaires de la servitude, et se racheter

» par une amende légalement fixée, s'ils tombaient » dans quelques fautes contraires aux lois. A cette » condition, ils étaient entièrement exemptés de » toutes les autres charges et redevances qu'on a » coutume d'imposer aux serfs. Les hommes du » peuple, saisissant cette occasion de se racheter » d'une foule de vexations, donnèrent des mon- » ceaux d'argent à ces avares, dont les mains » étaient comme autant de gouffres qu'il fallait » combler. »

Voilà donc la commune formée, non comme à Vezelay par une insurrection, mais par un marché bien et dûment conclu. Survient l'évêque qui jette feu et flamme contre la révolution qui s'est faite en son absence. On lui répond en lui offrant de grosses sommes d'or et d'argent, et c'en fut assez pour apaiser la tempête de ses paroles. Il jura de respecter les droits de la commune; et de riches dons, faits par les gens du peuple, engagèrent de même le roi à confirmer et à jurer par serment ce traité. Ainsi fut mérité par Louis-le-Gros le beau titre de *fondateur et de protecteur des communes*, que lui ont déféré nos historiens, et que sur la foi de leurs éloges, lui a garanti plus récemment et plus authentiquement le préambule de notre *charte* constitutionnelle.

Cependant il en arriva comme toujours il arrive

l'évêque, quoique bien payé, se repentit de sa concession ; et fit repentir le roi, tout aussi bien payé que lui. Il l'invita à venir à Laon, dans les saints jours de la Passion, pour assister aux pieux offices; et la première chose qu'il fit fut de l'engager : « à » détruire la commune et réduire les droits de la » cité à leur état primitif. »

A cette nouvelle, les bourgeois effrayés envoient offrir au roi quatre cents livres pour qu'il veuille bien ne se point parjurer ; mais l'évêque et les grands enchérissent, et promettent de payer sept cents livres comptant le parjure. La foi royale du prince *protecteur des communes* ne tint pas à une si belle offre. « Sa cupidité, dit le bon narrateur, » le fit pencher vers ceux qui lui promettaient davantage. De son consentement, et contre ce qui était » dû à Dieu, tous ses sermens et ceux de l'évêque » et des grands furent violés, sans aucun respect » pour l'honneur et pour les jours saints. » Après quoi, tout vaillant qu'il était, Louis-le-Gros quitta la ville sur l'heure, craignant les emportemens populaires que sa perfidie avait excités.

En effet, dès le lendemain, « tous les hommes de » charge cessèrent de s'occuper de leurs fonctions; » les savetiers et les cordonniers fermèrent leurs » boutiques ; les aubergistes et les cabaretiers n'é- » talèrent aucune marchandise, et nul n'espérait

» qu'à l'avenir l'ardeur des maîtres pour le pillage » laissât quelque chose à personne. » Ils n'éclatèrent pas toutefois en une soudaine et tumultueuse insurrection, mais en secret, et sous la foi d'un mutuel serment, conspirèrent la mort de l'évêque et de ses complices. On en avertit Gaudry; mais, avec ce mépris de bon ton pour la canaille : « Fi » donc ! s'écria-t-il, moi périr par les mains de » telles gens! que feront-ils avec toutes leurs émeu» tes ? Si mon Maure Jean tirait par le nez le plus » redoutable d'entre eux, le pauvre diable n'oséa» rait pas seulement murmurer. Hier, ne les ai-je » pas contraints de renoncer à ce qu'ils appellent » leur commune pour tout le temps de ma vie ? » Et le prélat continua de discuter tranquillement sur les sommes à exiger des bourgeois.

Mais à ce moment retentissent à ses oreilles les cris redoutables de *commune! commune!* De nombreuses bandes de bourgeois, armés d'épées, de haches à deux tranchans, d'arcs, de massues et de lances, inondent la basilique de la vierge Marie, et se précipitent dans le palais épiscopal. Le chatelain Guinémar, Regnier, Adon, hommes nobles, sont rencontrés les premiers par le peuple, et égorgés, malgré leur courageuse résistance. On arrive sous les fenêtres du prélat, qui, en homme peu accoutumé à se soucier des canons de

l'Église, avait pris la cuirasse et l'épée, et se mit à repousser vigoureusement les assauts de la multitude. Mais plusieurs de ses hommes d'armes avaient péri ; la défense était désormais inutile, et Gaudry n'avait plus de ressource que dans la fuite. Prenant donc l'habit d'un de ses domestiques, il se sauva dans le cellier de l'église, s'y renferma, et se tapit dans une petite tonne dont on boucha l'ouverture. Les bourgeois ameutés occupaient déjà sa maison et le cherchaient partout, l'appelant à grands cris, « non pas évêque, mais coquin. » On leur indiqua sa retraite, et ils s'y précipitèrent. Ce fut un nommé Teudegaud, bandit que l'espoir du pillage venait de mettre au service de la commune, qui s'avisa le premier de la tonne, et la défonça. « Qui est dedans, s'écrie-t-il ? Un malheureux pri» sonnier, répond l'évêque, les lèvres glacées par » la frayeur. » Ce prélat avait l'habitude d'appeler Teudegaud par moquerie, à cause de sa figure de loup, *Isengrin*, nom que quelques gens donnent ordinairement aux loups. « Aussi le scélérat dit-il à l'évêque : « Ah ! ah ! c'est donc le sei» gneur Isengrin qui est blotti dans ce tonneau ! » Et il se met à le tirer par les cheveux hors de sa cachette. Rien de plus lamentable que les supplications dont l'infortuné cherche à émouvoir la pitié de ces furieux : il s'engage à leur jurer qu'il ne

sera plus jamais leur évêque, à leur payer de grosses sommes d'argent, à quitter pour toujours le pays : l'un d'eux lui répond en lui faisant sauter la cervelle ; un autre lui fend le nez en travers, et Teudegaud lui coupe le doigt afin d'en arracher plus aisément l'anneau épiscopal. Mille autres blessures lui sont faites encore après qu'il a rendu le dernier soupir, et son corps, jeté nu dans le coin d'une rue, est couvert par tous les passans de mottes de terre, de pierre et de boue. Le lendemain même, quand des clercs vinrent le relever, pour lui donner la sépulture, il fut impossible de faire aucune des prières ni des cérémonies prescrites par l'Église : il fallut le jeter dans un trou, « comme un chien, » parmi les malédictions universelles.

Tel fut le peuple en tous les temps, aux jours d'*innocence* de notre âge d'or monarchique, comme au siècle de fer de la philosophie. Mêmes besoins, mêmes passions, mêmes fureurs. Toutes les fois qu'on l'a rendu trop malheureux, il s'est révolté; toutes les fois qu'il s'est révolté, il a été sanguinaire. C'est niaiserie de dire aujourd'hui des choses si vieilles ; pourquoi faut-il que tant de gens encore ne sachent pas les comprendre ?

Mais poursuivons. Le massacre ne s'arrêta pas là : on fit main-basse sur tout ce qui avait participé à l'oppression, et la flamme, plus rapide que le fer,

seconda mieux les vengeances populaires. Églises, couvents, maisons, tout fut brûlé et pillé. Je renonce ici aux détails pour n'ajouter plus qu'un seul trait : « La femme d'un des premiers seigneurs de » la ville fuyait toute éperdue. Des bourgeoises qu'elle » avait offensées se saisirent d'elle, la meurtrirent » de coups de poing, et la dépouillèrent des riches » vêtemens qu'elle portait. » Les femmes avaient eu aussi leur part dans la grande injure plébéienne.

L'œuvre de sang une fois achevée, le peuple s'épouvanta de ses propres fureurs, et craignit surtout la vengeance royale qu'il avait provoquée. Que faire alors? Il n'y avait de ressource qu'en une assistance étrangère : on y recourut. L'homme entre les bras duquel on se jeta était un certain Thomas, sire de Coucy, connu par des milliers d'actes d'une scélératesse inouie. Il accepta d'abord la soumission des habitans de Laon et la charge de les défendre : mais on lui représenta que ses forces n'étaient pas suffisantes pour soutenir la lutte contre le roi ; et convoquant alors les bourgeois hors de la ville, il leur dit les paroles suivantes : « Laon est la tête » du royaume (1) il m'est impossible d'empêcher le » roi de s'en rendre maître. Si vous redoutez les ar-

(1) Laon, dernière ville restée au pouvoir des rois carlovingiens, gardait encore le rang de capitale sous leurs premiers successeurs.

» mes de ce prince, suivez-moi dans ma terre : » vous trouverez en moi un patron et un ami. »
A cette déclaration inattendue, les esprits sont consternés : ces hommes si hardis la veille redeviennent le faible et timide troupeau d'esclaves qu'ils avaient été auparavant : cette ville où ils ont conquis et maintenu si audacieusement leurs droits, ils l'abandonnent avec une tremblante précipitation, et s'enfuient à la suite du chevalier qui leur offre un asile. Laon, ainsi délaissé de ses habitans, subit les horreurs d'un nouveau pillage : tout ce qu'il y avait de paysans ou de seigneurs des environs s'y jetèrent, et y firent un immense butin.

Ici s'arrête la narration de Guibert de Nogent auquel j'emprunte ce récit : il faut deviner, dans ce qui suit, d'après quelques vagues indices, que Thomas de Coucy entra en lutte avec le roi, que les habitans enfermés dans des tours et des châteaux forts, soutinrent vigoureusement les attaques de l'armée royale, et les soutenaient encore au moment où le chroniqueur quitta la plume.

Mon récit fini, je ne saurais me livrer à de savantes réflexions sur ce que je viens de dire. J'ai voulu seulement établir par deux exemples, si je ne me trompe, uniques dans notre histoire, les deux manières dont se formèrent généralement (1) les

(1) Ceci était fort légèrement affirmé ; nous renvoyons au

communes en France. Les historiographes de cour nous ont un peu trop accoutumés à les regarder toutes comme de bienfaisantes émanations du pouvoir royal. Il est bon de faire voir que celles-là seules sur lesquelles on a des renseignemens précis se formèrent tout bonnement par voie de rachat et d'insurrection.....

Cours de M. Guizot, 1830, pour des notions plus complètes sur la formation des communes. (Note de l'auteur.)

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

SOUS LE RÈGNE

DE L'EMPEREUR HENRI IV,

ET LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE VII,

PAR ARNOLD SCHEFFER.

Parmi les nombreux livres d'histoire qui paraissent chez nous tous les jours, en voici un qui se distingue par un caractère à part et une sorte de physionomie originale. De grandes vues de système, il n'y en a pas l'ombre ; de prétentions à l'effet dramatique, pas davantage ; de style même, il faut franchement l'avouer, moins encore que de tout le reste ; et cependant c'est un bon livre. Qu'y a-t-il

donc pour le faire remarquer? beaucoup de bon sens et une rare intelligence du temps et du pays où s'est placé l'historien. Je ne sache personne en France qui nous ait parlé aussi pertinemment de l'ancienne Allemagne que le fait là M. Scheffer; et sauf le cas où j'aurais à traiter moi-même de cette histoire, il me semble que je m'en rapporterais pleinement à son témoignage. Il ne prétend ni à nous faire oublier ni à nous rappeler sans cesse qu'il est homme du dix-neuvième siècle; il s'occupe de son récit et non du lecteur, va droit devant lui en s'appuyant sur les chroniques, s'arrête de temps en temps pour porter l'œil en arrière, et rapprocher ce qui s'est fait de ce qui va se faire, et puis reprend le fil de sa simple narration, dont l'intérêt grave et élevé se suffit à lui-même. On ne se surprend guère, chemin faisant, à admirer l'historien, mais on marche de confiance à sa suite, et l'on arrive au terme avec cette satisfaction que cause à l'esprit la continuité d'une lumière sagement répandue.

Avant d'aborder son sujet, M. Scheffer rassemble dans une introduction courte mais bien remplie, les traits principaux qui caractérisent l'histoire de la papauté et celle de l'Allemagne, depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du onzième. Dès les premiers temps où les peuples germains paraissent

sur la scène de l'histoire, il voit leur imagination puissamment frappée de la grandeur de Rome, et ce sentiment se perpétuant chez eux, même après que l'enceinte de la ville éternelle a été violée par le pillage et l'incendie. De là, suivant lui, le respect particulier que tout d'abord les évêques de Rome obtinrent des barbares, et qui les aida à placer leur siége au dessus de tous les siéges d'Occident. Au temps même où ils étaient tenus, par les empereurs de Constantinople, en une étroite dépendance, leurs missionnaires répandus en Angleterre, en Allemagne, partout où régnait encore l'idolâtrie, travaillaient d'un autre côté à inculquer aux peuples leurs néophytes, le dogme de la supériorité papale avec les autres croyances du christianisme. Aussi, lorsque Charlemagne, en rétablissant l'empire d'Occident, eut affranchi les papes de leur soumission à celui d'Orient, Rome, où les nouveaux Césars allaient chercher la couronne, redevint la capitale, aussi glorieuse que jamais, de l'Europe barbare, et ses pontifes furent naturellement placés au sommet de la hiérarchie ecclésiastique. On le vit même à la mort du conquérant; parmi l'universelle dissolution qui emporta en lambeaux les membres de son empire, l'Église seule avait quelque unité; seule elle eut de la force, et pour quelque temps elle régna en

souveraine : le neuvième siècle est tout plein de sa domination. Le droit de créer les empereurs, celui de les déposer, celui enfin de placer la chaire pontificale entre la terre et les cieux, au dessus des pouvoirs temporels, quels qu'ils fussent, elle réclama tout cela, et tout cela lui fut accordé; mais ce ne fut que d'un moment. La féodalité venait de s'établir et d'absorber dans son unité bizarre et désordonnée presque tout le territoire européen. L'Église, propriétaire riche et puissante, fut entraînée dans le nouveau régime par sa participation intéressée aux affaires du siècle, et la milice ecclésiastique poussée bon gré mal gré dans les rangs de la milice féodale. M. Schœffer explique ici avec une grande sagacité la condition nécessaire des papes, devenus les premiers barons romains, et à ce titre, engagés dans d'infinies querelles, où se perdit le haut caractère qu'un instant ils avaient pu prendre. Aussi le dixième siècle se passe-t-il sans gouvernement ecclésiastique, sans conciles, sans hérésies, sans anathèmes contre les couronnes. Rien que des intérêts terrestres dans l'histoire de l'Église de Rome, et dans le débat de ces intérêts tant de scandale que l'intervention germanique y devint nécessaire. Charlemagne, en imposant aux peuples de la Germanie le même culte avec le même sceptre, les avait accoutumés à se regarder comme

un seul corps de nation. Mais au sein de cette unité nouvelle, n'avait pu entièrement périr l'esprit primitif des tribus, ainsi que les vieilles prétentions de leurs chefs à l'indépendance; et ainsi ne légua-t-il à ses successeurs qu'une autorité précaire, surtout au milieu des incursions perpétuelles des races Slaves et Scythiques, qui pressaient à l'orient les flancs de l'Allemagne. Othon-le-Grand eut le premier la force de maîtriser ces élémens de désordre, et put prendre le rôle de pacificateur dans l'immense confusion dont l'Italie était le théâtre. Il le fit en remettant Rome et la papauté sous la dépendance des empereurs, et faisant asseoir des Allemands dans la chaire de saint Pierre. Mais là, comme ailleurs, l'autorité impériale fut combattue par l'insubordination féodale, à laquelle se mêlaient, par un caractère particulier, des sentimens d'indépendance populaire, et Rome continua, pendant près d'un siècle encore, d'être livrée à une anarchie qui passait toute mesure, lorsque le grand empereur Henri III crut qu'il était de la dignité et de la sûreté de son pouvoir de réformer l'Église. Il trouva dans ce projet un actif auxiliaire, mais qui ne devait pas travailler pour lui. C'est ici que M. Scheffer entre dans son sujet.

Bruno, parent de l'empereur, qui l'avait élu pape, traversait, en se rendant à Rome, l'abbaye

de Cluny ; il y trouva le moine Hildebrand, renommé par son savoir et sa dextérité dans les affaires, et voulut l'emmener avec lui. Hildebrand lui déclara hautement qu'il ne le reconnaissait pas comme pape et « que son élection par un laïque » était illégale. » Ainsi s'annonçait, selon l'expression d'Étienne Pasquier, le *propugnateur* le plus hardi du siége apostolique. Il fallut que Bruno, sous la conduite de son nouveau conseiller, entrât pieds nus dans Rome, et y suppliât humblement le clergé de renouveler ses droits par une autre élection. Il l'obtint, et l'on conçoit sans peine qu'Hildebrand devint tout aussitôt l'âme de ses conseils : ce fut lui qui lui dicta les décrets, tout nouveaux alors, qui furent portés contre la simonie, mot vague et qui pouvait au besoin s'étendre à toute influence laïque dans la collation des charges de l'Église. La mort soudaine et prématurée de Henri III fournit à Hildebrand l'occasion favorable d'une minorité et des désordres qui l'accompagnent : l'œil d'une femme ne pouvait guère s'ouvrir sur les empiétemens du pouvoir pontifical, ni son bras les arrêter. Un instant toutefois, ses plans furent compromis ; les vieilles factions romaines s'étaient réveillées et avaient fait asseoir dans la chaire de saint Pierre un de ces pontifes qui achetaient la tiare pour la déshonorer. Hildebrand n'hésita point

à reculer d'un pas, et à demander un pape au jeune roi d'Allemagne, se promettant bien que ce serait le dernier. A peine, en effet, Nicolas II fut-il intronisé, que l'élection des papes fut attribuée au collége des cardinaux, et le nouveau décret placé sous la terrible garde des foudres ecclésiastiques. Deux ans se passèrent, et Alexandre II, élu de la sorte, prêta à cette innovation la force de l'exemple. Ce fut alors le tour des Romains d'invoquer l'autorité des Césars. Un pape de création impériale leur fut donné, et Hildebrand se vit contraint d'user dans ce schisme toute la puissance de son ferme génie, qui finit cependant par triompher. Ses intrigues ameutèrent la féodalité germanique, et la régente, déchue du pouvoir, fut poussée dans un cloître. La domination pontificale fit ainsi de nouveaux pas, et des mains de Hildebrand plutôt que de celles d'Alexandre II partit la bénédiction, envoyée avec un cheveu de saint Pierre, au conquérant normand de l'Angleterre. Il est vrai qu'à ce prix l'Église britannique abjura son indépendance, et confessa « que celle de Rome était à la tête de » toutes les Églises. » Hildebrand avait désormais assez avancé les choses pour paraître lui-même sur la scène, et devenir le chef visible de la grande entreprise que jusque là ses conseils avaient dirigée.

Cependant le mode de son élection était une dérogation au principe même que naguère il avait essayé de mettre en vigueur dans l'Église. Les cardinaux n'avaient pas été convoqués, c'était le vœu populaire qui s'était exprimé avec cet enthousiasme à demi spontané, à demi de commandé, que l'on rencontre en mainte élection des premiers temps du christianisme. Grégoire VII affecta quelques momens d'humilité; mais ce rôle ne fut pas long, et non content de porter dans toutes les parties du gouvernement ecclésiastique une surveillance tracassière et inflexible, pour discipliner au plus vite le clergé sous son absolu commandement, en moins d'un an, il eut signifié à chacun des princes de l'Europe ces maximes hautaines, qui prétendaient faire de toutes les royautés autant de lieutenances du siége de Rome. Comme on l'a remarqué (1), c'était là une grande faute; des théories aussi fastueusement établies ne se laissent pas aisément réaliser dans la pratique: c'est donner le mot d'ordre à ses ennemis, c'est en quelque sorte leur livrer son plan de campagne que de se découvrir ainsi en face d'eux; et quelque fond que fît Grégoire VII sur l'imbécillité de ceux qui régnaient alors en Europe, quelque assurance qu'il eût en son ascen-

(1) Cours de M. Guizot, 1828, 9e leçon.

dant personnel pour ne reculer jamais d'un pas dans ce qu'il avait pris tout haut l'engagement de faire, il devait songer à ses successeurs et aux embarras que leur préparaient des prétentions si publiquement affichées devant la royauté avertie et en armes. Décidé toutefois à attaquer toutes les couronnes dans celle qui était la plus haute, et à effacer de la tiare jusqu'à la moindre trace du doigt des empereurs, en faisant de l'empire même un fief du saint-siége, il regardait d'un œil attentif et pénétrant l'état de l'Allemagne. Henri IV venait de s'attirer de graves embarras en mettant son pouvoir aux prises avec les passions populaires. La Saxe, plus tardivement et plus difficilement soumise à Charlemagne que le reste de la Germanie, avait encore gardé sous la loi du christianisme quelque chose de ses anciennes mœurs et de son état politique. Il s'en fallait beaucoup que là, comme ailleurs, la population entière fût entrée dans les catégories du régime féodal; des hommes libres, des propriétaires indépendans y existaient en grand nombre, et le sentiment de leur liberté, de leur indépendance, était plein chez eux d'une turbulente énergie. Henri, pendant le long séjour qu'il avait fait en leur contrée, avait blessé leur orgueil, et il ne devait pas manquer de chefs mécontens pour se mettre à la tête des colères populaires. Aussi vit-on

tous les intérêts rivaux de la royauté prendre parti pour les Saxons. L'insurrection de cette nation, la grande assemblée de soixante mille hommes où elle fut décidée, les passions qui s'y exprimèrent, le peuple muet en entendant les plaintes intéressées des grands, et prenant feu au nom de *serfs*, donné par Henri à des hommes libres; l'opiniâtreté avec laquelle fut poursuivie la querelle, digne de celle qu'avait autrefois rencontrée Charlemagne; tous ces traits ont été rassemblés avec un grand bonheur par M. Scheffer : tout cela forme la partie la plus vigoureusement traitée de sa narration. La diction, trop souvent ternie dans sa simplicité, se colore en cet endroit, et les passions si naïvement énergiques de l'ancienne Germanie, y sont fidèlement reproduites.

Au milieu de l'Allemagne ainsi ébranlée, Grégoire trouvait occasion de faire triompher les deux principes par lesquels il prétendait affranchir le clergé de l'autorité civile, le célibat des prêtres et l'interdiction de l'investiture laïque. Déjà un concile tenu à Rome avait traité de sacrilége le mariage des prêtres, et l'investiture laïque de simonie; des menaces d'anathème avaient été prononcées; mais décréter n'était rien, il fallait mettre à exécution, et les difficultés étaient immenses. C'est à les avoir vaincues que se montre l'habile persévérance du

génie de Hildebrand. Dans la question ecclésiastique en particulier, celle des deux qu'il attaqua la première et le plus vivement, il se heurtait aux passions de la multitude, soulevée en faveur de ses pasteurs ; mais ce furent ces passions même, que de loin, par ses légats, Grégoire VII parvint à gouverner, à exalter en un autre sens, à tourner à son profit. Les bulles d'excommunication ne furent pas seulement, comme de coutume, proclamées du haut du Vatican, et dénoncées aux puissances séculières chargées de les exécuter. De ville en ville, de village en village, couraient les envoyés du pontife, tenant à la main les manifestes de sa sainte colère ; encourageant les zélés et les unissant par le ferme lien des associations, intimidant les faibles, faisant marcher à la conquête de l'opinion du petit peuple les moines dont le crédit y était grand, et renouvelant ainsi cette opinion de manière à imposer par des émeutes ce que d'abord les émeutes avaient repoussé. Henri avait beau se signaler sur les champs de bataille et vaincre ses ennemis à force de prouesse guerrière ; l'Allemagne lui échappait à l'instant qu'il s'en croyait le maître, et toutes les passions qui fermentaient en cet âge de turbulence féodale et de grossier fanatisme marchaient de front, soulevées contre lui par son habile adversaire.

Dans une diète où il a convoqué autour de lui ses

vassaux, Henri reçoit une signification du pape qui le mande à Rome pour se justifier des crimes que lui impute le cri de l'Allemagne indignée. C'était un singulier langage adressé au fils de Henri III, du prince qui, trente ans auparavant, avait appelé devant lui trois pontifes rivaux, pour abdiquer la tiare entre ses mains. Henri IV trouva bien dans le clergé allemand des hommes disposés à répondre à sa colère, et il n'eut pas de peine à faire déposer et frapper d'anathème le pape, son ennemi, par le concile de Worms. Mais tout acte public auquel l'opinion ne prête pas sa force n'est qu'une déclaration d'impuissance; et, sauf quelques ennemis personnels de Grégoire VII, l'anathème lancé contre lui ne remua personne en Italie, sur le théâtre de sa domination. Le contraire arriva, au bruit de la foudroyante réponse que dans l'église de Saint-Jean-de-Latran il adressa à l'empereur : l'Allemagne en fut toute émue; les lâches retirèrent leur consentement donné à la déposition du pontife, les ambitieux s'empressèrent de croire à la légitimité du droit qu'il s'arrogeait de détrôner leur maître, un peuple entier y vit le signal de reconquérir son indépendance. Cette fois, l'insurrection des Saxons traîne tout après elle; les foudres de l'Église, dirigées contre une si haute tête, avaient glacé le dévouement de la bourgeoisie des villes; Henri seul,

avec la loyauté défaillante de quelques serviteurs que retenait auprès de lui le lien féodal, va s'humilier devant ses sujets, et ne peut gagner leur pardon que sous condition d'obtenir celui du pape. C'était à Augsbourg qu'il devait comparaître en face de son superbe juge; il aima mieux ne pas lui ouvrir la porte de ses états, et l'aller chercher en Italie. On sait les détails de l'humiliante entrevue de Canossa, et à quel prix l'empereur obtint l'absolution.

Ici se termine la première partie du travail de M. Scheffer, la seule qu'il ait encore mise au jour. Nous regrettons que, dans une impatience mal calculée de paraître devant le public, il ait de la sorte coupé en deux son récit. Lorsque la composition a une grande étendue, et que les repos s'y présentent naturellement, qu'ils y sont presque nécessaires, il n'y a nul inconvénient à cette méthode de publication partielle. Mais un fait détaché d'une histoire générale, un épisode, ne se laisse guère morceler sans quelque préjudice, et perd toujours à ne pas être envisagé dans son ensemble. Félicitons l'habile écrivain (1) qui traite en ce moment le même sujet que M. Scheffer, de s'être montré en cela mieux

(1) M. Villemain, bientôt en retard avec le public; mais heureusement capable de répondre à la longue impatience que ce retard a excitée.

avisé que lui, et d'avoir su résister à la tentation de goûter plus vite son succès, en se hâtant de donner au public la moitié de son ouvrage. Il n'aura rien perdu à un peu de patience.

Resterait à philosopher librement sur les faits dont on vient de voir l'esquisse, à en rechercher le sens, et à reconnaître quelle place ils occupent dans l'ensemble de notre moderne civilisation. Grâces au ciel, nous ne sommes pas de ces disciples de M. de Maistre, pour qui la théocratie est l'idéal du gouvernement, et qui, au dix-neuvième siècle, prendraient volontiers le *dictatus papæ* pour leur évangile. Grâces au ciel, non plus, nous ne sommes point de ces fiers penseurs qui mettent aujourd'hui leur courage à tonner contre les papes, toujours prêts à se ranger d'enthousiasme sous la bannière de leurs adversaires. Jetant tranquillement nos regards en arrière, nous apercevons l'Europe, depuis la chute de l'empire romain, obéissant à la violente domination du glaive. Nul pouvoir qui ne règne à ce titre, qui ne dure par ce terrible moyen; et si quelques tentatives d'ordre public ont osé se produire, tout ce qu'elles ont prétendu a été de constituer régulièrement l'anarchie que ce brutal empire traînait après lui. Voilà que subitement un spectacle nouveau nous est donné. Le chef des races germaniques, le souve-

rain représentant du droit de l'épée en Europe, vient pieds nus et en pénitent s'agenouiller devant un homme qui n'a guère de chevaliers à son service, dont l'autorité réside tout entière en quelque chose de spirituel et d'invisible, qui prétend régner enfin au nom de la supériorité de la force morale sur la force physique, de l'intelligence sur la matière. De ce seul fait, s'il porte ses conséquences, va dater un nouvel ordre de choses en Europe; et l'humanité, remise en possession de ce qu'il y a de plus noble en elle, va faire route vers de meilleures destinées. Ainsi venue en son temps, la théocratie, loin d'être un obstacle, poussa en avant l'Europe dans les voies de la civilisation; quatre siècles plus tard, c'était son tour d'être en arrière, et, ainsi que le régime féodal, comme elle gênait l'esprit humain dans sa marche, elle disparut.

Cependant de la vérité même on peut faire abus. C'est ainsi qu'on a reproché à M. Schœffer « d'être » plus favorable à Henri IV qu'à Grégoire VII, et » de n'avoir pas rendu justice à la révolution en- » treprise par ce dernier, celle du droit contre la » force, de la règle contre le désordre, de l'esprit » contre l'autorité brutale et oppressive des con- » quérans féodaux. » S'il en était ainsi, s'il était vrai que M. Schœffer se fût déclaré le partisan de

vieux régime, dont Henri IV était le champion, contre les idées nouvelles que Hildebrand introduisait alors en Europe, le reproche serait mérité, et il y aurait à l'accuser d'avoir envisagé étroitement le fait qu'il raconte, de n'avoir pas su lui marquer sa place dans la grande histoire de la civilisation européenne. Mais, à ce qu'il nous semble, la sympathie que l'historien éprouve pour Henri IV est indépendante du système dont ce monarque est le représentant : c'est celle que nous éprouvons tous pour le vaincu, sans regarder à la cause où il succombe, lorsqu'il succombe sous une injuste agression. Quels que fussent les nobles intérêts dont Hildebrand assurait le triomphe, on ne peut dire que ce fut là le mobile qui dirigeait sa conduite : l'orgueil et l'ambition y étaient avant tout le reste, et tout en applaudissant aux résultats qu'il obtint, il est impossible, à qui juge sainement les faits, d'en faire honneur à sa vertu. Je sais bien qu'une imposante autorité semble être prête aujourd'hui à ce qu'on appelle *la moralité du succès* ; mais la philosophie a beau parler de haut, et commander aux opinions vulgaires de s'humilier devant la fierté de son dogmatisme, elle ne saurait prévaloir contre le simple bon sens de l'humanité, et tant pis pour elle quand elle s'en sépare. Or ce simple bon sens nous dit qu'à l'in-

tention, et à l'intention seule, s'attache la moralité; que celui qui a voulu faire le bien, et l'a fait, mérite toute l'approbation de nos consciences; que s'il l'a accompli sur un large théâtre, et de manière à en répandre au loin les salutaires influences, il faut alors le compter parmi les bienfaiteurs de leur pays et de leur siècle, quelquefois même de tous les pays et de tous les siècles. Mais que hors de là il y ait pour les actions humaines une sanction morale, et que ce soit le succès qui la donne; que les héros, les grands hommes soient toujours des agens moraux, parce qu'ils sont les agens d'une puissance supérieure qui légitime leurs entreprises par la victoire, qu'ils portent devant le tribunal de l'histoire la glorieuse responsabilité des grandes choses que, sans y songer d'ordinaire, ils ont faites pour la civilisation, et soient déchargés de toutes les iniquités, de tous les crimes dont ils ont été, pour leur propre compte, les agens libres et volontaires : jamais il n'y aura d'assez puissante autorité pour imposer au genre humain cette croyance; disons plus, jamais il n'y aura de philosophie assez hardie pour porter à leur dernière limite les conséquences d'une si terrible doctrine. Autant vaudrait nous vanter la moralité de l'ouragan qui, en bouleversant tout un pays, en a par hasard pu-

rifié l'atmosphère. Excusons donc, ou, pour mieux dire, approuvons M. Scheffer d'avoir sympathisé avec Henri IV, quoique sa cause fût moins noble que celle de Grégoire VII, quoique Grégoire VII lui fût même moralement supérieur : il a pour lui la *magie du malheur*, tandis que son adversaire a contre lui l'insolent abus de la victoire; et tant que l'humanité sera faite comme elle est, elle prendra parti pour les victimes contre les oppresseurs. Nous n'enchaînerons point par là la liberté de nos jugemens, et il nous restera toujours le droit de rendre hommage à ce qu'eut de bienfaisant pour l'Europe d'alors la domination momentanée du pouvoir pontifical.

HISTOIRE

DE LA

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS

PAR AUGUSTIN THIERRY.

Dans un tableau aussi étendu et aussi varié que celui qu'a tracé M. Thierry, les points de vue abondent, et le lecteur peut à son gré se choisir tel ou tel spectacle pour y arrêter en particulier ses regards, toujours sûr d'y rencontrer l'intérêt. Il en a pour qui le premier charme de l'ouvrage sera

le contempler dans la conquête des Normands l'image des conquêtes barbares qui, avant celle-là, changèrent la face de l'Europe, et de se figurer le cinquième siècle à l'aide du onzième; d'autres admireront surtout cette belle et simple manière de suivre à travers le cours des siècles la destinée d'un peuple, comme celle d'un seul homme, de sympathiser avec ses diverses affections, de s'éprendre d'enthousiasme pour tout ce qu'il fait de grand, de souffrir de ses misères, et, s'il le faut aussi, de s'indigner de ses crimes, de gémir sur ses lâchetés. Pour les littérateurs de profession, aux yeux de qui de belles narrations font tout le mérite de l'histoire; quatre ou cinq cents pages de récit, pleines de mouvement et de vie, souvent même brillantes de poésie, recommandent suffisamment le livre de M. Thierry. Et que de jouissances pour les amis des savantes recherches, dans un ouvrage où sont amassés les trésors d'une érudition assurément sans exemple de nos jours! Il n'y a pas jusqu'à l'esprit de système qui ne puisse se complaire en quelques-unes des hardies conjectures de l'auteur, tout opposées qu'elles sont aux communes solutions des problèmes historiques.

Cependant, ce n'est sous aucun de ces aspects généraux, quelque favorables qu'ils soient à l'œuvre de la critique, qu'on envisagera ici *l'Histoire*

de la conquête des Normands. M. Thierry, par la nécessité de son sujet, a été souvent conduit à mêler les affaires de France à celles d'Angleterre, et là dessus comme ailleurs, la profondeur de ses recherches et la sagacité de son esprit ont répandu une lumière toute nouvelle. Une foule de choses racontées dans les autres histoires sont dites dans celle-là à ne les point reconnaître; on en fera ici un simple et fidèle exposé, sans presque se permettre aucune réflexion. Peut-être y aura-t-il pour les lecteurs quelque plaisir à voir rassemblés dans un même cadre les traits que l'historien a jetés épars, selon qu'il était entraîné par le cours de sa narration; peut-être aussi quelques-uns, en apercevant sous un tout autre jour des faits qu'ils croyaient connaître, aimeront-ils à se trouver dépaysés sur une route déjà parcourue.

Selon M. Thierry, les véritables conquérans de la Gaule, au moment où elle échappa à la domination expirante de l'empire romain, furent les évêques et tout le clergé orthodoxe de cette province. Les Francs, ces *intrépides*, comme ils s'appelaient eux-mêmes, « qui éprouvaient des accès » de fureur à la vue des monumens de la civilisa» tion romaine et les incendiaient avec délices, » tirèrent plus de force de leur baptême que de leurs bâches d'airain. Lancés au nom de la foi contre

les conquérans hérétiques de la Gaule occidentale et méridionale, les saintes conspirations du clergé leur donnèrent la victoire sur des ennemis beaucoup plus puissans qu'eux ; et en récompense, le clergé fut admis au partage des dépouilles, prix sanglant de la victoire. Ainsi s'étendit sans obstacle, du Rhin aux Pyrénées, la domination sauvage d'une petite peuplade de Germanie ; et ce ne fut que dans un coin étroit de l'occident, derrière les bruyères de la Bretagne, que se gardèrent, avec un christianisme libre, quelques débris d'existence nationale. Ce qu'ils avaient conservé alors, les Bretons surent plus tard et pendant long-temps le défendre.

Mais moins de trois siècles s'étaient écoulés, et la nation victorieuse était venue se confondre au sein de la nation conquise ; ils avaient subi jusqu'au bout l'influence épiscopale, et la royauté guerrière du farouche Lot-Wig avait fini, dans sa prompte décadence, *par se borner à de paisibles promenades en char*. Alors partit du bord du Rhin et de la Meuse « un second ban de Germains, hommes maniant l'épée et vivant à cheval, qui traitèrent les Francs dégénérés de la Gaule comme ceux-ci avaient traité les Gaulois, et unirent dans la même défaite et la même dépossession les fils des vainqueurs et les fils des

» vaincus. » Les Pippins et le Karl dépouillèrent d'abord des fonctions, puis du titre même de la royauté, les princes issus de Merc-Wig; et à peine fondé, leur pouvoir se donna tout aussitôt pour auxiliaire celui des papes et du clergé romain.

Nous voudrions pouvoir citer ici les propres termes dont s'est servi M. Thierry pour caractériser le règne de Charlemagne, de ce César germain, qui régna pour les Teutons et pour les prêtres catholiques, jamais pour la Gaule, contrée étrangère, bonne seulement à l'enrichir de ses revenus, et à fournir un théâtre à ses chasses d'automne. Mais, quelle que soit l'énergique rapidité de l'écrivain, il serait trop long de rapporter ses paroles, et notre sèche analyse en altérerait l'originalité; contentons-nous donc d'y renvoyer le lecteur, en l'invitant toutefois à ne point donner ici à l'auteur une confiance sans réserve. Nul doute que Charlemagne fît une œuvre violente en forçant de s'unir sous son sceptre tant de peuples d'origine et de langues diverses, et qu'ils eurent à gémir de cette terrible activité qui transportait sans cesse le conquérant, en armes d'un bout à l'autre de son empire. Mais ce que la force avait établi, Karl tâcha de le consolider par une sorte de sagesse, et quoiqu'il travaillât pour lui

même ; et pour lui seul, dans ses essais d'administration, encore y faut-il admirer la prévoyance singulière de son génie: Ses assemblées annuelles, qu'on a fort gratuitement appelées nationales ; ses cours plénières, ses envoyés royaux ; le renouvellement continuel du serment de fidélité à sa personne ; ses promenades militaires même, n'étaient que des moyens de centralisation, des élémens de monarchie barbare, qu'il rassemblait avec soin pour donner quelque durée à son empire. Voilà ce que M. Thierry sait assurément beaucoup mieux que nous, et ce qu'il n'était peut-être point de son sujet de dire, mais ce que ne doit pas oublier le lecteur.

« Cependant, continue M. Thierry, la fausse union de tous ces peuples fut rompue le jour que le conquérant descendit en habits impériaux » dans le caveau sépulcral de la basilique d'Aix. » Un mouvement spontané d'insurrection contre » le nouvel empire se manifesta..... La Gaule tend à se séparer de la Germanie, l'Italie à s'isoler » de toutes les deux. Chacune de ces grandes masses » d'hommes, en s'ébranlant, entraîna dans sa » cause la portion du peuple conquérant qui habitait au milieu d'elle, comme dominatrice du sol, » et avec des titres de puissance et d'honneur, soit » latins, soit germaniques. » C'est-à-dire que ces

querelles domestiques des fils contre leur père, et des frères entre eux, dont l'histoire est accoutumée à maudire l'impiété, furent, à vrai dire, des guerres de peuple à peuple, guerres longues et opiniâtres par cela même qu'elles étaient nationales, et qui ne finirent qu'alors que fut consommée la scission des parties violemment rassemblées de ce gigantesque empire. Ce n'est point à ce résultat qu'arrivent le vulgaire des historiens qui nous ont raconté le démembrement de la monarchie de Charlemagne : l'ambition des rois est tout pour eux ; les haines des peuples ne sont rien.

La Gaule, réduite ainsi à ses propres limites et devenue étrangère aux peuples germains, n'en forma pas davantage un corps de monarchie, comme on l'entend de nos jours. Au nord, des pirates danois avaient conquis une des plus belles provinces, et n'y avaient laissé aux descendans de Charlemagne qu'un vain titre de suzeraineté. Cette même autorité nominale était tout ce qu'ils avaient gardé dans les contrées du midi, où, loin d'eux, régnait une civilisation et se parlait une langue qui n'était point la leur. Et lorsque l'élection de Hugues Capet eut délivré les Neustriens des derniers restes de la domination germanique, la France méridionale demeura néanmoins avec

ses chefs nationaux et l'indépendance de ses mœurs. Il y avait enfin, à l'occident, la province de Bretagne, soumise encore à des princes de la vieille souche et du vieux langage celtique.

Cet état de société, où chaque race vit isolée avec ses coutumes, son idiome et tout ce qui fait sa *nationalité*, semble à M. Thierry de beaucoup préférable à l'uniformité qu'amène le pouvoir absolu en confondant tout sous sa loi; aussi suit-il avec peine les insensibles progrès par lesquels les royautés conquérantes de France et d'Angleterre firent entrer successivement les diverses provinces dans leur domaine. La Bretagne perd la première son indépendance par la trahison d'un de ses chefs; et se soulève vainement pour la reconquérir : elle vient s'ajouter aux vastes possessions du roi Henri II, dont la puissance commence alors à menacer dans leurs franchises les opulentes cités de la Langue d'Oc. C'est là qu'il faut voir avec quelle vivacité de couleurs M. Thierry trace le caractère des Gaulois méridionaux; riches de leur liberté et de leur commerce, heureux des dons de leur beau ciel et des chants de leur poésie, mais, dans la turbulence impétueuse de leur nature, sacrifiant trop souvent les douceurs de la paix aux vives émotions des combats, se détachant imprudemment les uns des autres quand il leur impor-

tait le plus de se souvenir qu'ils étaient issus d'une même race et enfans d'une même patrie, et se fiant trop à leur adresse au jeu de la politique contre la force brutale des barons du nord et de l'occident. Ce singulier caractère se personnifie admirablement dans Bertrand de Born, nom presque inconnu (1), et que M. Thierry a rendu à l'illustration qu'il mérite. Bertrand de Born, voyant arriver aux frontières de son pays l'esclavage sous lequel se débattent vainement les Angevins et les Manceaux, s'arme contre le monarque anglais de la redoutable popularité de ses *sirventes*, et fait sonner aux oreilles des fils du vieux Henri un chant de révolte et de guerre. Tour à tour il les arme tous, exaltant leur ambition, gourmandant leur lâcheté, tel qu'une de ces impitoyables furies que l'antique fable nous montre secouant leurs flambeaux sur une famille dévouée par les dieux à sa perte. Ce qui est beau surtout, c'est la pleine confiance en sa supériorité morale, qui n'abandonne jamais Bertrand de Born, et lui fait garder son air de triomphe au milieu même de la défaite de sa cause. Henri a-t-il cessé de vivre? c'est entre Philippe-Auguste et Richard qu'il sème la discorde. « Il se peinait, s'ils avaient

(1) En 1829.

» paix ou trêve, raconte son biographe provençal, » et s'efforçait de défaire cette paix. » La liberté des méridionaux fut en effet momentanément sauvée à la faveur des querelles des deux rois; mais entre leurs puissances rivales l'équilibre ne pouvait être de longue durée; et l'adroite politique des Aquitains devait alors se trouver en défaut.

Il en arriva ainsi quand la mort du jeune Arthur eut soulevé les Bretons contre le lâche Jean-sans-Terre, et qu'ils se furent jetés en aveugles dans les bras de Philippe-Auguste. Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de les pousser avec lui sur la Normandie, qui, de toutes parts attaquée, se laissa conquérir. A ce coup fut décidée la ruine de l'indépendance provinciale : le Maine, l'Anjou et le Poitou furent traînés à la suite de la Bretagne, et par un malheureux hasard, c'était le temps même où la voix d'Innocent III appelait tous les barons du nord à la destruction de l'hérésie albigeoise. On sait comment périrent, dans cette guerre de fanatisme, la liberté, la richesse et les arts des contrées méridionales, et comment s'accrut la monarchie de France aux dépens des comtes de Toulouse. Les imprécations d'une haine impuissante, derniers chants de la muse patriotique, entretiennent quelque temps encore le sou-

venir et le regret de ce que l'on avait perdu ; mais et le Languedoc et la Provence n'étaient plus sous les frères de Louis IX que des dépendances de la couronne, et la Guyenne seule, en demeurant anglaise, se maintenait dans la possession de ses anciennes franchises.

Ici M. Thierry nous fait voir, avec une extrême sagacité, de quelle manière fut donnée une soudaine importance à la race des Basques, jusque-là confinée dans ses étroites vallées, et à de petits barons, comme les d'Armagnac et les d'Albret, dont les noms se lisaient à peine auparavant dans l'histoire. Tour à tour Anglais ou Français, ils jouaient par politique un rôle qu'on n'attribuait qu'à leur naturelle inconstance, et, par l'alliance d'un prince, se défendaient d'être placés sous la domination de l'autre ; c'était là ce qu'avaient fait les Bretons et les Angevins dans la querelle entre la France et la Normandie. Mais, comme nous l'observions tout à l'heure, ce savoir-faire politique, qui est celui de la faiblesse, et que mirent en œuvre les Italiens durant tout le moyen-âge, cesse de réussir, lorsque tôt ou tard la balance cesse d'être égale entre les rivaux. Les Armagnacs, en faisant marcher toute la Gascogne sous la bannière royale, pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII, décidèrent la conquête de la Guyenne,

et, avec la défaite de la cause anglaise, celle de leur propre indépendance. Qui les voit depuis lors s'agiter vainement, essayer d'inutiles plans d'insurrection, ourdir enfin des complots et expier ces derniers efforts de patriotisme sous la hache des bourreaux de Louis XI. Ainsi s'accomplit graduellement l'unité monarchique par la fusion des races, et la France du midi entra avec celle du nord en communauté de destinée.

Après cette analyse, aussi exacte qu'on l'a pu faire, il ne reste qu'à adresser aux lecteurs une simple question : « Reconnaissent-ils là ce qui est raconté dans Velly, Anquetil, ou autres historiens de même sorte? Cette monarchie qui se fait pièce à pièce est-elle la même que celle qu'on leur a montrée immuablement assise depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV? Ce tableau de la vie des populations ressemble-t-il enfin à celui des gestes des rois? » Non, répondront-ils. Qu'ils remercient donc avec nous la patience de l'écrivain qui a si hardiment cherché la vérité, et le talent qui l'a mise en une si belle lumière.

LES CROISADES.

GUILLAUME DE TYR.

Les croisades furent, sans contredit, le plus grand événement du moyen-âge; aussi, en aucun des temps qui ont suivi, les hommes n'ont manqué de s'en souvenir. Perpétuée d'abord par une longue et soigneuse tradition, la mémoire en a été renouvelée plus tard par les chants de la poésie et les récits de l'histoire. Toutefois, cet événement qui est demeuré si populaire, et sur lequel, chose rare, il n'est personne qui n'ait lu au moins quelques pages; cet événement qui a fait naître tant

de livres, est-il en général bien apprécié, bien connu? l'opinion que l'on s'en forme est-elle exempte d'illusions, de préjugés? N'entendons-nous pas encore des disciples de la sagesse moderne maudire, au nom de la justice et de la raison, ces expéditions insensées qui épuisèrent le sang et l'or de la vieille Europe, ivre de fanatisme et asservie à l'ambition du saint siége? D'autres, partisans de Robertson plutôt que de Voltaire, ne croient-ils pas avoir tout dit sur les croisades, quand ils leur rendent grâces de la navigation et du commerce enrichis, de la liberté rendue aux villes, du pouvoir monarchique élevé sur les ruines de la république féodale? Points de vue exclusifs et par conséquent faux, qui laissent également dans l'ombre quelqu'une des faces de ce grand événement, et ne lui assignent ni son principe, ni son caractère, ni ses résultats véritables. Essayons d'en donner ici une idée plus complète et plus juste; autant du moins que nous le pourrons en quelques pages.

Il y avait quatre siècles que la querelle était engagée entre la religion du Christ et celle de Mahomet, quand les croisades commencèrent. Elles ne furent, à proprement parler, qu'un des accidens de cette grande lutte, qu'un des épisodes de ce long drame qui s'ouvre avec la prise de Jérusalem par Omar, et s'achève, plus de mille ans après, sous

les murs de Vienne, par la victoire de Jean Sobieski. Cette simple remarque répond à la question si étrangement soulevée de la légitimité des croisades. Rien au monde ne fut jamais plus légitime. Jusque-là le mahométisme, dans le cours non interrompu de ses aggressions, n'avait cessé de gagner sur la chrétienté. La chrétienté, par une offensive hardie, alla chercher le mahométisme à son tour, et si, après ce puissant effort, elle ne retint aucune de ses conquêtes, du moins l'Europe était sauvée : les Musulmans, attaqués chez eux, ne gagnèrent pas, durant tout ce temps, un seul pouce de terrain, et la chûte de l'empire grec fut ajournée de plus de deux siècles. A ce titre, il est assez clair que les croisades se légitiment par elles-mêmes.

Une autre circonstance les revêt du même caractère aux yeux de l'histoire, c'est qu'elles résultaient inévitablement de l'état social de l'Europe au moyen-âge. M. Guizot a parfaitement démontré (*) comment le régime féodal naquit de l'impuissance absolue où se trouvaient les hommes de s'aggréger autrement que par petites sociétés. C'était seulement dans la vie étroite du fief qu'avaient pu se reposer et se cantonner l'activité jusque-là illimitée du barbare et sa liberté toute vagabonde. Mais cette

(*) Cours de 1830.

existence ne put long-temps suffire au besoin de mouvement qui tourmente toujours la nature humaine. De château à château, de village à village, il y avait assez peu de profit et de gloire à se combattre, veiller sur les routes pour y rançonner le marchand forain, ou même pour y dépouiller le pélerin indigent, n'était un grand honneur, ni un grand gain, et pourtant c'était à cela que se consumait d'ordinaire toute l'énergie physique, toute l'industrie intellectuelle de la plupart des seigneurs féodaux. L'ennui venait aisément après une telle vie, et l'activité, étroitement resserrée, demandait de plus libres espaces. De là l'esprit d'aventure qui enrôlait les combattans par milliers sous toute bannière promettant une guerre de quelque renom et un riche butin ; de là les conquêtes des Normands en Angleterre et au midi de l'Italie, les expéditions des aventuriers français contre les musulmans d'Espagne, les pélerinages continuels en Terre-Sainte, préludes manifestes des croisades et témoignages de l'inquiétude universelle qui agitait les hommes ; de là les croisades elles-mêmes, prise d'armes immense, entreprise de chevalerie véritablement européenne, où tous s'en allèrent quérir ensemble ce que jusqu'alors chacun avait cherché de son côté.

Aussi faut-il bien remarquer cette universalité

des croisades, comme leur plus saillant caractère. Il n'a pas échappé à l'œil même des contemporains: « Personne n'a jamais lu, dit la chronique du » Mont-Cassin, ni ouï dire; ni vu nulle part, que » tant de personnes et de princes se soient réunis » si subitement, si unanimement, si constamment. » » Il est inouï dans l'histoire des siècles, dit un autre chroniqueur, que tant de nations différentes, » tant de princes puissans, au même temps et dans » un même esprit, aient abandonné leurs biens, » leurs enfans et leurs femmes. . . . . » Avec cet unanime et prodigieux mouvement de toute l'Europe, un nouvel ordre de choses devait nécessairement commencer: C'en était fait de l'isolement féodal, les hommes avaient étendu leur regard et promené leurs pas bien au-delà de l'horizon borné où naguère ils se sentaient comme emprisonnés. De vastes contrées s'étaient ouvertes à leurs armes, de plus vastes à leur imagination: les limites d'un modique fief n'étaient plus désormais pour eux le monde. En même temps, s'était manifesté à leurs yeux, dans sa réalité toute vivante, le grand fait de l'unité chrétienne: ces milliers de bannières françaises, allemandes, anglaises, italiennes, etc., se déployant au vent toutes ensemble, avec le signe commun de la croix, avaient été, pour les grossières intelligences de ce temps, une magnifique

révélation de la catholicité. De la même manière chaque pays avait appris son unité nationale : la France en particulier qui, plus qu'une autre contrée, avait été remuée par l'esprit de croisades ; et qui plus qu'une autre aussi se trouvait réduite en morceaux par la féodalité, prit conscience de son unité et de sa grandeur.

Nul doute donc qu'au sortir des croisades l'Europe se soit trouvée tout autre qu'auparavant, élevée, du moins en partie, aux intérêts obscurs et mesquins de la vie féodale, riche d'idées nouvelles et avancée d'un grand pas vers la civilisation. Les croisés, en effet, dans leur lointain pèlerinage, avaient fait autre chose que de prier et de combattre : ils avaient vu de bien éclatantes et merveilleuses nouveautés, alimenté offert à leur imagination. La société grecque s'était montrée à leurs regards dégradée jusqu'à l'abjection, énervée jusqu'à l'impuissance, vieille enfin jusqu'à la décrépitude; mais un reste de splendeur extérieure voilait les approches de la mort, et Byzance avec les débris de ses arts et de son industrie, était encore la cité de Constantin. Quel spectacle à côté de celui qu'offraient alors les chétives bourgades de l'Occident! D'une autre part, la civilisation arabe, quoique à demi effacée par la brutalité des Turks, brillait encore de quelque éclat, d'un éclat de moins bien supérieur aux pâles rayons de lumière

qui, depuis Charlemagne, avaient recommencé de lutter sur la société européenne. Devant un spectacle si nouveau, si varié, si étendu, les croisés, qui étonnaient les Orientaux, Musulmans aussi bien que Grecs, de leur grossière simplicité, durent éprouver eux-mêmes un autre genre d'étonnement. Si leur convoitise s'enflamma, par contre-coup aussi leurs connaissances s'accrurent; leurs idées s'étendirent, et ces idées nouvelles, rapportées en Europe, y agrandirent le domaine de l'intelligence. L'Orient fut alors révélé à l'Occident, comme trois ou quatre siècles plus tard, le nouveau monde à l'ancien: les résultats en furent à peu près les mêmes.

Que s'il fallait résumer en un seul mot ces influences générales des croisades, nous emprunterions ce mot au vocabulaire de la politique moderne, et nous dirions avec M. Guizot, qu'elles consommèrent en Europe l'œuvre de la *centralisation*. Tout obéit à cette tendance : la propriété féodale, si divisée, se concentra ; il y eut plus de grands et moins de petits fiefs ; la guerre ne se fit plus par bandes, mais par armées ; à la place des chétives associations d'artisans qui formaient la plupart des villes d'alors, s'organisèrent les grandes communes ; à la place d'une royauté dont la prérogative féodale expirait à la limite de ses domaines, s'éleva une royauté placée à la tête de tout le baronnage et une

traînant, souverainement, sous sa bannière. Sous toutes les faces enfin, la vie des nations européennes se montre agrandie et avec elle la scène de l'histoire.

Les contemporains le sentent bien eux-mêmes et il n'y a guère de chroniqueur qui, en prenant la plume pour raconter les guerres saintes, n'ait la conscience de faire des récits dignes de la postérité. Tous enflent leur voix; tous éprouvent le besoin de circonstancier les événemens, au lieu de se borner, selon l'exemple de leurs devanciers, à de sèches et stériles indications. Dans les historiens de la première croisade, tout est plein de l'enthousiasme religieux: à chaque pas respire une haine furieuse contre les musulmans; ce sentiment, dans sa violente et naïve exaltation, fait la vie de leurs récits. C'est là qu'il faut voir comme en un miroir les passions grossières et tumultueuses du moyen âge, ces passions vraiment *homériques*, qui se mêlent confusément les unes avec les autres, l'ardente dévotion avec les scandales de la débauche, la tendre pitié avec une barbarie brutale, l'amour de la gloire avec la cupidité la plus effrontée; quelquefois même le dévouement avec les plus vils calculs de l'intérêt. De grandes choses se font, mais la plupart du temps d'une manière presque fortuite; la nature, comme dit Bossuet, commence de beaux sentimens qui ne sont point achevés. — Un autre

intérêt s'attache aux chroniqueurs du second âge des croisades : on y trouve un témoignage manifeste du progrès qui s'est fait dans les idées et de la lumière nouvelle qui a pénétré dans les esprits. Les Musulmans ne sont plus des monstres à face humaine dont on ne parle que pour les charger d'exécrations ; on les juge, on décrit leurs mœurs, quelquefois on les loue : les détails sur les causes politiques des événemens, sur le génie des princes et des peuples, sur la nature des lieux et les phénomènes de l'ordre physique, abondent sous la plume des écrivains ; on sent que leurs yeux se sont ouverts et parcourent librement le vaste et nouvel horizon qui les environne.

Guillaume de Tyr appartient à cette seconde génération d'historiens, et en est le plus estimé. Evêque d'une des premières métropoles de l'Asie, chancelier du royaume de Jérusalem, chargé de plusieurs importantes missions auprès des princes occidentaux, il joignait l'habitude et la connaissance des affaires à un savoir fort étendu. Non-seulement, en effet, l'antiquité sacrée et profane lui est très familière, mais il a aussi étudié les langues et l'histoire de l'Orient, et par cette étude, il a appris à juger assez sainement et avec quelque impartialité les nations musulmanes ennemies des chrétiens. On se tromperait donc en le confondant parmi

les simples chroniqueurs dont nous interrogeons d'ordinaire le témoignage sur nos vieux temps ; il leur est de beaucoup supérieur par l'exactitude de son récit et le bon sens de ses jugemens, non moins que par la science. C'est un docte qui se propose de traiter l'histoire *ex-professo*, à la manière des anciens, tantôt recueillant sur les lieux des faits dont il est à peine séparé par un demi-siècle, tantôt rapportant ce qu'il a vu de ses yeux, ou du moins ce qui s'est fait à côté de lui, s'il ne l'a pu voir. Mais tout en estimant à un très-haut prix, comme on ne saurait s'empêcher de le faire, les qualités qui le distinguent, tout en attribuant une grande autorité à son témoignage, on regrette peut-être en lui quelque chose de ce que l'on rencontre assez souvent chez ces mêmes chroniqueurs qu'il a de si loin surpassés. Il a peu de leur naïserie ; mais il n'a guère non plus de leur naïveté, et parmi l'ordonnance assez régulière de sa narration, il est trop sobre de ces curieux détails de mœurs, de ces anecdotes intéressantes, quoique souvent fabuleuses, où se peint d'une manière vive et franche le caractère d'une époque. J'aimerais parfois qu'il aspirât moins à la dignité de l'historien politique, et suivît un peu plus, en bon homme le courant des préjugés et des ignorances de son siècle.

Qu'on se garde toutefois de croire que j'entende par là refuser à sa narration le mérite de l'intérêt dramatique. Il y abonde au contraire, et c'est un spectacle où s'attache puissamment l'esprit que celui du vaste tableau qu'a tracé Guillaume de Tyr. Une rapide esquisse de l'état de la Terre-Sainte sous la domination musulmane, et des premiers pèlerinages qui s'y firent, ouvre ses récits. Le cri de la croisade retentit au concile de Clermont, et l'historien suit alors pas à pas la marche des armées chrétiennes, depuis les courses désordonnées du moine Gottescalck et de Gautier *sans avoir*, jusqu'à la prise de Jérusalem. Les périls et les misères sans nombre des croisés où éclatèrent tour à tour leur faiblesse et leur héroïsme, sont dépeints dans toute cette partie avec une frappante vérité. Lorsqu'enfin, après un nombre infini d'expéditions partielles, la conquête de la Terre-Sainte est à peu près achevée, alors change soudainement la face des choses, et se montre la misérable destinée de ce royaume de Jérusalem, partagé en vingt petites souverainetés diverses, et tourmenté de divisions intérieures, en même temps qu'il est harcelé, fatigué par de continuelles attaques du dehors, et voit incessamment la guerre naître de la guerre. Ici Guillaume de Tyr a souvent déployé un véritable talent d'histo-

rien, et quoique l'esprit éprouve quelque lassitude à le suivre parmi tout le détail de ces combats qui se succèdent par milliers, sans jamais s'interrompre, néanmoins l'ensemble intéresse.

Il montre ensuite la deuxième croisade prêchée par saint Bernard, lorsque, défaillant sous les coups de Zenghi et de Noureddyn, le royaume de Jérusalem menace ruine; les inutiles efforts de l'empereur Conrad et du roi de France, les nécessités de jour en jour plus pressantes de tous ces états, fondés, pour ainsi dire, sur le sable; puis, à la vue de la puissance gigantesque qui vient de se réunir aux mains de Saladin, il prévoit l'inévitable chute des dominations chrétiennes en Orient, et achève son livre par de tristes lamentations sur l'avenir. Guillaume de Tyr vit, mais ne raconta pas les infructueux exploits de la troisième croisade.

HISTOIRE

DE PHILIPPE-AUGUSTE,

PAR M. CAPEFIGUE.

Ce n'est point, à proprement parler, la vie de Philippe-Auguste, c'est celle de la nation française au douzième et au treizième siècle, que M. Capefigue s'est proposé d'écrire; la préface l'annonce, et le livre tient parole. Mais ce qui est un mérite pour le livre devient un embarras pour la critique. Hors d'état de se promener, à la suite de l'histoire, parmi les accidens divers de la vie d'un peuple, il faut qu'elle se choisisse un ou deux points de vue

à part, assez bornés pour qu'elle les puisse embrasser tout entiers, et toutefois assez étendus pour reproduire au moins une bonne partie du spectacle, et laisser pressentir l'impression qu'il ferait dans son ensemble. Que M. Capefigue nous permette donc, avec ses idées aussi bien qu'avec les nôtres, de composer une rapide esquisse de ce que fut la royauté sous Philippe-Auguste, de marquer, s'il se peut, à ce règne la place qu'il occupe dans notre histoire. Avec un bon et solide ouvrage, un exposé de ce genre est, selon nous, le meilleur des jugemens.

Il est superflu de dire comment les circonstances qui avaient fait naître le régime féodal en France emportaient avec elles l'anéantissement de la royauté. Là où il n'y avait plus un peuple, une société, il ne pouvait plus y avoir un roi; autant de fiefs, autant de monarchies; la vérité nous force de profaner ainsi ce grand nom, qui depuis est devenu dans l'opinion commune le symbole de l'unité nationale. La France vécut de la sorte environ un siècle et demi; mais, chose assez singulière, le temps même où la féodalité prenait racine, parce que peu à peu elle paraissait se régler et s'asseoir, fut le temps où se développa le principe restaurateur de la royauté. Comme chacun sait, la règle fondamentale, et si l'on peut ainsi parler, la

loi constitutionnelle du régime féodal était la subordination des terres les unes aux autres; la condition du propriétaire ne faisait que suivre celle de la propriété. C'était de la terre que sortaient les droits de la suzeraineté et les obligations du vasselage. De ce principe, lorsqu'une fois l'autorité en fut partout reconnue, découla une conséquence toute naturelle. S'il y avait en France une terre que son possesseur ne tînt de personne, qu'il ne tînt, selon le langage usité plus tard, que de Dieu et de son épée; une terre à laquelle le hasard des circonstances eût laissé attaché le titre de la royauté, pendant que ce titre périssait dans les seigneuries voisines; cette terre souveraine, possédée seule en pleine et entière liberté, devait conférer à son maître la souveraineté sur tous les autres seigneurs, fussent-ils cent fois plus puissans et plus riches que le roi. Toutes les provinces, quelque indépendantes, quelque séparées les unes des autres qu'elles eussent été jusque là, tombaient dès lors sous une seule et même condition. Celtiques ou basques, franques ou romaines, elles étaient toutes vassales du domaine royal de l'Ile de France; et il était impossible que placé si haut en vertu de sa propriété, le roi ne fût long-temps roi que de nom. M. Thierry, qui a développé ce fait avec sa sagacité ordinaire, montre avec le même bonheur, comment du fief,

auquel elle était inhérente, l'hérédité passa à la royauté, et comment fils de roi fut roi, au même titre que fils de comte était comte.

Ce n'est pas tout, et cette opinion, bien qu'universellement accréditée, n'eût pas suffi peut-être, pour faire monter le pouvoir royal à la hauteur où on le vit s'élever, si d'autres faits, ou pour mieux dire, d'autres idées n'étaient venues y coopérer. Le mot de *rex*, qui, sous les derniers Carlovingiens et les premiers Capétiens, ne conservait qu'une bien mince valeur dans les cours seigneuriales, n'avait jamais perdu tout son sens dans la langue de l'Église. Le roi était toujours pour les clercs l'oint du Seigneur, le représentant de la divinité sur la terre: que ses fonctions se réduisissent à chanter, comme faisait le roi Robert au lutrin de Saint-Denys, il n'en était pas moins vénéré: on pouvait l'insulter et lui désobéir parce qu'il n'avait ni richesse ni puissance; mais il n'en restait pas moins le roi, c'est-à-dire, le dépositaire d'une autorité sacrée, mystérieuse, impérissable. Le pauvre peuple des villes, courbé sous la domination des seigneurs, était en cela le disciple des enseignemens du clergé; il croyait qu'un pouvoir existait quelque part, supérieur à celui des hommes qui l'opprimaient; et sitôt que le roi, qui n'avait été long-temps pour ses humbles serfs qu'un souvenir, qu'une image, qu'une om-

bre, devint à leurs yeux un être réel, sitôt qu'ils le virent en chair et en os; à lui aboutirent de toutes parts leurs doléances, et sa médiation fut invoquée. Le pouvoir royal, à sa naissance, apparut comme médiateur; c'est là son caractère essentiel au douzième siècle; c'est là ce qui, selon nous, prêta plus de force à ses premiers accroissements, que le droit même de suzeraineté dont il était investi. Hâtons-nous de dire que les deux idées ne tardèrent pas à se confondre, qu'elles s'aidèrent l'une l'autre, et donnèrent peu à peu aux rois cette hautaine confiance qu'on leur vit, à réclamer toute la Gaule de Charlemagne, comme le domaine de leur couronne. De là vint aussi la prompte légitimité que gagnèrent leurs conquêtes dans l'opinion nationale; leur droit à être les maîtres semblait supérieur au droit qu'avaient les peuples de rester indépendans; l'unité de pouvoir tirait son origine de plus haut que la diversité des races. C'est du douzième siècle à la fin du treizième, que la royauté prit ce caractère. Louis-le-Gros commença l'œuvre; et, quand saint Louis mourut, la suzeraineté de la couronne n'était plus déniée nulle part en France. Les limites de la dépendance où se trouvaient le vassal et sa terre devant le roi et la terre royale, étaient sans doute fort indécises, et devaient l'être long-temps encore; l'esprit d'indépendance et l'esprit de conquête

avaient de longues guerres à se faire, mais l'issue de la lutte n'était plus douteuse aux yeux des peuples, et il ne faut pas voir un mensonge de cour, mais bien l'expression fidèle de l'opinion populaire, dans le vers du poète qui dit à Philippe-Auguste :

In Pyrenæo figes tentoria monte.

Soixante ans plus tard, Philippe III y avait planté ses pavillons.

Suivons à la hâte cette marche envahissante de la royauté. Elle nous apparaîtra bien modeste d'abord : le *gentil damoisel de France*, comme les grandes chroniques appellent Louis-le-Gros dans sa jeunesse, n'est guère qu'une espèce de chevalier errant, qui, avec sa bande de six ou sept cents hommes, s'en va guerroyer de côté et d'autre pour de fort minces intérêts, tour à tour au service de l'église d'Orléans, ou de celle de Reims, allant se placer sur le grand chemin pour assurer le libre passage de quelques marchands, qui voyagent d'Etampes à Paris, où bien arrachant quelque humble châtelain des mains d'un plus puissant vassal. Il est obligé de payer partout de sa personne; « li noble rois, qui trop estoit vertueux et de cuer » et de cors, se defendoit au fer et à la lance et leur » coroit sus vertuesement par un pol de bonne gent

» que il avoit. » C'était pourtant là le début de la grande fortune de nos rois. C'était ainsi que Louis-le-Gros, *palæstrita fortissimus et spectabilis gladiator*, suivant l'expression de Suger, mettait à cheval la royauté capétienne et lui marquait sa place à la tête de l'ordre féodal. Les rebelles seigneurs du Puiset, de Beaumont, de Montmorency, sur lesquels s'exerçait, dans le cercle étroit de quelques lieues, tout l'effort de la puissance royale, commencèrent à entrer en crainte du *seigneur roi*, qui appuyait son titre de la force de son bras, et se faisait le premier chevalier de France. On rirait fort aujourd'hui d'un prince qui s'en irait à la tête de la gendarmerie faire la police des grandes routes; bien plus encore rirait-on si on le voyait, comme ce même Louis-le-Gros, la baguette à la main, au milieu de ses prévôts, écarter le tumulte impétueux de la foule pour protéger la marche du clergé dans la consécration d'une nouvelle chapelle de l'église de Saint-Denys. Mais il fallait que la royauté veillât de la sorte au maintien de l'ordre en de petites choses, qu'elle commençât par se montrer la providence tutélaire d'une église ou d'un château, pour se montrer ensuite un peu plus loin revêtue du même caractère. Aussi voyez dans les derniers temps du règne de Louis-le-Gros, quand l'empereur Henri V menace le royaume

d'une invasion, comme toute la baronnie de France, « esmue de grand desdain et grand despit, » vient se ranger sous sa bannière, et donner un instant de réalité à cette suzeraineté royale qui n'avait été jusques là qu'un nom. Quelques années après, avec plus d'éclat encore, se renouvelle le même spectacle. Louis, déjà vieux, mais toujours le casque en tête et la lance au poing, pour le redressement des torts, s'en va défendre l'évêque de Clermont contre le comte d'Auvergne qui l'opprime. Il somme de se rendre à la chevauchée tous les barons du nord et de l'occident, et tous répondent à sa sommation: sous ses ordres se sont rassemblés le comte de Flandre et le comte d'Anjou, la chevalerie Bretonne et la chevalerie Normande du roi d'Angleterre; et le puissant duc d'Aquitaine, qui accourait tout d'abord à la défense de son vassal, ne sait plus, en voyant si grand l'*ost* de France, que s'engager à faire justice au comte d'Auvergne, et dire au roi: « nous attendrons votre plaisir ». Il ne faut point s'y tromper; cette face nouvelle sous laquelle avait apparu aux peuples la royauté, pouvoir protecteur, médiation partout présente, fut ce qui leur rendit si chère la mémoire de Louis-le-Gros; on ne regretta pas en lui le libérateur des communes, selon le pompeux et faux langage de l'historiographie mo-

derne; mais alors qu'abattu par la maladie, et déjà mort sur le front, il s'en retournait lentement de Melun à Paris, pour y prendre le lit et y mourir, « grandz torbes de genz contre li venoient des viles » et des chastiaux et des charrues, et ploroient tendrement por l'amor que il avoient en li, por la paix » que il lor avoit tozjours gardée et tenue. » Ce simple et touchant langage se laisse assez comprendre.

Cependant le renom du roi, seigneur de l'île de France, avait désormais pénétré dans ces contrées d'outre Loire, où naguère les seigneurs dataient leurs chartes du *règne du Christ, en attendant un roi*, et le dernier duc des Aquitains avait cru grandement s'honorer en offrant Éléonore, sa fille et son héritière, au fils de Louis-le-Gros. La suzeraineté royale se relevait ainsi comme d'elle-même en un prince, faible du reste, et qui n'avait presque rien de la bienfaisante énergie de son père. C'est que l'impulsion était donnée; et sans l'appeler, Louis VII vit de toute part la considération venir à son pouvoir. Parmi les minutieuses pratiques de sa dévotion, et cette continuelle guerre d'intrigues et d'escarmouches qu'il faisait à Henri d'Angleterre, il n'avait guère la pensée ni les moyens d'imposer sa médiation; mais on la cherchait; toutes les affaires des communes, chartes à confirmer ou à détruire, querelles entre

bourgeois et clercs, entre clercs et seigneurs, arrivaient à son tribunal. Le grand comte de Toulouse et sa grande cité, les vicomtes de Beziers, de Narbonne, et vingt autres petits feudataires de la Langue d'Oc, dont assurément Hugues Capet et Robert n'avaient jamais connu l'existence, appelaient Louis VII comme arbitre, ou même, pour gagner sa protection, lui portaient leur hommage. Henri II lui-même, magré toute la supériorité de son génie et de sa puissance, était contraint de plier sous cet ascendant de l'opinion féodale, et de guerroyer respectueusement contre son suzerain.

Que si maintenant on la regarde dans son intérieur, cette royauté capétienne, qui au dehors gagne tant en autorité et en influence, le spectacle est tout autre ; rien de plus chétif que ses ressources, de plus limité que ses prérogatives : Suger va nous en donner une idée. Dépositaire de la puissance royale pendant la croisade, il écrit à Louis, pour lui rendre compte de son administration : « Votre terre et vos hommes, avec l'aide de » Dieu, jouissent d'une bonne paix ; vos causes et » vos plaids, vos tailles et vos droits de reliefs, vos » provisions même, nous vous réservons tout cela, » espérant en votre retour. Nous maintenons en bon » état de conservation vos bâtimens et vos palais ; » nous faisons réparer ceux qui sont ruinés; ils ne

» clament que la présence de leur maître. » Jusqu'ici tout se borne aux sages prévoyances d'un intendant de bonne maison. Voici pour les affaires publiques : comme le retour de plusieurs croisés menace le domaine royal de quelques troubles, le prudent abbé, fort empêché, n'a pour tout moyen de gouvernement qu'une assemblée de seigneurs et de prélats à Soissons, afin de leur proposer une confédération dans laquelle ils s'unissent, « s'aidant l'un l'autre à porter le fardeau, et » se plaçant comme un mur pour la défense de la » maison d'Israël. » Un synode ecclésiastique, une cour féodale, voilà tout ce que la royauté absente laisse de ressources à son vicaire contre ses ennemis. Il était grand temps que Louis VII arrivât lui-même. C'est qu'en effet ce qui donnait quelque force réelle à la suzeraineté royale, était cela même qu'elle pouvait le moins déléguer à des mains étrangères.

Philippe-Auguste avait l'instinct de la domination, et tout jeune on le vit, plongé dans une rêverie profonde, se demander curieusement à lui-même si quelque roi ne viendrait pas, qui replaçât le royaume au faîte de grandeur où il était monté sous Charlemagne. Sans prétendre forcer la vérité pour rapprocher l'un de l'autre deux hommes d'un génie si différent, on peut dire toute-

fois qu'ils tentèrent une œuvre à peu près semblable : Charles avait fait la monarchie barbare, Philippe fit la monarchie féodale. Jusqu'à lui une sorte d'équilibre avait maintenu la féodalité en état de confédération ; il le rompit. Tout ce que le régime des fiefs renfermait de maximes favorables à l'ascendant de la royauté, il les fit prévaloir ; ce que son titre de suzerain empruntait de force aux obligations du vasselage, il le tourna contre ses vassaux. Celle de toutes les institutions féodales qui, par son nom même, semblait la plus solide garantie de l'égalité, la cour des pairs, il en fit son plus grand instrument de domination. Il réalisa, en un mot, l'idée complète du roi suzerain.

En même temps il sut reconnaître l'autre source où la royauté pouvait encore puiser force et grandeur, il flatta l'église : il tint à honneur le titre de *roi des clercs* que ses ennemis lui donnaient par dérision, et les clercs appuyèrent, autant qu'ils le pouvaient, son trône sur le dogme du droit divin. Il n'y eut pas jusqu'aux fables chevaleresques de la prétendue cour de Charlemagne, accréditées de son temps dans tous les manoirs, dont il ne tirât un singulier relief pour sa couronne. En tout cela, le hasard, ou, pour mieux dire, la marche nécessaire des choses lui fut grandement en aide, il n'en faut pas douter ;

mais il ne manqua point à sa fortune, et c'est là toute la gloire de bien des grands hommes.

M. Capefigue a fort bien reconnu que ce fut là le véritable rôle de Philippe-Auguste dans notre histoire; « l'idée qui paraît le dominer, dit-il, est celle d'agrandir les terres de ses domaines et ses droits sur » ses vassaux. C'était, comme on le sent, une pensée » purement matérielle, une préoccupation commune à tous les seigneurs féodaux. » Mais plus bas il ajoute : « Il est difficile de lui trouver une idée » grande, forte, et en dehors de cet instinct grossier » de puissance qui animait tous les princes de cette » époque. Il n'eut pas de plan arrêté, de pensées » généreuses et politiques dans ses concessions aux » communes et à la bourgeoisie. » Pour le coup, c'est être trop exigeant, c'est tomber dans le puritanisme historique de M. de Sismondi, qui reproche à Philippe-le-Bel d'avoir ignoré les premières notions de l'économie politique. Il n'est que trop vrai, la politique de Philippe-Auguste, si l'on veut appliquer à sa façon de régner cette dénomination de notre âge, fut égoïste; il travailla pour lui-même et non pour ses peuples. Mais les rois qui ont fait autrement se comptent dans les annales du monde; et c'est d'ailleurs un enfantillage qui n'est plus de notre temps que de vouloir placer les graves leçons de l'histoire dans l'appréciation des vies

ou des vertus des rois. M. Capefigue a trop bien jugé le siècle, pour qu'il importe beaucoup de savoir ce que fut l'homme qui, après tout, n'en peut et doit être que l'expression plus ou moins fidèle.

Ce qui est véritablement curieux et instructif, c'est de voir le roi féodal la main à l'œuvre dans la suite de ses conquêtes, déclarant tout d'abord que, comme chef de la hiérarchie du baronage, à lui seul appartient le jugement de toutes les questions de fief, et donnant ainsi une formidable réalité à cette cour des pairs dont toute l'existence avait été jusque là dans les romans de chevalerie. Après que barons et évêques ont été de cette manière sommés de se soumettre, *judicio regalis aulæ et baronum regni*; après que le roi, réformateur des institutions féodales, a prononcé de sa pleine autorité, que désormais la royauté ne peut et ne doit plus être vassale, *nemini debeamus facere hominium neque possimus*, le voilà qui prend confiance en sa suzeraineté si hautement proclamée, et qui, pour le fait de rapt, cite devant sa cour le plus puissant de ses hommes, le roi d'Angleterre. L'opinion féodale seconde ce coup d'audace, et bientôt après le même Jean est sommé une seconde fois de comparaître devant ses pairs pour crime de meurtre et déloyauté, et sa terre, dévolue au domaine

royal, est conquise les armes à la main. En face d'un suzerain devenu si puissant, tout le baronage est en crainte : les murs et les fossés d'un château n'étaient plus désormais un assuré rempart, il n'y avait plus d'assez forte épée pour que celui qui la portait y trouvât la raison dernière de tout ce qu'il lui plairait d'oser. L'indépendance avait besoin du droit pour être confiante à se défendre ; aussi faut-il voir comme à la nouvelle du puissant armement de Jean et d'Othon, la grande féodalité se remue par tout le royaume. Tous les vœux, toutes les espérances rappellent l'état républicain qui vient de finir : pour parler comme on parle aujourd'hui, la réaction est universelle contre le pouvoir royal. Les plus décidés lèvent leurs bannières, les timides attendent le moment de la déployer. M. de Sismondi et M. Capefigue l'ont très bien vu, et les faits le démontrent avec la plus claire évidence, ce ne fut pas une agression de l'Allemagne et de l'Angleterre, ce fut la grande confédération féodale prête à ressaisir le territoire, que Philippe vainquit à Bouvines. Ce ne fut point à l'indépendance nationale, ce fut à l'émancipation de la royauté que profita cette victoire. Maître par conquête de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou et de la Saintonge, une main étendue sur la couronne ducale de Bretagne

et l'autre sur les riches fiefs du comte de Toulouse; Philippe vieillissant put se reposer dans sa suzeraineté agrandie, et, en dotant des monastères et des églises, payer les louanges infinies qui accompagnent son nom dans toutes leurs chroniques. Il laissait son œuvre à finir à saint Louis et à Philippe-le-Bel.

CROISADE DES ALBIGEOIS.

PIERRE DE VAULX-CERNAY.

Au douzième siècle, la discipline de l'église romaine était méconnue en plusieurs parties de l'Europe, et surtout dans les provinces méridionales de la France. Peut-être étaient-ce d'anciennes erreurs qui s'étaient héréditairement perpétuées ; peut-être était-ce le vieux manichéisme de l'orient qui, voyageant à la suite des Arabes, s'était répandu en Espagne, et combiné avec une partie des dogmes chrétiens, avait gagné de proche en proche jusqu'au-delà des Pyrénées ; peut-être enfin, parmi le développement qu'avait pris en ces contrées la civilisation, parmi la liberté du commerce dans les villes et de la culture dans les campagnes, l'indépendance religieuse était-elle

née d'elle-même. Ce qui est certain, c'est que longtemps les peuples en jouirent comme de leurs autres priviléges, et qu'alors qu'on vint la leur ravir, tout le reste périt avec elle.

Le siége de Rome s'effraya d'une si vaste hérésie, quoique pratiquée tranquillement et sans prétentions dogmatiques. Des prédicateurs furent envoyés pour ramener à la vraie foi les consciences égarées ; ils firent peu de profit, mais persévérèrent néanmoins dans leur zèle, jusqu'à ce qu'un d'eux en eût été victime. Une grande rumeur s'éleva alors dans la chrétienté, telle qu'on l'avait vue quelque temps auparavant lors du meurtre de Thomas Becket. Mais Alexandre III s'était contenté d'excommunier le roi d'Angleterre. Innocent III osa davantage, et il tourna contre le comte de Toulouse et ses sujets hérétiques l'irrésistible puissance du mot de croisade. Guerre d'extermination à ceux que le pontife désignait dans ses vengeances, indulgence plénière pour tous les crimes commis avant et durant l'expédition, licence illimitée du meurtre et du pillage, voilà ce que ce mot signifiait pour la plupart des barons chrétiens : on ne s'étonnera donc pas qu'ils se soient si aisément aveuglés sur l'étrange différence qui séparait les paisibles *bons hommes* des féroces musulmans.

Il faut d'ailleurs se souvenir que le pays de

France ne ressemblait guère en ces temps à un corps régulier de monarchie, et que, pour les châtelains de Normandie ou de Champagne, les contrées méridionales étaient, dans toute l'étendue du terme, une terre étrangère. L'idiome qu'ils parlaient n'était pas le même, comme l'indiquent assez les dénominations connues de langue d'*òc* et de langue d'*oyl*. Leurs mœurs étaient, s'il est possible, plus différentes encore. Tandis que dans les fiefs du nord, d'orgueilleux et grossiers barons ne savaient que guerroyer, ou opprimer les pauvres serfs rassemblés à l'entour de leurs châteaux, la vie des hommes se passait plus facile et plus douce sous le ciel heureux de l'Occitanie et de la Provence. Une population nombreuse habitait les villes, réunie en corps de bourgeoisie et protégée par des lois meilleures que les lois féodales. Les seigneurs, pour la plupart polis dans leurs coutumes et amis de la *gaie science*, vivaient assez pacifiquement entre eux, sans que le menu peuple des champs eût trop à gémir de leurs discordes, ou des caprices de leur hautaine suzeraineté. Les comtes de Toulouse, maîtres commodes et débonnaires, laissaient sans contrainte leurs sujets se former à la vie civilisée; ils en profitaient même en s'enrichissant de la richesse commune, et leur cour effaçait en splendeur les plus magnifiques de l'Europe. Cette opulence, plus

que tout autre chose et plus que l'hérésie elle même; perdit les peuples de la France méridionale; elle excita la convoitise de toute cette nation d'aventuriers dont la fortune était au bout de leur lance; et à la voix du pontife, ils s'en vinrent par milliers chercher des fiefs moins périlleux à acquérir et plus sûrs à posséder que ceux de la Syrie et de la Palestine.

Du reste le véritable esprit de cette guerre se manifesta dans les résultats qui la suivirent. Comme il devait arriver, l'hérésie périt sous le glaive, ou parmi la flamme des bûchers: mais cette conséquence ne fut que du moment, et en quelque sorte accidentelle. Ce qu'il y eut de durable, ce qui demeura dans le midi de la France, comme un impérissable et triste monument de la croisade contre les Albigeois, ce fut la ruine entière de cette belle civilisation qui avait commencé d'y naître. Livrés en même temps au pouvoir des grossiers vainqueurs qui s'étaient divisé leurs terres, et à celui des moines fanatiques qui leur avaient apporté les anathèmes de l'église; les habitans de la Provence et du Languedoc dirent un long adieu à cette douce liberté qui avait développé chez eux les heureux dons de l'intelligence, et leur avait fait connaître les premiers bienfaits du commerce et de l'industrie. Ils devinrent, avec le temps, plus ignorans

et plus superstitieux que ceux-là mêmes auxquels ils devaient ce misérable partage.

Ainsi les provinces du midi, dont l'existence avait été long-temps distincte et séparée, entrèrent dans la commune destinée de la France, par suite de la croisade contre les Albigeois. Une extrême importance s'attache donc à cette expédition et aux monumens qui en conservent le souvenir. Nous n'en connaissons pas qui ait plus de prix que l'histoire de Pierre de Vaulx-Cernay.

Cet écrivain fut témoin de la croisade, et même y prit quelque part, comme prédicateur; aussi mérite-t-il grande confiance, non pas toujours dans le récit des faits, qu'il lui arrive d'altérer en faveur de sa cause; mais dans la peinture de l'esprit qui animait les croisés, et dont il est possédé lui-même. Il est curieux de voir de quel ton de tranquillité s'exprime chez lui le fanatisme, et comment l'ardeur de son zèle se laisse reconnaître dans le sang-froid de ses paroles! Avec toute l'attention du monde, vous ne sauriez lui surprendre le plus léger mouvement de sympathie pour les hommes auxquels il donne le nom d'hérétiques; il n'a rien de commun avec eux; ce ne sont pas pour lui des êtres humains, il parle de l'affreuse chasse qu'on leur donne, comme de celle que l'on donnerait à des sangliers ou à des loups, et lorsqu'il les voit

jetés par troupeaux au milieu des flammes, l'expression de sa joie est toute paisible, comme devant un spectacle naturel, accoutumé.

Nul fait ne ressort avec plus d'évidence, dans la narration de Pierre de Vaulx-Cernay, que le concours habile et soutenu des manœuvres ecclésiastiques avec les opérations militaires. Toujours à côté des chefs guerriers s'avancent les légats du saint siége, plus actifs en leurs prédications, que ceux-ci ne le sont dans leurs marches et dans leurs attaques. Ce sont eux qui recrutent incessamment pour l'armée croisée, qui, à la vue des périls, réchauffent le zèle languissant des soldats; qui, presque à chaque année, rassemblent des conciles pour y proclamer le triomphe de la foi catholique; qui enfin, alors même que l'autorité du saint siége semble reculer devant les maux qu'elle a commandés, la poussent et l'entraînent malgré elle à de nouvelles rigueurs. Il faut le dire aussi : Simon de Montfort était l'homme du monde le mieux fait pour prêter son bras à ces sanglantes vengeances de l'orthodoxie. Son caractère se retrace avec une incroyable vérité dans les récits enthousiastes du chroniqueur : on le voit ardent en sa dévotion, et tranquille en ses barbaries, plein d'activité et d'audace, trouvant sans cesse dans l'ascendant tout-puissant de sa volonté et de son nom des ressources contre

les périls de sa fortune ; ambitieux enfin avec hypocrisie, et, tandis qu'il semble ne travailler que pour la foi, poursuivant obstinément l'œuvre de sa domination sur des ruines.

Dans une histoire de ce genre, toute remplie de la plus fervente partialité, il ne faut pas s'attendre que l'on puisse nullement trouver, selon l'expression vulgaire, le revers de la médaille, et savoir quelque chose des vaincus et de l'esprit qui les soutenait dans leur courageuse résistance. A peine Pierre de Vaulx-Cernay en laisse-t-il arriver à nous de vagues indices, lorsqu'il nous montre villes et châteaux aussitôt révoltés, qu'ils sont abandonnés par les vainqueurs. Il faut sur ce point interroger d'autres monumens. Par malheur, ils sont fort rares, et nous n'en savons pas de meilleur à consulter que les vers des troubadours, testament de vengeance de la Muse provençale à son heure dernière, contre l'église romaine et la France du nord.

FROISSART

ET SES CONTINUATEURS.

Il n'y a pas bien long-temps encore (1) que tout ce qui appartient à l'époque reculée du moyen-âge était indistinctement traité d'ignorant et de barbare, à tel point que les hommes de ces vieux temps semblaient à peine dignes d'être consultés sur leur propre histoire. Ce dernier préjugé s'est effacé aujourd'hui, et nous avons cessé de croire que la vérité historique se puisse trouver ailleurs que dans les monumens contemporains. Mais il y a encore un pas à faire, et parmi ces chroniqueurs de si mauvais renom, il faut nous résoudre à en trouver qui ont été doués de ce que n'ont guère

(1) Ecrit en 1824.

eu nos modernes historiens, l'inspiration et la vie; en d'autres termes, les recherches de l'érudition doivent finir par tourner au profit de l'art, et ce sera bientôt une vérité généralement reconnue, que l'esprit philosophique peut manquer aux hommes pendant de longs siècles, mais que sentir vivement et vivement peindre est de tous les âges. Froissart en est pour moi une preuve.

Fénelon tient en haute estime cet historien, « peu exact et peu judicieux du reste, par cela » seul qu'il peint naïvement tout le détail. » C'est, en deux mots, dire toute sa gloire. Froissart, docte et lettré comme l'était un clerc au quatorzième siècle, conçut la pensée de raconter les grands événemens dont le hasard des temps le faisait spectateur. Mais ce n'était point un de ces esprits vulgaires à qui les affaires humaines ne montrent que des résultats positifs à enregistrer. C'était une de ces vives imaginations devant qui tout s'anime et se colore, pour qui les choses ont tout leur prix pendant qu'elles se font, non après qu'elles sont faites. Il lui serait impossible d'écrire comme tant d'autres le pratiquaient alors et l'ont pratiqué depuis : « En telle année, tel jour, le roi » Edouard vainquit à Crécy le roi Philippe. » Ce n'est point à cette issue de la bataille qu'il prend intérêt et veut intéresser le lecteur, mais les nom-

des chevaliers qui se trouvèrent à une journée aussi fameuse, les belles *apertises d'armes* qui s'y firent, l'héroïsme du vieux roi de Bohême, Jean l'Aveugle, qui y chercha la mort; le ferme courage des archers anglais et les bruyantes fanfaronnades des archers génois, ce sont toutes ces circonstances et d'autres qui passionnent son esprit; voilà, à ses yeux, ce qui vaut la peine d'être conté.

Aussi, chose remarquable, trouvons-nous dans cet historien poète une conscience qui ne s'est point rencontrée chez nos narrateurs philosophes des temps modernes. Il ne lui suffit pas que la renommée ait apporté un fait à son oreille; il profite des priviléges de son habit et de son talent pour aller de château en château écouter les récits de ceux qui ont pu y prendre quelque part. Il lui arrive même, pour se mieux figurer les grandes scènes dont la Bretagne fut le théâtre, et qu'il n'a apprises que par la rumeur publique, de se transporter aux lieux où il peut, dans chaque habitant, interroger un témoin fidèle. « Et je conte-» rai, ainsi que j'en ai acquis, au pays même-» ment où j'ai été converser, pour en mieux savoir » la vérité. » C'est qu'en effet la physionomie réelle des événemens peut être indifférente à l'annaliste qui les mentionne en leur ordre de chronologie,

ou au philosophe qui les bâtit en système ; mais dans les pages de celui qui veut peindre en racontant, elle est la source de l'intérêt, le principe même de la vie

Où Walter-Scott a-t-il puisé ces vives et impérissables couleurs dont il revêt ses tableaux, si non dans cette étude qu'il est allé faire des hommes et des choses sur les lieux, et, pour ainsi dire, dans les temps où ils ont été donnés en spectacle? Pour inventer sûrement, il a éprouvé le besoin de prêter à ses inventions le fondement de la réalité ; et de là cette confiance que nous donnons aux fantaisies de son esprit, plutôt qu'aux grands témoignages de l'histoire. Il en est de même de Froissart. On peut lui reprocher beaucoup d'altérations matérielles de la vérité des faits, peut-être quelques caprices romanesques d'imagination ; mais il est vrai dans le fond, il est vrai dans tout ce qui fait l'âme de l'histoire, et, à ce titre, ses récits valent mieux que toutes les plus savantes chronologies. Assurément nous ne prendrons pas pour article de foi chacune des paroles qu'il met à la bouche de ses personnages ; nous n'admettrons pas l'authenticité de ses harangues guerrières, plus que celle des harangues de Tite-Live ou de Quinte-Curce, mais nous nous persuaderons que si les héros du temps ont parlé ainsi ou ils auraient

faire, et qu'au lieu de la vérité individuelle de chaque fait, nous tenons la vérité générale de l'époque, trésor bien autrement rare et précieux.

Il y a plaisir à voir le naïf enthousiasme avec lequel cet homme, plein des idées et des sentimens de son siècle, exalte les beaux faits d'armes et tous les traits d'héroïsme chevaleresque qui trouvent leur place dans ses récits. Quelque éloigné que l'on soit des impressions qu'il éprouve, on s'y laisse néanmoins doucement aller, parce qu'on sent qu'elles sont franches et vives; et tandis que cette chevalerie, rhabillée à la moderne, pour laquelle maint versificateur tâche de nous passionner aujourd'hui, ne nous inspire que pitié et dégoût, les peintures de Froissart nous attachent et nous émeuvent; il n'y a pas jusqu'à son vieux langage qui, par cela même qu'il n'est pas le nôtre, n'ajoute au charme et à l'intérêt. Je crois beaucoup à la puissance des effets de la poésie, mais je doute fort pourtant que jamais un de nos poètes fasse vivre en ses vers, comme Froissart en sa prose, les exploits de la journée de Poitiers et le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre.

Cependant Froissart, dont notre vieille littérature peut, à si bon titre, s'honorer, a été jusqu'ici peu lu, peu connu, presque laissé aux érudits, et, chose singulière, son nom a toujours

été plus en honneur chez les Anglais que parmi nous. Lors même qu'il y a quarante ans le respectable M. Dacier voulut remettre en lumière ce vieux trésor, à peu près oublié, c'était encore aux savans de profession qu'il réservait ce présent. Grâce à l'heureuse révolution qui s'est faite dans les esprits, un écrivain essentiellement populaire peut être aujourd'hui livré au peuple, et M. Buchon, héritier du projet et des travaux de M. Dacier, n'a pas eu besoin de recourir à la protection du gouvernement pour une aussi importante publication; il s'est reposé du succès de son entreprise sur le goût universellement répandu des études historiques.

Monstrelet fait suite à Froissart, et raconte la première moitié du quinzième siècle. La destinée de ce chroniqueur a été assez bizarre. Mort en 1453, on l'a fait écrire plus de soixante ans au-delà du terme de sa vie. Sous le nom de chronique d'Enguerrand de Monstrelet, l'ignorance des libraires du seizième siècle a publié une compilation qui s'étend jusqu'aux premières années de François Ier, et ainsi nous est-il parvenu, chargé d'un bagage qui ne peut lui appartenir. M. Dacier, dans une ingénieuse dissertation, avait commencé à débrouiller ce fatras et à renfermer en ses limites possibles l'œuvre de Monstrelet. M. Bu-

chon a fait davantage, et, par ses soigneuses recherches, a restitué aux grandes chroniques de Saint-Denis, à Mathieu de Coucy, à Jacques Du Clercq, etc., tout ce qui leur revenait de cette œuvre indigeste de librairie. Ainsi désormais il n'y aura plus à s'y tromper; à chacun restera son œuvre et le jugement qui en doit être porté.

Tout le monde connaît le genre de peine que l'on éprouve quand au sortir des belles féeries de l'Arioste, on s'engage dans les fades aventures de l'*Orlando inamorato* ou du *Morgante maggiore*. L'impression est à peu près la même lorsque l'on quitte Froissart pour Monstrelet : c'est du désenchantement. Plus d'imagination, plus de vie, plus d'intérêt dans le récit, on entre dans la chronique pure. Il est aisé de voir que le paisible narrateur n'a jamais tressailli à l'idée des belles *apertises d'armes*, qui transportent d'enthousiasme le cœur de son devancier. Au lieu de ces descriptions de batailles, revêtues d'une si vive couleur de poésie, vous n'avez plus qu'une sèche et minutieuse énumération des prisonniers et des morts; au lieu de ces conversations où se peignent si naïvement les passions et les croyances du temps, vous rencontrerez à satiété de ces pièces officielles qui se redisent les unes les autres, et n'instruisent guère plus qu'elles n'intéressent. Monstrelet, enfin,

tranquille dignitaire de la cité de Cambrai, n'est pas allé comme Froissart, de pays en pays, pour chercher sur place la vérité, interroger sur chaque fait les témoins qui ont pu l'en instruire, et, par le spectacle des lieux, ajouter à la connaissance des hommes. Il faut le redire, c'est tout bonnement une chronique, mais une chronique rédigée avec toute l'exactitude et la fidélité que son auteur a pu y mettre. Les quarante-quatre années dont il fait le récit sont pleines de grandes choses; elles renferment la plus intéressante partie des règnes de Charles VI et de Charles VII. Monstrelet, l'oreille ouverte à tout ce que répandait la rumeur publique, enregistrait l'un après l'autre chaque événement qu'elle lui apportait : si quelque ordonnance avait été publiée, quelque lettre écrite, quelque discours prononcé, auquel s'attachât une certaine importance, il faisait tout ce qui lui était possible pour s'en procurer le texte, et y parvenait souvent, comme on peut s'en apercevoir. Voilà comment s'est composé son livre, presque de lui-même, sans qu'il lui coûtât nul effort de talent; mais voilà aussi ce qui, malgré son insignifiance littéraire, en fait un témoignage historique de grand prix; il dit beaucoup, et les chroniques disent si peu, en général! M. Buchon n'a donc perdu ni son temps ni sa peine, et il

a rendu, au contraire, un vrai service public, lorsqu'il a tiré Monstrelet de la docte obscurité des *in-folio*, pour le mettre à la portée de tous les amis des études historiques.

Il faut passer rapidement sur la chronique du sire de Saint-Rémy, roi-d'armes de la Toison-d'Or; il ne fait que raconter avec moins de détail ce qu'a raconté Monstrelet, et bien qu'il offre d'assez curieux détails, nous n'y trouvons rien qui mérite en particulier d'être mentionné. Il n'en est pas de même de Mathieu de Coucy, comme lui attaché, mais on ne sait à quel titre, au duc de Bourgogne; celui-là prend l'histoire à l'endroit même où Monstrelet s'arrête, et la conduit jusqu'à la mort de Charles VII. Son récit s'ouvre par la trêve de 1444, la première qui, depuis trente années laissait respirer un peu la France de ses misères, permettait quelque sécurité au commerçant et au laboureur, et dont le bienfait fut si vivement senti par toute la nation. A la même année se rapporte la célèbre bataille de Saint-Jacques, contre « iceux communes, nommés Suisses, gens de » grand'défense, outrageux et téméraires pour » abandonner leurs vies, comme oncques il n'en » fut vu ni trouvé. » Dès ces premiers chapitres, vous reconnaissez une façon de dire qui tient un peu de celle de Froissart, et se plaît à faire valoir

les événemens, en les environnant de leurs circonstances. Tel est, en effet, la manière de Mathieu de Coucy; non qu'il paraisse doué d'un grand talent de peindre et qu'il colore bien vivement sa narration; mais l'esprit de la cour de Bourgogne, cet esprit d'aventureuse chevalerie et de magnificence presque fabuleuse, semble le posséder. Partout où il y a une place assiégée, une bataille gagnée, partout où la lice des tournois s'ouvre devant quelque vaillant champion, il y assiste en témoin que la chose intéresse, et essaie de communiquer au lecteur l'intérêt qu'il éprouve. La splendeur des belles cérémonies a pour lui le même charme : soit qu'il s'agisse de décrire la pompeuse entrée de Charles VII à Rouen; soit qu'il ait à raconter toute la solennité du vœu du Faisan et l'incroyable profusion que le duc Philippe y fit de ses richesses; soit encore qu'il nous retrace le voyage triomphal de ce prince en Allemagne, et les infinis honneurs que lui rendirent partout peuples, seigneurs et princes accourus sur ses pas, les détails abondent; on voit que la plume de l'écrivain se complaît à ces tableaux, et nos gazetiers officiels ne feraient pas mieux. Il ennuie bien, comme eux, de temps en temps; mais cela lui est plus pardonnable. Du reste un grand sens éclate assez souvent en ses paroles, et

plusieurs de ses jugemens font honneur à la rectitude de son esprit. Juste envers le roi Charles VII, malgré les liens de dépendance et d'affection qui l'attachent à la maison de Bourgogne, il apprécie avec sagesse les effets que produisit la grande réforme de ce prince « sur le fait » des gens de guerre. » C'est par elle que lui devint si facile la conquête de la Normandie et de la Guyenne sur les gens d'armes anglais, mal recrutés du dehors et découragés à la vue des peuples qui fuyaient leur obéissance. M. de Barante a tiré grand profit de Mathieu de Coucy, dans son intéressante *Histoire des ducs de Bourgogne*, et s'il ne lui doit pas d'aussi belles pages qu'à Froissart, encore s'en est-il plus d'une fois heureusement inspiré.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE,

PAR M. DE BARANTE.

I

Il faut convenir qu'un empressement merveilleux se fait voir aujourd'hui (1), en France, de démentir l'arrêt sinistre de la critique qui interdit pour jamais à notre littérature le mérite de produire une bonne histoire. De toutes parts, écrivains grands ou petits, illustres ou obscurs, sont à l'œuvre pour accomplir cette tâche patriotique. Les abeilles de Virgile ne travaillent pas avec plus d'ardeur à édifier leurs palais de cire, que l'on n'en met à doter la France du monument qui lui manque. Chacun apporte sa pierre; cha-

(1) Août 1824.

cun veut gagner l'honneur d'inscrire son nom sur une des faces de la pyramide.

Mais parmi les empressés coopérateurs de cette grande œuvre, voici venir un écrivain qui, tout uni en son allure, sans orgueil dans ses prétentions, ne va pas moins cependant qu'à introduire une complète révolution dans la manière d'écrire l'histoire. J'appellerais volontiers séditieuse l'épigraphe de son livre : « *Scribitur historia ad narrandum, non ad probandum :* l'histoire s'écrit pour raconter, non pour prouver. » Par ces seuls mots, M. de Barante fait un procès en règle à tous ses devanciers. Il s'explique plus nettement, comme on le peut croire, dans sa préface ; et c'est là que, sous des airs de simplicité parfaite, se glissent ces téméraires idées d'innovation, qui décidément ne se refusent plus rien aujourd'hui, et menacent d'envahir tout le domaine de la littérature.

Voyez en effet jusqu'où va ici le changement. Pendant long-temps on s'était persuadé que tout ce qui tient aux connaissances historiques est pure affaire de mémoire, et que la mission de l'historien est accomplie quand il a recueilli les faits, les a classés dans leur ordre, et a préparé ainsi une méthodique succession de noms et de dates au souvenir de la postérité. Plus tard était venue l'orgueilleuse raison, réclamant l'histoire comme une des

dépendances de son empire, et assujettissant à une déduction rigoureuse de causes et d'effets le cours des événemens de ce monde. « L'histoire n'est point faite pour prouver, mais pour raconter, » dit M. de Barante : si donc elle s'adresse de préférence à une de nos facultés, c'est à l'imagination; « et, ajoute-t-il, rien n'est si impartial que l'imagination : elle n'a pas besoin de conclure; il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se présenter devant elle. »

Ce qu'il y a de pis, c'est qu'avec quelque apparence de justice, le novateur semble s'autoriser des préceptes et des exemples de l'antiquité. Serait-il donc vrai qu'en ce point, comme en plusieurs autres, les anciens soient contraires aux règles que l'on a si bien tirées de leurs livres? Selon Quintilien, « l'histoire est voisine de la poésie : c'est une sorte de versification libre. » Quintilien était évidemment du même avis que M. de Barante : il entendait par là que le récit historique, à peu près semblable à celui de l'épopée, doit se peindre de vives couleurs; que tout s'y doit passer, non en doctes réflexions, mais en descriptions animées, en frappantes images; et ce qu'il enseignait, de beaux génies l'avaient pratiqué; Hérodote a tout bonnement rapporté ce que lui avaient appris ses voyages, et sa langue, à demi homérique, sent merveilleusement le *voisinage de la poésie*. Thucydide, avec plus

de gravité, raconte pourtant et raconte toujours, Tite-Live a recueilli dans toute leur simplicité les vieux souvenirs de Rome, et n'a songé qu'à les revêtir de l'éclat d'une belle narration; Tacite enfin, que l'on renomme pour les choses grandes et secrètes qu'il a révélées sur le cœur humain, Tacite est un peintre, et c'est en tableaux qu'il a mis toute la philosophie de son histoire. — Je me le demande encore une fois, serait-il vrai que M. de Barante pût appuyer de telles autorités sa nouvelle doctrine?

S'il en était ainsi, force nous serait de jurer avec lui sur la parole des maîtres, et nulle autre ressource ne resterait à notre critique, invinciblement désarmée, que de rechercher avec soin si, parmi ces vénérables oracles de l'antiquité, ne se serait pas mêlé quelque mensonge de l'esprit moderne; pour mieux dire, si un peu de *romantique* ne se serait pas glissé parmi ces belles vérités *classiques*, car encore faut-il se servir du mot d'ordre actuel de la littérature.

« Je n'ai mêlé d'aucune réflexion, d'aucun jugement, les événemens que je raconte..... ce sont les jugemens, ce sont les réflexions des contemporains qu'il fallait exprimer. » — Est-ce là un précepte de Quintilien que rapporte M. de Barante? Est-ce un des exemples de Thucydide ou de Ta-

cite qu'il prétend imiter? Non; c'est une idée particulière à l'auteur, une idée qui, par conséquent, peut être vraie ou fausse, et qui n'est pas inviolable à notre critique. Hâtons-nous donc de dire, puisque c'est à un moderne que nous parlons, qu'il n'est pas nécessaire, selon nous, à la vérité d'un récit historique, que ce récit soit uniquement empreint des opinions de l'époque qu'il retrace, et semble en toute chose être l'ouvrage d'une main contemporaine. Ce qui est de rigueur, c'est que la vie des peuples se reproduise dans vos tableaux telle qu'elle se passait en toute sa réalité; c'est que chacun des traits dont vous la figurez soit emprunté aux monumens contemporains, et que rien d'étranger ne vienne altérer ce simple et vrai témoignage d'un siècle sur lui-même. Mais parce que vous serez absent vous même de vos récits, il ne faut point en exiler avec vous cet autre témoin, sous l'œil duquel se passent nécessairement toutes les choses du monde, ce témoin que le chœur représentait si merveilleusement dans la tragédie grecque, que Tacite a désigné par le beau nom de *conscience du genre humain*, et qui, invisible et présent à la fois dans l'histoire, y doit prononcer, non le jugement des vieux âges, non le jugement des âges modernes, mais celui de l'éternelle raison, de l'éternelle justice. M. de Barante, je le sais, me

répondra que les faits, exposés sous leur vrai jour proclament d'eux-mêmes l'arrêt qu'on en doit porter; que c'est au lecteur, après que le spectacle des événements a frappé son imagination, de *conclure*, s'il le veut, par voie de raisonnement, sur ce qu'il a vu; que, pour l'historien, quand il a raconté, sa tâche est remplie.— Est-il donc toujours si facile de *conclure*, alors même que la plus vivante peinture des faits vient se dérouler devant nos regards? Si le spectacle excite en nous une de ces puissantes et irrésistibles sympathies, comme celle qui naît à la vue de Léonidas mourant, abstenez-vous de toute conclusion, j'y consens; l'impression est trop simple à la fois et trop profonde pour qu'un mot de plus soit nécessaire. Mais en est-il de même sur ce théâtre si vaste et si obscur de nos histoires modernes, lorsqu'à tout moment entrent en combat, de vingt côtés différens, des passions et des intérêts contraires, lorsque les conséquences réelles d'un événement se déguisent sous un résultat apparent; lorsqu'enfin, tout en s'intéressant à l'ensemble du drame, on ne saurait sympathiser avec aucun des personnages? qui éclairera le jugement du lecteur incertain? qui lui indiquera la marche générale des choses parmi la complication de tant d'incidens? qui lui mettra en main le fil d'Ariane? Ce soin est tellement indispensable,

qu'il n'a point échappé à l'illustre romancier qu'il faut toujours citer quand on parle de la réforme historique qui se fait de nos jours. Walter-Scott n'a pas négligé de *conclure* dans les *Puritains d'Ecosse* et dans *Ivanhoe*; sans prodiguer les réflexions philosophiques, il a marqué clairement le sens de chacune de ses magnifiques inventions; et pourtant il écrivait des romans ! c'était lui qui, après avoir raconté, pouvait dire que sa tâche était remplie.

Voilà bien des paroles sur deux lignes d'une préface : mais ces lignes sont capitales; elles renferment une grande partie du système historique de l'auteur. Qu'on les retranche, et nous adopterons à peu près sans réserve toutes les idées romantiques ou classiques qui y sont renfermées. Reste à savoir si ce n'est pas une spéculation quelque peu hasardeuse de faire précéder un livre par de si belles pages; car après que l'auteur nous a éclairés de tant de traits d'une vive lumière, après qu'il s'est emparé de tout notre esprit par tant de hautes pensées et de généreux sentimens, il nous a rendus exigeans, il nous a autorisés à lui demander des merveilles. Probablement M. de Barante s'est arrangé pour satisfaire à la haute attente que sa préface doit inspirer, et pour ne pas laisser sa pratique au dessous de ses théories.

II

Il fallait aux idées théoriques de M. de Barante sur l'histoire un sujet qui en permît la facile application. Ce sujet s'est heureusement présenté à lui. Une époque riche et variée en événemens, où la société n'est pas encore assez bien ordonnée pour enchaîner sous le joug des lois l'énergie des individus, et où cette énergie se déploie en des actes étonnans d'héroïsme et de scélératesse, parmi les commotions du dedans et les guerres du dehors; une époque toute dramatique enfin, et sur laquelle les contemporains nous ont laissé d'assez nombreux témoignages, telle est celle que la bonne fortune de l'auteur lui a fait rencontrer. Il le fallait ainsi, je le répète; car l'histoire qui s'adresse uniquement à l'imagination eût été fort mal à l'aise en une de ces arides et tristes périodes dont il ne nous est resté qu'un petit nombre d'incomplets souvenirs.

A la fin du quatorzième siècle, où s'ouvre le récit de M. de Barante, la France avait cessé d'être gouvernée en république féodale, et Charles V avait commencé la monarchie, en lui donnant pour fonde-

mens quelques-uns des principes d'une régulière administration. Toutefois quatre des grands fiefs de la couronne, la Flandre, l'Aquitaine, la Bretagne et la Bourgogne étaient debout encore, et les mœurs féodales, impatientes, comme elles l'avaient toujours été, de l'ordre et de la règle, étaient toutes vivantes au sein de la nation. C'était plus qu'il ne fallait pour détruire en peu de temps l'ouvrage de cet habile prince. A peine était-il mort, en effet, que dans la Flandre éclate une vaste insurrection des communes qui est secondée par les vœux et presque par les efforts des communes de France ; bientôt après, la couronne d'Angleterre fait valoir, les armes à la main, les droits qu'elle a conservés sur l'Aquitaine; elle trouve un allié tantôt secret, tantôt avoué, dans le duc de Bretagne; et le seul des grands feudataires dont la cause soit celle de la France, Philippe de Bourgogne, gouverne le royaume dans les intérêts de son duché. Qu'on se figure, au milieu de cet extrême désordre des affaires, le déchaînement des passions turbulentes d'une noblesse élevée dans l'orgueil et la licence des armes, et en même temps les fureurs d'un peuple sans cesse mutiné, parce qu'il est opprimé sans cesse; et l'on comprendra parmi quelles circonstances commença à croître cette éclatante domination de la maison de Bourgogne, dont l'histoire n'est autre

que celle de France, pendant les cent treize années de sa durée.

Rien de plus dramatique que le tableau des troubles et des guerres de Flandre, où l'auteur appelle d'abord nos regards. C'est ici surtout qu'il a montré combien l'histoire, *vraie et vivante* en même temps qu'elle est *exacte et sérieuse*, peut surpasser en intérêt le roman: Walter Scott a su représenter avec un rare bonheur l'esprit républicain des bourgeois de Liége, et l'ardeur guerrière qui les animait pour le maintien de leurs libertés. Ce n'est point assurément le mouvement et la vie qui manquent d'ordinaire à ses peintures, et celle-ci n'est pas une des moins belles qui soient échappées de son pinceau. Cependant M. de Barante lui est ici de beaucoup supérieur : le cadre de l'histoire est tout autrement étendu que celui du roman, et les personnages y respirent avec bien plus de fierté dans les traits, bien plus de vigueur dans la démarche. Pavillon et Rousslaër sont, pour trancher le mot, de tristes caricatures auprès de Jean Hyons, de Pierre Dubois et Jacques d'Artevelde, et le siége du château de Schonwaltne saurait égaler cette bataille où cinq mille Gantois affamés, après avoir ouï le sermon et reçu la communion, vont attaquer et vaincre la brillante armée de leur suzerain. Le précepte du maître est ici entièrement pratiqué :

« l'histoire est voisine de la poésie. » Il est vrai qu'en ces admirables récits le vieux Froissart soutenait et inspirait notre moderne écrivain.

C'est une chose curieuse que la journée de Rosebecque, si fatale aux libertés flamandes, ait eu un résultat semblable pour la malheureuse bourgeoisie de Paris. Il faut que dès ces temps la force de l'opinion ait été bien grande, pour que la démocratie, vaincue en Flandre, ait succombé du même coup en un autre pays; il faut surtout que cet instinct d'association qui rassemble les intérêts communs règne bien puissamment sur la nature humaine, pour qu'à une telle distance, des hommes si différens de mœurs et de langage s'entendissent et conspirassent pour la même cause. De pareils phénomènes ne sembleraient possibles qu'à une autre époque de la civilisation.

On conçoit assez que, rempli presque uniquement de ces grandes scènes, le premier volume de l'histoire des ducs de Bourgogne soit d'une lecture singulièrement attachante. Mais un autre ordre de faits se manifeste bientôt; ce sont des menées de partis, des intrigues de cour qui se mêlent à de petites expéditions, à des faits d'armes partiels, dont s'honorent les grands pendant que les petits en souffrent. Le mérite de la vérité ne manque jamais à ces peintures de détail; mais en se

multipliant elles se nuisent les unes aux autres. L'auteur subit les inconvéniens de la méthode dont il a recueilli les avantages. Dans le cours toujours égal de son abondante narration, il y a place pour les menus faits, comme pour les plus importans : tout ce qui vient de la pure source des documens originaux est pour lui d'un prix à peu près le même ; tandis qu'aux yeux des lecteurs cela seul est précieux, qui soutient leur attention, qui les intéresse ; ils voudraient que le reste fût simplement énoncé et se hâtât de disparaître. Toutefois, même parmi cette suite un peu longue d'événemens d'une médiocre importance, il se rencontre encore des circonstances où l'auteur signale son beau talent de peindre. La croisade des chevaliers français en Hongrie, et surtout la bataille de Nicopolis, sont des modèles achevés de narration. L'héroïsme de ce vieil amiral de Vienne, qui, seul au milieu des janissaires turcs et tout couvert de son sang, relève six fois la bannière de France, et tombe en se recommandant à Dieu ; la sagesse, les tristes pressentimens et la mort de ce vaillant Coucy, *qui n'étoit roi ni prince*, disaient les peuples, *mais qui étoit le sire de Coucy* : la jeune intrépidité du comte de Nevers destiné au redoutable surnom de Jean-sans-Peur ; tout cela est décrit avec de vives et poétiques couleurs, tout cela remplit l'ame de fortes émotions.

Il en est de même de la scène nocturne et terrible de l'assassinat du duc d'Orléans : le lecteur croit y assister, et en frémit; l'imagination épouvantée ne saurait oublier cette vieille femme qui, ouvrant sa haute fenêtre, s'écrie! « Au meurtre » : ni ce grand homme au chaperon rouge rabattu sur ses yeux, qui dit à ses compagnons : « Eteignons tout et allons-nous-en : il est mort; » ni enfin ce dernier coup de massue que l'on décharge en partant sur le corps étendu de la victime. Ce sont là de ces traits qui donnent aux pages d'un récit la même vie qu'à l'action représentée d'un drame. L'accès de crainte qui saisit d'abord le meurtrier, et puis son audace soudaine à publier son crime, sont aussi d'une vérité très bien exprimée. J'ignore si l'on trouvera autant d'intérêt à la longue apologie du Cordelier Jean Petit, et à l'accusation non moins longue de maître Serizy. Le savoir pédantesque et la bizarre éloquence du temps s'y font voir à merveille, j'en conviens ; mais soixante pages de pareils textes n'exagèrent-elles pas, la démonstration et ne risquent-elles pas un peu d'ennuyer ? en général, M. de Barante aime trop les pièces officielles : il oublie de distinguer celles qui ne disent rien et celles qui portent un clair et utile témoignage.

Je n'adresserai point ce reproche à la fameuse remontrance d'Eustache de Pavilly, qui ouvre le

quatrième volume. Comme l'auteur le dit dans sa préface, » c'est un exposé presque complet de la France et des réformes qu'invoquait alors l'opinion publique. » On la lit avec d'autant plus d'intérêt, qu'elle est comme le manifeste de la rebellion prête à éclater. Mais cette fois ce n'est plus l'aristocratie bourgeoise toujours pleine de dignité dans ses résistances, ce ne sont plus les corps respectables de l'université et du parlement, qui en appellent aux armes de l'excès des misères publiques. Paris est tombé aux mains de la dernière populace, et ce sont les bouchers qui y exercent leur sanglante domination. Ici apparaît le noble caractère de ce héros de la bourgeoisie, Juvénal des Ursins, patriote si éclairé et si pur en ces jours de confusion et de rapine. Ce fut par l'ascendant de sa sagesse et la courageuse persévérance de ses efforts que fut vaincue la faction grossière qui opprimait Paris. M. de Barante signale parfaitement ce triomphe, si prodigieux alors, de la force morale sur la brutale violence; mais il le fait en conservant aux vertus bourgeoises cet air d'antique simplicité qui les rehausse si merveilleusement. Je ne sache rien qui touche à la fois et qui élève plus l'ame que Juvénal s'éveillant d'un tranquille sommeil pour sauver Paris, s'entretenant pieusement avec sa femme et pre-

nant confiance en la bonté de Dieu, parce qu'il est père de onze enfans.

Un tout autre spectacle et de tout autres leçons nous sont donnés par l'histoire sur le champ de bataille d'Azincourt. D'un côté, l'armée anglaise s'avance forte de sa redoutable infanterie. Ce sont ces archers, braves soldats des communes, auxquels la couronne a remis la défense de ses droits. Dans le camp français, vous chercheriez en vain la milice de Paris et des autres villes : la noblesse a craint de remettre des armes entre leurs mains et affecte de les dédaigner pour auxiliaires. Aussi voyez de quel aimprudente confiance toute cette fleur de chevalerie s'élance au combat ! pousser impétueusement leurs coursiers contre l'ennemi est toute leur science ; la victoire leur déplairait, s'il fallait l'attendre de lentes et sûres manœuvres. Une seule bataille décrite comme celle-ci l'a été par M. de Barante explique le sort de toutes les autres où échoua si tristement en ces temps la fortune de la France.

Suivent les scènes de désordre qui ensanglantèrent Paris livré aux Bourguignons, et entre autres, cet épouvantable massacre des prisons, où quinze cents Armagnacs périrent immolés à la rage populaire. Je n'ai pas besoin de dire que l'intérêt dramatique y abonde : c'était là une des moins difficiles épreuves pour l'auteur. Une triste réflexion se présente, c'est

que parmi les grands changemens qu'amène le cours des âges, les passions de la multitude restent toujours les mêmes, et que cette catastrophe du quinzième siècle ait été reproduite, il y a moins de quarante ans, avec une horrible ressemblance : on frémit de retrouver les mêmes crimes et presque les mêmes paroles.

L'assassinat de Jean-sans-Peur, qui expia celui du duc d'Orléans, termine cette première partie de l'ouvrage de M. de Barante. De magnifiques pages nous sont promises pour les temps qui vont suivre, et l'apparition du personnage merveilleux de Jeanne d'Arc suffit pour laisser entrevoir les beautés des règnes les plus éclatans.

En examinant cette belle histoire à mesure que les événemens continueront à s'y développer, plusieurs observations qui n'ont point trouvé place dans une analyse viendront naturellement se présenter, et compléter notre jugement. Il ne nous eût pas été impossible, avec un peu d'effort, de les rassembler ici toutes sous leur point de vue le plus général, et de donner par là à notre critique un peu plus d'élévation et de dignité en apparence : mais nous avons dû faire à notre conscience un léger sacrifice d'amour-propre, et notre conscience nous disait de nous effacer nous-même pour mettre en relief tout ce qui était à louer dans l'auteur que nous jugions.

III

Nous avons commencé l'examen de *l'Histoire des ducs de Bourgogne*; nous y avons remarqué une façon de raconter le passé qui s'approprie à merveille au goût de notre époque pour la naïveté des vieux récits; nous avons admiré les vives couleurs dont s'anime souvent la narration, la physionomie vraie et naturelle d'une foule de personnages, que partout ailleurs nous trouvons affublés de magnifiques vertus de parade ou d'un masque hideux de scélératesse; enfin la pratique constante et heureuse du précepte de Quintilien, adopté par l'auteur comme épigraphe, et qui fait de l'histoire un tableau pour les yeux et non un argument pour l'esprit. Nous avons en même temps signalé quelques défauts inséparables peut-être du mérite même de l'ouvrage. Il nous a paru que l'auteur affectait trop de ne tirer des faits aucune conclusion, de les laisser parler seuls, sans jamais leur prêter sa voix, de se faire simple témoin et jamais juge. Empressé à l'excès de recueillir tout ce que lui fournissent les anciens monuments, il a sur-

chargé, disions-nous, sa narration de menus détails qui en gênent et en obscurcissent quelquefois la marche, et dans le soin continuel qu'il prend de s'effacer lui-même, il lui est parfois arrivé de donner à sa diction une sorte de caractère douteux qui tient de l'ancien et du moderne, et inquiète le lecteur, pour qui le livre n'est ni une chronique du quinzième siècle, ni une histoire du dix-neuvième.

Ainsi pensions-nous des quatre premiers volumes, ainsi pensons-nous des deux qui viennent de paraître. Peut-être est-ce cet entêtement involontaire de sa propre opinion dont l'esprit de l'homme a tant de peine à se défendre; peut-être aussi est-ce qu'un ouvrage conçu tout entier d'après une même idée doit, en chacune de ces parties, offrir les mêmes défauts comme les mêmes beautés.

Dans ces nouveaux volumes sont renfermés les événements de dix-huit années, depuis le meurtre de Jean-sans-peur jusqu'à l'entrée de Charles VII à Paris, époque pleine d'agitations et de misères pour la France, pleine d'intérêt pour l'histoire. Le traité de Troyes, qui transporta les droits de la race royale de France aux princes d'Angleterre, ouvre cette série de grandes aventures. Suivent presque aussitôt les funérailles des deux rois, acteurs principaux de ce triste drame, Henri le Con-

quérant et Charles l'Insensé. Pendant que le Dauphin, sur les bords de la Loire, recueille le nom de roi pour tout héritage, Bedford fait proclamer à Paris le jeune Henri VI, au bruit des deux victoires de Crevant et de Verneuil. La vaillance des lances bourguignones, unie à celle des archers d'Angleterre, précipite de plus en plus la misérable fortune de l'indolent Charles VII, et la prise d'Orléans semble le menacer du dernier coup, lorsqu'à la soudaine apparition de Jeanne d'Arc la France rassurée crie au miracle, l'Angleterre effrayée au sortilége. Cependant les événements ont pris un autre cours; Orléans a été délivré, le roi sacré à Reims; les Français, toujours défaits depuis long-temps en bataille rangée, ont vaincu à Patai, à Auron, à Germigny, et le supplice de la Pucelle n'a pu renouveler les prospérités finies de l'Angleterre. Dès lors les discordes commencent à naître entre Bedford et le duc de Bourgogne; la voix des peuples, celle de l'autorité religieuse s'élève pour réclamer la paix: Philippe, chancelant dans la foi qu'il a jurée aux Anglais, donne à peser son serment à la balance des théologiens; les conférences d'Arras s'ouvrent, le patriotisme patient de Richemont et les efforts des légats du concile de Bâle accomplissent à la fin la réconciliation si désirée du duc de Bourgogne et du roi de

France ; le spectacle si animé, si dramatique, de la rébellion des communes de Flandre contre leur seigneur nous est un moment rendu, et puis le tableau s'achève par la conjuration bourgeoise qui ouvre les portes de Paris à Richemont, et peu après à Charles VII.

On conçoit sans peine quel intérêt s'attache à cette suite d'événements retracée, comme elle l'est, d'après le fidèle témoignage des narrateurs originaux. Toutefois parmi tant et de si beaux faits, il en est un que sa grandeur et sa nouveauté font ressortir, et que nous autres, lecteurs plébéiens, devons nous applaudir de voir mis en une si vive et si éclatante lumière. Jusqu'ici ceux que nous appelons nos historiens, avaient attribué à diverses causes l'expulsion des Anglais : suivant les uns, c'était Dieu lui même, qui par la mort prématurée de Henri V et la mission miraculeuse de Jeanne d'Arc, avait pris soin du *trône de Clovis* ; selon d'autres, tout avait été l'œuvre du génie victorieux de Charles et de la vaillante épée de sa noblesse ; quelques-uns ont voulu que la question ait été uniquement décidée par le changement de parti du duc de Bourgogne ; il y en a enfin qui sont allés demander la solution de ce simple problème à de savants calculs de politique. Dans le livre de M. de Barante,

rien de plus clair et rien de plus magnifique à la fois que le spectacle de la France se sauvant elle-même de ses propres mains. Henri V et Bedford pouvaient vivre vingt années de plus, Philippe le Bon pouvait demeurer sous la bannière d'Angleterre, Jeanne d'Arc elle-même pouvait ne point paraître, et les Anglais n'en eussent pas moins été chassés, et la France n'en eût pas moins été libre, parcequ'elle voulait l'être. Voyez en effet cet empressement universel des diverses provinces à repousser loin d'elles la domination étrangère; voyez ces gens d'armes, qui, du nord comme du midi, accourent auprès du roi sans lui demander d'argent, car *il n'en avait pas à donner*; voyez dans chaque cité ces complots patriotiques que dirigent les échevins ou autres notables de la bourgeoisie pour relever l'autorité royale au sein de leurs murs; dans les villages, assistez à ces batailles de petits paysans, embrassant avec toute l'ardeur de leur jeune âge les haines de la France et de l'Angleterre; entendez les prédications courageuses qui retentissent contre l'étranger du haut des chaires évangéliques. Qu'est-ce autre chose que tout cela, sinon la manifestation d'une guerre nationale, d'une guerre à mort, d'une guerre qui ne devait finir que le jour où le pays serait affranchi? Et ce qu'il faut remarquer, c'est la différence du sentiment qui anime

cette masse de nation, cette *gent* des bourgs et des communes, de celui qui pousse aux combats l'ardente noblesse. Le métier de guerroyer n'est pas le leur; ils n'ont pas à espérer de dépouilles ni de riches rançons sur de champ de bataille; on ne les voit pas, selon les conseils de l'intérêt ou les caprices d'une humeur changeante, prendre tour à tour la croix de France, celle de Bourgogne, ou celle d'Angleterre : leur patriotisme est immuable, comme le sol sur lequel il se fonde; il n'y a pour eux d'intérêt que celui du pays, et la seule récompense qu'attende leur dévoûment est de le voir rentrer en liberté. Grâces soient rendues à l'écrivain qui a su tirer des chroniques contemporaines cet irrécusable témoignage de gloire en faveur de la pauvre classe, si oubliée d'ordinaire quand elle n'est pas maltraitée par l'histoire.

Elle est aussi rentrée dans nos rangs, d'où on l'avait retirée pour en faire un ange des cieux, sinon une fille de noble maison, cette illustre Pucelle en qui il n'y eut d'autre miracle que d'avoir senti plus puissamment que tous, ce que tous sentaient, d'avoir échauffé son patriotisme au feu de l'enthousiasme religieux. Nous concevons que quelques dévotes imaginations puissent regretter de ne plus trouver, dans le récit de M. de Barante, l'envoyée de Dieu; que des lecteurs aux hautes pensées et au-

goût dédaigneux s'offensent de la *vulgarité* donnée au personnage de cette héroïne, qui ne sait pas la langue de la cour, nomme les Anglais des *Goddem*, et défigure d'une étrange façon les noms de Falstoff de Gladesdale. Mais qu'il nous soit permis, nous, que rien n'empêche d'admirer le grand dans le simple ; qu'il nous soit permis de sympathiser de toute notre âme avec les vertus naïves de cette *pauvre jeune bergerette*, de cette fille du peuple, qui en a tous les sentiments, les idées, les préjugés, le langage. Car il ne faut pas s'y tromper, le rôle de Jeanne d'Arc fut tout entier populaire. C'est du peuple qu'elle tira toute sa force ; c'est sur le peuple seul qu'elle exerça toute son irrésistible influence. Pendant que les grands pour la plupart ou se tiennent d'elles, ou la poursuivent de leur jalousie, ou daignent seulement s'en servir comme d'un utile instrument, les hommes des communes, pleins de confiance en elle, viennent en foule se ranger sous son étendard ; leur enthousiasme répond au sien ; ils la suivent là où ne la suit aucun chevalier ; ils reconnaissent sa voix, comme une voix partie du milieu d'eux, et c'est pour cela qu'elle entre si avant dans leurs cœurs. Et après que prisonnière elle eut expiré dans les flammes, qui répandit des larmes sur sa mort ? qui garda fidèlement son souvenir ? qui mit son nom en une pieuse

vénération ? c'est encore le peuple : hommage de reconnaissance bien égal sans doute aux lettres de noblesse qui acquittèrent envers les parens de Jeanne d'Arc la dette de la royauté !

L'importante nouveauté du fait que nous venons de signaler est déjà, ce nous semble, une assez belle recommandation pour cette partie de *l'Histoire des ducs de Bourgogne;* nous pourrions y ajouter bien d'autres éloges, si nous n'avions à craindre d'être trop longs; nous aimerions à faire admirer, dans une foule de détails, l'heureux talent de peindre que l'on connaît à l'auteur et qui a donné tant de prix à ses récits. L'épisode tout entier de la Pucelle, depuis le jour où ses visions lui apparaissent jusqu'à celui où elle meurt sur le bûcher, aurait nos premières louanges ; assurément c'est là une des plus attachantes lectures qui se puissent faire, et l'on n'a point à rougir quand on s'est surpris à y pleurer. Le même mérite brille dans le tableau des funérailles des deux rois; dans l'effroyable aventure de l'Orme de Vaurus, dans le tournoi souterrain des mines, dans la description des misères de tout le pays de France, jusqu'à la Loire, dans le siége de Calais où se déploient si singulièrement la magnificence et le génie inconstant des communes flamandes, dans la peinture de leur révolte qui bientôt après se rallume, et enfin dans la scène même de l'entrée de Char-

les VIII. Paris, toute pleine d'intéressantes circonstances. Nous renonçons de même au plaisir de montrer en leur jour toutes ces figures héroïques de Philippe-le-Bon, de Richemont, de Barbazan, du frère Richard, du Parisien Michel Lailler et de vingt autres qui apparaissent à nos regards sous des traits si vivans, si vraiment *humains*, dans la narration de M. de Barante.

Il est aussi quelques défauts dont nous voudrions lui demander compte, ou plutôt il en est un seul que nous retrouvons sous des formes diverses, et qui n'est autre que l'absence complète et systématique de tout artifice de composition. Pourquoi, par exemple, la malheureuse prétention de ne *jamais conclure* dérobe-t-elle à tant de lecteurs le savoir-faire politique si remarquable du duc Philippe qui, avec la facilité de son caractère, semble bonnement se laisser aller au cours des événemens, et qui, à la fin, s'en trouve toujours maître? Pourquoi avoir ramassé, souvent pêle-mêle, un si grand nombre de petits faits, sans importance historique, qui fatiguent par leur uniformité, et nuisent au jour éclatant où, suivant Cicéron, veulent être placés les faits d'un ordre plus relevé. Pourquoi dans le langage, cette fréquente affectation d'archaïsme, cette exagération de simplicité qui devient choquante dès là qu'elle ne peut être continue? *L'assaut*, dit-il,

que part M. de Barante : *fut fier et merveilleusement rude;* ailleurs : *On fit un butin superbe,* et ceci encore : *Il était à croire que dans ces combats les uns et les autres mouraient en péché mortel.* Partout où vous écrivez ainsi, vous vous abdiquez vous-même, pour vous faire chroniqueur du vieux temps. Or, ce n'est point là votre ordinaire prétention, puisque vous voulez raconter sans être d'un siècle plutôt que d'un autre. Votre style n'a plus d'unité.

IV

Continuons à la suite de M. de Barante, de nous promener à travers le quinzième siècle, de notre histoire. Le sol de la France est libre : l'historien n'a plus de combats à peindre. Un autre genre d'intérêt va s'attacher à ses récits. Ce qu'il va nous faire voir, avec l'exemple du roi Charles VII, c'est comment se forme une monarchie, autrement de quelle manière le pouvoir royal se rend absolu. Leçon bien inutile, dangereuse même, diront bien des gens ; car les princes en savent toujours assez long là-dessus, et il n'est pas besoin de prêter à leurs dispositions naturelles les secours de l'expérience du passé. Peut-être ; mais, en pareil cas, ce qui instruit les rois, instruit aussi leurs peuples ; chacun a sa part dans la leçon, c'est à chacun d'en profiter.

L'état de la France était peu florissant dans la première moitié du quinzième siècle. A la suite des armées anglaises, était entrée dans le royaume une foule innombrable de maux ; mais la pire de toutes les plaies, plus cruelle au pauvre peuple

que les ravages mêmes de l'ennemi, c'étaient les vexations des gens de guerre armés pour le défendre. L'imagination ne saurait se les figurer, qu'en se représentant le pays tout entier dans la situation permanente d'une ville au pillage. Les noms du bâtard de Vaurus, de Ploquet, de Guillaume de Flavy, étaient environnés d'une horrible célébrité, et l'histoire du temps pourrait presqu'entièrement se lire dans le procès du maréchal de Retz : on lui articula les noms de cent trente enfans des deux sexes, victimes de ses débauches et de sa scélératesse : et lui même à la fin fut forcé de convenir que ce n'était qu'une faible partie de ceux qu'il avait violés ou égorgés : il fallait en avoir fait autant que cela pour perdre le privilége de l'impunité.

On conçoit ce que pouvait être l'autorité royale parmi de si monstrueux désordres, et combien il était difficile de parvenir à la faire dominer tranquille et respectée sur une société pareille. C'est cependant ce que fit Charles VII. Au premier coup d'œil, on serait tenté de croire que le prince capable d'accomplir une telle œuvre, dût être doué des plus hautes qualités, surtout de cette volonté ferme et persévérante qui marche hardiment vers le bien, brise les obstacles qu'elle rencontre, et, alors qu'ils sont plus forts qu'elle,

les combat encore. On se tromperait étrangement. Charles VII était un roi doux, aimant ses aises, à qui il fallait des favoris et des maîtresses, porté vers le bien par droiture de cœur et d'esprit, comme le sont la plupart des princes quand ils sont mal conseillés; mais sans énergie, et disposé par tempérament à laisser couler patiemment les choses plutôt qu'à en rompre ou en contrarier seulement le cours. Eh bien! pourtant, ce fut par ce roi, dont la place semblerait presque parmi les fainéans de la première race, que fut fondée l'autorité monarchique en France: on va voir comment.

Le bon roi Charles, par cela seul qu'il aimait à vivre à sa guise, ne s'entourait guère des premiers seigneurs du royaume, hautains personnages, qui eussent trop impérieusement contraint ses volontés. C'était parmi les gens de *moindre étage*, comme on disait alors, qu'il choisissait les conseillers admis à sa confiance. On y voyait Guillaume Juvénal, investi de l'office de chancelier; Gaspard Bureau, maître de l'artillerie; Jean, son frère, le trésorier; maître Cousinot; l'argentier Jacques Cœur; tous hommes tirés de la bourgeoisie des bonnes villes. Or, l'intérêt de ces conseillers pouvait être d'écarter loin du prince les prétentions de la noblesse, jalouse de leur ré-

dit, mais non pas d'étouffer les doléances du peuple, des rangs duquel ils étaient sortis. Et que demandait-il alors, ce pauvre peuple, partout pillé, rançonné, massacré? il élevait vers le roi sa voix suppliante pour qu'il le délivrât de la licence impunie de ses gendarmes; il le conjurait de prendre en main cette autorité que lui donnait son titre de souverain, et d'en user pour le soulagement de la misère publique; de tous côtés, c'étaient des députations des villes et des bourgs qui venaient étaler aux yeux de Charles le spectacle de leurs incroyables souffrances, le requérant d'être roi, ainsi qu'il lui convenait pour défendre les petits contre les grands; qu'il le voulût seulement faire, et qu'ils se remettraient corps et biens à sa discrétion. C'était tout simplement le pouvoir absolu qu'on lui offrait.

Pendant assez long-temps les affaires de Charles VII allèrent trop mal pour qu'il pût accepter les charges comme les bénéfices de ce commandement illimité; il laissa crier le peuple, convenant avec une triste franchise de son impuissance à le soulager, et promettant de le faire aussitôt qu'il le trouverait possible. Ce fut seulement aux états d'Orléans, en 1440, après que Paris fut rentré sous son obéissance, et que la mort de Bedford, l'alliance du duc de Bourgogne, et le dévoûment

inaltérable de Richemont, eurent relevé sa fortune, qu'il mit la main à l'œuvre difficile de rétablir quelque ordre dans le royaume. Une seule chose se dit dans ces états, mais tout le monde s'accorda à la dire: c'est que les excès des gens de guerre étaient devenus intolérables, et que, faute d'y remédier, on risquait le salut de la France. Le roi, frappé de cette unanimité, parut entrer dans la pensée publique. « Je sais dit-il, qu'il faut une » dixaine de chevaux à chaque homme d'armes » pour mener tout son train, des pages, des valets, » des femmes, des oiseaux : toute cette canaille » n'est bonne qu'à manger mon peuple. » Et là dessus fut publiée la première ordonnance relative aux compagnies: « Toute violence exercée contre les habitans de la campagne, ou paisibles bourgeois des villes, était égalée au crime de lèse-majesté; défense expresse était faite de lever aucune taille sans congé et lettres patentes du roi. »

Cette ordonnance manifestait à tous les bonnes intentions du prince; mais nulle force n'en garantissait l'exécution. Elle produisit, cependant quelque effet; car d'une part, la bourgeoisie encouragée par l'appui que lui prêtait la couronne, se mit en défense contre les pillards qui la venaient maltraiter et voler; de l'autre, les seigneurs, accoutumés à vivre des calamités publiques, se

mirent en armes, le dauphin à leur tête, pour détruire le nouvel ordre qui allait se fonder. Le roi, partout secondé du vœu populaire, vainquit aisément la *Ptaguerie*; et l'on regarda comme une chose toute nouvelle et miraculeuse de le voir entrer à main armée dans Saint-Maixent, sans qu'il y eût un homme tué, une femme violée. C'était là se faire aimer à peu de frais. On se récria encore bien plus d'admiration, lorsque, quelque temps après, Alexandre, bâtard de Bourbon, ayant contrevenu par d'atroces violences à l'édit de paix publique, fut jeté dans un sac à la rivière.

Charles VII, habilement conseillé, profite tout aussitôt de cet entraînement de la faveur du peuple pour faire faire un pas de plus à son autorité. L'argent lui est nécessaire, afin de payer les gens de guerre, et leur ôter tout prétexte de désordre; il établit de son plein droit une taille durement exigée, et acquittée non sans quelque murmure. Il a besoin de soldats qui n'aient point contracté dans le service des compagnies les habitudes de la violence et du pillage : une sorte de presse se fait à Paris, à la porte des églises, et donne plusieurs milliers de bons archers. C'était dès le début aller assez loin dans l'arbitraire. L'aristocratie, toujours jalouse à sa manière des libertés publi-

ques, s'émut alors, mais elle ne prit point les armes; elle se rassembla cette fois, et vint porter au roi ses doléances. Elle se sentait donc bien affaiblie! Son grief capital contre les conseillers de Charles était l'établissement illégal des tailles sans le concours des États. Malheureusement il est certaines bouches auxquelles va toujours mal la défense des intérêts populaires. On n'eut aucune foi aux belles paroles des grands, et l'on aima mieux croire le bon roi qui, disait-il, s'était abstenu de convoquer les États, « parce que c'était charge et » dépense au pauvre peuple, qui avait à payer des » frais aux gens qui y venaient. »

La trêve de 1444 avec l'Angleterre attira sur le roi, dont elle était l'ouvrage, de nouvelles bénédictions. Les communications du commerce, interrompues depuis trente années, furent r'ouvertes, les travaux de l'agriculture furent repris; on respira de toute part; surtout après que les restes des fameuses compagnies se furent enrôlés sous les ordres du dauphin pour aller combattre les Suisses. C'était pour Charles le moment de mettre la dernière main à son ouvrage. Alors fut soumis à une véritable règle le service militaire, jusqu'alors si désordonné; alors fut établie, comme loi du royaume, la *taille des gendarmes*, impôt permanent destiné à l'entretien d'une milice perma-

même. Par ce moyen, il était régulièrement pourvu à la solde, à l'habillement, à la nourriture, aux logemens même des compagnies : le plus habile archer de chaque paroisse recevait des franchises qui le plaçaient dans une espèce de classe honorifique, et en retour desquelles il devait au roi son bras en temps de guerre. Il n'y avait pas jusqu'aux gentilshommes, toujours si fiers de leur service volontaire, toujours si jaloux du privilége de leur indocile turbulence, qui ne fussent obligés d'accepter la règle, et de se faire peuple à l'armée pour obéir. Le dernier trait de cet habile ensemble de dispositions était de prescrire aux sénéchaux et aux baillis qu'ils eussent à connaître des délits des gens de guerre. C'était forcer le brutal orgueil du soldat dans son dernier retranchement. Aussi sera-t-on peu étonné que de tant d'hommes d'armes licenciés, pas un n'ait osé commettre de désordre en rentrant dans ses foyers. Tous avaient devant les yeux la potence, et un magistrat civil pour les juger.

Un tel ordre, après ce qu'on avait vu durant tant d'années, donna une réputation merveilleuse au gouvernement de Charles VII. Jamais roi n'avait joui d'un si plein pouvoir. Comme, dans le principe, l'obéissance avait semblé à chacun la garantie du repos public, l'empressement d'obéir

était universel : bien peu d'esprits se souvenaient des états et des vieilles franchises du royaume, ou, s'ils s'en souvenaient, ce n'était point pour les regretter. On craignait tout ce qui pouvait changer l'heureuse situation dans laquelle on se trouvait. C'était plaisir d'être gouverné par une si douce main. La Normandie, soumise aux Anglais depuis la conquête d'Henri V, n'attendait que la présence des lances françaises pour retourner à l'obéissance de Charles VII; il fallut peu de jours pour la conquérir. Il y avait tant d'avantage sur les champs de bataille avec des compagnies toutes disciplinées, toutes commandées par de bons chefs, toutes occupées du service du roi, non de meurtres et de brigandages! C'était aussi pour les gens des villes et des champs quelque chose de si nouveau que des hommes d'armes, bien vêtus, bien payés, ne pillant et ne maltraitant personne, protégeant au contraire le pauvre peuple en cas de violence! Qui n'eût pas changé contre cet équitable régime la dure tyrannie de l'étranger? S'il n'en arriva pas de même en Guyenne, c'est que dès long-temps, par ses intérêts, cette province tout entière était devenue anglaise de cœur, et que le gouvernement de Charles VII, égal pour tous, ne pouvait lui laisser les privilèges dont elle avait joui sous les rois

mens maîtres. Force fut, après une révolte, de la réduire violemment à l'obéissance, et encore la vengeance du roi fut-elle appelée une vengeance toute paternelle. C'est de la sorte que Charles VII, maître de toute la France arrachée aux Anglais, la réunit en véritable monarchie, la gouverna seul de sa pleine et entière autorité, établit en un mot la royauté absolue, en lui donnant pour fondement des impôts et une armée permanente, et, ce qui n'est peut-être pas moins, en la faisant chérir.

Voilà, sans réflexion aucune, ce que je trouve dans le livre de M. de Barante sur le gouvernement de Charles VII, et, si j'ai su fidèlement reproduire le tableau tel qu'il s'est montré à mes yeux, il ne doit manquer d'intérêt, ni même de nouveauté. Permettez-moi maintenant encore un mot. On a écrit partout, et c'est sur le témoignage d'un prince assez entendu en despotisme, que l'établissement monarchique fut en France l'œuvre de Louis XI, que ce fut lui qui *mit les rois hors de page*. Les faits témoignent évidemment le contraire. Charles VII avait eu l'avantage de venir à une de ces époques où les peuples, fatigués de désordres, épuisés de souffrances, ne demandent que le repos, et sont disposés à l'acheter par tous les sacrifices. Plus son

autorité fut absolue, plus elle sembla tutélaire, parce qu'elle était exercée doucement, et n'avait de rigueur que contre la licence dont on craignait le retour. Survint Louis XI, dur, emporté, tracassier, jaloux de remontrer tout haut à chacun qu'il était le maître, et incapable de laisser les choses suivre bonnement le train qu'elles avaient pris. L'ordre cessa aussitôt; le peuple murmura contre un joug qui se faisait sentir avec inégalité et caprice; les seigneurs se mirent en armes, et ainsi le despote se trouva-t-il engagé dans cette suite non interrompue de violences et de barbaries où il aimait à faire comme un sanglant étalage de son autorité. On trembla en effet, et le despotisme parut mieux affermi que jamais. Cependant le successeur de Charles VII n'avait fait que gâter l'ouvrage de son père, et il y parut le lendemain de sa mort. Tous les troubles, tous les désordres de l'époque antérieure recommencèrent, le pouvoir monarchique sembla un moment remis en question, et il fallut que Charles VIII, Louis XII et François Ier, jetassent dans les guerres du dehors les courages turbulens de la noblesse, pour épargner au royaume de nouveaux déchiremens. Autant en arriva un siècle plus tard. Ce qu'avait accompli Charles VII, après les guerres contre les Anglais, Henri IV le fit après les guerres de

religion. Le peuple, affamé de repos, se jeta entre les mains de ce bon prince, et se remit à bénir l'autorité souveraine dont il se sentait protégé. Mais tout de suite après ce fut Richelieu qui ne se crut pas assez maître comme l'avait été Henri IV, et, pour consolider un peu plus le trône, l'environna d'échafauds. On encensa le grand homme, et les panégyristes d'académie publièrent l'aristocratie terrassée pour jamais, parce que Montmorency, Marillac, Cinq-Mars, Lavalette, Ornano, et d'autres illustres personnages avaient été envoyés au supplice. Cependant à peine Richelieu et son faible maître avaient fermé les yeux, que tout se remit en désordre, l'aristocratie terrassée, comme on l'appelait, rentra en campagne, et Louis XIV n'en est véritablement vainqueur, qu'après qu'il l'a poussée avec lui aux conquêtes et l'a attachée au trône par des faveurs de cour. La fin de notre révolution nous a encore offert un pareil spectacle, si ce n'est qu'à des époques diverses le même homme a réuni en lui les trois rôles d'Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV. Bien des gens peut-être aimeraient à reconnaître une des constantes lois de l'humanité dans le retour périodique des mêmes causes pour produire les mêmes effets dans le cours des siècles. Je ne prendrai pas les choses de si haut, et m'arrêterai

tout juste au moment où mon sujet risquerait de m'engager dans ces aventureuses méditations ; elles sont faites pour d'autres esprits que le mien.

V

J'achève à l'instant même la lecture des derniers volumes de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, et je vais dire l'impression que j'en ai reçue. Bien entendu que ces lignes ne sauraient prétendre à la fidélité d'un analyse, encore moins à la rigoureuse précision d'un jugement : ce sont quelques traits d'un vaste tableau que me retrace ma mémoire, et que j'essaie de rassembler pour vous les offrir.

Les dix années dont l'histoire est ici racontée sont remplies de la querelle de Louis XI et de Charles-le-Téméraire. Rien de plus opposé que le génie de ces deux princes; rien de plus dramatique que cette opposition : et lorsqu'on songe que le dénoûtement du drame est la chute de la haute et puissante maison de Bourgogne, l'intérêt s'en accroît encore, et l'on devient plus curieux de voir de près les causes d'un pareil événement. Il y a bien une opinion historique répandue à ce sujet, et cette opinion a du vrai. La conduite désordonnée du duc Charles, et les plans habilement combinés du roi Louis ont

tout fait, dit-on vulgairement. Mais si le roi Louis n'avait point eu de plans; et en toute chose n'avait été que l'homme de la circonstance; si c'était, au contraire, le duc Charles en qui se fussent rencontrées des idées fixes, arrêtées, et opiniâtrement poursuivies, et que par-là même il fût tombé, n'y aurait-il pas aussi beaucoup de faux dans cette opinion? et ne s'en suivrait-il point qu'au jeu de la politique, le gain ne reste guère à qui s'obstine à jouer continuellement les mêmes coups, mais bien à qui sait tourner et se plier selon la chance?

Donnons nous cependant le spectacle du contraste de ces deux personnages: A peine Louis XI a-t-il pris possession de la royauté, que déjà ses méfiances ont mis en haine contre lui le comte de Charolais. Emporté par la première ardeur de la vengeance, le roi ne regardait rien alors: il frappait aveuglement sur tous ceux qui avaient eu la confiance de son père. Peu lui importait de se faire des ennemis; il n'en était pas encore aux ménagemens de la politique, il donnait seulement à son génie long-temps retenu une pleine satisfaction. Les résultats de cette capricieuse tyrannie éclatèrent bientôt: tout fut en rumeur autour de lui, et comme il avait eu soin, en maltraitant Charles de Bourgogne, de donner un chef aux mécontens, *la ligue du bien public* fut aisément formée. Inspiré par la haine,

le comte de Charolais avait brassé cette intrigue avec une merveilleuse activité, tandis que le roi, sentant de toutes parts le sol se dérober sous ses pas, mais ne sachant point au juste d'où venait l'orage, s'agitant, se consumait en vains efforts pour le détourner. Ses discours, d'une inconcevable étourderie en une telle position, mettent à découvert l'état de son âme. Il veut à tout prix faire la paix avec l'Angleterre et le roi Édouard, qui sent ses avantages, s'y refuse. « J'y » réussirai, dit-il tout haut, avec impatience, dût-» il m'en coûter un million d'or à distribuer çà et » là aux uns et aux autres. » Et cependant toute cette activité dépensée en pure perte ne fait que donner à la ligue de nouveaux alliés. Les communes seules restèrent immobiles : le roi Charles leur avait rendu chère la royauté, et un sûr instinct leur disait que tous ces princes en armes ne faisaient qu'en paroles les affaires du pauvre peuple. Cependant, à peine les bannières sont-elles déployées et la guerre ouverte, qu'il n'y a plus dans la conduite de Louis XI apparence d'hésitation. En une campagne de quelques jours, il étouffe la rébellion dans le Bourbonnais. De retour vers Paris, un hasard qu'il n'a pu empêcher le met aux prises avec l'armée de la ligue, et lui fait courir les risques si redoutés d'une bataille. Sa vaillance et son sang-froid empêchent qu'elle soit perdue, et il entre dans les

murs de sa capitale. Il faut voir alors toute l'impétuosité du Bourguignon forcée par l'adresse de son rival, d'aller languir dans les négociations ; il faut voir de quelle main légère le ruse discoureur sait flatter sans cesse la crinière hérissée du lion, et en lui jetant une large part, le rendre moins exigeant sur les intérêts de ses compagnons; il faut voir surtout avec quelle aisance il se résigne aux plus coûteux sacrifices, se joue au milieu de l'humiliation, et reprend par l'esprit cette supériorité de toi, dont les événemens semblent le faire descendre. La même chose arrive à Pénonne, lorsqu'il est allé imprudemment se livrer aux mains du duc; et, sous les murs même de Liége où on le traîne captif, où on le rend spectateur des vengeances exercées sur un peuple soulevé en son nom, il conserve encore cet espèce d'ascendant, cette dignité de la pensée, qui contraste si bien avec le grossier orgueil de son rival. « Je n'en suis pas moins le duc de Bourgogne. » ainsi celui-ci se console d'une disgrâce. « Pour de » l'argent on en retrouve ; » ainsi Louis se console du traité honteux qui le rend tributaire de l'Angleterre. Et ce qu'il dit là de l'argent, il le pensait de l'honneur; il comptait bien le retrouver en prenant plus tard ses avantages.

Mais le tort de ce genre d'habileté était de tenir ses voisins en défiance continuelle de lui, de les

contraindre à renouer sans cesse les trames qu'il passait sa vie à défaire, et de les familiariser à la longue avec cet art des trahisons, ce jeu des sermens, où il était si consommé. « Quand le lièvre est » mort, dit-il après la mort de son frère, il n'y a » plus de sermens. » — « Si la trève que je viens de » faire vous est avantageuse, écrit-il au comte de » Dammartin, tenez-la. Sinon, faites-la publier, » n'en tenez compte, et dites que ce sont les Bour- » guignons qui l'ont rompue. » Tout cela était à merveille. Qu'en arriva-t-il, cependant ? la plus singulière chose du monde. Un beau jour qu'il s'agissait de conclure un traité, cela se trouva impossible, faute de garanties qu'on pût se donner mutuellement. Il n'y avait sûreté assez positive, ni engagement assez sacré, qui rassurât contre les exemples journaliers de la tromperie. On ne voulait point de la guerre; on ne pouvait faire la paix; on se remit à l'intrigue, et rien n'est plus plaisant que l'étonnement des Anglais débarqués en France, lorsqu'environnés de mille sourdes et actives pratiques qui se croisent en tous sens, on les entend se demander en quel pays ils sont tombés, où l'on ne peut se fier à la parole de personne, où, selon les expressions de l'auteur, « eux, qui viennent » franchement se mettre en besogne, ne trouvent » partout que tromperies, que fausses promesses. »

Était-ce là de la vraie politique? Il y a lieu d'en douter; et quelque habile qu'ait été Louis XI à manier les hommes, quelque adresse qu'il ait déployée à se tirer de tous les mauvais pas où l'engagea son humeur impatiente et tracassière, quelque souple et variable qu'il ait su se faire selon les diverses occurrences; peut-être son triomphe eût-il été incertain, sans l'ineptie de son adversaire. Comines le pense, et les faits le montrent.

M. de Barante se sert d'une fort ingénieuse expression pour caractériser Charles-le-Téméraire : « Son âme, dit-il, comme ses membres les jours de » bataille, semblait enfermée dans une armure de » fer. » C'était une tête où rien n'avait accès : nous désignons cela en langue vulgaire par une moins poétique métaphore. Plein de lui-même, et de lui seul, sans cesse en extase devant son pouvoir et la magnificence qui l'entourait, il n'était tiré de cette superbe contemplation que par l'idée de se faire plus grand, pour s'admirer davantage encore. De là cette inflexible dureté qui ne sympathisa jamais avec une humaine, qu'elle quelle fût, et qui lui rendit si facile le rôle de haut et rigoureux justicier dont il se piquait ; de là cette économie sévère parmi tant de richesses, au partage desquelles nul n'était admis et qui toutes se dépensaient au profit de son orgueil et de sa grandeur.

de là aussi cette obstination à ne croire jamais que ses propres lumières, qui détacha de lui l'un après l'autre ses meilleurs conseillers, et finit par le conduire à ce degré d'aveuglement, où l'homme va de propos délibéré se briser le front contre les murailles. Voyez-le, à Beauvais, s'opiniâtrer devant la porte que ses hommes d'armes ont attaquée la première, et, par ce stupide entêtement, laisser le passage ouvert à tous les convois ennemis. Voyez ensuite, à côté de cette stérile activité celle de Louis XI qui envoie message sur message, dirige chaque jour de nouveaux renforts sur la ville assiégée, et s'en va jusqu'à ramasser sur les routes des charpentiers, qu'il fait partir en toute hâte. Le siége de Neuss nous rend le spectacle de la même obstination; la leçon seulement lui coûte un peu plus cher; mais elle est tout aussi inutile; et on le verra à Granson, à Morat, à Nancy, détruire, comme à plaisir, de sa propre main, sa fortune, par cette inébranlable confiance qu'il a placée en la souveraineté de sa raison aussi bien qu'en celle de sa puissance.

Une autre singularité de ce caractère est d'avoir toujours cru ou semblé croire à sa loyauté, parce qu'il se sentait inférieur à son rival dans l'art des trahisons, et procédait plus brutalement que lui. Quand il s'élançait tout armé au milieu de l'église

de Nesle, parmi les cadavres et les ruisseaux de sang, et qu'il s'écriait : « J'ai de bons bouchers et voilà » une belle vue, » Charles *le terrible* s'imaginait donner à la chrétienté un éclatant exemple de sa franchise chevaleresque. Quand il égorgeait la garnison de Brécy, et faisait pendre aux arbres voisins celle du château de Granson, il croyait, par ces manifestes cruautés, s'absoudre du reproche de perfidie. Mais l'enlèvement de la duchesse de Savoie, mais le connétable, lâchement livré aux mains de son bourreau; mais la détention du roi à Péronne, étaient autant d'actes d'une déloyauté scandaleuse, pires peut-être aux yeux des peuples que les trahisons mieux ourdies de Louis XI, dont une part restait toujours dans l'ombre. Aussi, moins méchant par tempérament que le roi, le duc de Bourgogne inspira plus que lui de crainte et de haine; et tandis que Louis laissa, à ses contemporains le souvenir de ses gais propos et de ses façons populaires, aussi bien que celui de ses cruelles exécutions, jamais il ne se rattacha que de sombres idées au nom du duc Charles, et sa mémoire fut elle-même un objet de terreur.

C'est, je le sais, dire peu de chose de ces deux hommes, et rien du tout de leur temps, c'est donner une très incomplète idée de ce que renferme le livre de M. de Barante, que de borner, ainsi

que je le fais ici, l'œuvre de la critique à quelques faits ramassés au hasard et rapprochés les uns des autres; mais vous n'ignorez pas, où s'arrêtent mes prétentions, et vous m'excuserez de n'avoir point eu recours à de savans artifices de composition pour faire entrer dans le cadre étroit d'une lettre chacun des traits que l'auteur a répandus dans le cours de son récit. Je me hâte d'achever, en jetant un coup d'œil sur la grande catastrophe qui mit fin à la lutte des deux rivaux, en même temps qu'à la puissance de Bourgogne.

Ç'a été souvent une prétention des historiens, comme des poètes, pour agrandir le personnage de leurs héros, de les représenter sous l'empire de la fatalité contre laquelle ils se débattent vainement, qui les accable de tout son poids, et de faute en faute, les précipite vers leur ruine. Ceux que Jupiter veut perdre, il leur ôte le sens, dit le vers latin, et il est si beau de faire entrer Jupiter dans l'histoire! Assurément M. de Barante n'a point eu cette prétention; assurément Comines, Amelgard, Specklin et les autres chroniqueurs qui lui ont fourni ses récits, ne songeaient pas aux infortunes des Pélopides et de la race de Laïus, en racontant la fin de Charles-le-Téméraire. Cependant, la profonde et solennelle impression qui résulte de la tragédie antique sort ici du récit simple et na-

turel des faits ; et quoique le nom du destin ne soit nulle part, et que l'obstination aveugle du duc Charles se montre partout comme la cause unique de sa chute, toutefois cet aveuglement même a pour l'imagination quelque chose de surnaturel dont il lui est impossible de se défendre. Lorsque de jour en jour on voit ses pensées devenir plus superbes à mesure que décroît sa fortune; lorsque, retiré dans son solitaire orgueil, ses brèves paroles ne savent plus que dicter des commandemens, et tous sous peine de la vie; lorsqu'à la vue du cimier de son casque qui se détache le matin de sa dernière bataille, nous l'entendons qui s'écrie : *Hoc est signum Dei*; les idées superstitieuses de cet âge nous viennent assaillir nous-mêmes, et nous croyons reconnaître sur le front du dernier héritier de la maison de Bourgogne la triste empreinte qui désignait alors aux yeux du vulgaire les hommes destinés à périr de mort violente. Et quelle scène ensuite, quel digne achèvement d'un pareil drame, que ces funérailles où vont s'ensevelir à la fois et l'homme et tout ce qui fut sa puissance ! J'éprouve quelque embarras à louer tant de beaux tableaux chez un écrivain toujours disposé, comme M. de Barante, à renvoyer aux chroniques anciennes le mérite de sa chronique moderne. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a rien écrit dans toute son histoire

d'égal à ce dernier livre. Les trois batailles de Granson, de Morat et de Nancy y sont des chefs-d'œuvre de description, et dans chacune brille un mérite particulier. Nulle part le génie fier et sauvage des Suisses d'alors, leur loyauté jointe à une férocité impitoyable, leur ardeur de pillage mêlée avec la simplicité ignorante de leurs mœurs, ne furent si vivement caractérisés. Jamais on n'a fait mieux sentir comment leurs longues hallebardes, que rien ne faisait reculer, devaient prévaloir contre toute la force des premières lances de la chrétienté. J'appelais cela tout-à-l'heure un drame, c'est plutôt un magnifique chant d'épopée. Il faut dire aussi que, malgré lui, l'auteur a été conduit à laisser courir moins négligemment sa plume à la suite des vieux historiens qui lui servent de texte, et qu'il n'a pas dédaigné d'emprunter quelque chose de l'art qui donne tant de vie aux pages d'*Ivanhoe*. Le siége de Beauvais, l'insurrection d'Alsace et le supplice du sire de Hagenbach, la révolte de Gand, qui ouvre le règne de Charles-le-Téméraire, sont des morceaux où brille le même talent de peindre. Mais ce n'est pas là, en général, le mérite qui distingue les premiers livres, et comme c'est Louis XI qui y remplit tout, l'histoire tourne volontiers à la comédie, et les scènes d'intrigue abondent. On voit que ces derniers volumes ren-

ferment de quoi plaire aux différens goûts des lecteurs, et ne peuvent qu'accroître le succès de l'ouvrage.

VI.

Revenons une dernière fois, si vous le permettez, sur l'*histoire des ducs de Bourgogne* qui vient de s'achever, et dont il nous semble que nous avons jusqu'ici entretenu soigneusement le lecteur. La critique n'aura rien à dire de nouveau sur l'ouvrage ; sa tâche est faite, et il me semble qu'elle l'a été en conscience. Mais dans l'étendue de ce grand tableau, il y a encore à recueillir quelques traits saillans et dignes d'être mis en lumière. J'aimerais à les rassembler ici, et c'est l'unique but de cette lettre. Je la ferai aussi courte que possible.

M. de Barante, d'après ce qu'il avait annoncé d'abord, devait finir son histoire à la mort de Charles-le-Téméraire. Mais si avec ce prince périt la maison de Bourgogne, elle n'est pas, comme lui, dès le lendemain, mise au tombeau, et six années durant se prolongent ses funérailles. Son grand ennemi d'ailleurs, celui qui lui a porté les plus rudes coups, vit encore, et Louis XI n'est point un de ces personnages qu'on puisse abandonner

au premier endroit venu de leur histoire, sans se soucier d'aller jusqu'au bout. L'auteur a senti tout cela, et c'est pourquoi il a ajouté aux règnes de ces quatre grands ducs, comme Brantôme les appelle, celui de leur infortunée héritière, Marie de Bourgogne; peu après elle, Louis XI meurt, et le drame est complet.

C'est surtout dans l'affaire de la succession de Bourgogne que se montre le génie tracassier de ce prince et sa politique si double et si embrouillée, « qu'il n'avait pas une volonté complète, et ne mar- » chait droit vers aucun but assuré. » A peine a-t-il appris la mort de son redoutable rival, que tout aussitôt, le jour même, ses ordres sont donnés pour mettre la main sur la Flandre et sur l'Artois, ainsi que sur le duché et le comté de Bourgogne. Avec un peu de patience, les choses venaient à lui, par leur cours naturel et comme d'elles-mêmes : le mariage du dauphin se concluait avec la duchesse Marie, et il ne lui en coûtait ni un homme, ni un écu. Mais tout entier à sa vieille haine contre la maison de Bourgogne, il craindrait de ne pas saisir assez vite la hache, pour démolir cet édifice odieux de puissance: Il prodigue son or pour acheter les anciens serviteurs bourguignons, et ses soldats pour prendre quelques villes; puis, dans l'emportement de ses succès, il ne doute plus de rien, il se raille de

ceux qui ne partagent pas sa confiance, il éloigne de lui Comines, son plus habile conseiller, « ne se » souciant pas d'employer à une affaire quiconque « ne la juge pas du même œil que lui. » On dirait un jeune étourdi, qui en est à sa première expérience de la fortune, tant il la brusque avec une impatiente légèreté : elle lui échappe, et tous ses efforts tendent dès lors à la ressaisir par les négociations : ce mariage, dont il ne parlait plus que pour la forme, il s'en occupe sérieusement; il l'appelle de tous ses vœux; et cependant il prend à tâche de se rendre de plus en plus haïssable à l'héritière de Bourgogne et à ses peuples; il envoie à la mort, par ses imprudences, les deux seuls conseillers de la princesse qui tenaient pour lui; il choisit pour son négociateur l'homme que les Flamands abhorrent et méprisent le plus. Ses fautes portèrent le fruit qu'on en devait attendre, et Marie devint l'épouse du duc d'Autriche. Il lui fallut se remettre à courir les chances des combats; il épuisa son royaume pour avoir sur pied des armées formidables. Que fait-il cependant avec ces armées ? Rien ou presque rien ; il tente un coup, puis s'arrête en chemin, et demande ou accorde une trêve. Vingt fois il pourrait abattre la faiblesse de son rival pauvre et délaissé de l'amour de ses nouveaux sujets; il aime mieux chercher en négociant ce qu'on est décidé à ne pas

lui accorder, et ne faire de ses troupes qu'un inutile et lourd fardeau pour ses provinces. Et, chose remarquable! après toutes ces démarches qui se croisent les unes les autres, toutes ces pratiques qui tournent si souvent à sa honte ou à son dommage, tous ces efforts enfin où se consume sa malfaisante activité, il ne se doit rien à lui-même, et tout à sa fortune. Marie de Bourgogne meurt, et les choses reviennent pour lui au même point où elles étaient quelques années auparavant, lorsqu'il n'avait en quelque sorte qu'à se laisser faire, pour recueillir cet héritage vainement cherché au prix de tant de sacrifices.

On conçoit aisément que ce que je ramasse ici en une rapide esquisse se trouve détaillé avec intérêt dans le récit de M. de Barante. Très souvent même l'historien est dispensé de parler pour son compte, et c'est dans des conversations particulières, dans de simples mots et surtout dans des lettres que se met en action le bizarre génie de Louis XI, que se dévoilent les ruses et les inconséquences perpétuelles de sa politique. Aussi le plaisant ne manque jamais à côté du sérieux ou même de l'atroce, et il y a cela de bon dans le caractère de ce prince, que tout au moins vous ne rencontrez jamais en lui le personnage officiel. La royauté est avec lui toujours en déshabillé; il appelle les cho-

ses par leur nom, et lorsqu'il a besoin d'un homme, il ne s'amuse pas à chercher des périphrases pour lui dire : « Je vous donnerai la chose que vous aimez le mieux, qui est argent. » Sa cruauté n'est pas plus dissimulée, elle s'exprime avec autant de franchise, ou, si l'on veut, d'effronterie. « Faites-moi savoir » soudain de vos nouvelles, écrit-il à M. de Bres- » suire, pour faire les préparatifs des noces du ga- » lant avec une potence. » Il s'agit ici d'un pauvre diable qu'il soupçonne d'avoir mal rempli une commission dont il l'avait chargé. Une autre fois il rend compte au même confident du châtiment qu'il a fait subir à une députation de la ville d'Arras. « Ils ont tous eu la tête tranchée... Il y en avait » un entre les autres, maître Oudart de Bussi, à » qui j'avais donné une seigneurie en parlement, » et afin qu'on connût bien sa tête, je l'ai fait » atourner d'un beau chaperon fourré; il est sur » le marché d'Hesdin, là où il préside. » Plus tard, quand la maladie a aigri son humeur, et rendu si difficile son service, qui n'avait jamais été bien commode, ses lettres, assez singulières pour des pièces diplomatiques, n'ont pas perdu cette familiarité et cette énergie toute crue de langage. Il traite ses ambassadeurs de sanglantes bêtes qui n'entendent rien à ses besognes. Il écrit à son chancelier trop lent à consommer une de ses injustices :

« Je vous prie, beau sire, que vous ne soyez pas si » rigoureux en mes besognes, car je ne l'ai pas été » aux vôtres; et dépêchez incontinent sur votre vie. » Aussi, quels qu'aient été les raffinemens prétendus de sa politique, Louis XI a joué, comme on dit de nos jours, cartes sur table, devant la postérité, et quant à moi, je ne saurais nommer un seul des personnages célèbres de notre histoire dont le caractère me soit mieux connu que le sien. Je ne puis lire les pages de M. de Barante, sans qu'il me semble avoir devant moi la figure singulière de l'homme, et entendre les sons de cette voix, toujours railleuse, alors même qu'elle est à demi éteinte par la maladie.

Ce qu'il faut dire encore, c'est que nul autre récit que celui de M. de Barante ne nous retrace avec fidélité ses derniers momens; et que dans ce morceau même qui ne semblerait devoir offrir qu'un tableau à l'imagination, il y a une grande instruction à recueillir. A le voir s'enfermer seul et inaccessible dans son château du Plessis, n'ayant autour de lui que des valets ou des archers qu'encore il renouvelle sans cesse, prenant ombrage à la première figure qui lui est déplaisante, s'efforçant enfin d'élever entre lui et la mort tous les remparts imaginables, on a été conduit à supposer que le remords, en même temps que la méfiance et les craintes, assiégeaient son âme. On s'est trompé singuliè-

rement. Accoutumé à se confesser chaque semaine, il se tenait en paix parfaite avec Dieu : la santé de l'ame n'était pas ce qu'il lui demandait, c'était celle du corps. De la façon dont s'entendait alors le christianisme, que pouvait se reprocher un prince exact à remplir les plus minutieuses pratiques de la dévotion, couvert d'images et de reliques, qui *avait fait la vierge comtesse* et pensionnait régulièrement tous les saints qu'il croyait en faveur auprès de Dieu, comme il le faisait des conseillers du roi Edouard et du duc Maximilien? Sa conscience était aussi tranquille que celle de Charles d'Anjou qui, meurtrier de plus de cent mille Siciliens, prenait le Seigneur à témoin, en rendant le dernier soupir, *qu'il avoit tout fait pour la gloire de son saint nom.* Les gens de Flandre et d'Artois qu'il a violemment arrachés à leurs demeures gémissent encore dans l'exil; le comte d'Armagnac, les jeunes fils du duc de Nemours, vingt autres illustres victimes sont encore renfermées dans les affreuses cages qu'il leur a données pour prison, sans que tout cela le trouble le moins du monde et lui fasse craindre les peines de l'enfer, sans qu'il songe à les délivrer, pour s'en faire un mérite, lorsque va commencer pour lui l'éternité. Ce qui l'occupe, c'est de ne point mourir, si la chose est possible. Il faut voir dans la narration même de l'auteur tout ce qu'il fait pour

éloigner cette cruelle nécessité, pour n'y pas croire même, et comment il répond avec aigreur à Jacques Coittier et à Olivier-le-mauvais, qui lui viennent dire qu'il n'y a nul remède : « Je ne suis peut-» être pas aussi malade que vous le pensez. » Puis, par un soudain et inexplicable changement, ce même homme, si effrayé tout à l'heure de la mort, raisonne tranquillement avec elle, comme s'il y avait long-temps qu'il l'envisageait, donne les ordres les plus précis et les plus détaillés pour sa sépulture, reprend toute sa liberté d'esprit pour s'entretenir des affaires du royaume, adresse à son fils les plus excellens conseils et les plus éloignés de ses exemples, « ne pousse pas une seule plainte, ne » montre aucune faiblesse, et arrive à sa dernière » heure, parlant presque sans cesse, en pleine raison » et connaissance, répétant des prières et des ver-» sets des psaumes. » Lisez dans les chroniqueurs du treizième siècle la mort de saint Louis : c'est presque en ces termes qu'ils la racontent. Et ces deux hommes pourtant forment comme les deux extrêmes de la royauté! Quelle matière à réfléchir!

Louis XI mort, l'historien nous fait entendre la voix de la nation sur sa tombe. Elle ne s'exprime pas en des concerts d'éloges et de bénédictions : elle ne garde même pas pour la mémoire du monarque défunt les ménagemens que dicte à Comines la

réserve diplomatique. Les peuples n'ont point connu de Louis XI les séductions de son esprit, ni son habileté à manier les hommes et les affaires ; ils ont senti son joug et l'ont en horreur. Ils n'éprouvent pas de pitié « pour le prince à qui » tant de craintes mal fondées ont fait faire un pur» gatoire en ce monde. » Leur compassion est réservée à ses innombrables victimes, et l'enfer avec tous ses supplices n'est pas trop, selon eux, pour tant de barbarie. Si on leur parle des grandes choses qu'il a accomplies, ils répondent en montrant le royaume ruiné, la population réduite au dernier degré de la misère, des puissantes armées qu'il a levées, ils rappellent que la guerre fut toujours sans gloire, et le pays ravagé par la soldatesque comme un pays ennemi; des seigneurs abaissés, qu'y ont-ils gagné que de voir « à leur place des hommes » nouveaux qu'il a fallu enrichir aux dépens de » l'état et des sueurs du peuple ? » Et cette sentence populaire, sévère, mais équitable, pesa sur la mémoire de Louis XI, jusqu'à ce que vint un prince pour le recommander à l'admiration des courtisans, en publiant « que par lui les rois avaient » été mis hors de page; » magnifique louange sans doute dans la bouche de François Ier, habile connaisseur en fait de despotisme, et que la France eut à maudire plus que Louis XI lui-même. Ce qu'il y

a de remarquable, et ce que M. de Barante fait voir à merveille, c'est comment dès lors l'histoire changea de ton en parlant de ce monarque, depuis le jésuite Garasse qui trouvait à ses détracteurs « l'esprit dénaturé et l'humeur bien sauvage »; jusqu'au philosophe Duclos, qui conclut sur lui en disant : « tout mis en balance, ce fut un roi. » Mais aujourd'hui que les admirations factices ont cessé, et que l'homme est considéré tel qu'il s'est placé lui-même en face de l'histoire, le jugement contemporain a été confirmé; Louis XI est flétri comme un méchant homme et un mauvais prince, et son habileté, qui ne fit rien pour le bien des peuples, ne le recommande plus que comme un excellent personnage de roman ou de comédie.

SUR LES GUERRES DE RELIGION

DU SEIZIÈME SIÈCLE,

EN FRANCE.

MONTLUC. TAVANNES. LA NOUE. CASTELNAU.

Je parcourais les mémoires du seizième siècle, et me donnais le spectacle des guerres que produisit la réformation en France. Mais comment n'être pas distrait des fureurs de la Ligue par celles de nos modernes apostoliques, des campagnes de Mayenne par celles du marquis de Chaves, et de Philippe II par Ferdinand VII (1)? Comment contempler le débat que soutint alors la liberté

(1) Février 1823.

religieuse, sans être ramené, malgré soi, à cette douloureuse idée, qu'après trois siècles, nous voilà presque revenus au même point, et que la même question, à peine rentrée dans la discussion philosophique, a déjà passé sur les champs de bataille?

Essayons toutefois de détourner un instant nos regards des jours où nous vivons, et de philosopher avec liberté d'esprit sur le passé. De cette grande période de guerres de religion, dont je parlais tout-à-l'heure, je ne toucherai que la première partie, depuis l'origine des troubles jusqu'à la mort de Charles IX, et le peu que je dirai sera tout relatif au rôle que joua dans ce drame le peuple, cette partie des nations toujours un peu trop inaperçue de l'histoire, alors même que les événemens signalent hautement sa présence. Mes autorités historiques seront Montluc, Tavannes, Castelnau, La Noue, dont je viens de lire les mémoires.

Et d'abord permettez-moi quelques mots sur chacun de ces écrivains, bien qu'il ne s'agisse pas d'apprécier ici leur mérite littéraire. Montluc est assez connu : pauvre cadet de Gascogne, il se fit, l'épée à la main, une grande renommée; sa vie fut tout entière celle d'un soldat. Les guerres civiles le trouvèrent déjà vieux; il y porta la vio-

lence extrême de son caractère, et s'y souilla des plus atroces cruautés. C'est à soixante-douze ans, retiré des combats, qu'il se mit à écrire ses commentaires pour l'instruction de la jeunesse de France. Il y a bien un peu de jactance soldatesque et gasconne dans cet ouvrage; mais l'auteur s'y montre trop à nu lui-même pour qu'en somme il ne faille pas y avoir pleine confiance. Sa façon de dire est très-remarquable, vive, pittoresque, elle a grande ressemblance avec celle de Montaigne, dont le vieux capitaine est contemporain et compatriote; souvent, dans sa brusque franchise, elle s'élève jusqu'à l'éloquence, et assurément, pour la beauté du langage, je ne vois guère de livres de l'époque qu'il faille placer au-dessus de celui-là.

La Noue, avec un autre caractère, mérite presque le même éloge : on ne trouve pas chez lui toute l'âpre rigueur du gentilhomme gascon; mais il a bien davantage de cette heureuse imagination qui colore les objets et les fait vivre sous l'œil du lecteur; surtout, il est bien autrement doué de cette sensibilité naïve et profonde, en même temps que de cette gaîté d'esprit franche et expansive qui devait l'unir à Henri IV par une si naturelle sympathie. Il n'y a pas une page de son récit où vous ne sentiez battre un cœur

d'honnête homme, et c'est là sans doute ce qui on fait le premier charme. On voit qu'il s'est engagé dans les guerres civiles, guidé par les plus purs motifs, obéissant à sa conscience, et, comme il le dit, persuadé que « le bon citoyen doit avoir » zèle aux choses publiques, et regarder plus loin » qu'à vivoter en des servitudes honteuses. » Aussi, seul des chefs protestans peut-être, il a fait respecter sa vertu de tous les écrivains catholiques : je ne sache que Brantôme qui, dans sa servilité de courtisan, y trouve à redire.

Tavannes a eu son fils pour historien. Comme écrivain, celui-ci ne mérite aucune estime; comme personnage politique, c'est un des caractères où il y a le plus de traits à recueillir pour qui voudra se figurer complétement l'esprit de la Ligue. Ardent catholique, et portant jusqu'au fanatisme sa haine contre les huguenots, il a cependant des idées élevées et très-indépendantes en fait de religion; plein d'horreur pour la démocratie et de dévoûment aux intérêts de la noblesse, attaché même à la cause monarchique, par suite de son aversion pour le républicanisme protestant, il a néanmoins l'esprit hautement frondeur; il admire les institutions anglaises, et, sans superstition pour la royauté, ne regarde jamais son serment envers elle que comme conditionnel et

n'engageant que sous clause de réciprocité. Ses mémoires ont cela d'excellent, qu'il écrit sans se laisser imposer par le rang, ni par la renommée, et ne recule devant aucune révélation. Il est trop passionné pour qu'il ne faille pas se défier quelquefois de ses jugemens, et bon s'aperçoit sans peine que, mécontent des hommes, il aime mieux dire le mal que le bien : mais, à coup sûr, il n'est pas de ceux qui altèrent sciemment la vérité, et sous beaucoup de rapports, je l'estimerais digne de confiance.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi de Castelnau. M. Petitot a dit de ses mémoires qu'ils sont « le » monument historique le plus instructif de cette » époque. » Je ne puis partager cette opinion. Castelnau, diplomate de profession, en a continuellement le langage. Vous ne sauriez découvrir chez lui aucun trait particulier qui vous éclaire sur le génie de ceux qui dirigeaient alors les affaires. Il ne parle d'eux qu'en ces termes vagues et généraux dont en ont parlé les historiographes de cour qui ont suivi, les confondant tous dans un même respect parce qu'ils sont princes, et prenant pour véritables motifs de leur conduite les raisons officielles qu'ils avaient à la bouche. Il n'a pas même l'avantage que vous trouvez dans Montluc, Tavannes et autres, de représenter for-

tement une opinion, en ces temps où la guerre des opinions est si violente. Nulle passion n'anime son récit. Sa manière de juger les choses est du bon sens, et on peut croire que les discordes civiles lui inspirent une sincère aversion. Mais cette aversion ne s'exprime pas, comme celle de De Thou ou de L'Hospital, avec une éloquente énergie. Il aurait de la préférence pour une époque de calme et d'ordre; voilà tout. Du reste, les maximes politiques qui règlent ses jugemens n'ont rien de bien saillant, de bien élevé : ce sont des lieux communs d'ambassade, cet amour de la paix, de l'humanité, du bien public, ce respect pour l'autorité royale, gage unique de la concorde dans les états, cette convenance de ne jamais livrer aux armes la décision des controverses religieuses, toutes choses fort bonnes, mais à peu près aussi communes et tout aussi mensongères alors qu'aujourd'hui dans la bouche des hommes d'état. Pour me résumer, si Castelnau ne ment pas, il dissimule presque toujours, et là seulement où il peut sans inconvénient cesser de dissimuler, se rencontre quelque intérêt dans ses mémoires.

En voilà plus que je ne voulais et ne devais peut-être en dire sur ces quatre personnages; je me hâte d'arriver à mon sujet.

La religion réformée, quand elle entra en France à la suite des ministres de Genève, y trouva d'abord des partisans dans toutes les classes; grands comme petits, « curieux de voir chose nouvelle, » accouroient au presche. » Les sermons en langue française, les psaumes chantés en rhythme français avaient pour tout le monde un attrait singulier, et l'on s'y portait, sans trop savoir à quoi engageait cet empressement irréfléchi. Paris même et la cour avaient suivi le torrent de l'exemple. Mais lorsque vint à s'user le charme de la nouveauté, et que d'une autre part la défaveur royale ou même la vengeance des lois commencèrent à menacer les sectateurs de la doctrine évangélique, la populace et les courtisans, si semblables en tout temps par l'inconséquente légèreté qui les fait agir, désertèrent en foule l'hérésie, pour se rejeter au sein du catholicisme. Alors resta sous les bannières de la religion nouvelle ce qui devait jusqu'au bout lui garder un fidèle attachement; cette partie du peuple à laquelle l'indépendance était nécessaire dans le sanctuaire de la conscience, comme dans les transactions communes de la vie, et qui, ne la trouvant pas sous le double despotisme d'un pape infaillible et d'un roi absolu, se croyait fondée à la chercher dans d'autres croyances. « Tous ceux

» qui se mesloient de finances, dit Montluc, les » gens de justice aux parlemens, sénéchaus- » sées, et autres juges, abandonnoient la religion » ancienne et du roi, pour prendre la nouvelle. » Catherine de Médicis, vers le même temps, écrivait à Pie IV que « les trois quarts des gens de » lettres avaient embrassé l'hérésie. » Achille Gamon, l'un des magistrats d'Annonay, Jean Philippe, l'un de ceux de Montpellier, dans les arides récits qu'ils nous ont laissés, jour par jour, de ce qui se passait dans leurs villes natales, nous ont montré le vieil esprit d'indépendance religieuse, mal éteint dans les cités romanes de la Langue d'Oc, se réveillant à la voix des pasteurs de Genève, et rendant tout d'abord à la bourgeoisie les anciens souvenirs de la vie républicaine. Voilà plus de témoignages qu'il n'en faudrait pour prouver ce que chacun sait déjà, mais ce qu'il peut être bon de redire, c'est que cette secte huguenote, ces deux millions d'hommes, si mal voulus alors de l'autorité, n'étaient autres que les représentans de cette classe moyenne, toujours en instance devant le pouvoir pour en obtenir une condition de vivre tranquille et libre, et toujours forcée de recourir aux armes pour la lui arracher. C'était l'ancien débat de quatre ou cinq siècles qui se continuait. Le nom seul avait changé:

comme l'observe Davila, « au lieu de s'appeler » malcontens et guizards, on s'appeloit huguenots » et catholiques.

Ce point de vue a echappé à nos historiens, qui, par un reste de leurs habitudes monarchiques, ayant les yeux constamment fixés sur les hautes têtes du parti protestant, n'ont aperçu sur le théâtre où se débattaient les intérêts populaires que les grands personnages de Condé et de Coligny, faisant tout mouvoir par leur puissante volonté. Ce qui est vrai, c'est qu'une fois entré en lutte avec le pouvoir qui les persécutait, le peuple des réformés fut obligé de subordonner sa cause à celle de l'ambition des princes, de partager leur fortune et de s'éclipser ainsi derrière eux aux yeux des politiques de cabinet et des annalistes de cour. Mais interrogez le témoignage des hommes qui ont vu se former la ligue protestante, qui ont entendu l'énergique et franche expression de ses vœux, qui ont vécu au milieu d'elle, avant de la combattre, et ceux-là vous diront quel esprit l'animait, si c'était pour la querelle de Coligny et de Condé qu'elle prenait les armes, et s'il n'y avait pas en elle quelque chose de bien autrement redoutable à la royauté que le nom des princes du sang qui la commandaient. Entendez Montluc s'indigner des insolens propos

qui retentissent autour de lui : « Quel roy? di-
» soient-ils; nous sommes les roys : celui-là dont vous
» nous parlez est un petit royat de M. ..., nous lui
» donnerons des verges, et lui donnerons mestier
» pour apprendre à gaigner sa vie comme les au-
» tres. Et ce n'estoit pas là seulement qu'ils te-
» noient ce langage, car c'estoit partout. Leurs
» ministres preschoient publiquement que les roys
» ne pouvoient avoir aucune puissance que celle
» qu'il plaisoit au peuple; autres preschaient que
» la noblesse n'estoit rien plus qu'eux; et de fait,
» quand les procureurs des gentilshommes de-
» mandoient leurs rentes à leurs tenanciers, ils
» leur respondoient qu'ils leur montrassent en la
» Bible s'ils le devaient payer ou non, et que si
» leurs prédécesseurs avoient été sots et bêtes, ils
» n'en vouloient point estre. » Voilà qui est assez clair, ce semble, et qui fait bien voir comment le peuple comprenait la religion nouvelle. Et qu'on ne dise pas qu'il en fut ainsi sur un point de la France et non sur un autre. Ce que Monluc entendait dire en Guyenne, Nîmes, Montpellier, Annonay, etc., le répétaient en Languedoc; La Rochelle le pratiquait glorieusement en Saintonge, libre et indomptable sous son maire, Jacques Henri; et Davila nous apprend que le zèle ardent des ministres n'épargnait pas ce langage à la

reille même des princes, au milieu de leur armée. Est-ce donc une illusion de notre *esprit libéral* des temps modernes, de voir engagée parmi ces intrigues de cour et ces querelles de religion l'impérissable cause de la liberté?

Ajoutons toutefois les preuves aux preuves, et poursuivons la démonstration de cette vérité jusqu'après la formation de la Ligue, à l'époque la plus enflammée de fanatisme, lorsque les passions politiques semblent avoir disparu dans les passions religieuses, et que tout paraît hors de cause, excepté le triomphe de Calvin ou de Loyola. Tavannes va nous dire si alors même les vues de réforme politique étaient mises en oubli, si le peuple ayant renoncé à ses espérances de liberté, si la royauté et la noblesse avaient renoncé à leurs craintes. « Les huguenots, dit-il, en 1587, pro-» posèrent par La Noue de ne parler de la reli-» gion, et de prendre le prétexte de la réforma-» tion de l'estat et du bien public contre les mignons » du roi, promettant qu'ils se joindroient à MM. de » Lorraine et se déclareroient contre le roi Henri III. » M. de Guise, intelligent du pape et du roi d'Es-» pagne, refuse leur association.... Leur désir a » esté (comme il est encore) d'establir l'estat po-» pulaire, en ce temps principalement et plus que » jamais, que la supériorité de leur parti est

» ès-mains des bourgeois des villes. » Et, chose curieuse! les chefs de la Ligue, sachant trop bien qu'il est impossible d'émouvoir le peuple pour une cause quelconque, sans qu'il en vienne aussitôt à sentir et à réclamer ses droits, témoignent la même défiance aux gens des villes et des campagnes que le zèle de la foi catholique a retenus sous leurs bannières. « Au commencement de la » Ligue, écrit le même auteur, je proposai de » s'aider du peuple, qui eust été le salut de l'en- » treprise, s'estant d'eux-mêmes armés en Nor- » mandie, au nombre de vingt mille hommes; je » voulois leur donner des piques, comme Suisses et » Macédoniens; toute la France eust suivi cet » exemple, et fait cent mille hommes armés. La » crainte qu'ils se jetassent sur nous et se missent » en république, ainsi qu'ils estoient anciennement, » l'empescha. . . Le peuple a branlé trois » fois pour en venir à ce point, et y viendra si » jamais les guerres civiles sont grandes, où qu'il » y ait des chefs expérimentés et désespérés. » Ainsi, à la naissance d'un parti, dans le plus grand empressement de saisir tous les moyens de vaincre, lorsqu'ils n'ont qu'à tendre la main pour s'emparer de l'arme qui peut frapper à mort leurs ennemis, les seigneurs de la Ligue reculent toutefois: l'ombre de la démocratie les épouvante; un

secret instinct, plus puissant que le fanatisme religieux lui-même, les avertit qu'au fond de la société existe et existera toujours l'ancienne querelle des gentilshommes et de la roture, la vraie querelle du pays, et que c'est assez pour eux de combattre la partie huguenote du peuple, sans jeter encore dans ses rangs la bourgeoisie et les paysans catholiques.

Une autre observation vient fortifier ce que j'achève de dire, et il est impossible de parcourir les mémoires et les écrits du temps sans que l'esprit en soit vivement frappé. Aux premiers jours de la guerre civile, ce mot seul effraie tout le monde; sortir de la paix et d'un apparent état de concorde, pour entrer dans une situation si violente est une idée à laquelle personne ne peut se faire. L'épée est déjà tirée, que ces sentimens subsistent encore : à chaque entrevue, les guerriers de l'un et de l'autre camp s'embrassent en pleurant. « Car, dit La Noue dans son naïf et pénétrant langage, les amitiés particulières étoient » encore vives alors, mais depuis que les grands » maux vinrent à avoir cours et les conversations » à discontinuer, elles allèrent en s'amortissant » en plusieurs. » Et non seulement il en fut ainsi des affections privées, mais de nouvelles idées s'établirent, et, par un insensible et triste progrès,

cet état de la guerre civile, tout affreux qu'il était, ne parut plus qu'un état de société aussi naturel qu'un autre, qui seulement devait amener un changement de maximes. « Aux guerres » civiles, il faut être maître ou valet, vu qu'on » demeure sous même toit; et ainsi il faut venir » à la rigueur et à la cruauté. » C'était là le langage de Montluc, c'était celui de tous ceux qu'emportait un zèle farouche comme le sien. Mais pour les âmes plus pures et plus élevées, ce qui se révélait à elles, c'était un sentiment d'autre nature, dont la découverte les étonnait d'abord, et qui finissait par prendre possession d'elles d'une façon toute paisible. Leurs compatriotes, leurs amis, leurs frères, n'étaient plus à leurs yeux les hommes que le hasard avait fait naître sur le même sol qu'eux, avec le même langage; c'étaient ceux qui portaient la même foi dans leur cœur, et qui couraient la même fortune. Le ligueur serrait affectueusement la main de l'Espagnol, naguère son ennemi, parce qu'une commune haine les animait contre l'hérésie; le protestant à son tour, affranchi des superstitions du patriotisme, s'unissait d'une étroite sympathie avec les gueux des Pays-Bas, les presbytériens d'Angleterre, l'Allemagne luthérienne, et tous ceux enfin qui avaient acquis déjà ou qui réclamaient encore la liberté de leurs cons-

ciences. Qu'était-ce qu'un bras de mer, une chaîne de montagnes, un fleuve qui les séparaient de ces peuples, s'ils s'entendaient entre eux malgré toutes les distances, si leurs cœurs se répondaient, si leur destinée était inséparable? Qu'était-ce aussi, d'un autre côté, que la communauté de langue, ou le voisinage du toit paternel; si cette langue commune n'était que l'interprète de vœux et de sentimens tout opposés, si ce voisinage n'était qu'une occasion de haine et de guet-apens? Ainsi se légitimait, se sanctifiait, en quelque sorte, à leurs yeux, la guerre civile qui les armait pour leurs intérêts les plus chers; ainsi une sympathie plus noble et plus étendue se substituait aux vulgaires notions d'un dévoûment irréfléchi à ce qu'on avait appelé jusqu'alors la patrie, et qui n'était que le prince et sa cour. C'est précisément à ce résultat que nous conduisent aujourd'hui les lumières de la civilisation moderne. Désormais il n'appartiendra plus aux gouvernemens de personnifier en eux le pays, et de nous dicter à leur gré nos affections et nos haines. Partout où des cœurs d'hommes battent pour la liberté, dans la malheureuse Irlande comme aux bords du Tage, dans les murs de Nauplie comme par delà les rivages de l'Atlantique, là sont nos affections, là nous avons des concitoyens; partout où se trouvent des

hommes qui font ou prétendent faire de leurs semblables des troupeaux d'esclaves, là sont nos haines, là nous avons des ennemis. Posez, dans les mêmes termes, la question à nos apostoliques; ils changeront le nom des lieux, et vous feront la même réponse.

LES BARRICADES,

PAR M. VITET.

(DU ROMAN HISTORIQUE. — DU DRAME HISTORIQUE.)

Qu'avons-nous fait, bon Dieu ! en applaudissant depuis quelques années à chacune des innovations qui se sont faites dans le genre historique ? Pièces de théâtre, romans, chroniques retrouvées, nous avons tout accueilli avec faveur, ou du moins avec encouragement ; et ce qu'il y a de pis, rendant le public complice de nos admirations, nous avons donné du débit à des livres que le silence des autres journaux eût condamnés peut-être à

l'oubli. Ne voyons-nous pas ce qui en arrive aujourd'hui, et quel fruit nous recueillons de cette complaisance de notre critique? un déluge de productions, soi-disant historiques, est venu nous inonder: nos jeunes échappés de collége, qui naguère laissaient là les fortes et sérieuses études de l'antiquité pour courtiser Melpomène ou le dieu joyeux du vaudeville, désertent maintenant à l'histoire, et se produisent dans le monde avec un *résumé* à la Bodin, ou tout au moins un roman à la Walter Scott. Grâce au perfectionnement que l'esprit du siècle amène en toute chose, nous avons désormais pour ce travail, tout moderne qu'il est, des moules aussi bien conditionnés que pour les bronzes de pendule ou pour la tragédie classique, et le titre d'historien se gagne au meilleur marché possible. Une autre chose en résulte encore, c'est qu'après avoir parcouru une vingtaine de ces nouveautés que la presse enfante chaque jour, beaucoup de nos gens du monde se croient pourvus d'une assez bonne dose de savoir historique. Il leur resterait bien à combler quelques lacunes, à ajouter aux connaissances qu'ils ont amassées la lumière d'un peu de chronologie; ils ne l'ignorent pas, et généralement ils ont la bonne foi d'en convenir; mais ce qu'ils tiennent de l'histoire est l'essentiel, ils en ont la substance

nérale, ils connaissent les mœurs des peuples à leurs divers états de société; cela leur suffit, et je pourrais vous nommer un des hommes assurément les plus spirituels de notre pays, un auteur connu par bien des succès, qui a fait mettre au dos des romans de Walter Scott reliés : *Histoire d'Ecosse*, estimant sans doute qu'il n'a rien à apprendre sur les annales de ce pays, au delà de ce que le célèbre romancier a consigné dans ses pages.

Il faut l'avouer, en effet, Walter Scott est le grand coupable en cette affaire; c'est lui qui, en mettant en scène dans ses belles fictions les personnages de l'histoire, a habitué un grand nombre de faciles lecteurs à croire qu'il leur donnait l'histoire tout entière; c'est encore son exemple qui a fait illusion à tant d'écrivains, bien persuadés qu'avec des noms empruntés aux chroniques ou aux mémoires, avec des descriptions plus ou moins exactes des costumes de leurs héros et des citations poétiques en tête de chaque chapitre, ils suivaient la route tracée par l'illustre Ecossais, et rendaient à la science historique des services incomparables. Qu'ils y regardent de plus près cependant, et ils reconnaîtront dans les ouvrages de Scott deux parties bien distinctes; l'une, toute d'imagination, souvent neuve et in-

génieuse, mais souvent aussi commune, ou entièrement fantastique, et contraire à toute réalité; l'autre toute de vérité, parce qu'elle sort de ce riche fond d'observations locales que l'auteur a su se faire, ou de ce fonds plus riche encore d'observations sur l'humanité en tous les temps et en tous les lieux, rare apanage de quelques heureux génies. Suivant que l'un ou l'autre des deux élémens vient à dominer, il y a plus ou moins à gagner pour l'histoire dans ces compositions romanesques. Ici se déploient devant vous des événemens simples et naturels, comme ils se passent tous les jours dans le monde : les hommes des temps passés, évoqués du tombeau, revivent avec leur réelle physionomie, et traduisent les pensées de leur siècle dans le langage du nôtre avec une fidélité admirable. Là vous retrouverez ces sortes de bizarres et incroyables aventures dont sont remplis les romans les plus vulgaires, et, pour tirer l'auteur de l'embarras où il se jette par des conceptions ainsi fausses et forcées, apparaissent tout d'un coup de ces personnages auxquels sa fantaisie a donné l'être et dont l'intervention commode rapproche les distances de temps et de lieu, dénoue les fils d'une intrigue obscure et compliquée, sert, en un mot, à expliquer les plus choquantes invraisemblances. Que tout ce fatras

tienne à la rapide manière dont l'écrivain a composé, qu'après avoir conçu l'idée d'une époque ou d'un personnage à peindre, il s'en occupe uniquement, et, lancé dans son sujet avec toute l'insouciance du génie, s'inquiète peu de rouler le faux parmi le vrai; cela est assez clair pour tout esprit un peu réfléchi, et la gloire de Walter Scott n'a pas à en souffrir. Mais que peuvent prendre de lui ses imitateurs? Cette vue perçante avec laquelle il lit toute une époque dans quelques lignes d'une chronique, cette science unique qu'il s'est faite de la vieille Écosse et de la vieille Angleterre, sa connaissance profonde de la nature humaine, et les riches couleurs dont se peint pour lui tout ce qui tombe sous son regard? Rien de moins imitable, il me semble, rien de plus propre au génie qui les possède, que ces qualités; et c'est par elles aussi qu'il a donné à quelques-uns de ses romans la valeur des plus beaux monumens de l'histoire. Que reste-t-il donc qui soit accessible à l'imitation? Sa forme, c'est-à-dire ce qu'il y a de défectueux dans son talent? Et c'est là, en effet, ce qu'on lui emprunte. Les vieux faiseurs de romans qui ont essayé de se plier à la nouvelle mode, font ce que je disais tout à l'heure; ils ne vont guère demander à l'histoire que des noms, et plus qu'ils ont écrit au frontispice de leur œu-

vre *Masaniello* ou *Wat-Tyler*, ils s'imaginent que tout devient historique par la vertu du titre, et qu'on n'a plus qu'à les en croire. Les plus jeunes étudient mieux les faits, ils les savent même quelquefois, et pourraient au besoin en faire un assez bon récit, mais ils croient être bien meilleurs historiens en s'éloignant des formes de l'histoire, bien mieux instruits en amusant, et c'est pourquoi ils nous ennuient sans nous rien apprendre. Qu'on me dise, par exemple, ce qu'a gagné M. Alfred de Vigny à mettre en roman la conjuration de Cinq-Mars? (1) Le plaisir d'étaler en de pompeuses descriptions le luxe barbare de son style, celui peut-être de faire à messieurs ses amis la politesse de citer quelques-uns de leurs vers: mais tout cela n'est point d'un profit merveilleux pour l'histoire; et c'est une façon assez singulière de relever la vérité de trois ou quatre belles scènes, que de leur donner le romanesque et le faux pour entourage. Très certainement, une simple narration des événements, tels que nous les ont transmis les contemporains, aurait cent fois plus de prix, aurait-elle autant de succès?

(1) Le public a décidément jugé cet ouvrage autrement qu'on ne le fait ici. Sans doute aujourd'hui, à huit ou neuf ans de distance, M. T. penserait autrement. Mais nous n'avons pas cru devoir altérer la fidélité de ses impressions d'alors. — Note de l'éditeur.

L'arrangement de l'histoire en forme de drame commence aussi à être de mode. Ceci n'est pas tout-à-fait une nouveauté, car voilà plus de deux siècles que Shakspeare a fait monter sur le théâtre les Richard et les Henri d'Angleterre. Je me hâte d'ajouter que ce genre de composition n'a pas les inconvéniens de l'autre : rien n'y rend nécessaire le mélange de la fiction à la réalité, et l'auteur, même avec peu de talent, a encore la ressource de ne pas donner aux faits de trop éclatans démentis. François II, par le président Hénault, est chez nous le premier exemple du drame historique. Malheureusement l'histoire qu'il a mise sur la scène est celle qu'écrivaient Velly, Garnier, et autres, histoire décolorée et sans vie, et non pas celle que Shakspeare est allé chercher dans le texte naïf et animé des chroniques. Les personnages, au lieu de parler comme le veulent leur caractère et leur situation, ne font qu'étaler le savoir du docte président; ils débitent des pages entières de récit, ou de longues traînées de prétendue politique : c'est la tirade en prose au lieu de la tirade en vers, avec cette seule différence, qu'à côté de chaque mot est cité en marge le nom de quelque autorité historique, témoignage infaillible de la vérité du dialogue. Du reste, toutes les formes solennelles de la tragédie du temps sont

aussi bien conservées que celles de l'histoire. Jamais Coligny, le duc de Guise, le maréchal Saint-André ne s'appellent autrement que *seigneur*. « Si Coligny est vertueux, Médicis est sensible. » Ainsi s'exprime Catherine pour témoigner à l'amiral qu'elle a horreur du sang que coûteraient à la France les guerres civiles. Dans un drame intitulé du nom de François II, on aurait droit d'espérer, à ce qu'il me semble, la présence de ce jeune monarque. Eh bien! pourtant, ni lui, ni sa jeune épouse, Marie Stuart ne paraissent, sans doute parce que l'âge leur interdit la discussion des affaires d'état, et que les propos légers de leur jeunesse jetteraient une variété de mauvais goût parmi les graves causeries de la politique. Quand il exclut un roi de sa cour pour cause d'indignité historique, à plus forte raison le président rejettera-t-il avec dédain, comme il le dit, « les porteraix et la soldatesque. » L'astrologue Luc Gaurie trouve seul grâce devant lui; mais ce qu'il y a de peu noble est relevé par le langage qui lui est prêté : c'est le désordre majestueux des prophéties de Cassandre, annonçant à Agamemnon les crimes de son épouse et la ruine de sa maison. Somme totale, ce drame réunissant au plus haut degré les belles qualités de l'histoire officielle et de la tragédie guindée du dernier siècle, a tout ce qu'il

faut pour être parfaitement ennuyeux. C'est un essai manqué.

Je voudrais avoir un souvenir moins confus du *Marguillier de St.-Eustache*. Cette pièce, que je lus il y a sept ou huit ans, me sembla alors spirituelle et amusante, mais, autant que je puis l'affirmer, ayant pour but le développement d'une idée de l'auteur, plutôt que la peinture de la réalité historique.

J'arrive enfin à un ouvrage qui me console un peu de ces tentatives malheureuses, et me réconcilie avec le drame historique. Ce sont les *Barricades*. Ce qui me frappe surtout dans cette composition, c'est la simplicité parfaite avec laquelle l'auteur a reçu l'impression des faits offerts à son regard, et la reproduite. On dirait que les pages des mémoires, muettes pour tant d'autres, se sont mises à parler pour lui, et qu'il a tout bonnement recueilli ce qu'il entendait. Nul frais d'imagination, dans le sens vulgaire du mot; ce n'est autre chose que l'histoire suivie terre à terre et mise en dialogue: mais de cette imagination qui change un froid récit en une scène animée, une donnée morte en un trait de vie, il y en a en abondance. Si M. Vitet eût été le moins du monde curieux de ces effets dramatiques si tentans, à ce qu'il paraît, au théâtre, rien de plus aisé pour lui

que d'opposer au curé Lincestre quelque honnête ecclésiastique, bon royaliste et bon chrétien ; de relever le personnage d'Achille de Harlay, et de lui prêter un rôle plus grand qu'il ne le joua, pour le placer face à face avec le pusillanime Brisson. Mais « il s'est promené dans Paris le » jour des barricades, » il n'y a rien vu de pareil ; et ce qu'il n'a pas vu, il ne l'a pas mis en scène. Chacun fait et dit ce qu'il a dit et fait en réalité dans cette journée. Si la circonstance est haute, le langage s'élève avec elle ; si rien ne fait sortir le personnage de son caractère, il se montre ce qu'il est dans le cours ordinaire de la vie. Tel vous voyez Henri III avec sa frivolité, ses irrésolutions perpétuelles, et le scandale de ses mœurs que révèlent deux ou trois traits d'admirable vérité : il est provoqué par le duc de Guise, et le voilà qui redresse fièrement la tête et fait une harangue, c'est là l'homme. Tour-à-tour la duchesse de Montpensier parle en fille du sang de Lorraine, en femme galante, ou en joueuse déterminée, selon que l'emporte la passion du moment. La vieille Catherine, usée dans l'intrigue, se ranime avec le café pour demander encore quelques secrets aux astres et jouer quelques tours à la florentine. Il n'y a pas jusqu'au duc de Guise, héros assez brillant des *Barricades*, que l'auteur ne fasse voir comme le

rent alors les ligueurs, indécis, mou, et tremblant de livrer ses habiles projets à la merci des passions populaires. Assurément il y eut du courage à acheter la vérité à ce prix, et à sacrifier sans pitié tout l'éclat dont pouvait se revêtir un tel personnage. Toutefois avec une incertitude qui tient à la situation, Guise ne saurait-il laisser échapper quelques paroles qui jettassent plus de jour sur le fond de son âme? C'est lui enfin qui frappa d'un coup de pied le corps de Coligny gisant sur le pavé; c'est lui qui répondit: «il n'o» sera.» aux avis qui l'éclairaient sur sa mort prochaine. Est-il assez caractérisé par la rougeur que lui fait monter un moment au front le nom de son père, et l'impétueuse rapidité qu'il met à donner ses ordres, la veille de l'attaque projetée sur le Louvre? L'auteur a pu le croire; mais en dépit de lui-même le lecteur veut davantage. C'est ainsi que nous avons encore entendu juger les scènes d'intérieur de la Ligue: tout y est vrai, dit-on; mais il faudrait quelque chose de plus; le fanatisme a une langue autrement énergique et furieuse. Peut-être ici, l'image des puritains écossais est-elle devant les yeux des critiques; ils voudraient trouver dans le génie de nos ligueurs, la sombre empreinte dont Walter Scott a marqué les traits de John Burley et d'Ephraïm Macbriar.

Mais, à mon sens, le père Cruce ne représente pas mal les Français de la Ligue; et sa férocé jovialité lui sied mieux que ne le feraient de grandes tirades de l'ancien Testament, ou un langage d'inspiré. Le petit Jacques Clément, si expéditif à noyer les huguenots, donne d'assez belles espérances; La Chapelle-Marteau figure à merveille les mauvais sujets enrôlés dans la faction par l'espoir d'y faire leurs affaires; et pour en finir avec les énumérations, j'estime, en bonne conscience, que les clubs de la Ligue ressemblaient bien plutôt à l'image qu'en a faite notre auteur dans le cabaret de la rue de la Mortellerie, qu'aux farouches conventicules des sectaires écossais, relancés dans les bois par les dragons de Claverhouse.

C'est bien peu qu'un suffrage de plus pour un livre que le public a accueilli avec tant de faveur: mais, puisque aussi bien je me suis mêlé de critiquer, je ne m'interdirai pas l'éloge, et j'avouerai franchement tout ce que je dois à cette lecture d'instruction et de plaisir. La journée des barricades, qui n'était guère pour moi qu'un fait comme tant d'autres, avec sa date, dans la longue succession de nos guerres religieuses, je la sais maintenant, je la vois, et, par un effet tout naturel du talent vrai de l'auteur, je sais et je vois avant et après elle. Nulle histoire ne saurait m'inspirer

plus de confiance, tout y a été puisé aux sources originales ; et, par la même raison, nulle histoire ne saurait m'amuser davantage. Car, il le faut bien remarquer, la condition est la même pour intéresser que pour instruire, et le faux n'a pas moins le triste effet d'ennuyer que de tromper. Suffit-il donc, me demandera-t-on maintenant, de remonter aux sources pour y saisir la vérité et la reproduire ? est-ce une chose si facile, de recevoir en présence des faits une impression vive et naturelle, parfaite image de la réalité ? non ; sans doute, et cet heureux privilége n'appartiendra jamais qu'à des esprits justes et pénétrans, à de prompts imaginations. Mais ce qui appartient à tout le monde, c'est de bien peser les ressources de son esprit et de son savoir, avant de s'aventurer dans un ouvrage de ce genre. On peut fort bien avoir étudié une époque sans être pour cela obligé d'en faire un roman ou un drame ; les travaux d'érudition ne sont pas si fort à dédaigner ; il y a encore de nos jours quelque honneur à raconter en bons termes, une suite de faits soigneusement recherchés, et je conseille à bien des gens d'ambitionner le simple mérite de l'introduction historique qui précède le drame des *Barricades*.

LES ÉTATS DE BLOIS

PAR M. VITET.

Au château d'Eu.

Si pour soulager la paresse de mes idées si lentes à venir, j'avais un peu de cette imagination d'artiste, don heureux qui nous fait vivement recevoir l'impression des lieux où nous sommes, ceux que j'habite aujourd'hui m'inspireraient sans doute, et rien ne serait mieux placé que je ne le suis pour parler des Guises et de leur fortune. C'est du château d'Eu que j'écris ; c'est dans des murs que Henri-le-Balafré a bâtis, où il a vécu, où il a conspiré. Malheureusement les pierres ne parlent pas pour tout le monde ; la baguette magique qui évoque les morts et leur rend leur figure et leur langage, est sans vertu entre les doigts des profa-

nes, et tout ce que je puis faire en stérile et plat narrateur, est de consigner en quelques lignes les souvenirs ici rassemblés de l'illustre maison de Lorraine, après quoi je reviendrai, comme je le pourrai, aux *États de Blois*.

La petite rivière de Bresle, dont la source est auprès d'Aumale, sépare, dans toute l'étendue de son cours, l'ancienne Picardie de la Normandie. Souverains de la première de ces deux provinces, les Guises avaient besoin d'en assurer la frontière du côté de la seconde, où les garnisons royales étaient maîtresses. C'est dans ce but que le Balafré fit bâtir sur les ruines de l'antique manoir des comtes d'Eu, un château qui devait commander le cours de la Bresle jusqu'à la mer. Mais il en fut de ce château comme de presque toutes les grandes et fortes demeures édifiées dans ces temps par les seigneurs, dont les desseins étaient plus hauts que leur fortune, et surtout plus longs que leur vie: il ne fut point achevé. Tel qu'il est cependant, sa magnifique situation, qui domine au loin sur l'océan, et ses hautes murailles de brique parlent assez des vastes pensées de celui qui le fonda. Ce fut de l'an 1581 à 1583, dans le premier essor de ses hardis projets d'ambition, que Guise y fit mettre la main, et la tradition y a conservé le souvenir de son séjour. A l'entrée du parc, s'élève une fa-

jestueuse allée de hêtres, assez anciens déjà quand il s'y venait promener, et qui depuis lors on garde parmi le peuple le nom de *guisards*. Derrière est un petit monticule, sur lequel on a toujours cru qu'il tenait ses conférences avec le père Mathieu, cet actif jésuite, qui fut surnommé *le courrier de la ligue*. Le collége, bâti en même temps que le château, fut, comme de raison, remis à la direction des Révérends Pères, alliés si fidèles et si utiles de la maison de Lorraine.

Quand cette demeure passa en 1660 à la fille de Gaston, mademoiselle de Montpensier, un de ses premiers soins fut de la peupler des images de ces Guises dont la mémoire y était toute vivante; et si des mains parfois assez inhabiles, copièrent pour elle des originaux médiocres, peut-être du moins la réunion de tous ces portraits est-elle du plus grand prix pour l'histoire, et il est impossible que quelques traits de réalité ne s'y soient pas conservés. Dans une même galerie, tous ceux qui portèrent le titre de duc de Guise, depuis le vieux Claude, jusqu'à Marie, la dernière héritière de ce beau nom, se trouvent rassemblés. Le premier de tous, ce terrible chef de Lanzknechts, qui reçut à Marignan vingt-deux blessures, s'y montre à l'entrée avec ces avantages d'une haute taille et d'une noble figure, qui faisaient des princes Lorrains

une race à part au milieu des autres princes. Vient après lui le duc François, celui que les Espagnols nommaient *el gran duque de Guisa*. D'un port plus haut et plus fier encore que son père, il porte sur sa figure, quel qu'en soit le dessin, des traits qui ne peuvent pas ne pas lui avoir appartenu. Tant de force, un calme si grand de réflexion, cette préoccupation d'un homme attaché à une pensée qui est celle de toute sa vie, ce ne sont pas là de ces traits qu'un barbouilleur rassemble au hasard sur la toile, surtout lorsqu'ils s'accordent si bien avec le caractère connu du personnage. La physionomie du cardinal de Lorraine est belle aussi; mais ni son orgueil, ni la violence de ses passions ne s'y laissent assez apercevoir; une seule peut-être perce dans ses regards, et c'est celle qu'on aimerait le moins y reconnaître: on sait que le cardinal était galant. Guise-le-Balafré commence la deuxième génération, et auprès de lui se groupent Mayenne avec sa face et ses épaules de géant, le cardinal avec son œil pétillant d'ambition et de luxure, et Catherine de Montpensier, toute pleine de méchanceté et d'effronterie. En comparant cette image de Henri de Guise avec une portrait que l'on a de lui et la double statue qui surmonte son tombeau, vous trouverez dans sa physionomie beaucoup de douceur,

et quelque finesse peut-être ; mais l'empreinte de la grandeur n'y est pas. Tout y est mou, tout y serait vulgaire, si les proportions du corps n'étaient celles d'un Goliath, comme l'appelle Henri III. Je n'ai rien à dire ici de ceux qui viennent après lui, et chez qui vont se perdant de génération en génération les traits originaires de la famille. Moins grands que leurs aïeux, ils restèrent pourtant grands dans l'opinion des peuples, comme nous l'attestent et la popularité du chevalier de Guise, dont le cercueil fut entouré en Provence de tant d'hommages, et l'exil du duc son frère, redouté de Richelieu « à cause que cette maison formait un état dans l'état ; » et la splendeur même de ce second Henri, qui, héritier à Naples du pêcheur Masaniello, ne joue guère devant nous que le rôle d'un illustre baladin, et qui cependant soutenait encore à la cour de Louis XIV le nom glorieux qu'il portait.

Demandons-nous maintenant ce qui a manqué à ces princes Lorrains pour régner sur la France. Ce n'est pas le mérite, ce n'est pas le vœu national, c'est un peu plus d'audace, a-t-on écrit partout. Si le Balafré eût osé franchir le dernier pas, le lendemain des barricades, c'était fait de la race de Hugues Capet : il n'y a guère d'historien chez qui nous ne lisions cette phrase. L'auteur des *États de*

Blois en juge autrement, et c'est par là qu'il nous donne la clé de la politique de Guise. « En effet, » lui fait-il dire ironiquement, la chose est facile » dans un pays peuplé de cette race à tête dure » qu'on appelle *bourgeois*, imbéciles qui s'imagi- » nent qu'on n'est pas bon pour régner, si l'on n'est » engendré roi dans le ventre de sa mère.... Au » temps de Hugues Capet, du moins, il n'y avoit » pas de bourgeois ; il n'y avoit pas cette fourmil- » lière de manans qui se sont faits riches à auner » de la serge, et qui maintenant ont plus de puis- » sance en leurs bailliages que des châtelains dans » leurs donjons. Maudits soient ceux qui ont laissé » grandir cette mauvaise herbe ! elle finira par » nous étouffer tous. Allez, mon frère, une royauté » vieille de cinq siècles et flanquée de bourgeoisie, » c'est un bastion qui ne s'emporte pas du premier » assaut.... Ah ! s'il n'y avait que des moines et » des nobles !... » C'est là, en d'autres termes, la même pensée qui arrête Wallenstein, souverain dans son armée ; c'est celle qui doit se présenter à tout ambitieux, quand les circonstances n'ont point aplani devant lui la route, comme devant Cromwell et Napoléon. Personne mieux que le duc de Guise n'était capable d'apprécier les difficultés de son entreprise ; et s'il n'enlève pas du premier coup la couronne, ce n'est pas irrésolution, c'est

qu'il y avait risque à le faire. Il fallait que la royauté se fût dessaisie entre ses mains de tous ses privilèges l'un après l'autre, il fallait qu'il l'eût traînée d'affront en affront, et ne la laissât plus devant le regard des peuples que comme une idole couverte de boue; il fallait qu'enfin Henri III eût été conduit à se dépouiller humblement du manteau à fleurs de lis, et à le jeter lui-même sur les épaules de son rival, pour qu'il osât prendre le nom de roi. Jusque là il y a trop d'obstacles. Tant de villes qui le saluent de protecteur désintéressé de la religion, ne se retireront-elles pas de lui, dès qu'elles le verront marchant au trône à couvert sous ce saint prétexte? Les parlemens, ennemis de l'hérésie, mais alliés constans de leurs princes légitimes, ne sont-il pas là pour enfoncer davantage dans ces dures têtes de bourgeois le respect héréditaire de la royauté? Il compte sur les nobles et les moines! mais combien des premiers, et ce sont les plus illustres, marchent encore sous la bannière de Valois? et qui lui répond que le pape Sixte, «gardien de tous les trônes,» ne refusera pas de sanctionner son usurpation, et ne détachera pas de lui la milice si bien disciplinée du clergé? Il faudrait avoir étudié bien profondément l'état de la France, et savoir au juste jusqu'où allaient les ressources de la ligue et celles du parti

royal, pour trancher une pareille question. Ce n'est donc pas indécis, c'est décidé, mais retenu encore par ce qui devait naturellement lui faire obstacle, que paraît le duc de Guise dans les *États de Blois*. Du reste, il n'y a pas un des traits saillans de son caractère qui ne soit mis en relief, et l'on aime à voir le personnage quelque peu obscur des *barricades* reluire ici de tout son éclat. « Ces » cris-là valent du soleil, » est un mot qui peint merveilleusement la soif qu'il avait de la popularité. Le langage qu'il tient avec Henri III, soit à l'instant où il lui offre hypocritement de se démettre de sa lieutenance, soit lorsqu'il vient lui annoncer que « bon gré, mal gré, le traité de Nemours » s'accomplira, » a toute l'audace d'un chef de parti assuré de la victoire. Rien de mieux que sa plaisanterie avantageuse avec ses familiers, Brissac, d'Espignac et autres, que les grâces séduisantes de sa parole et sa prévenante affabilité, lorsqu'il veut attirer à lui de simples députés du tiers. Il n'y a pas jusqu'à son entretien avec la marquise de Noirmoutiers, et le traitement dont il menace les juifs ses créanciers, qui n'achèvent en petit la peinture de son caractère. Mais c'est dans la scène où on le presse de croire les menaçans avis qui lui parviennent de toutes parts, de quitter le château de Blois, qu'éclate ce qu'il y a parmi

tout cela de générosité et de grandeur. Son cœur n'est pas tranquille, on le voit; tant de présages divers, les larmes de tout ce qui lui est cher l'émeuvent; il a la voix tremblante en parlant à son fils, et il le rappelle pour un adieu, comme s'il prévoyait que c'est le dernier: resté seul enfin, mille pressentimens viennent l'assaillir, et il ne peut s'en défaire que par ces mots: «A la garde de Dieu!... la marquise m'attend.»

In tua constanter funera, cœce, ruis.

Assurément c'est une habile conception que celle de ce personnage, et qui ne fait pas un médiocre honneur au talent de l'auteur.

En face d'un si fier ennemi, Henri III est curieux à observer; avec ses petitesses, ses ruses et les momens soudains d'énergie où il se rappelle qu'il est homme et roi. Il y avait, je crois, plus de difficulté encore à le peindre dans cette situation que dans celle des *Barricades*, et l'auteur y a réussi. Son projet de se défaire de Guise est bien arrêté. Instruit par sa mère à dissimuler, et comptant parmi ses souvenirs de jeunesse les sanglans exploits de la Saint-Barthélemi, il veut jouer Guise, comme il joua alors les Huguenots. Aussi s'enveloppe-t-il plus étroitement que jamais dans son sac

de pénitent, comme pour mieux y voiler ses desseins: sa voix s'attendrit avec une ineffable onction lorsqu'il parle des joies d'une pieuse retraite, et son sourire à l'homme qu'il veut perdre est tout affection, toute béatitude. Mais, en dépit de l'astuce florentine, il est des instans où il échappe à son rôle: sa haine est la plus forte, et un regard, un mot, un geste viennent le trahir. C'est qu'en effet cette passion remplit tout son être: depuis plusieurs semaines, il n'a plus rien à dire à son confesseur: « il est d'une sagesse exemplaire; » hormis sur cet article, dont il ne dit rien, dont il a même soin de se faire absoudre par avance. Les nuits n'ont plus pour lui de sommeil; des sanglots, des cris inarticulés, témoignages indiscrets du trouble de son âme, frappent l'oreille de ses domestiques. Il n'est rien enfin qu'il ne rapporte à cette passion, jusqu'à la mort d'un petit chien qui fut son favori; nul acte de sa vie qu'il n'y subordonne, jusqu'à ses exercices de piété; et il ne se confesse, il ne communie plus, que pour mieux assassiner son ennemi. On sent tout ce que l'analyse ôte à une si énergique peinture; et ce qu'il faut bien observer, c'est que l'auteur, parce qu'il nous fait voir Henri III absorbé de la sorte en un seul sentiment, ne prétend pas en faire une espèce de type abstrait de la haine, comme on le voit si souvent dans nos

tragédies. C'est bien lui qui parle, et non point la passion personnifiée en lui; aucun des traits de son caractère n'y manque, et partout se rencontrent des mots qui nous révèlent les plus intimes détails de sa vie. Le double assassinat une fois commis, il fait beau le voir s'étalant quelques instans dans les habits de la royauté, proclamant, comme un monarque de théâtre, son autorité souveraine, et puis, averti soudainement de son impuissance contre les fureurs de la Ligue qu'il a soulevées, condamner ce qu'il a fait, s'en prendre à ses conseillers, et frémir de l'unique ressource qui lui reste, l'alliance avec le roi de Navarre. Je ne conçois point qu'on ait pu demander au drame une autre fin que celle-là. Y en avait-il une autre dans la réalité? y en avait-il une autre possible? qu'avait à faire par exemple avec tout cela la mort de Catherine de Médicis? Elle n'eût été qu'un hors-d'œuvre, et l'auteur eût-il mis à la peindre tout le talent du monde, eût-il évoqué l'enfer entier dans cette scène de remords, cela n'eût eu absolument aucun rapport avec la tragédie de Blois, dont la vieille reine ne fut pas même spectatrice. Je dis plus : Catherine mourante entre les bras de son fils, avec l'image hideuse de tous ses forfaits, ne saurait aussi profondément nous émouvoir que Catherine sur le bord de la tombe, et qui n'éprouve d'autre regret

que d'être impuissante pour l'intrigue et le crime, qui se lamente de ce que «tout cela ne la touche » plus. » Je doute même que ces remords d'une mère, quelle qu'en soit la terrible autorité, eussent été pour Henri une plus forte leçon que la nécessité de se jeter aux bras des Huguenots pour arracher sa couronne des mains de la Ligue.

En cela comme en tout le reste, félicitons M. Vitet de s'être tenu dans la réalité, et de n'avoir pas cherché hors de l'histoire des inspirations factices, lorsque son drame ne prétendait être que la représentation fidèle de l'histoire. Il lui eût été facile, il n'en faut pas douter, de prêter du relief à beaucoup de physionomies qu'il laisse dans l'ombre, de mettre dans la bouche de Crillon, d'Ornano, de Brissac, etc., de très beaux discours où se serait déployé leur caractère, et de charger ainsi la couleur de son tableau que bien des personnes trouvent un peu pâle, accoutumées qu'elles sont à n'avoir sous les yeux que Shakspeare ou Schiller, chez qui le drame est tout autrement conçu. Il s'en est abstenu, et il a très bien fait. Les choses en étaient venues à ce point que Henri III et le duc de Guise devaient se prendre en quelque sorte corps à corps, et lutter jusqu'à la chute de l'un ou de l'autre; il n'y avait place que pour eux dans le drame: tout le reste était nécessairement subal-

terne. La Société de Jésus même était condamnée à n'essayer que des noirceurs inutiles, et il est exemplaire aujourd'hui d'avoir résisté à la tentation de la mettre plus en avant sur la scène. Les deux ou trois mots qu'en dit le duc de Guise sont excellens, parce qu'ils ne prétendent en rien à l'épigramme et vont pourtant au fond des choses.

Sans songer aux allusions plus que l'auteur n'y a songé lui-même, il faut signaler ici l'attitude digne et fière avec laquelle il a fait siéger Lachapelle Marteau et ses collègues, au moment où le prévôt Richelieu vient traîner plusieurs d'entr'eux en prison. Mes livres me manquent, et je ne puis m'assurer jusqu'à quel point cela est conforme au texte de l'histoire. Ce qui est certain, c'est que jamais le tiers-état n'avait pris un plus haut maintien qu'il ne le fit dans cette assemblée. Attendons que M. Vitet nous mette en scène la mort de Henri III. Sans doute alors il nous conduira dans l'intérieur de Paris, et nous montrera les idées ainsi que les passions qui y fermentaient. L'intérêt de la religion, on le verra bien, n'était pas le seul qui mît en émoi toute cette bourgeoisie, armée au nom de la sainte union; les sermons des prêtres, non moins républicains que ceux des ministres huguenots, en seraient au besoin la meilleure preuve : il leur fallait d'autres doctrines que celles de l'évan-

gile pour rester maîtres de l'opinion populaire. Rien d'ailleurs de plus démocratique que l'organisation de la Ligue elle-même, et il est peu étonnant que ses mandataires aux états de Blois y proférassent les maximes dont Pasquier était si fort scandalisé. Comment aussi ne pas s'enivrer de cette vie de la place publique à laquelle étaient appelées alors presque toutes les cités du royaume ? Comment en élisant chaque jour leurs magistrats, en se rangeant sous des officiers qu'ils avaient faits, en délibérant des affaires de l'état comme de celles de leur famille, gens de justice, rentiers, marchands n'auraient-ils pas grandi à leurs propres yeux, et acquis un haut sentiment de leur importance ?

Tous les critiques qui ont parlé des *États de Blois* se sont accordés à louer l'introduction qui les précède, modèle de clarté et d'élégance dans la narration historique. Je n'ajouterai qu'un mot à leurs éloges. C'est qu'ayant lu récemment presque tout ce qui a servi de texte à ce récit, la vérité ne m'en frappe que davantage. Je ne sache guère de détails de quelque prix, si menus qu'ils soient, que l'auteur n'y ait fait entrer, et cela sans que la trace de la marqueterie s'aperçoive nulle part. Ma mémoire m'en fournit un seul, et assez piquant, ce me semble, que j'y regrette. Henri et le duc de Guise avaient assisté ensemble à la messe. Le second avait

été occupé à parcourir un petit livret très peu semblable à un missel. — « Vous avez été fort dévotieux, mon cher cousin, » dit le roi en sortant de la messe. — « Pardon, sire, je lisais l'écrit de ce méchant huguenot, où il y a de très bonnes vérités» (c'était un libelle contre le roi). Je conseille à votre majesté de le lire.»—«Vous dites qu'il est d'un huguenot. Assurément ne le ferai-je pas.» Et Henri d'emporter encore ce trait au fond de l'ame. Mais je ne veux point me laisser aller à la prétention de mettre mon demi-savoir à côté des recherches profondes de l'auteur : *ne sus Minervam*. Et, par la même discrétion, je ne le complimenterai pas d'avoir composé un drame si plein, seulement avec le récit de Miron et quelques pages de la vie des Cardinaux. Il a su peut-être se procurer des ressources que j'ignore, et mes éloges seraient tout aussi bien aventurés que ma pauvre érudition.

Ce que je puis, ce que je dois faire sans nulle crainte de compromettre ma critique, c'est d'encourager l'auteur à mener à terme sa belle trilogie. Que la fin réponde au reste, et cette œuvre sera sans contredit un des meilleurs monumens d'histoire qu'ait produits notre littérature. Sans doute on n'y trouvera que les événemens d'une année, et pas davantage, mais quelle lumière en rejaillira sur ce qui précède, comme sur ce qui suit! Et quel

exemple aussi que celui de ce que peut faire une imagination d'artiste, qui applique à l'histoire son heureuse fécondité ! La honte d'ennuyer toujours ne sera donc plus désormais sur nos annales !

HISTOIRE

DE

LA FRONDE,

PAR M. LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Trois époques différentes viennent naturellement s'établir dans l'histoire de la Fronde.

1° Richelieu, en fondant le *ministériat*, comme on l'appelait alors, avait brisé la double résistance de la noblesse et des parlemens. Mazarin, avec une bien moindre audace de génie, entreprit de poursuivre ce système, et souleva le mécontentement des deux corps. La prison, l'exil, l'eurent bientôt délivré des plus inquiétans de ses ennemis parmi les gentilhommes ; des largesses et des

faveurs de cour désarmèrent, pour un temps du moins, les autres : mais avec une corporation aussi fermement unie que celle du parlement de Paris, la terreur et la séduction ne pouvaient avoir le même succès. Sans cesse les nécessités du trésor forçaient une administration prodigue de recourir à cette compagnie : les esprits s'y échauffèrent aux discussions de finances : il était impossible qu'ils n'en vinssent pas à prendre feu sur les matières politiques, et à réclamer des assurances contre l'autorité sans limites du ministre qui gouvernait. De là, les assemblées de la chambre de Saint-Louis. Les articles qui y furent adoptés se proposaient de pourvoir à ce que les magistrats regardaient comme les plus pressans besoins de l'état. Malheureusement ils ne pouvaient donner à ce nouvel établissement d'autre garantie que leur propre existence politique, qui était en question elle-même et avait besoin de garantie. Aussi, dès le principe, la cour crut-elle faire assez d'admettre quelques articles, et rejeta-t-elle dédaigneusement les autres. Il fallut que l'arrestation de Broussel et de Blancménil excitât le peuple à la révolte, et que les barricades fussent poussées jusqu'aux portes du Palais-Royal, pour que la régente se décidât à négocier avec un corps auquel elle était fondée à ne reconnaître aucune

autorité politique. La déclaration du 24 octobre fut donc emportée, et les articles de la chambre de Saint-Louis eurent force de loi. Mais tout aussitôt le fait protesta contre le droit, et les libertés nouvelles, placées sous la sauve-garde du parlement, furent sans scrupule violées par la cour. C'est alors que le coadjuteur donna pour alliés à la magistrature quelques princes et seigneurs détachés de la coalition de la noblesse avec le ministre, et que le ministre ayant pour lui Condé et son armée, se fit fort de réduire le parlement les armes à la main. La guerre se fit aux portes de Paris; guerre de convois et d'escarmouches, qui gagna peu les provinces; malgré l'union de plusieurs des compagnies souveraines avec celles de la capitale. Mais les intérêts étaient trop divers dans un parti mi-bourgeois, mi-grands seigneurs, pour qu'il ne fût pas facile au rusé cardinal d'y mettre la division. Les gentilshommes lisaient avec orgueil la guerre civile dans les annales de leur ordre: c'était leur plus ancienne et leur plus chère prérogative. Les bourgeois au contraire étaient peu aguerris contre la royauté, le parlement surtout si glorieux en tout temps de sa fidélité envers ses souverains. C'était la première fois, sans doute que les gens du roi avaient conclu à l'insurrection légale. Il s'en suivait que les efforts des

premiers devaient tendre à échauffer de plus en plus et à prolonger la querelle, ceux des autres à la terminer au plus vite. C'est ce qui arriva : le parlement, au nom de qui le débat s'était engagé, brusqua la paix, sans l'acheter toutefois par de lâches sacrifices, et les seigneurs qui avaient compté sur des défections militaires, ou sur l'appui de l'Espagne, traitèrent de leur côté, chacun comme il put.

II° La seconde époque a moins de simplicité et d'intérêt que la première; l'intrigue y domine, les évolutions de parti y sont continuelles, le rôle du peuple y est moins digne, enfin, l'esprit de faction l'anime autant et plus que l'esprit d'indépendance. Avec l'aide du prince de Condé, Mazarin avait tenu tête à la Fronde : ici, il va s'unir à la Fronde pour abattre le prince de Condé. L'humeur altière de ce jeune héros mit en trouble, dès le lendemain de la paix, les affaires à peine rétablies. Allié du ministre, il lui témoignait hautement son mépris, et affectait de lui faire payer ses secours au prix des plus dures humiliations. Déclaré en même temps contre les frondeurs, il les poussait sans ménagement ; c'était fournir à l'adroit italien les moyens de le mettre aux prises avec eux, seul, et dans une lutte d'où il ne pouvait sortir à son honneur. Son orgueil, toutefois,

ne fit que s'en accroître; l'union des frondeurs avec la cour fut promptement suivie de l'arrestation des princes. Le courage de l'héroïque Clémence de Maillé va tout aussitôt rallumer la guerre en Guyenne : mais là aussi se rencontrent les intérêts inconciliables d'un parlement et d'un corps de bourgeoisie avec ceux de la noblesse, et la victoire est facile aux armes royales. Cependant le traité de Mazarin avec la Fronde ne lui assurait pas dans le parlement de Paris une telle prépondérance que la cause de la liberté des princes n'y trouvât de zélés défenseurs; elle y gagnait des voix chaque jour, lorsque enorgueilli jusqu'à l'imprudence, il détacha de lui ses alliés de la veille et les jeta dans le parti contraire. Force lui fut de quitter la France, et les princes sortirent de prison. Condé, dans l'entraînement de son triomphe et de la faveur populaire, pouvait usurper la régence, le trône peut-être. On le lui conseillait. Son orgueil mal habile ruina une seconde fois ses affaires; il se fit comme un plaisir de rebuter ceux que les circonstances avaient rassemblés autour de lui, et, resté seul avec sa famille, n'en prétendit que davantage. Anne d'Autriche comprit qu'il fallait en finir, et, renouvelant son alliance avec les frondeurs, ne laissa plus à son ennemi que la ressource désespérée de la guerre civile.

IIIe. Ce qui caractérise cette troisième période de la Fronde, c'est que les trois partis, diversement combinés jusqu'ici, marchent séparés, mais avec des forces trop inégales pour que la victoire ne finisse pas par rester à la royauté. Dans la Guyenne, où le prince de Condé est allé faire ses premiers armemens ; la noblesse seule prend parti pour lui. C'est inutilement qu'il essaie de s'attacher le peuple des villes : qu'irait-il chercher sous sa bannière ? La cour au contraire a l'avantage signalé de le faire condamner par les compagnies souveraines du royaume. Une fois engagée dans la route légale, la magistrature ne pouvait plus s'en écarter ; il n'y avait plus auprès d'elle d'appui à espérer pour la rébellion. Anne d'Autriche s'en prévalut ; elle osa rappeler Mazarin. L'indignation du parlement de Paris fut au comble ; arrêts sur arrêts furent lancés contre le ministre ; mais celui qui déclarait le prince criminel de lèse-majesté fut aussi maintenu ; et l'on embrassa la généreuse résolution de former un tiers parti, de marcher d'un pas ferme entre la servilité et la révolte. Dernier et imprudent effort de l'indépendance ! Cependant, comme il arrivait toujours, la bourgeoisie de Paris s'était serrée autour de ses magistrats, et lorsque Condé entra dans cette ville, décidé à vaincre les ré-

pugnances qu'inspirait sa cause et à en faire adopter les hasards plutôt que la servitude sous Mazarin, tous ses artifices échouèrent, et la violence même fut impuissante. Le massacre de l'Hôtel-de-Ville, si triste pour sa gloire, le rendit à peine quelques jours maître des délibérations de la grand'chambre et de la bourse des Parisiens; encore ce honteux triomphe fut-il le signal de sa ruine. Après tant de désordres, l'autorité royale semblait l'unique refuge au sein duquel il y eût sûreté et honneur: Paris y rentra, conduit par le parlement, qui avait abdiqué au pied du trône toutes ses prérogatives politiques; la noblesse ne demanda plus qu'à être amnistiée ou payée, deniers comptans, de ses services, et le prince de Condé resta seul en guerre contre la royauté avec l'aide étrangère.

Les habiles me pardonneront cette petite esquisse d'un grand tableau à l'usage de ceux qui n'auraient pas bien vu clair encore dans la longue et obscure intrigue de la Fronde. Si j'ai commencé moi-même à en saisir le fil et à en parcourir aisément les détours, j'avoue que c'est grâce au récit de M. de Sainte-Aulaire, et plus d'un lecteur, je pense, reconnaîtra lui avoir la même obligation. Il est impossible, en effet, de disposer dans un ordre plus lucide et avec une plus simple unité

des faits aussi compliqués et aussi divers, et sans doute il n'a pas fallu moins que les études approfondies de l'auteur, pour arriver à se figurer si nettement les choses. J'ai dû signaler avant tout ce mérite dans l'ordonnance du tableau, puisque j'y étais naturellement conduit. Voyons maintenant quel esprit en anime la composition.

Nous avions entendu beaucoup de gens se former d'avance une étrange idée de l'*Histoire de la Fronde* écrite par M. de Sainte-Aulaire. La naissance de l'auteur, l'élégance connue de ses manières et de sa parole, ce je ne sais quoi d'autrefois qui se montrait en lui à la tribune alors qu'il y défendait si bien nos intérêts d'aujourd'hui, leur faisaient regarder ce sujet d'ouvrage, comme choisi à dessein par l'auteur pour y faire briller les avantages de sa position et de son esprit. Ce qu'a prétendu faire avec une si ridicule maladresse l'historien *du duc de Guise à Naples*, ils croyaient M. de Sainte-Aulaire appelé à le réaliser avec honneur. Contemporain en quelque sorte des personnages du dix-septième siècle, il devait en parler comme de ses connaissances, dire leurs faits et gestes comme l'anecdocte de la veille; c'étaient ses mémoires qu'il allait écrire. M. de Sainte-Aulaire a tenu à honneur de tromper cette attente et d'imprimer à son œuvre un tout autre cachet.

Homme du dix-neuvième siècle et homme politique, il a cherché dans la Fronde une des périodes de la vie politique des Français ; et a entrepris de la reproduire sous son véritable et sérieux caractère. C'est une grande leçon qu'il a voulu donner à l'ancienne comme à la nouvelle génération de notre âge, l'une trop encline à admirer, l'autre à mépriser le temps passé. Tout ne fut pas bien, tout ne fut pas mal jadis : telle est la simple et utile vérité « que l'histoire de la Fronde lui a paru propre à rendre plus populaire. » Il est malheureux que de semblables paroles jetées dans une préface aient toujours un fâcheux effet : elles font craindre que l'auteur n'ait écrit d'après un parti pris d'avance, qu'il ait eu pour but dans son histoire autre chose que l'histoire même, qu'il ait volontairement couru le risque d'altérer la réalité au profit d'une opinion. Il y a tant de gens pour qui toute espèce de faits ne sont que des pièces à l'appui de leurs préjugés ! Nul doute qu'il n'en aura pas été ainsi de M. de Sainte-Aulaire : tout en lui répousse les mensonges de l'esprit de système ; il aura seulement vu que la leçon sortait de son récit, et se sera laissé aller à dire que le récit a été fait pour la leçon.

Du point de vue où il s'est placé pour envisager les choses, on devine sans peine quel a été son

héros parmi tant de divers personnages : c'est le parlement. C'est à lui, en effet, qu'appartient le grand rôle politique du drame, c'est par lui que fut prononcé le mot hardi de réforme dans l'état et qu'en fut entreprise la noble tâche ; c'est devant lui que furent mises en question les prérogatives sans limites de la royauté ; c'est lui, pour tout dire, qui prêta sa voix à ce que pouvait réclamer alors cette classe moyenne en qui réside la force et je dirai presque l'existence véritable des nations. Mais quel historien n'a quelque prédilection pour son héros ? En voyant de plus près qu'un autre tout ce qu'il y eut dans le parlement de générosité et de fière indépendance, en le suivant dans chacun des actes par lesquels il s'efforça de substituer quelque ombre de légalité aux traditions déjà accréditées de l'arbitraire, M. de Sainte-Aulaire n'a pu s'empêcher de s'exagérer un peu à lui-même l'importance sociale de ce corps et l'étendue de ses vues politiques. « Les élémens dont il » se composait, dit-il quelque part, étaient, » quant à la qualité des personnes, analogues à » ceux dont se composent aujourd'hui la chambre » des pairs, et celle des députés. » Ailleurs il rapproche « des institutions que nous avons » obtenues en 1814 celles que réclamaient nos

» pères en 1648, » et affirme que « les arti-» cles délibérés en la chambre de Saint-Louis » avaient proclamé les vrais principes de la liberté, » et posé les premières bases d'un gouvernement » légal et d'une administration régulière. » C'est aller trop loin, il me semble, et pour qui n'aura pas les yeux éblouis de la gloire parlementaire de cette époque, ni le parlement de Paris ne saurait offrir la moindre image d'un vrai corps de représentation nationale, ni ses délibérations ne paraîtront éclairées par les principes qui fondent la liberté des états. On ne saurait non plus dire que l'esprit des réformes politiques était dans la nation. Une confiance de long-temps établie entraînait la bourgeoisie à la suite des magistrats sortis de son sein; mais l'importance d'une loi d'*Habeas corpus*, n'était guère sensible alors à des marchands ou à des rentiers, sur qui ne descendaient pas les rigueurs de la cour; et si, plus éclairés sur leurs intérêts pécuniaires, ils trouvaient dans la discussion publique et l'enregistrement quelque chose qui rassurait leur bourse toujours menacée, il y avait loin de là à l'idée tant soit peu claire du vote libre et constitutionnel de l'impôt, beaucoup mieux comprise, j'oserai le dire, dans quelques assemblées des états-généraux, aux siècles qui avaient précédé. Car, il faut bien

l'observer, si les choses qui se firent alors suffisent pour attester les lumières politiques, telles que les croit voir M. de Saint-Aulaire, ce qui se fit en 1356 en attestera peut-être davantage. Mêmes besoins s'exprimèrent alors, mêmes principes furent proclamés ; et s'il y eut une différence, c'est que des limites plus étroites furent posées au pouvoir royal, et la question des garanties mieux conçue, puisque toutes les réformes étaient placées sous la sauve-garde des états régulièrement convoqués, et l'administration financière sous l'œil d'un conseil permanent choisi parmi les trois ordres. Et cependant les travaux d'une époque, comme ceux de l'autre, furent bien vite emportés par le temps ; cinq ou six ans après, ils étaient tombés dans l'oubli. C'est que ni au quatorzième ni au dix-septième siècle, la nation n'allait à un régime libre. L'esprit de faction était pour une grande part dans l'entraînement populaire. On suivait Marcel, comme plus tard, on suivit le coadjuteur ; et, sans doute, M. de Saint-Aulaire ne nous dira pas que ce fut en l'honneur des principes constitutionnels que trois mille bourgeois, en armes, escortaient au palais la maîtresse de leur archevêque. Le parlement, organe de la loi, éprouvait le besoin de la mettre hors des atteintes du bon

plaisir ; le peuple, fatigué de l'ostentation hautaine du pouvoir ministériel et de ses continuelles et maladroites expériences en matière fiscale, demandait à payer des tailles régulièrement assises et à vivre dans l'ordre sous la protection royale ; tel était le vœu de ce siècle. On alla plus loin qu'il ne fallait pour obtenir si peu de chose ; on fit un bruit semblable à celui qui commence les révolutions : mais tout ne tarda pas à se rasseoir, et ce que M. de Sainte-Aulaire, comme nous, appelle la nation, entra paisiblement dans la période qu'elle avait à parcourir avant d'atteindre l'ère de son affranchissement politique.

La noblesse joua plus sérieusement que le peuple dans cette affaire, et, comme l'a dit fort spirituellement M. Mignet, ce fut sa dernière campagne contre la royauté. Mais faut-il croire pour cela qu'il entrât dans ses prétentions « de reconquérir l'ancienne indépendance féodale ? » Faut-il lui attribuer une étendue et une fixité de vues qui semblent procéder par système ? Il y a peu d'apparence, et néanmoins M. de Sainte-Aulaire ne s'est point entièrement préservé de cette autre exagération. Entourer le pouvoir royal pour guider ses conseils et contraindre sa politique ; accaparer toutes ses grâces, soit gouvernemens de places fortes et de provinces, soit emplois de haute et basse

domesticité; garder, autant que possible, les armes à la main pour assurer le maintien de ces priviléges, et toutefois, au besoin, les échanger contre des pensions, des abbayes ou autres largesses pécuniaires : c'était là ce que voulaient alors les gentilshommes. Le *ministériat* leur déplaisait, parce qu'il constituait la royauté indépendante d'eux et tendait à ne plus faire de la noblesse qu'une décoration de cour. Mais cette espèce d'ordre social n'avait rien de semblable à l'organisation féodale. Le lien de la confédération républicaine était rompu depuis plus de trois siècles; le principe de la hiérarchie n'avait plus d'autorité : ce régime, oublié dans ce qui avait fait autrefois son essence, ne pouvait plus exister; son nom même devait rester étranger donc aux affaires de ce temps. Je me hâte d'ajouter, pour être juste, qu'à mesure que M. de Sainte-Aulaire avance dans son récit, la vérité semble le frapper davantage, le dogmatisme systématique par lequel il a débuté se modifie, plusieurs assertions sont comme rétractées, et il finit par réduire à peu près les choses à ce qu'elles furent réellement. Cette bonne foi de l'historien avec lui-même empêche que malgré le placage politique dont je parlais tout-à-l'heure, l'effet général de son livre ait rien de faux et trompe les lecteurs sur l'esprit du temps dont il fait la peinture. On en conclut aisément,

en dépit de quelques erreurs de détail, que toute la politique de la Fronde fut dans l'échauffement de l'esprit de corps parlementaire, les ambitions particulières de la noblesse, les maladresses d'un ministre étranger, et un grand jeu d'intrigues diverses. Quelques mots échappés à des pamphlétaires dans la controverse de parti, ne sauraient prouver qu'il y eût rien au-delà.

Restent les mœurs de l'époque, dont le spectacle ne doit pas préoccuper exclusivement l'historien comme le romancier, mais qui demandent pourtant à se reproduire fidèlement dans son récit. M. de Sainte-Aulaire, transporté en imagination parmi les hommes d'alors, et vivant tous les jours avec eux, a dû voir mieux qu'un autre ce que la société offrait de singularité et de bigarrure. Ce qu'il a vu il l'a parfois décrit à merveille, et dans la guerre de Paris, en particulier, il a su opposer avec un rare bonheur les manières avantageuses et la frivolité hautaine des gens de cour à la roide gravité et à l'orgueil bourgeois des magistrats. Le séjour des princesses exilées à Chantilly, les fêtes du château de Turenne, et vingt autres tableaux de détail, témoignent du même talent de peindre : pourquoi seulement l'auteur s'est-il refusé en maint endroit où il était nécessaire? Lorsque, par exemple, la galanterie et

tous les scandales de boudoir occupaient une si grande place dans la politique, est-ce assez d'en parler par allusions détournées où d'en renvoyer quelques mots dans les notes? Tout cela ne devait-il pas se montrer sur le premier plan? Quelle que soit la gravité de l'histoire, la pruderie ne saurait lui convenir, et il fallait, ce me semble, puisque aussi bien tel était le train des choses, transporter hardiment la scène dans les ruelles de mesdames de Longueville, de Montbazon et de Chevreuse; interroger la nuit sur les complots que voyait éclater le jour; signaler enfin, dans toute sa force, ce règne agité de l'intrigue, et cet autre règne de la chanson, non moins bizarre, et non moins absolu peut-être, s'il est vrai que Retz faisait entrer de moitié dans toutes ses victoires les vaudevilles bouffons de Marigny. Cela était fort délicat, je le sais; et je ne me chargerai pas d'enseigner à l'auteur comment il devait s'y prendre; mais un homme du monde sait tout dire quand il a l'esprit de M. de Sainte-Aulaire. Il n'était d'ailleurs pas besoin de si infinis ménagemens; le bon ton et les grâces de ce temps n'étaient pas si exquis qu'il ne s'y mêlât beaucoup de grossièreté; les mœurs manquaient encore de cette teinte de douceur et d'humanité qui seule peut en parfaire l'élégance, et quand ma-

dame la princesse, avec le jeune duc d'Enghien, donnait au peuple de Bordeaux l'exemple de crier: « F...., du Mazarin ; » quand le duc de La Rochefoucault, ce courtisan si loyal à la fois et si poli, trouvait tout naturel d'écraser traîtreusement la tête du coadjuteur entre deux battans de porte, il y avait en vérité dans cette noblesse là quelque chose qui la rapprochait bien fort des mœurs de la *canaille*, qu'elle dédaignait et dont elle se faisait l'alliée. M. de Sainte-Aulaire n'a pas reculé devant cet aveu; mais quelques traits qui répugnaient à la délicatesse de son goût, ne se sont-ils pas adoucis malgré lui sous sa plume? Nous le craignons.

Félicitons-le toutefois de ne s'être pas laissé imposer par le grand nom de Condé, et de l'avoir fait descendre des hauteurs fabuleuses où l'a placé l'éloquence de Bossuet. L'orgueil tracassier de ce prince, les emportemens déréglés et les soudaines défaillances de son caractère, son dédain profond pour tout ce qui sent la bourgeoisie, sa contenance triste et honteuse lorsque les événemens l'ont jeté dans les rangs de la populace, dernier espoir de son parti; la résignation sans dignité avec laquelle il se prête à ses plus criminelles violences, tout cela a été reproduit par l'auteur avec fidélité et énergie. Mais ce qu'il perd dans la faction, Condé

de reprend sur le champ de bataille, et le malheureux chef de parti redevient un héros au combat de Saint-Antoine. Le génie espagnol d'Anne d'Autriche, la faiblesse nonchalante et la versatilité inquiète du duc d'Orléans, se font aussi parfaitement reconnaître; et Mathieu Molé, soit que vienne se personnifier en lui l'esprit parlementaire, soit que se déploie la constante intrépidité qui le caractérise, est dessiné d'une main ferme et vigoureuse. Plusieurs physionomies secondaires ont le même mérite de ressemblance : il en est deux seules, et malheureusement ce sont les plus importantes, qui m'ont paru d'une expression faible et indécise. Mazarin, objet de tant de haines, est pour nous une sorte d'être de raison. Sans doute il n'agissait qu'à l'ombre du cabinet et vivait fort enveloppé; mais il agissait enfin, et tels ou tels motifs déterminaient sa conduite, tel ou tel trait était plus ou moins saillant dans son caractère. Sa souplesse et ses ruses italiennes, son insolence cynique dans le succès, son humilité caressante dans les revers, sa fastueuse avarice, la crainte et le mépris qu'il avait à la fois du peuple, les ridicules que lui donnaient ses façons et ses habitudes de langage étrangères, sont autant de choses dont nous parlent les récits du temps, et dont nous entrevoient

trop peu M. de Sainte-Aulaire. On dirait aussi qu'il a trop compté sur les Mémoires de Retz pour nous faire connaître cet éclatant personnage, et nous y renvoie par son silence, tant il le laisse voir en quelques endroits pâle, effacé, méconnaissable de ce qu'il se montre lui-même et de ce que nous le démontrent ses contemporains. Ce n'est guère qu'aux séances du parlement que l'auteur a su lui conserver sa fière et imperturbable attitude.

Voilà une lettre bien longue, et une critique bien détaillée; mais je ne pouvais moins faire pour un écrivain de ce nom, et une œuvre de cette importance. Pressé de finir, je me bornerai à ajouter que, si le style de l'*Histoire de la Fronde* n'a point ce grand caractère qui fait vivre à jamais les productions de l'esprit, il a partout ce degré de naturel et d'élégance qui suffit à faire de la lecture un plaisir. Je remercierai pour ma part l'auteur de celui qu'il m'a procuré, et il s'apercevra sans peine que j'ai eu à me défendre des plus favorables préventions pour dire toute la vérité sur son ouvrage.

HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION D'ANGLETERRE,
PAR M. GUIZOT.

I.

En commençant la lecture de cet ouvrage, l'idée nous est venue de suivre parallèlement dans l'*histoire* de Hume le récit des mêmes faits, et nous avons trouvé quelque intérêt à la comparaison. Nous aimerions fort que le lecteur en trouvât autant que nous.

La narration de M. Guizot s'étend depuis l'avénement du roi Charles Ier jusqu'à la fin de l'année 1643, où s'achève la première période de la révolution anglaise. Quatre divisions s'y établissent naturellement, qui forment quatre livres : 1° malheureux essai de Charles Ier pour gouverner

avec les parlemens; 2° despotisme de onze années; 3° lutte constitutionnelle du long-parlement et de la royauté; 4° guerre civile, jusqu'au commencement où la révolution, dont les affaires chancelent entre les mains des presbytériens, va passer aux mains plus énergiques du parti indépendant.

Suivons d'abord ces diverses séries de faits telles que l'historien anglais les envisage.

Trois parlemens consécutifs furent convoqués par Charles Ier, avant qu'il embrassât le pouvoir absolu. Les efforts de ces parlemens pour assurer les franchises de leur pays furent si nobles, et poursuivis avec une si ferme et si tranquille modération, que le nom de factieux ne leur saurait être donné que de la bouche d'un esclave. Hume était doué d'une trop haute raison pour admettre de semblables préjugés contre la liberté humaine. Le respect philosophique qu'il a pour elle, sans l'aimer toutefois, lui défend le rôle d'accusateur contre les communes, et ne lui permet que celui de juge : aussi affiche-t-il avec soin l'impartialité, et s'attache-t-il à faire voir de quelle main équitable il tient la balance entre les deux autorités rivales. Les noms d'Edward Coke, de Francis Seymour, de Robert Philips, de John Elliot, et des autres patriotes, défenseurs éloquens des droits publics, ont toujours été cités avec honneur, et leur cause

souvent même représentée comme celle de la justice, et les vœux de l'historien semblent tous pour son triomphe. Mais, d'un autre côté, la cause du roi, orgueilleusement retranché dans sa prérogative, n'en est pas moins sainte : s'il prétend maintenir, comme autant de précieux fleurons de sa couronne, tous les abus dont gémissent ses peuples, c'est que les exemples du passé l'y autorisent, et que telle a été jusqu'alors la constitution du royaume. Qui donc a raison, dans ce grand débat du pouvoir ou de la nation? tantôt l'un, tantôt l'autre, ou, pour mieux dire, tous deux ensemble, tant qu'ils ne dépassent pas une certaine ligne, bien clairement définie, il le faut croire, pour l'œil de l'historien, mais imperceptible aux yeux du lecteur. De là vient que l'impartialité de Hume paraît si mobile et si changeante. Comme on ne peut reconnaître quelle est la base réelle de ses jugemens, comme rien n'est plus vague que ce mot de *l'ancienne constitution du pays*, en-deçà duquel tout est légitime, au-delà du quel tout devient criminel, l'esprit est tenu dans une perpétuelle incertitude : vous suivez chaque fait l'un après l'autre; et sur l'ensemble, vous ne trouvez aucune opinion générale à laquelle vous puissiez vous rattacher. Il y a plus, et lorsque dans le même acte des communes l'auteur vous montre, ici l'exercice d'un droit cons-

tutionnel, la insolente prétention de réduire le roi en sujétion, *to reduce the king to subjection*, il vous est impossible de n'en pas conclure qu'il s'est mis en contradiction avec lui-même. Conclusion hasardée, dira-t-on, quand il s'agit d'un si grand esprit, mais conclusion inévitable.

Arrivé à l'époque où Charles Ier se précipite ouvertement dans les voies du despotisme, Hume semble affranchi de toute hésitation : il n'y a plus en effet à flotter entre deux partis. Il lui suffit que le passé fournisse quelques précédens à cet exercice du pouvoir absolu, pour qu'il y trouve toute chose excusable : il lui suffit que l'Angleterre ait été moins misérable alors qu'elle le fut au temps du roi Jean et des guerres des deux Roses, pour que son sort lui paraisse heureux. « Elle jouit, dit-il, pendant ces onze années, de tous les biens que peut » procurer un gouvernement, hormis la liberté. »

Il n'y a point d'euphémisme, dans la langue anglaise, point d'adroit palliatif qu'il n'emploie, pour adoucir ce qu'il y eut d'un peu trop rude dans ce gouvernement si paternel : la conduite de Charles, selon lui, « manqua, sous quelques rapports, d'être » entièrement prudente. Nulle sévérité ne fut exercée durant tout ce règne, sinon contre ceux, qui, triomphèrent au milieu de leurs souffrances, recherchèrent la persécution et bravèrent l'autorité

» C'est pourquoi leur châtiment n'en fut que plus » juste, mais aussi que plus imprudent. » Un peu d'irréflexion, voilà donc à quoi se réduisirent tous les torts de Charles Ier ! Du reste, pas une parole de compassion pour les pauvres victimes punies de mort, de mutilation, d'emprisonnement, de confiscation. La raison du philosophe est bien, il est vrai, choquée par les innovations superstitieuses de l'archevêque Laud, mais peu lui importe le sort des Puritains, relancés jusque dans les bois, comme des bêtes fauves, par le fanatique prélat; ce sont d'autres *bigots*, également méprisables aux yeux de la philosophie. Il arrive à un malheureux bourgeois d'être réduit à la mendicité (*reduced to beggary*), pour avoir osé traiter d'*oie*, le *cygne* qui figurait sur la livrée du grand-seigneur : Hume trouve l'anecdote plaisante (*pleasant*); il énumère longuement toutes les condamnations iniques prononcées par la chambre étoilée, et il en est plusieurs qui font frémir : la conclusion qu'il en tire est que : « la » sévérité de ce tribunal eut peut-être en soi quelque chose de blâmable. »

Enfin son dernier mot sur un despotisme qui souleva tant de haines est : « que ces torts méritent à peine ce nom, et que rien ne s'y rencontre » de contraire aux lois de l'humanité. » Et avec une loyauté si innocente, imaginez maintenant d'où

cient la révolution! concevez-la autrement que comme une explosion soudaine et insensée des passions humaines, comme un de ces caprices populaires encouragés par la faiblesse d'un roi débonnaire, qui a lassé ses peuples de l'excès de leur félicité! Il y a des gens qui tous les jours nous offrent sous cet aspect notre propre révolution : Hume, il faut le dire avec franchise, vit à peu près du même œil celle de son pays; il ne comprit pas, ou ne voulut pas comprendre ce qui l'avait préparée de loin, ce qui la précipita alors ; et il la prit en souverain dégoût, parce qu'il y trouvait engagées les passions religieuses, objet de son antipathie la plus déclarée.

Il est tout simple que n'ayant pas cherché à pénétrer ce qui se remuait au fond des cœurs pendant cette période de tyrannie, Hume, à l'ouverture du long-parlement, s'imagine retrouver uniquement le vieux débat entre la prérogative royale et les priviléges des communes. Aussi, quelque pressantes, quelque hardies que soient les premières réclamations de l'autorité populaire, il ne leur semble point défavorable, tant que la lutte se circonscrit sur son ancien théâtre, tant que les choses vont à quelques réformes partielles, non à une réforme entière de l'ordre politique. Mais dès l'instant que les communes ont mis la main à l'œu-

vre où tendent tous leurs efforts, et qu'elles commencent à attirer au milieu d'elles le gouvernement, l'historien semble ne plus s'y reconnaître; d'une main mal assurée, il tâche de poser la limite entre les deux pouvoirs, de faire à chacun sa part, toujours d'après l'autorité des précédens; et ne sachant pas distinguer d'avec les temps ordinaires où la discussion peut se régler et se mesurer, l'époque agitée où une société fait sa révolution, il se prend tout-à-coup d'humeur contre cet audacieux parlement par lequel ont été renversées toutes les antiques barrières, lui fait un crime de chaque concession nouvelle arrachée à l'autorité royale, et finit même par se laisser entraîner à ces jugemens passionnés et de mauvaise foi, si peu dignes de l'historien philosophe. Il est curieux, en effet, de l'entendre affirmer que ce furent les communes qui provoquèrent traîtreusement le roi à l'accusation des cinq membres, pour tirer avantage de cette *indiscrète* mesure, lorsque tous les témoignages attestent que ce malheureux coup d'état lui fut dicté par la reine, en laquelle il trouva si souvent son mauvais génie. Autre sujet d'étonnement, dans un esprit calme et modéré comme celui de Hume, que la manière outrageuse dont il traite les chefs du parti populaire, leur refusant ce sincère amour de la liberté, cette haine profonde de la tyrannie, qui

éclate en leurs actions comme en leurs discours, et ne leur laissant comme unique mobile de leur conduite, qu'un mélange misérable d'hypocrisie et de fanatisme. Le peuple, qui marcha si énergiquement à leur suite, n'est pas mieux traité : c'est uniquement une aveugle superstition qui l'emportait; la liberté n'était plus en cause, après toutes les garanties déjà accordées par la royauté : et comment ceux qui étaient restés immobiles sous la main d'Elisabeth se fussent-ils révoltés contre Charles Ier? Hume ignorait donc que, selon l'expression familière, c'est la dernière goutte qui fait déborder le vase. Assurément Louis XVI avait gouverné plus doucement que Louis XIV, et ce fut pourtant son règne qui vit s'accomplir la révolution française.

La guerre civile, envisagée du même point de vue, et d'après la lettre des anciens statuts, ne devait être qu'un grand acte de haute trahison. Cependant Hume s'abstient de la flétrir de ce nom, parce que les époques antérieures lui en offrent de nombreux exemples; et que la destinée du peuple anglais a été de conquérir l'une après l'autre, à la pointe de l'épée, chacune de ses libertés. Mais c'est le caractère même de cette guerre, sans exemple dans les annales du pays, qui semble échapper à son observation. Comme il n'a point su lire dans la disposition des esprits les précédents

véritables de la révolution, comme il l'a méconnue quand elle n'avait encore d'autre arène que celle des débats parlementaires, il la méconnaît de même alors qu'elle a passé sur les champs de bataille. Ce qui fait la force du parlement, ce qui associe la nation à sa cause, ce qui prépare à cette guerre l'inévitable issue de toutes les guerres de révolution, il faut qu'il ne l'ait jamais soupçonné, puisqu'il n'en dit pas un mot, et calcule simplement les ressources matérielles de chaque parti, comme s'il s'agissait de l'entrée en campagne de Bolingbroke contre Richard II, ou de Richemont contre Richard III. Je ne dis rien de sa partialité déclarée pour la cause royale; elle a ici au moins une noble excuse, puisque c'est celle-ci qui va succomber.

Pour me résumer maintenant en deux mots, je dirai que Hume n'a envisagé la révolution d'Angleterre que dans le détail successif des faits, et comme pièce à pièce, et que par conséquent il n'en a porté que des jugemens partiels et décousus; qu'il lui a manqué de comprendre en une même vue l'ensemble de ce grand événement, d'en saisir le sens général, et de lui marquer sa place dans l'ordre naturel des destinées humaines. Peut-être fallait-il pour cela l'expérience d'une autre révolution: ainsi du moins l'a pensé M. Guizot.

C'est là la première idée de son livre. Il contem-

ple la révolution d'Angleterre du sein de la révolution française. « Telle est, dit-il, leur analogie, » que la première n'eût jamais été bien comprise, » si la seconde n'eût éclaté. » C'est en deux lignes prononcer l'apologie de tous ses devanciers, et rejeter modestement sur sa position tous ses avantages. Il sont grands, en effet, et, pour le Français qui a vu s'accomplir, de lutte en lutte et de crise en crise, la réforme politique de son pays, c'est une tâche intéressante et facile d'observer, dans une autre histoire le développement du même phénomène, de reconnaître l'expression des mêmes besoins et le langage des mêmes passions, de retrouver, malgré la diversité des événemens, la même succession de victoires et de défaites pour des partis; et, après avoir ainsi éclairé tour à tour les phases d'une révolution par celles de l'autre, de réunir les anneaux détachés en une seule chaîne, et de s'en former un seul spectacle. Mais se préserver de l'illusion des fausses ressemblances, ne point forcer des faits qui n'ont rien de commun à se prêter mutuellement une clarté trompeuse; emprunter de l'expérience toutes ses lumières, sans aucun de ses préjugés; avoir, en un mot, le sentiment de ses avantages sans en abuser, là était l'œuvre difficile, et il fallait pour l'accomplir, un esprit de la plus rare justesse et de la plus ferme indépen-

dance, M. Guizot a eu ce mérite. Il vous l'annonce dans sa préface ; l'intime rapport des deux révolutions d'Angleterre et de France ; il vous les a offertes comme « deux victoires dans la même guerre, » et au profit de la même cause. » Il vous a franchement avoué tout ce que la seconde lui a prêté d'aide pour juger la première : mais c'est là tout, et, une fois son récit commencé, il ne se souvient plus que jamais autre peuple que le peuple anglais ait été en lutte pour sa liberté : rien qui soit hors de son sujet ne le préoccupe un seul instant, rien ne partage et ne trouble son attention. Pas une fois, même par forme de style, il ne lui échappe le moindre rapprochement avec une histoire étrangère. Placé au milieu de la révolution anglaise, il y est tout entier, il y vit, il y habite, pour ainsi dire ; seulement il ne se laisse pas entraîner au cours des événemens, comme ceux qui s'y trouvent en réalité ; il sait à merveille ce qui se passe autour de lui ; et tout ce mouvement de partis, qui, dans leur lutte violente, se poussent et se renversent, loin de l'étonner, se présente à ses regards comme le développement naturel d'un grand drame qui, à travers la variété des incidens, a son unité. Il y a plaisir pour le lecteur à suivre, sur les pas d'un guide aussi sûr, le cours d'une révolution qui s'accomplit, à voir ceux qui la font ignorer

d'abord l'ouvrage auquel ils travaillent; puis, à mesure qu'ils sont poussés par les événemens, changer d'idées et commencer à entrevoir le but où ils tendent, hésiter alors, suspendre un moment leur marche, pour céder aussitôt la place à une autre race d'hommes plus fortement passionnés, plus audacieux, bien décidés à ne point s'arrêter que l'œuvre ne soit finie. Qui ne trouverait plus d'intérêt à ce spectacle, qu'à celui des évolutions sans suite et sans mesure qui figurent, dans Hume, les mouvemens divers des partis! Et, chose surtout remarquable! bien que les événemens semblent ainsi marcher d'eux-mêmes et maîtriser ceux qui les ont fait naître, il n'en coûte aucun sacrifice à la liberté humaine; partout, au contraire, un haut témoignage lui est rendu; partout on voit sortir du sein de la nature même de l'homme, la force qui donne aux choses leur impulsion, et conduit la société à ses fins.

Du point de vue élevé où il s'est placé, et qui lui montre en un seul coup d'œil la révolution tout entière, M. Guizot a pu rencontrer aisément la véritable impartialité; non pas celle qui consiste à ne s'intéresser à rien, à professer pour toutes les opinions la même indifférence, et qui n'est, à proprement parler, qu'un fatigant scepticisme; non pas cette autre que Hume affecte, et qu'il n'a pas ici,

parce que, comme je le disais tout à l'heure, une base assurée manque à ses jugemens; mais cette impartialité éclairée et consciencieuse, qui est tout simplement la justice que, dans la vie commune, l'honnête homme sait rendre même à ses ennemis. Quoi qu'en aient pu dire d'ignorans et fourbes déclamateurs, vous ne sauriez trouver un jugement passionné dans tout ce livre. Quand l'auteur vous parle de Pym, de Hollis, de Hampden, leur cause est la sienne, il a pour elle foi et amour: loin de lui de s'en défendre. Mais s'aveugle-t-il pour cela sur la manière dont ils la font vaincre? est-il avare de blâme pour les injustices qu'ils commettent en sa faveur? Assurément non: Ils auraient failli cent fois pis encore, que la liberté pour laquelle ils combattirent n'en resterait pas moins sainte: pourquoi donc dissimuler leurs torts? De même encore, leurs ennemis eussent-ils été cent fois plus habiles, et plus vertueux qu'ils ne le furent, le despotisme qu'ils défendaient n'en serait pas plus légitime: pourquoi donc leur refuser aucun de leurs avantages? Tel est le principe d'équité qu'a suivi M. Guizot: et, pour citer des exemples, je ne sache aucun écrivain royaliste, M. de Lally même, qui ait relevé plus haut Strafford devant ses accusateurs; je n'en sache aucun surtout qui ait mieux signalé la supériorité de la cause royale sur celle

du parlement, dans cette guerre de plume qui précéda la guerre civile. Et, en cela, le ton de l'historien est aussi simple et aisé que dans tout le reste; rien ne ressemble à un aveu pénible, à un sacrifice coûteux qu'il ferait à la vérité; il n'est pas plus Tête-Ronde que Cavalier, et la raison de ses jugemens est hors des affections de parti.

C'est donc un livre de bonne foi que cette histoire, et tel que les plus difficiles y peuvent prendre confiance. La vérité y ressort de toute parts. Pour un point de travail pour peindre les hommes : ils se peignent eux-mêmes, dans leurs actions et leurs discours. Charles Ier, dont Hume, à chaque page, ne nous sait dire autre chose sinon qu'il était doux, modéré etc., se dessine ici à merveille, avec sa dignité hautaine qu'il prend pour de la grandeur, sa confiante légèreté qu'il prend pour de la force, ses vertus domestiques qui rassurent un peu trop aisément sa conscience de roi, et son dédain de ses peuples, si grand qu'il ne daigne pas descendre avec eux à la loyauté. La reine, son épouse, à peine offerte aux regards dans un coin de ce grand tableau, y apparaît toutefois bien reconnaissable, avec ses secrètes et puissantes influences. Strafford et Laud, ouvriers si zélés du despotisme, ne laissent rien ignorer de leur caractère dans l'énergique peinture qui nous est faite de leur administration.

Falkland et Hyde, tous deux, tard venus sous la bannière royale, et seulement courtisans du malheur, font distinguer noblement l'honnêteté de leur âme et la modération de leurs vues parmi la licence et les insolentes prétentions des Cavaliers. Dans le camp parlementaire, les physionomies sont tracées avec la même vérité : Hampden, le premier héros de la révolution, Hampden, autour duquel se rassemblaient toutes les affections populaires, doué d'un si remarquable esprit de conduite que « les » plus modérés croyaient à sa sagesse, les plus ém» portés à son dévouement patriotique, les plus hon» nêtes à sa droiture, les plus intrigans à son habi» leté : » Pym, véritable homme de loi, ardent à atteindre le but, et sans scrupule sur les moyens, impitoyable dans ses haines, et qui ajourna si terriblement à Westminster l'illustre déserteur de la cause nationale; Essex, grand seigneur à la fois prudent et dévoué; Rudyard, avec son éloquence d'homme de bien si naïve et si touchante; ceux même qu'on ne fait qu'entrevoir encore, Olivier Cromwell, aux cheveux plats, aux sales habits, et au langage d'inspiré, Martyn, ignoble et poltron déclamateur : tous, quels qu'ils soient, sont représentés avec le rare talent de l'historien qui connaît les hommes, et les hommes en temps de révolution. Ai-je besoin d'ajouter que ces mêmes personnages,

dans Hume, passent devant vous, comme autant d'êtres de raison auxquels des noms sont imposés, mais dont rien ne vous révèle le caractère individuel, la réelle et vivante physionomie ?

On s'accorde à louer le mérite de narration qui distingue en plusieurs endroits la nouvelle histoire de la révolution anglaise. Ce mérite est en effet remarquable, et d'autant plus précieux, que l'auteur a partout animé son récit d'une foule de détails empruntés aux mémoires contemporains, et qu'on cherchait vainement dans les autres histoires. C'est ainsi qu'à M. Guizot seul appartient l'admirable tableau de la société anglaise, si voisine de la liberté sous le despotisme, lorsque dans le cercle lettré de lord Falkland se débattent les plus hautes questions de l'ordre social ; que plus bas, les esprits, en s'exerçant aux discussions théologiques, s'éclairent peu, mais s'échauffent d'un ardent amour de l'indépendance; et que dans les dernières classes fermente un mélange confus de passions politiques et religieuses, allumées chaque jour davantage par le spectacle ou les récits de la persécution. La scène de l'étendard royal arboré à Nottingham, et la conversation, « longue, pressante, familière » de Charles Ier, avec les envoyés du parlement, avant l'ouverture de la guerre civile, sont des morceaux de l'effet le plus dramati-

que il y a aussi des mouvemens populaires vivement décrits, et où l'auteur, sans scrupule de bon ton, fait parler la multitude avec toute la franchise et l'énergie grossière de son langage. Enfin, c'est là qu'il excelle; les débats parlementaires sont toujours la représentation fidèle des passions du moment et de leur éloquence. Mais il faut le dire, malgré tout ce talent de raconter qui le distingue, M. Guizot n'aime pas assez à raconter; l'expression, qui abrége en généralisant, a pour lui trop d'attrait; bien des faits sont resserrés en de savans résumés qu'on aimerait à voir se détailler et prendre couleur; et trop souvent la narration, toute dramatique qu'elle est, a l'air de ne se trouver là que pour venir à l'appui de la pensée philosophique. Je me hâte cependant d'ajouter, pour être juste, que l'historien, dans la moitié de ce premier volume, ne faisant qu'aborder les avenues de son sujet, a pu se croire dispensé des détails, et que peut-être aussi son ouvrage, destiné dans le principe à être moins étendu, a gardé, en commençant, quelque chose des formes étroites d'une simple introduction. La suite nous en dira davantage, et nous l'attendons, impatients du plaisir de nous rétracter.

II

En écrivant, l'année dernière, quelques pages sur le premier volume de cette histoire, je ne sus imaginer de meilleur moyen pour en faire ressortir tout le mérite que d'en comparer les récits avec ceux de Hume. Je m'accommoderais assez bien aujourd'hui de la même méthode, et poursuivre le parallèle me serait une tâche peu difficile. Mais dois-je l'avouer? cela me paraîtrait sans générosité. Dès l'ouverture de la révolution, nous avons vu Hume incertain, égaré, ne sachant quelle base donner à ses jugemens, et se jetant, comme de désespoir, dans une partialité manifeste pour la cause royale. A mesure que les événemens marchent et se compliquent, il est tout naturel que le trouble de sa pensée aille croissant, que de plus en plus il regarde autour de lui sans se reconnaître, et finisse par ne plus trouver que des paroles de haine contre la révolution qu'il ne comprend pas. Epargnons-nous ce spectacle des erreurs d'un grand esprit; le livre de M. Guizot

n'a pas besoin qu'on lui donne ce triste triomphe.

Nous avons laissé l'historien après les premiers engagemens de la guerre civile, lorsque, conduite encore par les presbytériens, cette guerre se fait, pour ainsi dire, à armes courtoises, sans trop de haine ni de violence. Chacun des deux partis semble avoir dans l'oreille les éloquentes et vertueuses paroles de Rudyard. « Le sang est un péché qui crie ven-» geance! le sang souille tout un pays. » Chacun semble redouter cette extermination totale de la nation anglaise dont il a fait retentir l'effrayante prophétie dans Westminster. On se bat par conscience, par la conviction que l'on a d'être armé pour la justice, par conséquent sans remords, mais tristement, mais avec le regret amer d'être entraîné à un si cruel sacrifice. La scène va bientôt changer, et d'autres acteurs se préparent à l'occuper, pour qui la guerre contre la royauté ne peut être qu'une guerre à mort.

Dès ses premières pages, M. Guizot caractérise avec des traits d'une frappante énergie ce parti des Indépendans que jusque là il ne nous a fait connaître que de nom: En face des presbytériens, inflexibles dans leurs étroites observances de religion, mais vacillans et timides dans leur politique, ceux-là se montrent avec des vues de gouvernement toutes neuves et hardies, en même temps qu'avec la

tolérance religieuse la plus illimitée. Leurs rangs sont ouverts à toutes les opinions; d'une extrémité à l'autre des croyances humaines, il y a place pour s'y rejoindre. L'homme de la cinquième monarchie, le quaker, l'anabaptiste, peuvent y entrer avec leur fatalisme et le délire de leurs extases; le philosophe avec son déisme et ses hautes spéculations sur la liberté de l'homme; le sceptique avec ses doutes, le libertin même avec sa morale relâchée. « Harrington peut y rêver une société de sages; » Sidney, la liberté de Sparte ou de Rome; Lil- » burne, le retour des vieilles lois Saxonnes; Har- » rison, la venue du Christ... Il suffisait que tous, » animés contre les Cavaliers et les presbytériens » d'une égale haine, se portassent avec la même ar- » deur vers cet avenir inconnu, chargé de répondre » à tant de vœux. » Sous la bannière d'un tel parti, la foule dut bientôt être grande, et quoiqu'ils ne fussent pas les organes des volontés du pays, le pays ne pouvait tarder à leur appartenir.

La victoire de Marston-Moor, remportée par le génie de Cromwell, et tout aussitôt après, les revers d'Essex dans les comtés occidentaux, commencèrent à élever la fortune des indépendans. Cromwell, assez hardi déjà pour déclarer au comte de Manchester « que les choses n'iraient bien que lorsqu'on » l'appellerait M. Montague tout court, » accuse hau-

tement ce seigneur devant les communes, et jette ainsi le gant aux presbytériens. On lui répond en l'accusant à son tour ; surtout on presse la paix, arme la plus certaine pour frapper à mort un parti qui ne vit que de la guerre. Tout échoue, et l'ambitieuse faction qui marche à la conquête du pouvoir, porte à ses ennemis un coup bien mieux assuré, en leur faisant subir l'*ordonnance de renoncement à soi-même*. La révolution échappe dès lors aux mains qui l'avaient jusque là dirigée : l'aristocratie tout entière a donné sa démission avec Essex; et, au lieu de l'armée du parlement, on voit apparaître l'armée, sans qualification aucune, puissance nouvelle dans l'état, dont la voix, inconnue au peuple anglais, sera néanmoins souveraine, et tranchera à l'avenir toute question.

La fortune des armes fut plus que jamais rapide lorsque sous un chef unique marchèrent des soldats tous animés d'une même pensée; et les Cavaliers découragés ne purent tenir contre l'enthousiasme des *ironsides* de Cromwell. « Messieurs, dit à ses » vainqueurs le dernier battu des chefs royalistes, » votre ouvrage est fini, à moins que vous n'aimiez » mieux vous quereller entre vous. » L'arène était libre en effet aux deux factions rivales, et pendant trois ans elles s'y battirent avec acharnement, tenant en leurs mains le roi captif, comme un instrument qu'el-

les s'arrachaient tour à tour. Le premier acte du parlement, affranchi des embarras de la guerre, fut de signifier à l'armée son licenciement. L'armée y répondit par l'insurrection et l'enlèvement de la personne du roi. A ce coup de violence, l'autorité civile lance toutes ses foudres contre la force militaire ; vaines démonstrations qui n'aboutissent qu'à témoigner son impuissance et à priver de ses chefs le parti presbytérien. Il tenta alors un plus grand effort et la cité en émeute vint assiéger le parlement, pour lui faire voter le retour du roi et rétracter toutes les concessions faites à l'armée. En se mettant hardiment à la tête d'un des deux partis, le malheureux Charles avait quelques chances alors de racheter sa vie avec de faibles débris de sa couronne. Il plaça sa dignité dans la lenteur et laissa aux soldats le temps de vaincre sans lui. Le mot de république commença alors à retentir aux portes de Hampton-Court, comme à celles de Westminster. Epouvanté des passions furieuses de l'armée, le roi crut gagner quelque chose à se sauver dans l'île de Wight, mais l'armée, redevenue docile à la voix de ses chefs, ne fit que marcher sous leurs ordres, d'un pas plus tranquille et plus sûr, au renversement avoué du trône.

Cromwell, la main sur la garde de son épée, dicta au parlement le bill de non *address*, qui, en met-

tant le roi hors du gouvernement, proclamait, aussi haut qu'il était possible, la république. Mais ce coup manqua son effet, et un moment la domination des indépendans en fut ébranlée. Londres et tous les comtés qui l'environnent, les pays de Galles et de Cornouailles, les comtés du nord, l'Ecosse enfin, s'étaient levés à la fois pour protester contre un acte aussi audacieux, et les presbytériens enhardis par cette sorte d'unanimité nationale, avaient r'ouvert avec le roi des négociations. Elles eurent le sort de toutes les autres, et pour la troisième fois aussi, Cromwell accusé le fut inutilement. Il gagnait pendant ce temps-là des batailles, dispersait les insurrections royalistes et presbytériennes, poursuivait jusqu'à Edimbourg les Ecossais en déroute, et ramenait ses troupes vers Londres. Alors s'engagea la dernière et la plus terrible lutte entre le pouvoir civil aux abois et une armée toute-puissante de son enthousiasme et de ses victoires. Le cri de l'armée est : « Justice contre le plus grand de » tous les délinquans ! justice contre le roi ! » le cri du parlement: « Paix avec le roi. » Près de succomber, les sénateurs de Westminster ennoblirent au moins leurs derniers instans par une intrépide résistance. Prynn, tout sanglant encore des blessures que lui fit le despotisme de Laud, éleva en faveur du malheureux Charles une voix éloquente. Ni

clameurs, ni menaces, ne purent empêcher le vote de la paix : il fallût que le colonel Pride, avec son régiment, allât saisir à la porte ou arracher de leurs siéges cent-soixante membres, et qu'il fît du parlement mutilé un reste honteux de lui-même, un *rump*, comme l'appelle le mépris populaire, pour que la victoire fût, à la fin, assurée aux indépendans. Peu de jours se passèrent et une haute cour de justice fut instituée, Charles jugé, décapité, et la royauté abolie.

Dans ce rapide coup d'œil jeté sur la suite des événemens, j'ai tout ramené, comme on le voit, à la querelle des partis indépendant et presbytérien. C'est qu'en effet tel est le sens du récit de M. Guizot, et c'est là aussi ce qui le distingue de celui des autres historiens. Dans le grand mouvement d'une révolution qui s'accomplit, hormis le jeu des partis, tout est secondaire. Aux premiers jours de celle-ci, c'était le roi d'une part, la nation de l'autre. Une fois la nation victorieuse, il s'est fait une division dans ses rangs, et là se sont débattus les intérêts véritables de la révolution ; là il a fallu chercher son histoire. Le monarque, livrant encore quelques batailles, mais ne trouvant plus que des revers, n'a plus joué qu'un rôle passif, toujours subordonné à la querelle ouverte entre ses ennemis : ainsi que nous le disions plus haut, il a été un

instrument entre leurs mains, brisé sans pitié au jour de la victoire. J'en conclus qu'en concentrant, comme il l'a fait, dans la lutte des deux factions rivales, tout l'intérêt historique, M. Guizot n'a pas procédé par système; il a suivi au contraire avec fidélité la marche des événemens : seulement il s'est placé haut pour les regarder, et c'est de la sorte que se sont effacés devant ses yeux les menus incidens avec leur embarrassante complication, et qu'il n'est plus resté pour lui que le simple et grand spectacle des deux camps ennemis, avec leurs manœuvres et leurs combats acharnés.

Mais pour avoir ainsi simplifié le drame étendu de la révolution, il ne faut pas croire qu'il en ait retranché les détails qui lui donnent la vie, ni que, pour avoir fait marcher les partis bannière déployée et comme un seul homme, il ait anéanti les individus avec leurs passions et leurs caractères. M. Guizot n'est pas de ceux qui font de l'histoire une branche de la mécanique, où les hommes ne comptent qu'en masse et comme des forces qui, avec tel ou tel levier, donnent telle ou telle somme de mouvement. Chez lui les personnages de l'histoire sont bien des êtres de chair et d'os avec un nom que nous savons, un visage qui nous est familier, une voix qu'à chacune de ses paroles nous croyons reconnaître. Il est bien vrai que, réduit à l'impuis-

sance, Charles Ier n'est plus le principal acteur de la révolution; mais il ne s'en montre pas moins souvent en scène, toujours hautain et confiant, toujours préoccupé du sentiment de sa dignité, qu'il craint de compromettre par des concessions humiliantes et ne craint pas d'avilir par des mensonges. A mesure que sa situation devient de plus en plus critique, quelque chose de la vraie grandeur vient s'ajouter à son caractère : la tristesse solennelle de son langage touche profondément; on partage l'émotion des lords commissaires du parlement, dans l'île de Wight, lorsque, les cheveux blanchis par l'infortune, il leur recommande sa cause et la leur en des termes si graves et si nobles; devant ses juges enfin et sur l'échafaud, il est très grand, il est admirable.

Pensera-t-on que l'historien n'ait fait de Cromwell qu'une sorte de représentant idéal du parti dont il est le chef, et n'ait conservé à sa physionomie, si fortement prononcée, aucun des traits qui lui appartiennent ? Bien au contraire, il a mis un soin tout particulier à nous faire suivre pas à pas le caractère et la fortune de ce singulier personnage, entraîné par les événemens long-temps avant de songer à les diriger lui-même D'abord amant passionné de la liberté religieuse et civile, qu'il va chercher au-delà des mers, il combat franchement

pour elle, et quelque violent que soit son fanatisme, il semble pur de toute hypocrisie. Devenu, au bout de quelques journées de campagne, le premier homme de guerre de la révolution, l'ambition s'empare de son ame; elle en est bientôt la passion dominante, et les ravissemens d'enthousiasme qu'il sentait naguère sont des moyens qu'il commence à appeler à son aide. Cependant, voyant la révolution s'entourer partout de ruines sans rien fonder, la crainte lui vient de sortir comme une dupe de cette grande affaire: c'est alors qu'il prête l'oreille aux insinuations royales, et se laisse promettre avec complaisance le titre de comte d'Essex et le commandement suprême des armées: «Incertain, il pous-» sait à la fois, comme dit si bien l'historien, sa for-» tune dans toutes les voies. Mais il découvre » qu'au lieu de la jarretière de soie, Charles lui pro-» met tout bas la cravate de chanvre», et aussitôt il se remet à prier et à prêcher avec les chefs de l'armée, il s'entoure de la terreur de trois nouvelles victoires, il appelle la bénédiction céleste sur la délibération de mettre le roi en jugement et prend place au redoutable tribunal, avec une aisance effrontée qui va jusqu'à la bouffonnerie. Rien n'est neuf, que je sache, parmi tous les traits dont M. Guizot a peint ce personnage, rien, hormis la lumière qu'ils se prêtent l'un à l'autre et qui écarte du génie de

Cromwell l'espèce de sombre mystère dont partout ailleurs nous le trouvons environné.

Je ne saurais plus rien dire sur l'histoire de M. Guizot qui n'ait été déjà dit, et beaucoup mieux : j'ajouterai seulement une réflexion.

Les deux plus grands esprits du dix-septième et du dix-huitième siècle en France, Bossuet et Voltaire, ont jugé la révolution anglaise de 1640. Tout le monde sait les paroles du premier, tout le monde les admire, mais sans croire à leur vérité, et l'on se dit: « Ce n'est que de l'éloquence ; » comme s'il était de la destinée de l'éloquence de n'être qu'une enchanteresse menteuse; *une maîtresse d'erreur*, selon l'expression de Montaigne. A y bien regarder cependant, il n'en est pas ainsi, et le jugement que prononce Bossuet n'appartient en propre ni à l'habit qu'il porte, ni à la chaire d'où il parle ; c'est le jugement de son siècle tout entier. « La rébellion » long-temps retenue, à la fin tout-à-fait maîtresse ; » nul frein à la licence ; les lois abolies ; la majesté » violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'u- » surpation de la tyrannie sous le nom de liberté ; » etc. » Que représentent ces mots, sinon l'aspect sous lequel la grande scène de la révolution d'Angleterre se faisait voir à un siècle plein de foi pour les doctrines catholiques et d'idolâtrie pour la royauté? Le

cardinal de Retz n'en parlait pas autrement : Cromwell et les indépendans n'étaient pour lui que des factieux dont il repoussait l'alliance, tout factieux qu'il était lui-même. C'est qu'il les voyait avec les yeux de son temps, et dans cette opinion il y avait de la vérité, mais pas toute la vérité. Au siècle suivant, Voltaire s'arrête devant le même événement et le contemple : un autre côté du tableau le frappe, c'est la folie des fanatiques auteurs de la révolution. Ce sont « leurs habillemens, leurs dis- » cours, leurs basses allusions aux passages de l'E- » vangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs » prédictions, toutes choses qui, en des temps plus » tranquilles, eussent mérité d'être jouées à la foire » de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dé- » goûtante. Mais malheureusement, ajoute-t-il, l'ab- » surdité de ces fanatiques se joignait à la fureur ; » les mêmes hommes dont les enfans se seraient » moqués imprimaient la terreur en se baignant » dans le sang, et ils étaient à la fois les plus fous » de tous les hommes et les plus redoutables. » N'est-ce là qu'une déclamation, comme celles où Voltaire se laisse emporter toutes les fois que les passions religieuses entrent en jeu dans l'histoire? n'est-ce que de la philosophie, comme tout-à-l'heure nous disions : « n'est-ce-que de l'éloquence? » Pas davantage; mais c'est l'expression de la pensée publique,

à l'époque où écrivait Voltaire. Des faces nombreuses et diverses que présente ce mémorable événement, celle-là était la plus saillante alors aux yeux de l'observateur ; et là encore il y a de la vérité, mais pas toute la vérité. Nous voilà aujourd'hui avec d'autres idées, fruit des expériences politiques que nous avons faites depuis quarante ans. La royauté est pour nous respectable, mais sans être sainte ; le fanatisme nous choque, mais sans nous donner de colère. La révolution anglaise n'est plus pour nous ce qu'elle fut pour nos devanciers. Nous y trouvons une nation qui a combattu pour la liberté, et, par cela seul, nous sympathisons avec elle. Les luttes de parti y sont souvent violentes et furieuses; le sang coule, souvent le plus noble et le plus pur; notre cause, la cause des peuples, celle de la civilisation, nous apparaît toute souillée de parjures, de barbaries, de crimes enfin, et néanmoins elle ne cesse pas d'attirer tous nos vœux, elle ne cesse pas d'être *the good old cause*, comme l'appelait Sidney en mourant pour elle. C'est, en un mot, parce qu'elle a été une première victoire dans la même guerre où nous avons vaincu à notre tour, que la révolution d'Angleterre excite aujourd'hui notre intérêt; c'est sous ce point de vue qu'elle se montre aux regards de l'historien, et probablement. ici encore il y a de la vérité.

Je crois avoir fidèlement commenté les paroles de l'ingénieux critique(1) qui jugea dans le *Globe*, il y a trois ou quatre mois, l'ouvrage de M. Guizot. Voici maintenant pourquoi je le fais : c'est que je voudrais ajouter à son opinion une clause qui me semble nécessaire, et qu'il a omise, bien qu'assurément elle fût dans sa pensée. Il est très certain que les faits ont une vérité qui est toute relative, et que leurs couleurs sont sujettes à changer selon la place d'où on les contemple ; mais il est très certain aussi que, parmi les différentes faces qu'ils présentent, il y en a d'où s'échappe à peine un mince rayon de vérité, tandis que d'autres la font jaillir en larges et abondans faisceaux de lumière. Le point de vue où sont placés le siècle ou l'homme qui observe n'est donc pas indifférent : ce qui est vrai par rapport à une époque peut ne l'être que fort peu absolument parlant ; comme aussi telle façon de voir qui semble particulière à un temps pourrait bien être de tous les temps et reproduire les faits avec leur signification réelle, avec leur absolue vérité. Laissons à d'autres que nous le soin de dire si l'histoire de M. Guizot a cet éminent caractère ; mais ne craignons pas au moins d'affirmer que, dans le jugement qu'il a porté de la révolution

(1) M. Jouffroy.

anglaise, il a été quelque chose de plus que l'interprète des idées de notre siècle et de notre pays. Chaque événement a sa place dans la grande histoire de l'humanité : M. Guizot a marqué à celui-la la sienne : elle lui restera.

DISCOURS.

PRONONCÉ A LA FACULTÉ DES LETTRES,

LE 18 AVRIL 1822,

POUR L'OUVERTURE DU COURS

D'HISTOIRE MODERNE.

L'auteur a hésité quelque temps s'il laisserait réimprimer ce morceau. C'est le programme oratoire d'un cours de quelques mois qu'il fit à la Sorbonne en 1822, et dont lui seul, sans doute, a conservé aujourd'hui le souvenir. Les esprits étaient bien jeunes alors en fait d'études historiques, et l'auteur n'a pu rien dire, que depuis lors d'autres et lui-même n'aient redit beaucoup mieux. C'en était plus qu'il ne fallait pour laisser ce discours dans l'oubli qui était son juste partage. Si donc on a consenti à l'en tirer, c'est que l'on a pensé que cette même date qui condamnait l'œuvre à la médiocrité, lui pouvait donner aussi quelque droit à l'indulgence; c'est qu'il a paru qu'au défaut de tout autre mérite, ces pages auraient peut-être celui de rappeler quel langage de jeunes maîtres parlaient à la jeunesse, en des jours qui n'étaient guère ceux de la liberté. Aujourd'hui que tant de choses ont changé, et que, pour sa part, l'auteur se sent tellement changé avec elles, il est heureux de se rendre le témoignage que, chargé des mêmes devoirs, il ne s'en acquitterait pas autrement.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DU SECOND SEMESTRE

DU

COURS D'HISTOIRE MODERNE.

Messieurs.

Personne, assurément, ne sera tenté de prendre pour une formule banale de modestie oratoire le besoin que j'éprouve, avant toute chose, de réclamer ici l'indulgence de ceux qui veulent bien m'entendre. Appelé presque subitement à l'honorable et difficile fonction de remplacer auprès de vous l'illustre professeur dont les leçons remplissent encore

tous vos esprits (1) ; obscur, et n'ayant d'autre titre que son choix, n'apportant avec moi que quelques matériaux rassemblés à la hâte et une courte expérience, au lieu de cette ample richesse de connaissances et d'idées, de cette maturité profonde de jugement que vous admiriez en lui, condamné enfin à succomber et sous la hauteur d'un enseignement qui m'est tout nouveau et sous vos souvenirs et sous les miens, comment paraîtrais-je devant vous avec confiance ? Comment plutôt ne tremblerais-je pas ? Heureusement il est une pensée qui vient un peu me rassurer. Sans doute un tel auditoire a bien droit d'être sévère ; mais la sévérité, quelle qu'elle soit, n'exclut pas ce sentiment si français, cette délicate bienveillance qui, chez nous, encourage toujours un jeune homme à son début dans la carrière. Et je remercie ma mémoire de me rappeler l'exemple de plus d'un membre de cette faculté si justement célèbre, à qui vous avez permis de s'essayer d'un pas d'abord incertain, d'affermir sa marche avec le temps et de grandir sous vos yeux.

Après m'être placé ainsi sous des auspices que vous ne démentirez pas, Messieurs, je l'espère, j'aborde aussitôt ma tâche, et je vous entretiens de ce qui fera l'objet de mes leçons. Vous ne vous at-

(1) M. Guizot.

tendez pas sans doute que j'aille volontairement accroître l'embarras de ma position en traitant les mêmes matières que mon devancier, et poursuivant ses travaux sur une histoire qui n'appartient plus à personne depuis qu'il y a mis son talent. Vous savez d'ailleurs qu'il se réserve d'en reprendre lui-même la suite, et comme moi vous vous en réjouissez; c'est donc seulement le court espace de trois mois que doit remplir mon enseignement. J'ai dû m'accommoder à cette nécessité.

Quelque étroite qu'elle fût, un assez grand nombre de sujets pouvaient s'y prêter. C'est un tableau si étendu et si varié que celui de l'histoire moderne! Il est si facile d'en détacher quelque brillant épisode, quelque groupe heureux d'événemens pour en former un tableau à part, dont l'ensemble soit encore plein de richesse et de majesté! A travers cette suite continuelle de révolutions qu'a subies l'Europe, combien ne se présente-t-il pas de ces époques partielles, fécondes en grandes choses, où se décident les plus chers intérêts de l'humanité et se déploient ses plus nobles puissances! Et quel plus sûr moyen de fixer et de maîtriser l'attention, que de la transporter sur un de ces magiques théâtres, où une seule passion qui vient s'emparer des âmes, renouvelle tout en un instant; ici, envoie une moitié du monde contre l'autre; là précipite dans une lutte

sanglante le pouvoir de la force et le pouvoir de l'opinion; ailleurs, fait sortir comme de dessous la terre un peuple inconnu pour l'élever aux plus glorieuses destinées, et partout imprime à l'histoire un merveilleux caractère de nouveauté et de grandeur, partout donne en spectacle et en instruction aux hommes d'illustres vertus et des crimes fameux, de nobles dévoûmens et d'insignes lâchetés, d'effrayantes tyrannies et de généreuses résistances, des monstres et des héros, des bourreaux et des martyrs. Ajouterai-je, Messieurs, tout ce qu'un sujet de ce genre, si riche de lui-même, peut prêter de soulagement à un faible talent, tout ce qu'il peut promettre d'avantages et offrir de séductions à un jeune amour-propre, qui, par le succès du moment, aurait besoin de s'assurer de l'avenir?

On se dérobe difficilement à de pareilles tentations: toutefois il a fallu vaincre celle-ci (1), et rechercher seulement ce qui pouvait être le plus utile. Suivant dès-lors un autre cours d'idées, je n'ai pas hésité un instant: il ne m'était plus libre de choisir. En effet, Messieurs, l'histoire du pays, si elle manque

(1) L'autorité universitaire intervint alors dans le choix du sujet qu'il serait permis à M. Trognon de traiter. L'histoire *des Croisades* et celle *de l'Affranchissement communal*, qui avaient eu d'abord ses préférences, lui furent également interdites. (Note de l'éditeur.)

quelquefois de cet intérêt puissant de situation, de cet intérêt en quelque sorte dramatique dont je parlais tout-à-l'heure, en présente toujours un autre qui n'est qu'à elle, dont le motif se soutient continuellement le même, dont la gravité ne se dément jamais, l'intérêt patriotique, ou national, si le mot plaît davantage. Cette histoire, si mal connue en général, parce qu'elle a été mal étudiée, appartient encore presque tout entière à qui la veut traiter. Elle s'est imposée d'elle-même à mon choix, et la prenant telle qu'elle s'offre naturellement, sans me faire l'arbitre de la diversité infinie de faits qu'elle embrasse, j'ai résolu de commencer là où elle commence, d'aborder ses origines quelles qu'elles puissent être, de m'avancer, en un mot, à travers ces temps arides qu'on appelle ceux de la première race de nos rois.

On a beaucoup écrit sur cette époque; la patience laborieuse des érudits l'a vingt fois remuée en tous les sens, et la sagacité de l'esprit de système s'y est exercée avec d'autant plus d'avantage, que l'obscurité, l'incertitude, et, si l'on me permet ce terme, la *variabilité* presque continuelle des faits politiques, y fournissent des preuves à peu près égales à chaque opinion. Toutes les questions relatives à l'état social, tel qu'il existait alors, ont été agitées:

la forme primitive de la conquête ou la prise de possession, les rapports qu'elle établit entre les vainqueurs et les vaincus, les différentes sortes de propriétés, terres saliques, aleux, bénéfices : la condition de chaque classe et de chaque individu, son degré d'importance plus ou moins élevé parmi cette grande inégalité fondée par la victoire : l'esprit général et les dispositions particulières des législations barbares, la nature du pouvoir royal, ses limites et ses relations avec les assemblées publiques : le système plus ou moins régulier de l'administration, justice, finances, service militaire; tout ce qu'enfin témoigne l'histoire sur la constitution du corps politique en ces temps, a été soigneusement recherché, recueilli, et soumis à un examen que j'appellerais sévère, s'il n'eût toujours été intéressé, toujours asservi d'avance à une idée dominante. Des esprits supérieurs pourront, malgré tout cela, juger la question encore entière ; mais après Boulainvilliers et Dubos, Montesquieu et Mably, M. de Montlosier et d'autres encore, surtout après ce que vous avez entendu ici même, il n'y a point encore une année, on me permettra de regarder la matière comme épuisée, et d'envisager sous un tout autre aspect cette première époque de notre histoire.

La vie des peuples, ainsi que celle des individus,

se compose de deux ordres de faits tout divers : elle a ses événemens publics et extérieurs, comme aussi elle a ses accidens privés, et, pour ainsi dire, domestiques. Selon le caractère varié de chaque époque, les uns ou les autres occupent tour-à-tour la première place dans l'histoire ; mais pour que l'histoire soit complète, les uns comme les autres doivent s'y rassembler dans un même tableau : autrement, elle court le risque de n'offrir qu'une moitié de la vérité, et souvent même de la dénaturer tout entière. Quand nous contemplons le système des institutions de notre monarchie naissante, tel que l'ont conçu les écrivains que je citais tout à l'heure, sans doute nous sommes conduits invinciblement à soupçonner que ces institutions appartiennent à une société irrégulière, bien éloignée de l'ordre naturel et raisonnable des choses ; mais c'est à ce soupçon que se borne toute notre connaissance : nous nous figurons les objets, nous ne les tenons pas vivans, animés de la réalité. Il y a plus : ces mêmes institutions dont le tableau s'offre ainsi isolé à nos regards, nous risquons de les apercevoir sous un faux jour ; et ; lorsque l'on nous présente les coutumes barbares de cet âge, réduites en un corps fixe et invariable de législation, on nous mène à en conclure qu'il existait alors un droit public, quel qu'il fût, reconnu généralement, auquel chacun obéis-

sait, et qui ne permettait rien à l'arbitraire : or, qui ne sait que les faits parlent un langage tout contraire ? Il s'ensuit que, parmi nos publicistes, ceux qui ont voulu lire toute l'histoire de ce temps dans le recueil des institutions, n'en ont presque rien lu, par conséquent ont manqué leur but ; et que ceux même dont l'objet unique a été de rechercher la constitution politique de la monarchie d'alors, se sont encore égarés dans le cercle ainsi restreint de leurs investigations. D'où vient, en effet, que tous ces ingénieux et savans adversaires triomphent chacun à leur tour à l'aide de quelques faits particuliers dont ils s'arment les uns contre les autres ? D'où vient que, par une assez étonnante singularité, il leur arrive si souvent d'avoir tous à la fois raison sur un point où ils se combattent ? Rien de plus simple, Messieurs : dès qu'une histoire se prête également à tous les systèmes, elle répugne également à tous, et ainsi est-on forcé de reconnaître qu'excepté un très petit nombre d'inductions dont la portée ne saurait encore bien loin s'étendre, il n'y a rien à résumer, rien à conclure rigoureusement de ce que disent les faits sur ce premier état de la société française, et que le seul caractère général qui distingue cette époque, est précisément de n'en avoir pas.

Singulier résultat à obtenir, me dira-t-on, et

bien peu digne des pénibles recherches qu'il commande ! inconcevable tableau que celui d'une société où rien ne saurait retracer à l'esprit ces notions d'ordre et de régularité qui lui sont habituelles et comme nécessaires ! Et quel effort ne faut-il pas pour réaliser de pareilles images dans nos intelligences ! J'en conviens, Messieurs, et c'est là même le défaut capital de nos historiens européens, que bien peu d'entre eux ont su apercevoir, du sein de notre politesse moderne, la barbarie des vieux temps. La distance est immense en effet, et un abîme tout entier sépare le présent du passé. D'une part, la civilisation régnant avec tous ses avantages; les droits de l'humanité de tous côtés reconnus et proclamés; la propriété placée sous la sainte protection des lois; l'industrie prenant un vaste essor; le commerce apportant l'union aux peuples et les faisant frères par l'amitié, comme ils le sont par les besoins; les sciences et les arts, luxe nécessaire, confondant leurs heureux fruits pour embellir la vie sociale; les hommes, enfin, vraiment hommes, et les nations dignes du nom de nations ! d'une autre part, les bienfaits de la civilisation entièrement inconnus; les droits effacés par la force et même oubliés par l'ignorance, la propriété livrée sans défense à tous les envahissemens, l'industrie attestant par quelques produits bruts et grossiers

sa honteuse stérilité; le commerce tremblant devant les distances, et abandonnant les peuples isolés et pauvres aux ressources incertaines d'un sol mal cultivé; les intelligences dégradées, également incapables d'enfanter aucune création nouvelle, et de jouir des anciennes créations du génie; l'humanité, enfin, tombée tout entière au dessous d'elle-même; et les noms de peuples et de nations se conservant seulement comme pour témoigner qu'il y en avait eu autrefois, et qu'il pourrait y en avoir un jour: voilà, certes, un bien étonnant contraste; et l'on se sent confondu dès qu'on veut mesurer, même de loin, le vaste champ de révolutions qu'il a fallu parcourir, pour que, d'un tel point de départ, les hommes atteignissent, à la fin, leur situation présente. Mais c'est là même, n'en doutons pas, Messieurs, ce qui fait tout l'intérêt de nos histoires modernes; et pour nous en particulier, Français, avant de nous trouver riches et grands, souvent à la tête de l'Europe, par les armes, et toujours par le génie, il faut nous résoudre à contempler notre patrie dans l'état d'enfance des sociétés, et comme dans la nudité primitive de leur nature. Avant de nous trouver formés en un puissant corps de nation, et faisant entrer dans les intérêts de notre politique toute la politique européenne, il faut voir nos ayeux dispersés comme au hasard sur l'étendue

de leur territoire, livrés à toutes les incertitudes et à toutes les misères d'un état désordonné, usant le peu qu'ils avaient de force dans les petits intérêts d'une existence toute domestique, sans histoire publique, en un mot, et ne laissant d'eux d'autre souvenir aux âges suivans que celui de quelques faits généraux à peine liés entre eux; et d'un assez grand nombre d'anecdotes privées portant sur les mœurs du temps un trop clair témoignage.

Il me sera difficile, je le sais, Messieurs, de faire revivre avec quelque vérité ces vieilles mœurs, de rendre quelque lumière à ces lointaines ténèbres, surtout d'animer de quelque intérêt ces scènes d'une vie journalière si éloignée de la nôtre; mais je croirai avoir assez fait si je puis me tenir dans les voies d'une recherche toujours méthodique et rester fidèle au plan qui m'est tracé par l'esprit même des temps que je parcours. Ce plan est fort simple. Lorsque l'existence d'un peuple ne peut se reproduire avec sa pleine et entière réalité, ni dans le tableau de ses évènemens publics, parce qu'ils sont en trop petit nombre et ont trop peu d'importance, ni dans le tableau des lois et des coutumes, parce qu'elles ne sont qu'une lettre morte d'où l'esprit et la vie ne sauraient sortir, que reste-t-il alors à dire sur ce peuple, et où chercher son histoire? Dans l'état intérieur de la société, quel qu'il puisse

être. C'est donc la société accomplissant ses destinées, pour ainsi dire, seule avec elle-même, la société avec ses accidens, soit journaliers, soit extraordinaires, que je me propose de vous peindre. Les guerres et les négociations du dehors, les institutions et les usages qui trop souvent en usurpent le nom, trouveront place dans cet exposé, mais comme tous les autres faits dont rien ne les distingue, et à ce titre seulement que c'étaient alors quelques-unes des particularités de l'état social. Ce sera à vous de juger, Messieurs, si l'histoire ainsi envisagée n'acquiert pas quelque nouveauté et quelque intérêt.

La Gaule, vers les derniers temps de l'administration romaine, arrêtera d'abord nos regards. Parmi quelques dehors encore assez brillans d'une civilisation mensongère, nous reconnaîtrons partout les déplorables traces du despotisme des empereurs. Si, depuis Dioclétien, un ordre plus régulier a paru s'établir dans le gouvernement des provinces, c'a été pour ménager à l'avidité du fisc des ressources plus étendues et plus sûres, et faire disparaître, au sein d'un plus vaste système de corruption et d'esclavage, le faible débris des antiques mœurs et des franchises municipales. Dès lors aussi s'accroissent de jour en jour les incroyables misères d'un peuple déjà avili par trois cents années d'une stupide

obéissance. Les campagnes, abandonnées à des mains serviles, s'appauvrissent à mesure que la fiscalité leur demande davantage : les races agricoles dépérissent, et sont vainement renouvelées au grand marché d'esclaves que Rome entretient par tout l'univers. Les ravages des barbares s'ajoutent à ces fatales causes de dépopulation : livrées au pillage et à l'incendie, des provinces entières sont en friche, et ne présentent plus que le silence des déserts. Bientôt les routes se couvrent de brigands; et chaque année amène quelqu'une de ces révoltes qui, chez une nation déshéritée depuis long-temps du sentiment de sa liberté, attestent seulement l'intolérable excès de la souffrance. Cependant tant de désastres affaiblissent de plus en plus le lien qui attachait la Gaule à l'Empire, et en faisait l'esclave lointaine d'une ville esclave elle-même. L'instant approche où ce dernier lien va être rompu par la terrible épée des barbares.

Déjà, en plusieurs endroits, le sein déchiré de ce beau pays s'était ouvert à des colonies armées de peuples Germaniques. La condition de leur établissement était différente. Les uns, auxiliaires de l'Empire, lui réservaient des soldats pour la guerre, en même temps que leurs bras robustes rendaient quelque fécondité à un sol négligé, ou tout-à-fait inculte. D'autres, colons sans titre et sans aveu,

étaient tolérés parce qu'on ne pouvait leur disputer ce qu'ils avaient pris : amenés par le pillage, ils semblaient n'avoir un instant suspendu leur course que pour attendre ceux auxquels ils avaient montré le chemin. Tous, par la fierté mâle de leurs traits, par l'audace grossière de leur langage, à côté de la muette stupeur des sujets romains, présentaient déjà le contraste des races anciennes et des races nouvelles, des peuples qui finissent et des peuples qui commencent.

Enfin, la barrière du Rhin, dès long-temps impuissante, est franchie sans retour. C'est un spectacle désolant, mais toutefois digne d'intérêt, que celui de l'arrivée tumultueuse des barbares, qui se pressent et se poussent en quelque sorte les uns les autres à travers la vaste étendue des dix-sept provinces gauloises. Leur premier choc est plutôt une guerre aveugle qu'ils viennent faire à la civilisation, qu'une véritable conquête. Les villes et tous leurs riches monumens disparaissent au milieu des flammes, et ces bandes furieuses laissent plus de ruines encore sur leur passage, qu'elles n'emportent de butin. Bientôt arrivent de nouveaux essaims à qui la Gaule n'offre pas de plus belle richesse que la terre. Ils y fixent leur course vagabonde. Le Midi, l'Orient, le Nord, voient s'élever des dominations faibles d'abord, mais sans cesse envahissantes; et

la législation et les mœurs du vieil empire s'étonnent du voisinage de ces lois et de ces coutumes étrangères. Un grand homme, le dernier de tous, prête alors pour quelques instans l'appui de son bras à la fortune désespérée de Rome; mais plus heureux contre les hordes de l'Asie accourues au pillage, que contre les races germaines déjà attachées au sol qu'elles ont conquis, Aétius meurt, laissant encore à une partie des Gaules le nom de province romaine, mais laissant à peine vingt années de durée à l'Empire lui-même. Nous verrons s'accomplir sans nul effort cette grande ruine que tout rendait inévitable, et aussitôt après paraîtra Clovis, avec qui finiront les longues incertitudes de la conquête.

Toutes les histoires s'accordent à représenter les Francs comme la plus belliqueuse et la plus farouche des peuplades Germaines établies dans la Gaule. Le langage des écrivains Byzantins est surtout digne de remarque, lorsqu'ils parlent de ces terribles hommes pour qui la guerre était un besoin et une jouissance, la paix un état violent et contre nature. Mais tandis que les Bourguignons et les Visigoths sont arrivés, comme un seul peuple, sous un seul chef, et ont rapidement étendu leur puissance, les Francs, dispersés en un nombre infini de petites tribus, toutes également jalouses de leur partielle indépendance, demeurent soixante années

obscurs et presque oubliés sur une terre, qui, depuis deux siècles, avait pourtant bien appris à les connaître. Ils attendaient un chef qui, par l'ascendant de son génie et de son nom, réunît en une même nation, ou plutôt en une même armée, leurs bandes éparses. Ce chef leur est donné. Rassemblant en lui toutes les vertus et tous les vices de ses sauvages compatriotes, ayant de plus qu'eux cette volonté forte et souveraine qui traîne à sa suite les volontés vulgaires, Clovis devait se faire aisément grand parmi les siens, plus aisément encore parmi la face dégradée dont il foulait le territoire. Son premier coup est d'abattre le faible et dernier simulacre de la puissance romaine. Maître de Soissons, il va chercher du butin un peu plus avant chaque jour; se convertit au christianisme, parce qu'il trouve dans le clergé gaulois un ascendant supérieur au sien; obtient à ce prix, partout où il montre ses armes, une vague reconnaissance de souveraineté; et en l'absence de tout autre pouvoir, les Gallo-Romains, vieillis dans l'habitude d'obéir à un nom, le font héritier de leurs Césars, et appellent leur roi celui qui n'est que le roi de leurs vainqueurs. Sous un prince dont la francisque était si redoutée dans les combats, et à la voix duquel se rassemblaient des conciles, le peuple franc devait être bien vite maître du reste des Gaules.

La monarchie des Visigoths, destituée de l'appui du clergé, périt en une seule bataille, malgré la vaillance de ses guerriers; et à peine le puissant Théodoric en arrache-t-il quelques restes aux mains victorieuses de Clovis. Lorsqu'ensuite le roi barbare, pour accomplir sa domination, égorge les uns après les autres tous les petits princes ses alliés, ou même ses parens, le génie de la nation, familier avec ces sortes de crimes, loin de s'en révolter applaudit à l'habileté qui les exécute; et l'on court à l'envi se ranger sous la loi de celui qui a su se faire le chef unique de toutes les tribus.

La scène ne tarde pas à changer avec les fils du conquérant. Quelque temps encore on reconnaît en eux l'esprit qui animait leur père, quelque temps encore les Francs sont un peuple de soldats vivant sous la tente, et campés avec leur chef sur une terre de conquête. Le royaume des Bourguignons, ébranlé à peine par Clovis, s'écroule sous les coups de ses enfans, et le massacre de la famille de Gondebaud, est donné en satisfaction à la haine de Clotilde. Mais dès-lors commence à s'ouvrir un tout autre ordre de choses. Sitôt que la Gaule entière est devenue leur proie, les Barbares ne songent plus à vaincre; ils songent à jouir. On ne les voit plus rassemblés tous, la hache à la main, autour de leur prince, attendre à chaque instant de lui le

signal de la guerre et du pillage. Chacun obtient de la munificence royale, ou occupe du droit de la force quelque morceau de terre, dépouille du vaincu; et dispersés au loin dans les provinces, les Francs sont seulement une race de plus ajoutée aux races déjà si nombreuses dont est peuplée la Gaule. La royauté change à son tour : elle n'était qu'un commandement militaire; elle aspire à devenir un pouvoir civil: elle se trouvait spécialement instituée sur les barbares, parce que c'étaient eux qui portaient les armes; elle se place maintenant au milieu des vaincus, où elle rencontre de dociles agens du despotisme parmi les plus nobles familles, et parmi le reste, de tranquilles esclaves. Mais ce que fait chaque roi, aux lieux où il réside, chaque homme considérable entreprend, au même titre, de le faire dans ses domaines; et comme la royauté, puissante contre ce qui est faible, se trouve faible contre ce qui est puissant; comme au défaut de la force, nul moyen régulier de gouvernement ne vient à son aide, de là cette foule d'usurpations, d'indépendances locales, qui, s'élevant de toutes parts, enfantent une complète anarchie; de là le caractère singulier que j'attribuais tout-à-l'heure à l'époque, je veux dire cette absence de toute règle et de toute unité, et cette immense confusion qui encombre la scène de l'histoire.

Ce sera ici le lieu de rendre notre attention plus que jamais sévère, pour n'omettre aucun des traits qui peuvent figurer avec leurs vives et naturelles couleurs ce bizarre état de la société. Nous nous étonnerons d'abord des crimes inouïs qui, à chaque instant, y abondent, et bien plus encore de cette profondeur de corruption inconcevable chez des hommes à peine échappés à leurs forêts. Nous frémirons surtout en voyant les chroniqueurs raconter d'un ton tranquille, comme des choses simples et de tous les jours, les plus monstrueuses atrocités. Mais notre étonnement diminuera peu à peu par l'habitude, et devenus plus familiers avec ces temps, nous saurons braver le dégoût qu'ils inspirent, et les contempler avec le regard assuré qu'exige la recherche de la vérité. Où étaient donc les lois? pourrons-nous encore nous écrier dans l'impatience de tant d'horreurs. Mais un coup d'œil rapide que nous jetterons sur les codes alors rédigés des Saliens et des Ripuaires, nous montrera l'empire de la force établi par le législateur, qui transige avec elle, et lui accorde une vaste licence, afin d'acquérir le droit de lui poser quelques limites. Vainement l'autorité souveraine voudra-t-elle fortifier l'impuissance de ces coutumes surannées par des ordonnances nouvelles, pour abolir les restes de l'idolâtrie, punir la profanation, faire

expier la mort par la mort, arrêter enfin le débordement de tous les forfaits : la loi désarmée ne sait point se venger, et si elle frappe quelques têtes, c'est que le hasard met pour un instant d'accord les caprices de la force avec le vœu de la justice. Car, Messieurs, telle est la condition de pareilles époques, que tout y est à la fois possible, parce que tout y est incertain, fortuit, partiel. En un lieu, la force règne sans partage, et opprime tout ; ailleurs elle est aux prises avec une autre force ; plus loin, on ne sait quel jeu du sort a laissé debout un peu de liberté, un peu de droit. En un mot, la société ne saurait être comparée qu'à ce chaos fabuleux du monde physique, où tous les élémens de la création étaient en tumulte, se cherchaient pour se combattre, et quelquefois aussi s'unissaient par le hasard d'une combinaison régulière. Pendant près de deux siècles, voilà toute l'histoire. Lorsqu'ensuite les princes de la maison d'Héristal, tuteurs habiles d'une royauté en enfance, dont ils se réservent l'héritage, cherchent dans le rétablissement de l'ordre un moyen de puissance, tout ce qu'ils peuvent faire est de sanctionner le désordre passé pour échapper au désordre de l'avenir. Ils capitulent avec la licence ; seulement la teneur du traité change suivant le génie de chacun d'entre eux. Et, chose remarquable, malgré la durée assez étendue

de leurs trois règnes, malgré la succession non interrompue de leurs efforts, malgré la supériorité de leurs talens, Pépin d'Héristal, Charles Martel et Pépin-le-Bref firent si peu contre cette longue et violente anarchie, qu'ils semblent avoir laissé l'œuvre entière à leur glorieux successeur. Qu'on lise les Capitulaires de Charlemagne, et l'on jugera à quel état social appartiennent de telles lois, à quels maux de tels remèdes.

Cependant, à travers cette aveugle fluctuation qui emporte le train habituel des choses, on aime à voir se conserver à part et se perpétuer dans quelques hommes le privilège de la raison et de la force morale; on aime à reconnaître dans leurs actions quelque chose de cette suite et de ce concert qui manque à tout le reste. Bien avant la conquête, le clergé chrétien des Gaules formait déjà un corps illustre par ses lumières, et puissant par son union. L'invasion, en répandant avec elle la barbarie et l'ignorance, éteignit le flambeau des lettres, et obscurcit même les clartés évangéliques. Mais par cela seul qu'elle tendait à tout démembrer, elle resserra, au contraire, entre les membres de la communauté pastorale, le lien sacré de la concorde. L'intérêt d'une même résistance aux jours du danger, et bientôt après le triomphe d'une même cause, étaient d'assez impérieux motifs pour maintenir

cet esprit de corps dont l'Église avait appris le secret durant ses premières épreuves. Cependant les circonstances accroissaient chaque jour le nombre et la force de la milice chrétienne. C'est surtout en ces temps de désolation et de misère, où l'existence perd tout son prix, que les âmes s'ouvrent au besoin de la vie contemplative, et, se détachant des affaires humaines, vont demander à la religion de tranquilles retraites. Jamais les fondations de monastères ne furent plus fréquentes que sous la première race; et le soin qu'on avait de bâtir ces pieux édifices ou sur le haut des montagnes, ou dans l'enceinte reculée des forêts, indique assez qu'ils avaient aussi à s'abriter contre la violence. Toutefois, il est vrai de dire que la vénération des hommes s'attachait généralement aux habitans des cloîtres, bien plutôt même qu'aux prélats des églises les plus renommées. C'est qu'en effet ceux-ci, jetés au milieu des intérêts du siècle, risquaient sans cesse de mettre à découvert des passions trop semblables à celles de la multitude, tandis que les autres, cachés aux regards du vulgaire, ne laissaient arriver à lui que le bruit en quelque sorte lointain de leurs solitaires vertus, et semblaient répandre autour de toute leur vie une mystérieuse odeur de sainteté. Au reste, il est heureux de les voir les uns et les autres confondre souvent leurs efforts dans

le plus noble des dévouemens, la défense du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'oppresseur. On oublie aisément quelques fautes privées qui ne sont guère moins du temps que des hommes, l'abus du droit d'asile, des donations plutôt extorquées qu'obtenues, des moyens blâmables inventés pour étonner les imaginations populaires, d'autres torts, enfin, s'il en est, lorsqu'on se représente tout le bien essayé et tout le bien même accompli par ces hommes, vraiment hommes de Dieu, qui venaient soumettre le farouche orgueil de la royauté à des conseils d'humilité et de paix, et élever la sainte médiation de la croix entre le bourreau et la victime. Ce n'étaient, certes, point là des vertus oisives, comme plus tard il s'en perdit dans les cloîtres; et la tâche de l'histoire devient moins pénible lorsqu'elle peut emprunter aux légendes de si édifians récits, et à côté d'un amas d'horreurs qui souillent et dégradent l'humanité, offrir la consolante image de quelques actes qui l'honorent et l'agrandissent.

Telle est à peu près, Messieurs, la suite des faits qui se déploieront devant vous dans ce tableau de la première période de notre histoire; et pour peu que la lumière ne manque pas à cet enseignement, il devra sans doute en sortir, pour tous les esprits attentifs, quelque connaissance de ce qu'étaient alors les hommes, de leur situation

relative les uns avec les autres, des motifs les plus ordinaires qui dirigeaient leurs actions, de la société, en un mot, telle qu'elle existait tout entière dans ses rapports les plus élevés, ceux de la religion et de la morale publique, comme dans ses rapports les plus humbles, ceux de la vie domestique avec ses besoins et ses habitudes journalières.

Mais ici se présente une dernière et importante question. Où trouver les élémens dont se doit composer un pareil tableau? et par quelle route atteindre un but qui a échappé à tant d'autres? C'est là le grand problème de la méthode. J'ai besoin de m'expliquer à ce sujet: mais je serai bref, Messieurs, et vous m'accorderez quelques momens encore votre bienveillante attention.

Enseigner l'histoire n'est pas l'écrire: l'un et l'autre exige les mêmes recherches, mais une fois les résultats obtenus, la façon de les mettre en œuvre est toute différente. Tandis que l'écrivain s'épuise à faire entrer une masse de faits indigeste dans le cadre régulier d'un livre, celui qui enseigne se borne à apporter dans l'état naturel où il les a trouvées et pour ainsi dire dans leur confusion primitive, les notions que lui fournissent les sources originales. Pourvu que la suite soit bien établie d'abord dans sa pensée et dans celle de son audi-

toire, il n'a pas besoin de la réaliser visiblement dans la forme. Des monumens de plus d'un genre nous restent sur la première race : un historien songerait à en concilier les diverses autorités, à en accorder les témoignages : notre œuvre à nous est de les présenter comme ils se présentent à qui les observe, s'il y a lieu dans leur concordance, mais s'il y a lieu aussi dans leur manifeste contradiction. Assurément on serait bientôt fatigué de lire un compilateur qui, sans la moindre critique, sans aucun ordre que celui des dates, entasserait les uns sur les autres tous les vieux documens que le temps a laissés arriver jusqu'à nous ; une constitution à côté d'une épitaphe, un testament à côté d'un chant nuptial, une formule de donation à côté d'une description de bataille ; on aurait droit de lui dire qu'en faisant acte de savoir, il n'a certainement pas fait acte de talent, et que s'il risque d'être instructif, bien plus infailliblement il est ennuyeux. Mais pourquoi tout cela? Parce que ce compilateur aurait voulu faire un livre, et que dès lors, assujetti comme historien à une sévère méthode d'investigation, il est assujetti encore par l'art d'écrire à une autre méthode presque aussi sévère. La tâche, déjà assez difficile de l'enseignement, est dispensée de cette dernière et rigoureuse condition ; on a assez fait quand on est compris. Heureux les pri-

vilégiés à qui appartient la brillante superfluité de l'éloquence !

Ainsi donc, Messieurs, ne voulant point promettre plus que je ne saurais tenir, je réduis d'avance tout mon travail, et le peu de mérite que j'y pourrai avoir, à une recherche scrupuleuse et à une exposition fidèle des documens originaux. Je les fouillerai tous, je leur demanderai tout ce qu'ils peuvent rendre. De chaque fait qui aura quelque importance, je tirerai les inductions qui me sembleront en sortir légitimes et nécessaires; mais je n'irai pas plus loin : si de ces inductions partielles il y a un ensemble à former, c'est un soin que je laisserai à vos intelligences.

Il y a bien, au reste, assez de fatigue à interroger, d'après les lois d'une méthode rigoureuse, les monumens contemporains d'une époque quelle qu'elle soit; et ce n'est pas apparemment sans quelque motif que si peu d'hommes se sont rencontrés, assez patiens pour entreprendre ce travail et le poursuivre avec toute la persévérance qu'il commande. Que de choses en effet à demander sur lesquelles on n'obtient souvent que d'insuffisantes réponses et souvent même que le silence ! Parmi ces chroniques, la plupart arides, toutes obscures et barbares, parmi ces biographies d'abbayes et de monastères, ces fastidieuses poésies des doctes du temps,

ces actes de la législation germanique rédigés dans une langue qui les repousse ; et bien d'autres témoignages historiques que nous devrons consulter, il n'est pas toujours aisé de voir clair, même sur les faits que veut expliquer celui qui les énonce, à plus forte raison de se livrer à de sûres interprétations. Aussi chercherons-nous soigneusement ce que dépose chaque page, chaque ligne même de ces anciens auteurs ; nous ne dédaignerons rien : si quelque chose, par hasard, nous donne à entendre comment les hommes labourient la terre, pétrissaient leur pain, bâtissaient leurs maisons ; nous le dirons, parce que cela est du temps : au même titre nous citerons dans leur langage un bon nombre des plus mauvais vers de l'époque, parce qu'ils en sont toute la richesse littéraire ; au même titre enfin nous ferons parler tout ce qui a un langage. Mais aussi là, où se tairont les textes originaux, nous nous tairons avec eux, sauf la précaution nécessaire de constater comme un fait leur silence. Nous pourrions, à l'exemple de beaucoup d'autres, commenter, discuter ce silence, et peut-être avec un peu de bonne volonté arriverions-nous à lui faire dire quelque chose ; mais chacun le sait, ce serait là de l'arbitraire, ce serait du mensonge, ce serait de l'esprit de système. Or, Messieurs, persuadons-nous-le bien, ce sont les systèmes qui

ont perdu l'histoire, tout comme avant ces derniers temps, ils avaient perdu les autres sciences. On veut tout expliquer, même ce que n'expliquent pas les faits, et on y supplée par des hypothèses. Pour nous, nous saurons nous résigner à des monumens incertains, à des notions incomplètes, et même à l'entière ignorance de beaucoup de choses; nous saurons accepter cette inévitable condition des temps reculés et surtout des temps de barbarie; nous reconnaîtrons que le devoir de l'histoire est alors de se contenter de ce qu'elle trouve, et de se regarder comme riche avec peu, sans croire augmenter ses trésors par une monnaie de mauvais aloi; nous saurons enfin nous convaincre que la méthode historique n'est pas autre que cette méthode universelle des sciences, partout appliquée aujourd'hui, qui s'attache à recueillir tous les faits qu'elle rencontre, quelquefois peu, quelquefois beaucoup, les constate, et restreint toujours à leur portée légitime les inductions qu'elle entire.

Mais les recherches de l'histoire sont soumises à cette condition particulière, qu'après s'être fatigué à trouver, on ne trouve souvent que des fables, ou du moins des données peu dignes de confiance. C'est pourquoi la critique est un des élémens nécessaires de la méthode. Il faut alors vérifier les témoignages, les compter et les peser,

les rapprocher les uns des autres, et quelquefois, pour prix de tant de peine, obtenir un peu plus d'incertitude qu'auparavant? Ce résultat est d'ordinaire fâcheux. Il le devient un peu moins dans les temps que nous parcourons. Nul doute, Messieurs, qu'une foule de contes, très souvent absurdes, remplissent les pages des chroniqueurs ignorans et crédules de cette époque. Mais ces contes mêmes ont leur prix, qui n'est guère moindre que celui de la vérité, parce que, aussi bien qu'elle, ils font connaître les mœurs et les opinions des hommes. Lorsqu'en effet les relations de la vie sociale sont simples et peu multipliées, lorsqu'en même temps les bornes étroites où sont circonscrites les intelligences, n'y laissent pénétrer qu'un nombre restreint d'idées, de croyances et même de préjugés, un champ bien vaste ne saurait être permis aux inventions humaines: l'imagination ne peut guère dépasser le cercle où elle voit tout renfermé autour d'elle, et le mensonge, lui-même ne peut chercher ses nombreuses combinaisons que dans ce qui est ou passe pour être la réalité. Ainsi, quoi que nous racontent d'extraordinaire, de merveilleux, d'incroyable, Grégoire de Tours, Frédégaire et autres, il faut les prendre pour les naïfs et fidèles échos de la crédulité populaire. Et comme le but que nous nous proposons dans l'étude

de ces anciennes origines est bien plus de saisir l'esprit et la couleur du temps en général, que de reconnaître la vérité particulière et individuelle de chaque fait, tout ce qui nous mène à ce dernier résultat est pour nous d'une valeur à peu près égale; et les événemens les mieux constatés ne nous instruisent pas beaucoup plus que cette foule d'accidens vulgaires, élevés par la superstition de la multitude au rang des choses prodigieuses et surnaturelles.

Je le répéterai donc encore une fois en finissant, les documens contemporains, les textes originaux, voilà la véritable, la seule richesse de l'histoire : une investigation persévérante, consciencieuse, indépendante, voilà le seul moyen de s'approprier cette richesse et de la faire valoir. Que l'ancienne France, il en est temps, Messieurs, soit vengée du reproche de n'avoir laissé aux siècles suivans que des souvenirs stériles, et que ce reproche retombe tout entier sur le paresseux esprit de système qui, pour se soulager du fardeau des longues veilles, a rêvé je ne sais quelle mensongère unité, où sont venus se confondre, sans aucun caractère qui leur soit propre, toutes les époques de notre histoire. La société en France, comme chez toutes les nations modernes, n'a cessé de se décomposer pour se recomposer ensuite; elle a marché de révolutions en révolutions; et c'est à cette perpétuelle vicissitude

de la destinée des peuples qu'est attaché un intérêt tout aussi grand, tout aussi élevé que celui des annales de l'antiquité. Cherchons donc cet intérêt avant tout, puisqu'il est celui de la vérité, et ne craignons pas de lui sacrifier tout ce qui serait préjugé ou erreur. Sans doute il nous faudra renoncer à quelques illusions; il pourra en coûter à quelques fidèles amis des fables chevaleresques de ne pas voir, comme disait Fénélon, « Clovis environné d'une cour polie, galante et magnifique; » il faudra nous résoudre enfin, parmi cette longue suite de changemens, à voir la destinée des hommes trop souvent la même, bien triste, bien malheureuse. Mais, Messieurs, l'histoire n'est pas la poésie : que celle-ci embellisse tout ce qu'elle touche; qu'elle aime à placer dans les nuages des vieux temps ces brillans fantômes de vertu et de bonheur dont elle enchante nos imaginations, elle accomplit sa tâche. Celle de l'historien est tout autre : il est le véridique témoin du passé dont il doit compte à l'avenir. Nos ancêtres ont rarement joui du bonheur : eh bien! Messieurs, l'histoire viendra nous confirmer par cette leçon ce que nous ont dit maintes fois la religion et la philosophie, qu'à travers sa course laborieuse, l'homme ne tend pas au but incertain et mobile de la félicité, mais au but invariable du devoir : maxime souveraine, qui

résout si simplement le problème de la vie et pour laquelle il est bon d'avoir plus d'une preuve.

J'irai plus loin, Messieurs; n'est-ce pas le comble de la frivolité de poursuivre, par complaisance pour autrui ou pour soi-même, de vagues chimères à travers les siècles, et de vouloir rendre l'histoire plus belle en la faisant mentir? N'est-ce pas là cette même faiblesse qui nous semble si honteuse dans quelques hommes qui, chérissant, sur le retour de l'âge, les rêves dont fut bercée leur jeunesse, s'obstinent à faire de leur vie un roman de passions et d'aventures? Et que dirions-nous du physicien qui, dans la description des phénomènes de la nature, se contenterait d'éblouir nos yeux des mille couleurs de l'arc-en-ciel, et leur épargnerait par compassion les tristes catastrophes des volcans et des tremblemens de terre?

Prenons-en notre parti, Messieurs, et quoi qu'il nous en coûte, tâchons de rester fidèles à la vérité. Nous la blessons assez souvent malgré nous par l'erreur, sans la trahir volontairement par le mensonge. Faillir, se relever, et puis faillir encore, c'est la condition nécessaire de l'humanité: rien ne saurait nous y soustraire. Acceptons donc cet inévitable partage, et ne rougissons point de l'erreur, puisqu'aussi bien, comme le disait encore l'immortel prélat que je citais tout-à-l'heure, « on ne

peut tenir la vérité que par morceaux. » Mais loin de nous à jamais le mensonge, le plus vil outrage que nous puissions faire à la dignité de notre nature; le mensonge qui fait de l'historien un lâche adulateur ou un libelliste effronté; le mensonge, que l'on méprise tous les jours dans la vie, et qu'il faudrait charger d'opprobre, s'il venait à profaner les saintes fonctions de l'enseignement. C'est à vous surtout que je m'adresse, vous tous qui me permettrez de m'associer aux espérances comme aux devoirs de votre âge; sachons, jeunes gens, sachons mettre partout notre conscience, partout respecter la vérité, la rechercher à sa source la plus haute, la plus pure, la plus sacrée, ne reculer jamais devant ses conséquences, et les réaliser dans les plus importantes comme dans les moindres actions de notre vie. Rejetons loin de nous les frivolités, retirons-nous dans de graves études et de sévères méditations; aspirons de bonne heure à tout ce qui fait la gloire de la virilité, et, dignes alors des temps où nous vivons, peut-être le présent se reposera tranquillement sur nous du soin de l'avenir.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

I. HISTOIRE DES FRANÇAIS, PAR SISMONDI.

Page 1.

Idée générale de la manière dont chaque siècle a écrit son histoire. — Caractère de l'histoire, telle qu'elle a été conçue par M. de Sismondi. — Coup-d'œil sur la marche de la société en France, depuis la fin de la domination romaine jusqu'au quinzième siècle.

II. ÉTAT DE LA GAULE DANS LES DERNIERS TEMPS DE L'ADMINISTRATION ROMAINE.

Page 37.

La Gaule depuis la conquête de César jusqu'au troisième siècle. — Changemens introduits dans le gouvernement impérial par Dioclétien et Constantin. — Avec l'invasion croule tout le système de l'administration ; le nom de l'empire seul a survécu. — Ruine de l'aristocratie et des institutions municipales ; ce qui s'en conserve ne se soutient qu'à l'ombre de la protection de l'Église. — Influence puissante du Christianisme, au sein duquel s'unissaient l'ordre et la liberté.

III. LES POÈTES LATINS DU MOYEN-AGE.

Page 65.

Du génie poétique dans les temps barbares. — S'il peut vivre

sous l'enveloppe d'une langue morte. — Histoire de la poésie latine dans la Gaule du cinquième au neuvième siècle. — *Siége de Paris*, par le moine Abbon : monument et historique et littéraire tout ensemble. — *Philippide* de Guillaume le Breton : œuvre plus littéraire et moins historique.

IV. AVENTURES DE BOUCHARD D'AVESNES.
Page 77.

Deux époques dans la féodalité, l'une triste et obscure, l'autre vive et animée. — Lutte de l'autorité ecclésiastique et de la puissance séculière ; source abondante d'intérêt dans les récits du moyen-âge. — Récit des aventures de Bouchard d'Avesnes.

V. HISTOIRE DU DROIT MUNICIPAL.
Page 95.

Du droit municipal et de son origine antérieure à toutes les sources historiques. — Institution municipale des villes gauloises sous l'empire. — Au temps de la conquête. — Sous Charlemagne. — Sous la féodalité. — Révolution qui se fit alors, et comment elle a été méconnue par M. Raynouard.

VI. FORMATION D'UNE COMMUNE AU DOUZIÈME SIÈCLE.
Page 113.

1° Commune de Vézelay : récit. 2° Commune de Laon : récit.

VII. HISTOIRE D'ALLEMAGNE SOUS HENRI IV ET GRÉGOIRE VII.
Page 135.

Origine de l'autorité des pontifes romains en Allemagne. — L'Église sous la féodalité ; Grégoire VII entreprend de l'affranchir et de lui rendre sa suprématie spirituelle. — Accomplissement graduel de ce projet ; lutte de sa puissance toute

morale avec le pouvoir du glaive qui réside aux mains de l'empereur. — De quel point de vue doit être jugée cette grande querelle.

VIII. HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

Page 153.

Ensemble des vues de M. Thierry sur l'*Histoire de France*, dispersées dans cet ouvrage ; leur nouveauté.

IX. LES CROISADES. GUILLAUME DE TYR.

Page 165.

Points de vue erronés d'où l'on envisage les Croisades. — Comment elles furent légitimées par l'intérêt de la défense ; longue guerre de l'Islamisme et du Christianisme. — Comment elles sortaient nécessairement de l'état de l'Europe au moyen-âge. — Caractère des Croisades ; leur universalité. — Résultat principal des Croisades ; agrandissement de l'existence morale et politique. — Deux classes d'historiens des Croisades ; Guillaume de Tyr appartient à la seconde.

X. HISTOIRE DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Page 177.

Anéantissement de la royauté sous le régime féodal. — Principes de sa renaissance dans l'organisation féodale elle-même et dans les influences de l'opinion ecclésiastique. — Louis-le-Gros, chef de la chevalerie française et roi des clercs. — Louis VII, puissant par l'opinion, contre son vassal couronné, Henri II. — Philippe-Auguste rompt l'équilibre de la confédération féodale, et réalise en sa personne l'idée du roi suzerain.

XI. CROISADE DES ALBIGEOIS. PIERRE DE VAULX-CERNAY.

Page 193.

Origine de l'hérésie albigeoise. — Prédication de la croisade. — Son caractère non moins politique que religieux. — Etat de la civilisation dans les provinces méridionales. — Ce qu'elles devinrent au sortir de cette guerre. — L'histoire de Pierre de Vaulx-Cernay, vivant témoignage des passions qui animaient les croisés.

XII. FROISSART ET SES CONTINUATEURS.

Page 200.

Traits caractéristiques de Froissart comme historien. — Monstrelet, gazetier exact. — Mathieu de Coucy, plein de l'esprit de la brillante cour de Bourgogne.

XIII. HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE.

Page 211.

1° Examen du système historique de M. de Barante. — 2° Aperçu du règne de Charles VI. — 3° Jeanne d'Arc; caractère populaire de cette héroïne; comment ce fut un mouvement unanime d'esprit national qui sauva alors la France. — 4° Etablissement de Charles VII; ce prince véritable fondateur des institutions monarchiques. — 5° Louis XI et Charles-le-Téméraire. — 6° Partage des dépouilles de la maison de Bourgogne. Dernières années de Louis XI.

XIV. SUR LES GUERRES DE RELIGION AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Page 272.

Caractère particulier des mémoires de Montluc, Tavannes, La

Noue et Castelnau. — Esprit démocratique du parti calviniste; comment ce même esprit se rencontre dans la Ligue. — Alliances d'opinions substituées alors, comme aujourd'hui, aux alliances politiques.

XV. LES BARRICADES.

Page 288.

Comment l'histoire est défigurée dans le grand nombre de drames et de romans prétendus *historiques* qui paraissent de nos jours. — Revue de quelques-uns de ces ouvrages. — Caractère de vérité qui en distingue les *Barricades* de M. Vitet.

XVI. LES ÉTATS DE BLOIS.

Page 301.

Souvenirs des Guises conservés dans le beau château d'Eu. — Galerie de leurs portraits, où se lisent leurs divers caractères. — Mérite historique du drame de M. Vitet.

XVII. HISTOIRE DE LA FRONDE.

Page 317.

Trois époques bien distinctes dans la guerre de la Fronde; résumé des événemens qui remplissent chacune de ces époques. — Le héros de M. de Sainte-Aulaire, dans cette histoire, c'est le parlement. — Idées politiques du parlement, et s'il est vrai que la cause de la liberté ait été en jeu dans cette guerre. — Physionomies historiques, telles qu'elles ont été dessinées par M. de Sainte-Aulaire.

XVIII. HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

Page 336.

1° Examen parallèle des premiers événemens de cette révolution, envisagés du point de vue de Hume et de celui de M. Guizot.

— Avantages qu'a trouvés M. Guizot dans l'expérience de notre révolution, pour comprendre celle d'Angleterre.

2° Tableau de la seconde période de la révolution anglaise, depuis l'avénement des Indépendans jusqu'à la mort de Charles Ier. — Jugement de M. Guizot sur chacun des principaux acteurs de ce grand drame. — Comment Bossuet, au dix-septième siècle, et Voltaire, au dix-huitième, ont jugé la révolution de 1640, selon l'esprit de leur temps; comment M. Guizot a marqué à cet événement sa place réelle dans l'histoire de l'humanité.

DISCOURS D'OUVERTURE, etc.

Page 369.

Tableau de la société en France, sous les rois de la première race. — De la méthode historique en général; son application particulière à cette époque.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 21. Son grand œuvre fut de *contenir* la Germanie chez elle; lisez : *cantonner.*

24. Chaos tel que les fables ont figuré celui qui précéda *les créations*; lisez : *la création.*

41. Toutes se *disaient* amies de l'empire, *ennemies* des peuples; lisez : *toutes se disant amies de l'empire, toutes ennemies des peuples.*

303. Dans une même *galère*; lisez : *galerie.*

335. Ce que nous le *démontrent* ses contemporains; lisez *nous le montrent.*

00036460

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016